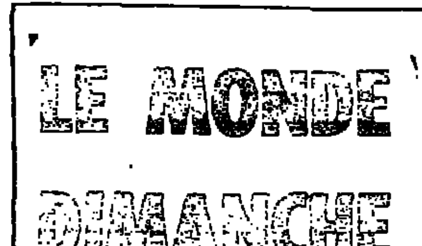
TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11301 DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 31 MAI-LUNDI 1er JUIN 1981





Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 288 F CFA ; Danemark, 6 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 800 L ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4,30 kr. ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Telex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le président du Bangladesh a été assassiné

Un vide

L'un des pays les plus pauvres de la terre, le Bangladesh — dont le territoire s'insère dans celui de l'Inde, — connaît son quatrième drame politique depuis son indépendance il y a un peu plus de dix ans. Le chef de l'Etat, le général Ziaur Rahman, qui avait lui-même accédé au pouvoir en novembre 1975 à l'issue d'une rébellion de jeunes officiers nationalistes, a été assassiné lors d'un déplacement en province.

Le général Ziaur Rahman avait d'abord acquis un grand prestige et une stature nationale en proclamant unilatéralement l'indépendance de son pays en mars 1971, alors qu'il était seulement officier commandant une unité de l'armée pakistanaise. Après son accession au pouvoir, il avait peu à peu renforcé son autorité et celle de son pays.

Mais s'il avait remis de l'ordre dans un pays déchiré d'abord par la guerre civile, ensuite par la gabegie administrative sous le régime Mujibur Rahman (1972-1975), et s'il avait pu former un parti dominant modéré, il comptait néanmoins depuis un peu plus d'un an une opposition active. La ligue Awami, l'ancienne formation gouvernementale de Mujibur Rahman, se montre de nouveau active et, comme naguère, elle trouve auprès de l'Inde — qui l'avait portée au pouvoir à la suite d'une intervention militaire qui précipita l'indépendance du Bangladesh — un bienveillant appui.

Sans doute serait-il imprudent d'attribuer à l'Inde une part de responsabilité dans l'assassinat du chef de l'Etat bangalais. Du moins peut-on constater que le « jeu de l'Inde » était redevenu, depuis le retour de Mme Gandhi aux affaires au début de 1980, une donnée fondamentale de la politique bangalaise.

Alors que le gouvernement du Janata, à New-Delhi (1977-1980) avait pratiqué une politique d'apaisement à l'égard du Bangladesh et avait noué des rapports plus confiants avec lui, l'Inde a semblé se conduire à nouveau ces derniers temps en grande puissance maniant la carotte et le bâton. Aussi bien les relations entre les deux pays s'étaient-elles tendues, au point que Dacca était en passe de porter leur différend devant les Nations unies.

Au cœur de ce différend, il y a certes un contentieux historique et religieux — le Bangladesh étant un pays à majorité musulmane au milieu d'une grande nation où les hindous sont dominants, — mais aussi un profond désaccord à propos du partage des eaux du Gange. Cette question est vitale aussi bien pour la population du Bangladesh — plus de quatre-vingts millions de personnes sur un territoire représentant le quart de la France — que pour l'Etat indien du Bengale.

Afin, vraisemblablement, de maintenir la pression sur Dacca, les forces indiennes avaient récemment pris possession d'un îlot contesté à l'embouchure du fleuve, et après avoir hébergé la fille de Mujibur Rahman, aujourd'hui placée à la tête de la ligue Awami, elle encourageait en sous-main plusieurs groupes hostiles au régime du général Ziaur Rahman.

Le régime du général Ziaur Rahman avait dû écarter par le passé plusieurs menaces de coup d'Etat, et il y avait fait face avec la plus grande fermeté. De même s'était-il efforcé de structurer ce régime et de lui assurer une légitimité plutôt qu'une relève. La jeune armée bangalaise, dont le président s'était également employé à faire l'unité, ne manque pas toutefois d'officiers ambitieux. Et il n'est pas certain que la construction patiemment mise en place par ce nationaliste conservateur, mais pragmatique, résiste aux ambitions et aux convoitises ainsi qu'à la propension du Bangladesh à l'instabilité.

L'état d'urgence est proclamé

Le général Ziaur Rahman, chef de l'Etat du Bangladesh, a été assassiné, vendredi 29 mai, alors qu'il visitait la région de Chittagong. Le vice-président, M. Abdous Sattar, qui a annoncé la nouvelle à la radio, samedi, assure l'intérim. Toutes les relations sont interrompues avec le Bangladesh.

Selon les agences de presse indiennes qui citent des « sources informées », les assassins du président bangalais auraient pris le contrôle de la radio de Chittagong et annoncé la formation d'un « conseil révolutionnaire ». Un deuil de quarante jours a été proclamé et l'état d'urgence imposé dans tout le pays pour une durée indéterminée.

L'annonce de l'assassinat du président Ziaur Rahman a été faite ce samedi 30 mai à Radio-Dacca par le vice-président, M. Abdous Sattar. Selon l'agence de presse indienne P.T.I., qui a capté cette radio, M. Abdous Sattar, qui assume l'intérim du chef de l'Etat, a déclaré que ce dernier avait été assassiné par un groupe « de mécréants et d'athées » alors qu'il se trouvait dans la région de Chittagong et a lancé un appel au calme. L'état d'urgence a été imposé, les libertés civiles suspendues pour une période indéterminée.

P. de B.

(Lire la suite page 2.)

LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Washington accueillera M. Cheysson en allié «véritable et essentiel»

Le gouvernement français multiplie ses contacts avec les grandes capitales. M. Cheysson, qui avait déjà reçu M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, et lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, a eu, vendredi 29 mai, une conversation « directe et chaleureuse » *avec M. Castaneda, ministre mexicain des affaires étrangères, de passage à Paris, sur la préparation du sommet Nord-Sud prévu pour octobre au Mexique. Il a annoncé le même jour ses premiers déplacements à l'étranger : il sera mardi 2 juin à Bonn et, du 4 au 6 juin, à Washington, où il rencontrera M. Haig, secrétaire d'Etat et, peut-être, M. Reagan. Commentant la prochaine visite de M. Cheysson, M. Haig a déclaré vendredi :* « La France est un allié véritable et essentiel dans lequel on peut avoir confiance. »

Enfin, l'Elysée a fait savoir vendredi que des émissaires de M. Mitterrand se rendront « dans les prochains jours » *dans divers pays du Proche-Orient, porteurs de messages du président français pour leurs dirigeants : M. Serge Boidevaix, directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au Quai d'Orsay, se rendra en Irak et en Jordanie ; M. Jacques Andreani, jusqu'à présent ambassadeur au Caire, et qui pourrait se voir attribuer des fonctions importantes au ministère des relations extérieures, visitera l'Arabie Saoudite et l'Egypte. Tous deux ont été reçus vendredi par M. Mitterrand.*

De notre correspondant

Washington. — Aucun ordre du jour n'a été fixé pour la visite que M. Cheysson fera à Washington du 4 au 6 juin. Le ministre français des relations extérieures et son homologue américain, M. Haig, « *auront à parler de beaucoup de choses* », a dit vendredi 29 mai le porte-parole du département d'Etat. Cette invitation « *est conforme au désir du gouvernement des Etats-Unis d'avoir des relations étroites et coopératives avec le nouveau gouvernement français* ». Logiquement, le président Reagan devrait recevoir M. Cheysson à la Maison Blanche comme il l'avait fait, le 25 février, pour M. François-Poncet.

Tout laisse à penser que le chef de la diplomatie française bénéficiera d'un accueil aussi chaleureux que son prédécesseur. « *La France est un allié véritable et essentiel, dans lequel on peut avoir confiance* » a déclaré vendredi M. Haig à l'issue d'une conférence à Saint-Louis (Missouri). C'était un constat mais aussi un souhait : trois semaines après l'élection de M. Mitterrand, la France socialiste reste un point d'interrogation pour Washington.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 2.)

Le financement des mesures sociales sera inscrit dans un collectif budgétaire

Après avoir achevé, vendredi après-midi 29 mai, la première série de ses entretiens avec les dirigeants des organisations politiques, syndicales et professionnelles, M. Mitterrand s'est rendu, ce samedi matin, à Château-Chinon, où il a participé à la réunion du conseil municipal.

M. Mauroy s'est, pour sa part, rendu à Lille. Le premier ministre devait recevoir, à son tour, à partir de lundi matin 1er juin, les représentants des syndicats. L'hôtel Matignon a indiqué, vendredi soir, que le financement des premières mesures sociales qui seront prises par le gouvernement au cours des conseils des ministres des 3 et 10 juin fera l'objet d'un collectif budgétaire lors de la session extraordinaire du Parlement qui suivra les élections législatives.

Le deuxième tour de l'élection présidentielle, c'était il y a vingt jours ; l'entrée en fonctions de MM. Mitterrand et Mauroy, il y a neuf jours : chacun désormais s'est installé dans son nouveau rôle. Ceux qui critiquaient hier gouvernent et ceux qui gouvernaient critiquent. De part et d'autre on s'est mis à ces nouvelles tâches avec entrain, comme en témoignent les événements de la semaine qui vient de s'écouler.

Les premières décisions du gouvernement de M. Mauroy ne se sont pas fait attendre : elles ont été immédiates et relativement efficaces dans le domaine monétaire, nombreuses et importantes dans le domaine social. Le dialogue et la concertation s'ébauchent de manière concrète.

Jusque-là, la nouvelle opposition n'avait pu inaugurer ses fonctions que de manière théorique.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 6.)

Les essais nucléaires en suspens

L'initiative du nouveau ministre de la défense de suspendre la campagne des tirs nucléaires à Mururoa, le temps de mieux étudier le dossier, rappelle la décision de supprimer un des tirs nucléaires initialement prévus qui avait été arrêtée, dès juin 1974, par M. Giscard d'Estaing, peu après son élection à l'Elysée. A l'époque, on avait expliqué qu'il était souhaitable de rationaliser le plus possible les dépenses pour la force nucléaire et de passer — ce qui fut fait l'année suivante — au stade des essais en souterrain. Aujourd'hui, on justifie le fait de différer les nouvelles expérimentations par la nécessité de prendre connaissance des programmes nucléaires en cours.

Ces expériences sont traditionnellement approuvées — avant qu'elles n'aient lieu dans le Pacifique — par le président de la République et son ministre de la défense en fonction des projets scientifiques et militaires qui leur sont présentés par un comité d'experts. Et, précisément, les choix des expérimentations qui conduisent au développement de certains types d'armes sont déterminés par les objectifs de la politique générale de défense voulue par le gouvernement.

Or nul n'ignore que, si MM. Mitterrand et Hernu — après bien des hésitations — se sont finalement déclarés partisans de la dissuasion nucléaire, le nouveau pouvoir ne partage probablement pas tous les objectifs, en la matière, du précédent gouvernement. En particulier, les socialistes ont montré bien des réserves à l'encontre des armes tactiques et de la bombe à neutrons, même s'ils ont admis le principe de la poursuite des études technologiques sur ce type d'armements.

En 1974, la volonté d'en finir avec les essais atmosphériques pour passer, au plus tôt, au stade du tir souterrain avait déplu aux scientifiques et aux militaires, qui avaient fustigé le retard ainsi apporté, selon eux, à la mise au point de l'arsenal nucléaire. L'observation s'est avérée après coup. Elle risque tout autant de l'être, aujourd'hui, si la suspension ordonnée par M. Hernu s'éternisait.

La session du Conseil mondial de l'alimentation

La montée des égoïsmes

Face à l'opposition des Etats-Unis et en l'absence de mandat de la Communauté européenne, le Conseil mondial de l'alimentation, qui vient de se réunir en Yougoslavie, n'a pas réussi à condamner l'usage de l'arme alimentaire. Elle a, en outre, été contrainte de reporter à la fin du siècle l'objectif de suppression de la faim dans le monde. Enfin, le Conseil a mis l'accent sur la nécessité, pour les pays en développement, d'élaborer des stratégies alimentaires nationales, tout en suggérant de créer un réseau mondial de sécurité pour l'alimentation, et en demandant la conclusion rapide d'un nouvel accord sur le commerce international du blé.

De notre envoyé spécial
JACQUES GRALL

Novi-Sad. — Le Conseil mondial de l'alimentation (C.M.A.) (1), qui a tenu, du 25 au 29 mai, sa septième session ministérielle à Novi-Sad (Yougoslavie), sous la présidence de M. Francisco Mirino Rabago, secrétaire d'Etat mexicain à l'agriculture, n'est pas parvenu à condamner clairement l'usage de l'arme alimentaire. Devant l'opposition des Etats-Unis, la Communauté écononomique européenne ne s'estimant pas mandatée pour prendre position, il a été admis seulement que « *un grand nombre de pays ont mentionné la nécessité de ne pas utiliser les aliments comme instrument permettant d'exercer des pressions politiques, sous quelque forme que ce soit* ».

Dans sa résolution finale, le Conseil se félicite des facilités de paiement que le Fonds monétaire international vient de décider d'accorder aux pays en développement qui seraient touchés par une hausse imprévue des aliments importés. Le C.M.A. déplore que l'objectif de suppression de la faim dans l'espace d'une décennie, adopté lors de la Conférence mondiale de l'alimentation, en 1974, ne puisse désormais plus être atteint. Un nouvel objectif a été fixé : avant la fin de ce siècle. Dans ce but, le Conseil insiste sur la nécessité pour les pays en développement d'élaborer des stratégies alimentaires nationales auxquelles répondraient, comme en écho ou par jumelage, des stratégies d'aide de la part des pays développés. L'accent est mis sur la recherche d'une amélioration des revenus des producteurs, l'utilisation prioritaire de l'aide supplementaire pour la construction des infrastructures de transports, de stockage et hydrauliques. Le C.M.A. souhaite que ces grands projets soient achevés d'ici à la fin de la décennie.

Après avoir rappelé que la libéralisation des échanges agricoles pourrait apporter une contribution à la production alimentaire, noté que les opinions divergeaient sur la gravité des obstacles commerciaux, la résolution du C.M.A. suggère aussi de créer un réseau de sécurité alimentaire mondiale et demande que l'on conclue rapidement une nouvelle convention sur le commerce du blé qui admette des *clauses spéciales* en *faveur* des pays en développement.

Les représentants de l'administration Reagan, dont c'était la première apparition internationale sur ce thème, ont réservé leur position. Les Etats-Unis, a expliqué M. John Block, secrétaire à l'agriculture, ne sont en *effet pas favorables* à *une réserve* mondiale de céréales qui serait une entrave aux lois du marché. Ils estiment que la sécurité alimentaire doit être recherchée par la constitution de réserves nationales, celle des Etats-Unis pouvant jouer un rôle plus large en cas de besoin. Pour ces raisons, Washington ne voit pas la nécessité de *conclure une nouvelle* convention pour le commerce du blé. Cependant, on a l'espoir, du côté français, que la proposition du nouveau gouvernement de reprendre des contacts informels pour dresser le catalogue des accords et des désaccords permettra à terme d'infléchir l'opposition américaine.

(Lire la suite page 13.)

(1) Le C.M.A. a été créé par l'Assemblée générale des Nations unies sur la recommandation de la conférence mondiale de l'alimentation de 1974. Il est chargé de promouvoir sur le plan politique les résolutions des Nations unies concernant l'alimentation. Il est composé de trente-six Etats membres.

des femmes du M.L.F. éditent...



Photo Des femmes

Kate Millett

Téhéran, 8 mars 1979

"Hier, elles se sont soulevées pour protester, manifester. Contre l'ordre de Khomeiny de remettre le voile. Des femmes en colère..." K.M.

en vente dans toutes les librairies

AU JOUR LE JOUR

Conséquent

Après les mesures en faveur des immigrés et la grâce d'un condamné à mort, voici que l'on suspend les projets de Plogoff et du Larzac !

Les conséquences de ces actes sont incalculables : si les hommes politiques, une fois élus, se mettent à tenir leurs promesses électorales, où va-t-on ?

HENRI MONTANT.

A L'ÉCOLE D'ART LYRIQUE

Des voix pour demain

Plantée en 1978 par Bernard Lefort dans le jardin de l'Opéra, l'Ecole d'art lyrique ressemble à un arbuste vigoureux dont les branches sont d'ores et déjà couvertes de fruits. Ces fruits — onze filles et huit garçons, qui mûrissent sagement grâce aux soins conjugués d'Elizabeth Grümmer, de Denise Dupleix et de Michel Sénéchal — sont certes encore un peu verts, mais ils ont bonne mine ; et quelques engagements pour de petits rôles en province ou à la radio, des distinctions dans des concours internationaux, présagent bien de la carrière qui attend ces espoirs du chant français. Sélectionnés parmi huit cents candidats, ceux qui ont été retenus portent le poids d'une certaine responsabilité : étudiants salariés, on serait tenté de dire qu'ils sont payés pour apprendre à bien chanter.

Le concert organisé le 25 mai salle Favart tenait à la fois du tour de chant et de l'audition de fin d'année. L'Orchestre du Conservatoire national supérieur de Paris, placé sous la direction de Manuel Rosenthal, prêtait son concours gracieusement. La manière de donner, dit-on, vaut mieux que ce qu'on donne : aussi mettra-t-on sur le compte de l'inexpérience et du manque de répétitions les traits « savonnés » et les attaques douteuses que les tentures de velours rouge, disposées tout autour, rendaient plus saillants. Mais chacun sait que les amateurs de chant n'écoutent pas l'orchestre. Vae victis !

Le programme était consacré à deux compositeurs français aussi différents que possible : Gounod, si difficile à bien chanter à cause de la transparence de la ligne mélodique qui ne pardonne ni les incertitudes de style ni un phrasé banal, et Offenbach, dont la prosodie défectueuse met ses interprètes à rude épreuve.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 9.)

étranger

ASIE

Bangladesh

L'ASSASSINAT DU PRÉSIDENT ZIAUR RAHMAN

Un nationaliste modéré qui voulait sortir son pays de l'extrême pauvreté

Agé seulement de quarante-six ans, mais au pouvoir depuis novembre 1975, le général Ziaur Rahman, appelé familièrement dans son pays par le diminutif de « Zia », était un nationaliste modéré et un homme d'autorité. Toujours calme, la mise soignée et les yeux souvent dissimulés derrière des lunettes teintées, sa « froideur » tranchait avec l'exubérance chaleureuse de nombreux Bangalais.

Si Mujibur Rahman — « Mujib », — chef de l'Etat de 1972 à 1975 et lui-même assassiné, était considéré comme le « père de l'indépendance », car il avait commencé sa lutte bien avant l'accession de son pays, avec l'aide militaire de l'Inde, à la souveraineté nationale, « Zia » était l'homme qui avait proclamé, le 27 mars 1971, sur les antennes de Radio-Chittagog, l'indépendance du Bangladesh, qui formait alors la province orientale du Pakistan. Ce faisant, il précipita le soulèvement populaire contre le régime militaire pakistanais.

Né à Calcutta dans une famille originaire du district de Bogra, au nord du Bangladesh, il était entré dans l'armée pakistanaise en 1953, comme beaucoup d'enfants issus de la classe moyenne, et avait suivi une formation en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne. Il était lieutenant-colonel en 1971, lorsque l'histoire le projeta sur le devant de la scène. Son tempérament ne le portait apparemment pas aux coups d'éclat. Il avait pourtant montré alors qu'il avait la trempe d'un leader national. « Mujib », d'ailleurs, ne l'ignorait pas : il s'employa à éviter que « Zia » ne prenne trop d'ascendant.

Aussi bien ne fut-il nommé chef d'état-major des forces armées qu'après la disparition du « *père de la nation* » et l'arrivée au pouvoir, en août 1975, de son ancien lieutenant M. Moshtaque Ahmed, un conservateur appartenant à la droite islamique et pro-occidentale. Celui-ci, cependant, devait être écarté, le 3 novembre, par un coup d'Etat conduit par un officier considéré comme progressiste et pro-indien, le général Mosharaff, renversé, à son tour, le 7 novembre, par des jeunes officiers nationalistes et « radicaux ». Ceux-ci placèrent à leur tête le général Ziaur Rahman, mais il les écarta et élimina brutalement par la suite, afin d'éviter un infléchissement à gauche du nouveau régime. Administrateur de la loi martiale — et déjà détenteur, de ce fait, des plus larges pouvoirs, — il devint président en avril 1977, lorsque le chef de l'Etat légal lui céda la place « *dans l'intérêt national* », et fut confirmé dans ses fonctions, en juin 1978, après avoir été élu au suffrage universel avec 98 % des voix.

Le régime ainsi légitimé, le général Ziaur Rahman continua à s'employer à consolider — ou plutôt à construire — l'Etat. Dans un pays fragile, longtemps en proie à une grande fébrilité politique, il chercha à se doter d'une formation, le parti national du Bangladesh, drainant la majeure partie des courants à l'exception de la ligue awami, dont la fille de « Mujib » a repris aujourd'hui le flambeau. Il y parvint dans une large mesure, puisque le B.N.P. obtint la majorité aux élections générales, en février 1979.

Le caractère conservateur du régime de Dacca s'était peu à peu accentué, notamment lorsque les éléments venus de l'extrême gauche, dont le général « Zia » s'était pendant quelque temps entouré parce qu'il s'était lié d'amitié pendant la guerre de libération avec eux, avaient rapidement pris leurs distances, dénonçant notamment la prudence temporisatrice du chef de l'Etat à l'égard des réformes indispensables

Un homme intègre

Le général Ziaur Rahman voulait toutefois passionnément contribuer à sortir la population de son pays de son extrême pauvreté. Il se dépensait sans compter dans ce but. Il avait entrepris de grands travaux publics, notamment des canaux d'irrigation, pour mobiliser la main-d'œuvre sans travail et relever la production de denrées alimentaires. Mais il s'appuyait pour cela sur une élite urbaine distante et un parti dominé par les notables et les possédants. Et il n'était pas parvenu, sans doute aussi en raison de l'importance de la masse de la population (plus de quatre-vingts millions d'habitants) à combler le déficit alimentaire chronique de son pays, dont le nom reste attaché à celui de famine. Mais il avait fait du développement son idéologie.

Si quelques membres de son entourage pouvaient prêter le flan aux accusations de corruption, le général « Zia » était, de notoriété publique, un homme intègre. C'était aussi un nationaliste ombrageux, ce qui n'excluait pas le sens de la diplomatie, le nationalisme étant souvent un réflexe tendant à bien marquer la personnalité bangalaise face à l'Inde hindoue environnant son pays. Anticommuniste notoire, il n'en avait pas moins, pour contrebalancer l'omniprésence de son puissant voisin, noué des relations confiantes avec la Chine et avec le monde musulman. Et il avait incontestablement contribué à donner une image plus respectable de son pays.

GÉRARD VIRATELLE.

L'ÉTAT D'URGENCE EST PROCLAMÉ

(Suite de la première page.)

La radio n'a pas donné plus de détails. Les rares informations sur la situation au Bangladesh arrivent par l'intermédiaire de l'Inde voisine, les communications par téléphone et par télex avec Dacca ayant été interrompues.

Il aura fallu attendre samedi matin pour apprendre le décès du général « Zia », assassiné la veille. Aucune précision officielle n'a été fournie sur le lieu exact du drame ni sur les raisons du voyage du président dans une zone troublée. En effet, les Chittagong Hill Tracts, région boisée et montagneuse peu peuplée, abrite deux dissidences dont on ne sait pas très bien si elles ont des liens entre elles. D'abord la tribu des Chakma, qui avait soutenu le Pakistan lors du conflit de 1971. Ensuite, les Shanti Bahini de M. Siddique qui, sous le surnom de « Tigre », avait été un des héros de la guerre pour l'indépendance et s'était illustré par sa cruauté.

Des opposants réfugiés en Inde

Des milieux des services de renseignements indiens de Calcutta, cités par P.T.I., estiment que les meurtriers appartiendraient aux Shanti Bahini. Ces derniers, qui avaient soutenu Cheikh Mujibur Rahman, s'étaient réfugiés en Inde après l'assassinat de ce dernier en 1975. Responsables de multiples incidents de frontière, ils avaient dû mettre un terme à leurs activités à la suite d'un accord entre Dacca et le gouvernement du Janata, au pouvoir de 1977 à 1980 ; à cette époque, les relations entre les deux pays s'étaient améliorées.

Il semble que, depuis le retour au pouvoir de Mme Gandhi, les partisans de M. Siddique aient repris les armes. Dacca a fait récemment état d'un violent incident de frontière avec les opposants réfugiés en Inde, et qui avaient attaqué une patrouille dans les Chittagong Hill Tracts.

Il faut par ailleurs noter que le 17 mai, la fille de « Mujib », Cheikh Hasina Wazed, est rentrée à Dacca après six ans d'exil, afin de reprendre la lutte contre le général « Zia », à la tête de la Ligue Awami. Elle avait été accueillie par des milliers de partisans enthousiastes.

Il est encore trop tôt pour savoir si M. Abdous Sattar sera plus qu'un chef de l'Etat intérimaire. Personnage de peu de relief, ce conseiller du général « Zia », âgé de soixante-quinze ans, était vice-président depuis 1977 et ministre des affaires juridiques et parlementaires depuis 1979.

P. de B.

Chine

Funérailles nationales pour Soong Ching-ling la veuve de Sun Yat-sen

De notre correspondant

Pékin. — Des funérailles nationales seront organisées le mercredi 3 juin, à Pékin, pour honorer la mémoire de Mme Soong Ching-ling, la veuve de Sun Yat-sen, décédée dans la soirée du vendredi 29 mai à l'âge de quatre-vingt-dix ans. La cérémonie, qui se déroulera dans le grand hall de l'Assemblée nationale, sera retransmise en direct par la radio et la télévision.

Le jour des funérailles a été déclaré journée de deuil national. Conformément aux usages de la République populaire, aucune délégation étrangère ne sera invitée à participer aux cérémonies funèbres.

L'état de santé de Mme Soong Ching-ling, qui souffrait, depuis de nombreuses années, d'une leucémie lymphatique chronique, s'était brusquement aggravé le 14 mai. Depuis lors, des communiqués médicaux diffusés à un rythme presque quotidien avaient tenu l'opinion au courant de l'évolution de l'état de la malade.

Le comité chargé des funérailles comprend les principaux dirigeants du pays, des proches et des amis étrangers de la défunte, parmi lesquels le cinéaste Joris Ivens, Marceline Loridan et la veuve d'Edgar Snow. Il compte au total 392 membres. La liste de ses membres est présentée selon le nombre de traits des caractères formant le nom de famille. Cette formule permet d'éviter, de façon élégante, quelques délicats problèmes protocolaires concernant l'ordre des membres du bureau politique, compte tenu de la semi-disgrâce dans laquelle se trouve actuellement le président du parti, M. Hua Guofeng.

Les autorités ont envoyé des télégrammes aux membres de la famille de Mme Soong vivant aux Etats-Unis, à Hongkong et à Taiwan pour les informer de la mort de leur parente. Parmi les destinataires figurent la sœur de Mme Soong, Mei Ling, qui est la veuve de Tchiang Kai-chek et M. Tchiang Ching-kuo, le fil du généralissime et son successeur à la tête du régime de Taiwan.

MANUEL LUCBERT.

● *Les dirigeants de Taiwan invités aux funérailles.* — La Chine a invité formellement les dirigeants de Taiwan à venir assister à Pékin aux funérailles de Soong Chingling. Une déclaration du comité des funérailles diffusée samedi par Chine nouvelle, a offert à « *tous les membres de la famille de la camarade Soong et à tous ses amis à Taiwan* » de venir le 3 juin pour les funérailles.

Des vols spéciaux des China Airlines de Taiwan seraient autorisés à atterrir à Pékin, et seraient payés par le comité. — *(A.F.P., Reuter.)*

Un trait d'union entre les deux Chines

Pendant plus d'un demi-siècle, Mme Song Qingling (ou Song Ching-ling) aura porté sur ses épaules le poids du souvenir et de la réputation de son mari Sun Yat-sen. Le père de la révolution chinoise, unanimement vénéré à Pékin comme à Taiwan, est en effet mort en 1925, laissant une jeune veuve de trente-*cinq ans, épousée une dizaine* d'années auparavant. Mais Song Qingling, même si elle a été, tout au long de sa vie, considérée comme le porte-étendard des idéaux de Sun Yat-sen, n'a pas seulement vécu sur le passé de son glorieux mari, son engagement politique, social et humanitaire ne s'est jamais interrompu à travers les épreuves

Rien ne prédisposait cette jeune fille de bonne famille née en 1890, sans doute à Shanghai, d'un père qui, après un long séjour aux Etats-Unis, devint un des plus gros banquiers de la métropole chinoise, à être un jour présidente d'honneur de la République populaire de Chine, titre qui lui avait été conféré à l'unanimité par le comité permanent de l'Assemblée nationale le 16 mai 1981. Très jeune, la petite protestante qu'est Qingling va faire ses études à l'américaine, obtenant, en 1913, une licence ès lettres au Wesleyan College pour jeunes filles de Macon (Georgie). De ses cinq frères et sœurs, trois deviendront aussi célèbres : d'abord sa cadette Meiling, qui épousera, en 1927, le généralissime Tchiang Kai-chek, le grand rival de Mao Zedong ; ensuite son aînée Ailing, épouse d'un lointain descendant de Confucius, le banquier et politicien H.H. Kong ; enfin son frère T.V. Song, ministre des affaires étrangères du Kuomintang.

Une secrétaire fidèle

De retour vers le pays natal, Qingling s'arrête à Tokyo, où elle rencontre Sun Yat-sen, exilé. Malgré les vingt-quatre ans qui les séparent et l'avis contraire de son père, auquel une Chinoise autre qu'elle se serait soumise à l'époque, ils se marient. Une des premières Chinoises à se lancer dans la vie politique, « *elle devient la secrétaire la plus fidèle de son mari* », dira un témoin. Elle participe, en 1928, aux négociations avec Borodine, l'envoyé des Soviets, est active dans les domaine féminin et social, se lie avec des communistes et avec la gauche du Kuomintang. Elle restera proche d'eux toute sa vie.

Quand Tchiang Kai-chek, en 1927, se lance dans la chasse aux communistes, Song Qingling s'y oppose, puis s'exile en Europe. Elle n'en reste pas moins membre du comité exécutif du Kuomintang ; celui-ci ne peut faire moins pour la veuve du père fondateur, surtout s'il en a trahi les enseignements ! De retour à Shanghai, elle s'installe dans la concession française et sera la seule personnalité chinoise à pouvoir s'opposer publiquement au généralissime sans risquer la mort ou la prison. Elle fonde la Ligue pour les droits de l'homme, lance des programmes humanitaires, regroupe les patriotes pour résister à la pression japonaise, maintient le contact avec les communistes vivant dans la clandestinité.

Réfugiée à Chongjing (Chungking) pendant la guerre contre le Japon, elle se rallie, en 1949, à la Chine populaire. Porte-parole des « non-communistes » regroupés dans le comité révolutionnaire du Kuomintang, elle reçoit de nombreux titres honorifiques, députée, vice-présidente du comité permanent de l'Assemblée nationale et de la commission consultative populaire du peuple chinois, présidente d'associations de secours ou féminines... Elle voyage un peu à l'étranger, crée la revue *la Chine en construction*, dirige le quotidien *Clarté* Mais sa santé est très fragile. Quand, en 1959, Liu Shaoqi est nommé chef de l'Etat, elle devient vice-présidente de la République, poste perdu pendant la révolution culturelle, puis recouvré en 1970. Mais les activités de Song Qingling se limitent à de rares apparitions, à des cérémonies officielles, soigneusement entourée d'infirmières Il faut dire qu'elle a trois ans de plus que Mao.

C'est aux derniers jours de sa vie qu'elle a reçu l'honneur suprême d'être nommée présidente honoraire, en remerciement pour les immenses services rendus, et, sans doute aussi, pour donner un gage aux « *compatriotes de Taiwan* » que Pékin souhaite voir réintégrer rapidement la mère-patrie. Nul doute, enfin, que la vieille génération au pouvoir ait voulu honorer l'une des siens, un modèle de femme vertueuse qui, tout en se dévouant, a su rester à sa place, au contraire de la veuve d'un autre père fondateur, Jiang Qing, qui croupit dans un cachot.

PATRICE DE BEER.

DIPLOMATIE

Washington accueillera M. Cheysson en allié « véritable et essentiel »

(Suite de la première page.)

« *On le jugera aux actes* », dit un responsable de l'administration américaine Mais les actes les plus significatifs ne sont pas attendus de sitôt. « *La priorité de M. Mitterrand sera l'économie*, estime notre interlocuteur. *Dans un premier temps, les affaires extérieures joueront un rôle secondaire.* » Nul reproche pour cet « hexagonalisme » présumé. Il est d'autant mieux compris à Washington que, de ce côté-ci de l'Atlantique, tous les efforts sont concentrés sur le redressement de l'économie. Quatre mois après l'entrée en fonctions de M. Reagan, la diplomatie américaine se cherche encore.

On soutient ici qu'aucun jugement ne peut être encore porté sur la situation française ; il faut attendre le résultat des législatives et la composition du nouveau gouvernement. Cela n'empêche pas des appréciations généralement positives sur les trois semaines écoulées. Les grands journaux, qui influencent beaucoup les milieux politiques, ont présenté le cabinet Mauroy comme « *une équipe modérée de centre gauche* ».

On cherchait à se rassurer. Et on l'a plutôt été par les déclarations atlantistes de M. Cheysson et les propos mesurés de M. Delors. Les éditoriaux alarmistes du *Wall Street Journal* font quasiment exception dans ce climat d'heureuse surprise ou d'attente sympathique. Même une revue comme *Fortune* présente une image plutôt positive du bouleversement survenu à Paris

Le message de M. Mitterrand (1) avait été bien accueilli à la Maison Blanche. « *C'est très encourageant* », dit M. Reagan en montrant le texte à M. Schmidt. Lorsque celui-ci annonça son voyage à Paris, demandant si un message devait être transmis au président français, il lui fut simplement répondu : « *Oui, dites-lui que j'ai beaucoup apprécié son message et que j'aurai du plaisir à le rencontrer à Ottawa.* » Mais le sommet des pays industrialisés, en juillet, ne sera sans doute pas le meilleur endroit pour faire connaissance.

« *M. Mitterrand a un passé* rassurant, remarque le responsable déjà cité. *C'est un homme pratique et pragmatique.* » On connaît moins M. Mauroy, mais il rassure encore davantage. M. Cheysson ? On déclare ne pas savoir grand-chose sur lui. Assez cependant pour faire une prévision simple : Paris comprendra mieux désormais les rapports Est-Ouest mais sera plus gênant dans le tiers-monde. La France giscardienne était très appréciée à Washington pour ce qui touchait à l'Afrique ou au golfe Persique. « *On pouvait compter sur elle*, explique notre interlocuteur *Elle avait une volonté politique et les moyens matériels d'agir* »

Qu'en sera-t-il désormais ? Washington s'attend à un allié « *moins activiste* ». Ou alors qui s'activera dans le mauvais sens, pour l'Afrique du Sud ou l'Amérique latine. On craint, d'autre part, que M. Mitterrand n'exerce pas sur l'Allemagne fédérale la même « *pression positive* » que M. Giscard d'Estaing. Autrement dit, qu'il permette à la gauche du S.P.D. d'avoir plus de poids. La tentation neutraliste serait ainsi encouragée à Bonn, même si elle n'était pas très forte à Paris.

Les dirigeants américains s'intéressent beaucoup au gouvernement que M. Mitterrand se donnera après les législatives. « *C'est l'affaire de la France* – a estimé vendredi le général Haig. *Mais il est évident que nous surveillons cela très attentivement et que le résultat aura inévitablement un effet sur nos relations* » En clair, on redoute beaucoup des « ministres marxistes » Nul ne s'attend à leur voir confier des portefeuilles cruciaux comme la défense nationale ou les relations extérieures. Mais à elle seule, la présence de communistes au gouvernement est jugée très embarrassante.

ROBERT SOLÉ.

(1) Dans sa réponse, adressée le 21 mai, au message de félicitation du président américain, M. Mitterrand affirmait partager avec son interlocuteur « *les objectifs de paix, de progrès et de liberté qui sont issus de nos racines culturelles* ». Il disait aussi sa volonté de « *faire progresser la cause des droits de l'homme et de l'indépendance des nations* » (*le Monde* du 23 mai).

PÉKIN ACCUEILLE AVEC SATISFACTION LES PREMIÈRES DÉCLARATIONS DES NOUVEAUX DIRIGEANTS FRANÇAIS

De notre correspondant

Pékin. — La presse chinoise a accueilli plutôt favorablement les premières déclarations du nouveau président de la République et de M. Cheysson. Les titres des comptes rendus restent encore d'une prudente neutralité. Mais certains signes ne trompent pas. La rapidité avec laquelle Chine nouvelle a diffusé, jeudi 28 mai, des extraits de l'entretien accordé par M. Cheysson au *Monde* (*le Monde* du 28 mai) en est un. L'attention que la télévision apporte dans sa couverture de l'actualité politique française depuis le 10 mai en est un autre.

Ainsi les téléspectateurs chinois, qui avaient déjà pu être témoins des scènes de fête populaire, sur la place de la Bastille, au soir de la victoire de M. Mitterrand, ont-ils pu voir, jeudi soir, pendant plusieurs minutes, des images du premier conseil des ministres de la nouvelle équipe.

Il apparaît, au fil des jours, que l'attentisme, au demeurant compréhensible, qui avait dans un premier temps nuancé la satisfaction de Pékin à l'annonce du succès socialiste, s'estompe peu à peu, s'il ne disparaît pas complètement. Mais le langage clair et ferme employé en particulier par M. Cheysson au sujet de l'Afghanistan, de la position de la France au sein de l'alliance atlantique ou de l'équilibre des forces en Europe est de nature à plaire aux dirigeants chinois. Sur ce dernier point, une convergence entre les positions de Pékin et celles du parti socialiste français était déjà apparue lors de la visite en Chine de M. Mitterrand. Chine nouvelle n'avait pas manqué de le souligner dans les conclusions qu'elle avait tirées à l'époque des entretiens avec celui qui n'était encore que le candidat socialiste à la présidence

Les deux parties s'étaient également trouvées d'accord pour condamner l'invasion soviétique de l'Afghanistan. Une chose, cependant, est de formuler ce genre de condamnation lorsqu'on est dans l'opposition, une autre de l'exprimer, et dans les mêmes termes, une fois au pouvoir. Aussi bien, la détermination montrée dans leurs premières déclarations, tant par le président de la République que par son ministre des relations extérieures paraît-elle annoncer, aux yeux des Chinois, un changement qui pourrait ne pas être seulement de style. Débarrassée des prudences excessives et des formes alambiquées qui l'avaient trop souvent caractérisées pendant la période précédente, la diplomatie française pourrait alors présenter l'avantage, pour la Chine, de constituer un facteur plus dynamique et plus fiable de la vie internationale. — M. L.

M. JEAN-PIERRE COT : il faut rompre avec les habitudes perverses du néo-colonialisme.

Dans un entretien accordé au *Dauphiné libéré* et publié samedi 30 mai par ce journal, M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération, se dit décidé à « *rompre avec les vieilles et perverses habitudes du néo-colonialisme* » et à « *poursuivre avec des perspectives nouvelles les relations privilégiées de la France avec ses amis africains* ».

« *La coopération*, ajoute-t-il, *a été menée jusqu'ici de façon paternaliste et a même abouti, surtout dans la dernière période, à des abus et pratiques malsaines. Je n'hésiterai pas à parler à ce propos de véritable recolonisation (...). Il ne faut pas oublier nos devoirs au profit de nos seuls intérêts.* »

M. Cot dit encore : « *Il faut s'efforcer désormais de poser les problèmes souvent dramatiques du tiers-monde en termes de développement, c'est-à-dire de considérer ces pays comme des partenaires à part entière, les aider à sortir de leurs difficultés tout en prenant leur propre destin en main (...) La grande priorité du nouveau gouvernement est que soit mise en place une politique étrangère cohérente, dynamique et tenant compte de l'importance grandissante du tiers-monde.* »

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

- UNE INTERVIEW DE Mme QUESTIAUX, ministre de la Solidarité nationale.
- AU NÉPAL après les élections générales.
- ILE-DE-FRANCE : Le dossier de la R.A.T.P.
- EUROPA : Supplément de huit pages (voir le sommaire page 16).

هكذا من الاصل

LIBRARY
ACC. NO. 21020
CLASS
DATE 31 OCT 1981

EUROPE

Pologne

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU PARTI

L'action des éléments « durs » suscite une très vive riposte

De notre correspondant

Varsovie. — Une foule immense s'est pressée, vendredi 29 mai, devant l'église Saint-Joseph de Varsovie, où est exposé le cercueil du cardinal Wyszynski. Tournant et retournant sur elle-même dans Krakowskie Przedmiescie, la large avenue menant à la vieille ville, la queue pour pénétrer dans l'église avait pris de telles dimensions qu'il était difficile d'en trouver le début. Des messes à la mémoire du primat sont célébrées dans toutes les grandes villes. Dimanche, la cérémonie des funérailles devrait, malgré sa retransmission par la radio et la télévision, battre tous les records d'affluence.

Ni cette ferveur ni le deuil national de quatre jours proclamé par les autorités n'éclipsent pour autant la bataille politique suscitée par la préparation du congrès du parti. La publication, mardi, par l'organe du comité central d'une déclaration d'un « forum » de militants de Katowice, attaquant la « *direction actuelle* » pour son « *manque de fermeté* » (*le Monde* du 30 mai), a provoqué en retour un très dur tir de barrage.

Au cours d'une conférence réunissant, jeudi, au comité central deux cent trente délégués déjà élus pour le congrès, trente et un d'entre eux, venant de la voïvodie de Katowice, ont signé un texte condamnant cette déclaration. « *Aucun de nous n'a pris part à ce forum, qui a été organisé sans nous et derrière notre dos* », écrivent-ils, avant d'ajouter : « *Nous ne sommes pas d'accord avec le contenu de cette déclaration, fruit des agissements des forces opposées au renouveau.* »

Deux des membres du bureau politique visés par les animateurs du « forum », M. Barcikowski et le premier secrétaire, M. Kania, participaient à cette conférence. Le même jour, de nombreuses réunions électorales du parti, notamment à Walbrzych, Nowy-Sacz et à l'usine F.S.O. de Varsovie, ont, elles aussi, pris position contre cette initiative, en dénonçant « *l'anonymat de ses auteurs* » et son caractère « *provocateur* ». « *Nous voyons dans cette déclaration,* a-t-il été dit, par exemple, à Opole, *une tentative de détruire l'unité de notre parti en mettant en question la confiance dans sa direction actuelle et dans le gouvernement de la République populaire de Pologne.* »

Dans le même temps, l'action de l'Union patriotique Grünwald, par le canal de laquelle s'expriment les adversaires les plus résolus du renouveau, a été très fermement réprouvée au cours d'une réunion à l'académie des sciences.

La dureté de cette riposte au renforcement de l'activité — semble-t-il encore désordonnée — du courant dur a amené le « forum » de Katowice à amorcer un certain repli. Dans une nouvelle déclaration, dont fait état *Trybuna Ludu*, ses animateurs font en effet une autocritique partielle à propos de leur analyse de la crise actuelle.

Revendications des journalistes du parti

Le « renouveau » du parti et du pays vient parallèlement d'avoir de nouvelles manifestations spectaculaires. La cellule du parti de *Trybuna Ludu* a publié une résolution dans laquelle les journalistes de la rédaction revendiquent leur « *droit inviolable d'influencer la politique* » dans l'organe du comité central. « *Notre position vis-à-vis d'un phénomène donné,* écrivent-ils, *ne peut se traduire par une manipulation des informations mais uniquement par un commentaire joint à l'information elle-même. (...) Notre autorité, en tant qu'organe du comité central, ne dépend ni des résolutions de la direction ni de notre impunité ; elle dépend uniquement de la mesure dans laquelle nous réussirons à être la tribune de tout le parti et à exprimer les aspirations de la société. (...) Nous rejetons l'ancien modèle de propagande qui dépendait du groupe au pouvoir et dont le fondement était un profond manque de confiance de la direction dans les masses du parti et de la société.* »

En Haute-Silésie ensuite, une certaine agitation semble régner dans les rangs de la milice. Selon des sources syndicales régionales, un certain nombre de miliciens se seraient réunis le 29 mai à Szotienice pour revendiquer le droit de fonder, eux aussi, un syndicat. Une résolution aurait été adoptée à cette occasion dans laquelle les miliciens exprimeraient leur volonté de ne pas être l'« *outil de jeux politiques* ».

Enfin, à Wolow, près de Wroclaw, quelque deux mille détenus de la prison locale ont entamé, jeudi 28 mai, une grève de la faim pour obtenir une amélioration de la nourriture et des conditions de détention. Des négociations doivent avoir lieu avec le comité des détenus.

BERNARD GUETTA.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous indiquions par erreur dans *le Monde* du 26 mai, *Réalité*, l'hebdomadaire animé par l'Union Grünwald, ne citait pas dans son premier numéro l'intervention de M. Olszowski au dixième plénum du comité central.

Yougoslavie

UN POÈTE SERBE EST ARRÊTÉ POUR AVOIR CRITIQUÉ TITO

Belgrade (*A.F.P.*). — Un poète serbe, M. Gojko Djogo, dont le dernier recueil avait été qualifié au début du mois de mai de « *pamphlet hostile* », est en état d'arrestation depuis le vendredi 29 mai. L'ouvrage incriminé, *Temps de laine*, faisait depuis un mois l'objet de virulentes critiques en raison de ses « *allusions haineuses* » à la personnalité de Tito.

L'agence Tanyoug avait estimé dans un commentaire que « *les messages hostiles et blasphématoires du recueil étaient sans précédent même dans les publications des ennemis jurés de la Yougoslavie : les oustachis, les tchetniks* (royalistes serbes) *et les kominformistes* (pro-soviétiques). »

Retiré de la vente, *Temps de laine* avait été mis au pilon le 22 mai par une commission spéciale de la maison d'édition Prosveta.

République d'Irlande

LES QUATRE GRÉVISTES DE LA FAIM D'ULSTER ANNONCENT LEUR CANDIDATURE AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Belfast (*A.F.P., Reuter*). — Le gréviste de la faim qui avait interrompu son jeûne parce qu'il souffrait d'un ulcère à l'estomac (*le Monde* du 29 mai) a été remplacé par un de ses codétenus, M. Maurice Hurson, âgé de vingt-sept ans et condamné en 1977 à vingt ans de prison pour usage d'explosifs et tentatives de meurtres. Conformément au système mis au point par les grévistes de la faim, le nombre de ces derniers reste donc toujours de quatre : MM. Joe McDonnell, Kieran Doherty et Kevin Lynch jeûnent à la prison de Maze depuis respectivement les 9, 22 et 23 mai.

Le comité qui les soutient à Belfast a anoncé vendredi 29 mai que tous quatre, ainsi que cinq autres membres de l'IRA également détenus, seraient candidats aux élections législatives qui doivent avoir lieu en République d'Irlande le 11 juin prochain. La législation en vigueur dans ce pays le leur permet, puisque Dublin garantit à tout ressortissant d'Ulster l'attribution automatique de la nationalité de la République d'Irlande.

[Le 9 avril, à l'occasion d'une législative partielle organisée dans la circonscription de Fermanagh-South-Tyrone (Irlande du Nord), Bobby Sands avait été élu député. Mais il s'agissait, dans ce cas, du Parlement britannique. Le détenu ne devait jamais siéger aux Communes, puisque le jeûne qu'il observait déjà, à cette époque, depuis quarante jours, devait lui coûter la vie le 5 mai.]

AFRIQUE

Algérie

Le malaise social ne cesse de s'accroître

Révolution africaine, organe du F.L.N. a lancé, jeudi 28 mai, une sévère mise en garde aux « hommes qui agissent dans l'ombre, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays », *dans le but de* « déstabiliser » *le pouvoir. Le fait est que, comme le précise notre correspondant, les agissements des activistes (*le Monde *des 21, 22 et 24-25 mai) reflètent un malaise social qui déborde le cadre des universités. Par ailleurs, le conseil de discipline de l'université d'Annaba a décidé d'exclure, définitivement, dix-neuf étudiants accusés d'avoir* « participé à des actes de vandalisme ».

De notre correspondant

Alger. — L'action des activistes musulmans ne constitue que l'élément le plus grave d'une situation préoccupante. Il existe un indéniable malaise social, une sorte de « ras-le-bol » vague, diffus, de plus en plus généralisé. La hausse continue des prix, la crise dramatique du logement, l'insuffisance des équipements collectifs, l'accroissement des disparités sociales, le luxe trop ouvertement étalé par certains, sont de plus en plus mal supportés par une population qui compte 60 % de moins de vingt ans et de très nombreux jeunes inoccupés. Les activistes musulmans trouvent d'ailleurs là des thèmes faciles de propagande.

De plus, ce malaise social se traduit par des explosions aussi violentes que soudaines, comme celles qui se sont produites dernièrement à Bordj-Menaiel, près d'Alger, à la suite d'un match de football, ou près de Lakhdaria, où toute la population d'une commune s'est soulevée pour protester contre le transfert de la mairie décidé sans consultation.

La campagne d'assainissement lancée par le président Chadli Bendjedid a été bien accueillie par l'opinion publique et le chef de l'Etat dispose encore d'un très grand capital de sympathie et de confiance. Mais de plus en plus nombreux sont ceux qui lui reprochent de temporiser, d'hésiter à aller de l'avant et se demandent s'il pourra « *aller jusqu'au bout* ». Les premiers procès de personnalités accusées de corruption, de détournement de biens de l'Etat, de malversations diverses doivent commencer au début du mois de juin. Quelques opérations malheureuses ont par ailleurs encore alourdi le climat et notamment l'achat de quelques milliers de voitures japonaises Honda d'aspect luxueux dont on a un peu trop dit que leur acquisition était réservée aux cadres. La réaction populaire ne s'est pas fait attendre et des dizaines de ces véhicules ont été endommagés, pare-brise ou phares cassés, carrosseries rayées, etc. quand ils n'étaient pas entièrement détruits, comme cela s'est passé à Oran.

DANIEL JUNQUA.

● LE SOMMET DE LA CEDEAO. — Le protocole sur l'assistance mutuelle en matière de défense a été l'objet d'un long débat entre les chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (*CEDEAO*), qui ont clos leur quatrième sommet dans la nuit du vendredi 29 au samedi 30 mai à Freetown (Sierra-Leone). (*Le Monde* du 30 mai). Ce protocole a finalement été adopté par la conférence et signé par treize des seize Etats membres. Le Cap-Vert, la Guinée-Bissau et le Mali ont émis des réserves, alors que la Mauritanie n'a ratifié le texte qu'après l'adoption d'un amendement stipulant que les Etats membres mettraient fin à la présence de bases militaires étrangères sur leur sol dès que la CEDEAO pourrait assurer leurs besoins en matière de défense. — (*A.F.P.*)

PROCHE-ORIENT

La tension entre Jérusalem et Damas

M. Habib manifeste un discret optimisme sur les chances de sa médiation

M. Habib poursuivra, dès la semaine prochaine, sa « *mission de paix* » au Proche-Orient, à la demande de M. Reagan à qui il est venu rendre compte, vendredi 29 mai, de ses trois premières semaines de navette dans la dans la région.

M. Habib est sorti de son mutisme habituel après cet entretien pour déclarer : « *Je retourne dans la région pour rechercher une solution pacifique.* » L'objectif des Etats-Unis, selon lui, est « *d'écouter* » et « *d'avancer non seulement vers la réduction des tensions, mais, également, d'arriver au point où on pourra dire honnêtement que nous sommes parvenus à résoudre pacifiquement le problème immédiat* ».

« *Nous n'en sommes pas encore là,* a poursuivi M. Habib, *mais il y a des choses en cours dans la région qui rendent utile que nous poursuivions nos efforts. Nous ne sommes pas seuls, beaucoup de gens œuvrent dans le même but.* »

M. Habib, sans nommer directement les deux principaux adversaires d'un conflit éventuel, Israël et la Syrie, a lancé un appel à la « *retenue* », aussi bien en ce qui concerne les « *actions militaires* », allusion visant apparemment Jérusalem, que la « *mise en place de forces dans la région* », ce qui pourrait concerner Damas.

Il a souligné les dangers de guerre qui existaient au début de sa mission, et s'est félicité d'avoir réussi à atteindre un « *objectif préliminaire* » : empêcher que « *ce qui menaçait n'éclate* ».

Les Etats-Unis, a-t-il affirmé, n'ont pas de « *plan spécifique* » à proposer. Semblant confirmer que l'un des objectifs de Washington était de trouver une « *solution arabe* » au problème, en utilisant notamment les bons offices de l'Arabie Saoudite, il a affirmé que le rôle de celle-ci été « *utile et constructif* ».

A Beyrouth, M. Arafat, chef de l'O.L.P., a confirmé que des militaires libyens combattaient aux côtés des Palestiniens au Liban et que la résistance palestinienne possédait des missiles sol-air de type Sam-9.

Prenant la parole au cours d'un meeting du Front démocratique de libération de la Palestine, de M. Nayef Hawatmeh, le leader palestinien a déclaré : « *Je le dis à l'adresse de Begin et de Eytan* (respectivement premier ministre et chef d'état major israéliens), *il existe des forces libyennes et des missiles Sam. Begin a oublié que des martyrs libyens tombent depuis 1949 en Palestine et dans l'Arkoub (Sud-Liban) Je dis cela, car ils (les Israéliens) en font tout un tollé. Qu'ils le sachent qu'il s'agit de l'expression de la solidarité du Front de la fermeté (Syrie, Libye, O.L.P., Algérie et Sud-Yémen).* »

M. Arafat a par ailleurs affirmé que « *les Israéliens n'avaient réussi à détruire aucune base palestinienne à Damour ou à Naameh* », deux localités libanaises à forte concentration palestinienne à 15 kilomètres au sud-est de Beyrouth, bombardées jeudi par l'aviation israélienne. — (*A.F.P.*)

UNE VISITE AU « MAJOR » HADDAD AU SUD-LIBAN

Sous le signe du cèdre et de l'étoile de David

De notre envoyé spécial

Metoula. — Officier perdu ? Personnage de la Renaissance ? Ces expressions sont sans doute trop fortes pour qualifier le « major » Haddad — personne ici ne le désigne par son grade français de commandant, — la nouvelle « coqueluche » de l'armée israélienne. Le « major », au demeurant, n'a pas l'envergure des grands aventuriers : trapu, le cheveu ras, il a comme un air de comptable britannique avec sa petite moustache. Rien du condottiere, en tout cas, qu'on aime pourtant évoquer à Jérusalem.

« *Le monde libre est devenu aveugle ; il a vendu sa conscience au diable pour du pétrole et ne fait rien pour nous aider à libérer le Liban, qui est sous occupation étrangère...* » Depuis près de deux ans qu'il a proclamé l'indépendance de sa frange du Sud-Liban, le « major » n'a guère varié dans ses déclarations.

Le Liban, explique-t-il dans un français émaillé d'anglicismes — contractés sans doute à l'École militaire de Fort-Benning (Georgie) — est sous occupation syrienne et palestinienne ; il est donc faux de parler de guerre civile ou religieuse au Liban. C'est d'une « *guerre de libération* » qu'il s'agit, menée à partir d'une portion déjà libérée du Liban. Le commandant Haddad nie d'ailleurs toute intention de partition : « *Beyrouth est notre capitale,* répète-t-il, *et l'administration centrale libanaise est la nôtre.* »

L'ennui pour le « major », c'est qu'il fait ses déclarations en territoire israélien, à Metoula. Très exactement dans le jardin du petit hôtel Arazim, où il a installé ses services de relations publiques. Pistolet au côté, toujours accompagné de gardes du corps libanais, il ne craint pas de contredire quelques « vérités » officielles israéliennes.

Pour Jérusalem, aucun militaire israélien n'encadre la petite armée du « major » Haddad. Il n'y aurait, dans l'enclave — qui compte environ cent mille habitants, dont 40 % de chrétiens et 60 % de chiites et de druzes — que des experts du génie ou des services de santé, pour réparer les routes, installer l'eau et l'électricité, apporter une aide médicale. Autant de subtilités diplomatiques qui n'embarrassent pas cet orthodoxe de quarante-trois ans :

« Avez-vous des conseillers militaires israéliens ?

— *Oui, bien sûr !*

— Beaucoup ?

— *Assez. Vous savez, je n'ai pas suffisamment d'officiers libanais pour encadrer mes troupes.*

— Mais quel est, alors, votre degré d'indépendance ?

— *Nous avons toute notre indépendance. On ne cherche pas à échapper à la Syrie ou aux terroristes pour tomber sous l'influence d'Israël. Bien sûr, il y a une coopération, une coordination avec Israël. Israël nous donne des conseils. Mais il y a des conseils qu'on accepte ; d'autres qu'on rejette.* »

Une indépendance très limitée

En fait, l'indépendance du « major » est des plus minces. C'est Israël, reconnaît-il, qui lui avance la paie de ses hommes ; c'est Israël qui achète à ses paysans la récolte annuelle de tabac, principale production de l'extrême Sud-Liban : c'est Israël qui lui fournit tout son armement, « *pas très moderne* », concède-t-il ; c'est, enfin, Israël qui ouvre tous les matins la « *bonne frontière* » à plusieurs milliers de Libanais qui travaillent dans des entreprises de l'Etat juif. Voilà d'ailleurs pourquoi la monnaie israélienne a cours tout autant que la monnaie libanaise dans l'enclave chrétienne.

Le réduit chrétien, qui longe toute la frontière nord d'Israël, ne constitue sans doute pas une protection infranchissable pour l'Etat juif. Il n'en demeure pas moins qu'il a sérieusement compliqué la tâche des commandos palestiniens : plus aucune attaque n'a été signalée depuis un an contre les kibboutzim de la région, et à Baram, par exemple, un kibboutz connu pour les sentiments de gauche de ses membres, on se réjouit de la situation, même si l'on préférerait « *avoir un allié plus présentable* ».

Le réduit du « major » Haddad — on s'en cache à peine dans les milieux officiels israéliens — sert aussi de base de départ aux commandos israéliens qui vont régulièrement opérer au Sud-Liban, après avoir traversé sans grande peine les zones en principe contrôlées par les différents contingents de la FINUL. Le « *major* » *ne nie pas ces opérations, mais il n'aime guère en parler.* De même, il préfère ne pas s'étendre sur les actions des Palestiniens — il dit seulement « terroristes », comme les officiels israéliens — dans son enclave. C'est à Tel-Aviv et non à Metoula que nous apprendrons plus tard qu'un officier israélien, au moins, a été tué dans l'enclave du « major » en tentant de désamorcer l'une des mines que les Palestiniens viennent installer pendant la nuit.

Quels sont les projets du « major » ? Bien qu'il s'en défende, il songe davantage à « *tenir* » et à renforcer ses positions qu'à « *libérer* » de nouvelles portions du territoire libanais. Avec son millier d'hommes et son armement mal entretenu, il ne peut guère lancer d'offensive contre les forces syriennes ou contre les Palestiniens installés au nord de ses positions. Tout ne paraît pas se passer très bien entre lui et le réduit chrétien du Nord, tenu par les phalangistes. « *C'est aussi une zone libre* », dit-il, *mais Gemayel n'est pas dans une position telle qu'il puisse parler de Liban libre. Bien sûr, nous combattons dans le même but et nous avons de bonnes relations. Mais eux sont tous chrétiens, alors que, nous, nous avons de nombreux musulmans avec nous.* »

Ainsi parle « major » Haddad dans les jardins de l'hôtel Arazim, dénonçant tour à tour les « terroristes », l'Occident, les forces de la FINUL coupables, selon lui, de ne pas s'opposer aux infiltrations palestiniennes (il en a tout particulièrement après le contingent ghanéen, qui ne cesserait d'emprunter à fonds perdu de l'argent aux habitants de son enclave) et à la Syrie. Sa prestation terminée, le « major » remonte dans sa jeep et regagne, à quelques kilomètres de là, son enclave. A la « *bonne frontière* », les touristes sont là par dizaines, se photographiant l'un l'autre. Les marchands de souvenirs aussi, qui débitent cendriers, portefeuilles et fanions marqués du cèdre libanais et de l'étoile de David.

JACQUES AMALRIC.

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE SÉLECTION
HEBDOMADAIRE
spécialement destinée
à ses lecteurs
résidant à l'étranger
Exemplaire spécimen sur demande

RUBAN A SCOTCH CACHETER
RUBAN A SCOTCH CACHETER

Lettre ouverte à tous ceux qui écrivent confidentiellement.

Le contenu de vos lettres et documents doit parfois rester confidentiel.

Alors, vous voulez être certain que seul le destinataire en prendra connaissance.

3M France, spécialiste des rubans adhésifs, a mis au point un matériau moderne qui allie les qualités de la cire à cacheter à la simplicité d'emploi des rubans adhésifs Scotch. Il s'agit du ruban à cacheter Scotch 820.

Constitué d'un support extrêmement mince et d'un adhésif très agressif, il est impossible de l'enlever sans laisser de traces.

Attaqué chimiquement, le pigment bleu contenu dans l'adhésif diffuse dans le papier, laissant des traces évidentes.

Afin d'accroître l'inviolabilité de vos envois, le ruban à cacheter Scotch 820 peut être personnalisé à l'aide d'un cachet à chaud, le Ferrade CF 49, renouant ainsi avec la tradition.

Transparent, le ruban à cacheter Scotch 820 peut être utilisé pour rendre infalsifiables les éléments importants d'un texte.

Pratique et performant, le ruban à cacheter Scotch 820 est indispensable à tous ceux qui tiennent au caractère confidentiel de leurs envois.

Afin que le ruban à cacheter Scotch 820 n'ait plus de secret pour vous, écrivez à :

Département produits pour les bureaux et la papeterie
3M FRANCE Monsieur Denis Castets
Bd de l'Oise 95006 Cergy-Pontoise Cedex.

3M

هكذا من الاصل

AMÉRIQUES

El Salvador

LES GUÉRILLEROS PASSENT A L'ACTION DANS LA CAPITALE

San-Salvador. *(A.F.P.).* — De violents combats ont opposé des guérilleros aux forces armées, vendredi soir 29 mai en plein centre de la capitale salvadorienne, faisant un nombre indéterminé de victimes.

Selon un témoin, un fort groupe de guérilleros a attaqué un véhicule de transport de troupes, devant l'église San-Francisco, dans le centre de San-Salvador.

Simultanément, précise ce témoin, d'autres commandos ont attaqué les postes militaires dans les environs du palais national, de l'hôtel de ville, du parc Libertad, et jusqu'aux abords du ministère du travail.

L'armée et les corps de sécurité, intervenus en force, ont réussi à rétablir un calme précaire après une heure de fusillades. Il semble que les guérilleros aient pu s'enfuir.

États-Unis

● LES REPRESENTANTS DU SYNDICAT DES MINEURS américains et des exploitants de charbon bitumineux ont adopté vendredi 29 mai un projet de convention collective triennale qui pourrait mettre fin à une grève de plus de deux mois. Le texte du compromis doit encore être approuvé par la base syndicale, qui avait rejeté un précédent projet aux premiers jours de la grève. Selon les règlements du syndicat, le processus de ratification devrait prendre une dizaine de jours. — *(A.F.P.)*



Haïti à la dérive

II. — « Le tigre ne peut pas devenir végétarien »

De notre envoyé spécial
BERTRAND DE LA GRANGE

Dix ans après l'accession au pouvoir de M. Jean-Claude Duvalier, un sérieux coup de frein a été donné à la « libéralisation » esquissée sur les conseils de l'administration Carter. Les entrepreneurs rêvent d'imiter l'exemple de Taiwan pour relancer une économie en crise (« le Monde » du 30 mai). Des luttes intestines secouent, d'autre part, un régime où la famille de « Papa Doc » affronte le retour en force de la bourgeoisie mulâtre.

Port-au-Prince. — Selon la Banque mondiale, les immenses besoins de Haïti sont de moins en moins satisfaits, malgré les centaines de millions de dollars injectés par l'aide internationale depuis une dizaine d'années. « *Par rapport aux résultats d'une étude réalisée en 1958, la situation actuelle révèle une nette détérioration sur le plan alimentaire. (...) Près de 75 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté absolue, ce qui signifie que l'immense majorité des Haïtiens n'ont pas accès au strict minimum en matière d'alimentation. La malnutrition et même la famine sont très largement répandues.* »

C'est tout dire. La Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement et les six principaux pays donateurs (Etats-Unis, France, Canada, Allemagne de l'Ouest, Israël et Taiwan), qui se réunissent chaque année dans le cadre d'une commission mixte, ont depuis longtemps diagnostiqué avec précision les sérieux obstacles qui empêchent une utilisation rationnelle et efficace de l'aide internationale : faiblesse de l'administration locale sur le plan des ressources financières et humaines ; déséquilibre trop important dans la répartition des revenus (1 % de la population accapare plus de 44 % du revenu national, alors que 61 % des Haïtiens doivent vivre avec 60 dollars — 300 francs — par an), encore aggravée par une fiscalité aberrante ; centralisation excessive des activités économiques dans la capitale, ce qui a provoqué un afflux massif de ruraux condamnés au chômage ; efforts très insuffisants en faveur de l'agriculture, qui fait vivre, de plus en plus mal, 80 % de la population ; fuite des cerveaux (1 million de Haïtiens vivent à l'étranger). Bref, l'Etat haïtien est inexistant, et les donateurs qui exercent une tutelle de fait sur le pays ne réussissent pas — ou ne souhaitent pas - coordonner leurs actions de manière positive. Un plan Marshall sans relais politique sur le plan local. Pis encore, une absence manifeste de volonté politique chez les dirigeants et la bourgeoisie haïtienne de développer leur pays.

Le personnel étranger chargé d'administrer les centaines de programmes de coopération reconnaît volontiers que ses efforts sont freinés par l'incohérence de l'action gouvernementale. « *Les décisions ne sont pas prises au plus haut niveau,* nous a déclaré l'administratrice adjointe des Nations unies, Mme Fina de Baquero. *Les fonds sont disponibles, mais le gouvernement ne prend pas de décision lorsqu'il s'agit de déterminer les priorités ou de choisir le meilleur site pour la construction d'une route.* » A l'ambassade des Etats-Unis, où l'on ne cache pas certaines réserves à l'égard du régime, on tient le même langage sans toutefois aller jusqu'à remettre en question le bien-fondé d'une aide qui se chiffre à une trentaine de millions de dollars par an, sans donner de résultats tangibles, si ce n'est de soulager momentanément la misère la plus criante.

Les Canadiens, qui financent depuis 1977 un ambitieux programme de développement intégré (agriculture, éducation, santé) en faveur de trois cent mille personnes dans la péninsule du Sud, reconnaissent pudiquement qu'ils sont obligés de tenir compte des « *résistances* » de l'administration et de « *dépenser beaucoup d'énergie en contrôles de tous genres* ». Les Allemands, qui ont récemment signé deux nouveaux accords de coopération financière portant sur un don de 20,7 millions de marks, tiennent un langage beaucoup plus cru.

La position de la France

Dans un discours remarqué qu'il a prononcé à Port-au-Prince, le 2 février, en présence du ministre haïtien des affaires étrangères, M. Edouard Francisque, l'ambassadeur d'Allemagne fédérale, M. Kunzmann, a exigé la budgétisation de toutes les recettes du gouvernement et la fiscalisation des gros revenus (les quatre mille familles qui disposent de revenus annuels supérieurs à 90 000 dollars (450 000 F) échappent presque totalement à l'impôt, selon la Banque mondiale). M. Kunzmann a demandé à ses interlocuteurs haïtiens de « *mettre de l'ordre dans la maison* » s'ils souhaitent que le contribuable allemand continue à participer au développement du tiers-monde.

La position de la France était, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, beaucoup moins tranchée, surtout après le séjour mouvementé, en novembre dernier, de M. Robert Galley, alors ministre de la coopération, dont les discours bienveillants à l'égard du régime ont provoqué des remous dans l'opposition et ont été largement exploités dans la presse officielle. Après avoir annoncé une augmentation substantielle de l'aide française et rendu hommage au président haïtien pour son « *effort résolu et courageux de démocratisation et de libéralisation* », M. Galley l'a assuré du « *soutien amical et de la compréhension de la France* ». Quelques jours plus tard, la presse indépendante était vigoureusement réprimée, ce qui mettait un terme à la libéralisation et semait le désarroi chez les intellectuels libéraux qui avaient cru un peu trop vite au changement.

Les diplomates français en poste à Port-au-Prince préfèrent ne voir dans les événements du 28 novembre qu'un simple « *accident de parcours* ». Le nouvel ambassadeur, M. Marcel Barthélémy, et ses collaborateurs estiment que, compte tenu de la détresse du peuple, il faut parler le langage de la générosité et faire tous les efforts possibles pour aider ce pays francophone. Le reste, pensent-ils, viendra par la suite.

Depuis la signature des accords de coopération en 1972, les retrouvailles entre la France et son ancienne colonie ont débouché sur de nombreux programmes d'assistance qui, pour 1981, seront financés par des dons d'environ 40 millions de francs.

Commencée de manière spectaculaire par la construction d'une magnifique route de 44 kilomètres entre Port-au-Prince et le port de Jacmel, l'aide française s'est étendue au développement rural, en collaboration avec l'Allemagne, la C.E.E. et certains organismes des Nations unies.

Des projets pour l'île de la Tortue

Le tourisme est un secteur facile pour les intérêts français, qui ont à leur actif deux importantes réalisations cette année : l'ouverture du Club Méditerranée au nord de Port-au-Prince et la construction du complexe hôtelier Labadie dans la région du Cap-Haïtien. Le gouvernement français participe à ces investissements : ouverture le 15 décembre dernier d'une ligne aérienne directe Paris - Port-au-Prince, desservie chaque lundi par un Boeing d'Air France ; aménagement de l'aéroport du Cap-Haïtien pour permettre l'accueil des long-courriers (don de 29 millions de francs entre 1978 et 1982) ; prêt de 20 millions de francs de la Caisse centrale de coopération économique en faveur de la Société mixte franco-haïtienne de Labadie dans laquelle la société Pierre Gautard, de Tours, détient près de 50 % des parts, le reste étant réparti entre P.L.M., Havas, des intérêts privés haïtiens et l'Etat haïtien (10 %) ; le gouvernement français intervient également en garantissant, par le biais de la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur), un crédit bancaire de 25 millions de francs pour l'achat de matériel français. La société Gautard aurait d'autres projets sur l'île de la Tortue où elle a obtenu une concession. Les investissements français dans le tourisme de luxe ne sont pas sans susciter des controverses en Haïti.

Quinze mille coupeurs de canne « vendus » à la République Dominicaine

La France n'est pas la seule à privilégier ses propres intérêts politiques et économiques, tout en tenant des discours humanistes sur le développement. A la décharge des pays donateurs, le contexte politique local n'est guère favorable à la mise en place de programmes de coopération plus efficaces. Pour empêcher l'asphyxie à court terme de l'économie haïtienne, le F.M.I. rédigeait, le 5 février, une note préconisant des « *mesures énergiques pour restaurer la balance fiscale et alimenter les ressources de la Banque de la République* ». Le F.M.I. exige « *la cessation complète d'emprunts gouvernementaux auprès des banques nationales pour les dépenses extra-budgétaires et, si possible, le remboursement d'une partie du crédit de 8 millions de dollars accordé au cours du premier trimestre de l'année fiscale* ». Le langage diplomatique, mais néanmoins très ferme, de la note ne laisse effectivement « *aucune place à l'imprévu* » : si le gouvernement haïtien veut compter sur l'aide internationale, il devra désormais adopter des méthodes budgétaires plus orthodoxes et, « *si possible* », remettre à la Banque nationale « *une partie* » de l'importante somme qu'il avait « *empruntée* », sacrifiant à une pratique bien établie.

Le F.M.I. a maintenant sur place un représentant permanent, qui doit « aider » les autorités haïtiennes à réaliser une réforme fiscale sans cesse repoussée depuis novembre 1978. Il s'agit de mettre fin à un système qui, par l'intermédiaire de la Régie du tabac et des allumettes, permet depuis des années à la famille Duvalier de drainer près de 40 % des recettes de l'Etat vers une multitude de comptes bancaires privés dont l'existence est un secret de polichinelle. Outre les revenus tirés de la vente du tabac, la Régie est alimentée notamment par les recettes fiscales prélevées sur le commerce international et par la « vente » annuelle à la République Dominicaine de quinze mille coupeurs de canne haïtiens (1). Le gouvernement haïtien reçoit environ 800 dollars « par tête » pour « *couvrir les frais occasionnés par les opérations d'embauchage et de transport des ouvriers* » jusqu'à la frontière. Le montant de la transaction est discrètement inscrit dans la colonne « revenus d'origine indéterminée », qui sont évalués par la Banque mondiale à environ 60 millions de dollars par an et qui sont dépensés de façon tout aussi indéterminée sous la colonne « dépenses extra-budgétaires ».

Il s'agit donc de la « cassette royale » qui permet au régime de distribuer faveurs et prébendes. Parmi les plus anciens bénéficiaires figurent bien sûr les tristement célèbres « tontons macoutes », moins brutaux depuis qu'ils ont perdu — officiellement, mais pas dans le langage populaire — leur nom exotique pour se transformer en Volontaires de la sécurité nationale ou, plus simplement, en miliciens. Tout est fait pour laisser croire à la population que les salaires des fonctionnaires, la construction des infrastructures ou les travaux de reboisement sont le résultat de la manne présidentielle distribuée par un bienfaiteur. De l'Etat, il n'est jamais question. Il est frappant de noter, dans la presse officielle et sur les panneaux bordant les routes, que telle école ou tel dispensaire est « *un don du président Jean-Claude Duvalier* » ou de sa mère, la « *première dame de la République* », Mme Simone Ovide Duvalier, ou encore de son épouse qui, depuis son fastueux mariage en mai dernier (les festivités auraient coûté 5 millions de dollars), est devenue la grande dispensatrice des deniers publics.

Le gouvernement haïtien, malgré les résistances de la « vieille garde duvaliériste », a cédé sur tous les points. Une série de décrets, dont le dernier date du 13 mars, reprennent en effet presque mot pour mot la note du F.M.I. et annoncent les « *mesures de redressement fiscal* » si souvent demandées.

La lutte des « dinosaures »

Pourquoi la famille Duvalier a-t-elle finalement cédé ? L'explication doit être cherchée dans l'évolution du rapport de forces entre les différents clans au sein même du palais présidentiel. Le mariage du président avec la fille d'un riche homme d'affaires, M. Ernest Bennett — qui est devenu beaucoup plus riche et puissant depuis l'heureux événement — a accentué la lutte entre les rescapés de la vieille garde, les « dinosaures » ou encore les « crocodiles », d'une part, et certains représentants de la bourgeoisie mulâtre alliés à une technocratie noire, d'autre part. Les premiers, qui placent leur légitimité dans Maman Simone, souhaitent le maintien de la dictature absolue et s'appuient sur l'idéologie « *noiriste* » de François Duvalier. Les autres, réunis notamment autour de M. Bennett et de la nouvelle bourgeoisie industrielle, préféreraient faire glisser le régime vers une forme d'autoritarisme à façade libérale, afin de ne pas effrayer les investisseurs étrangers.

L'expulsion, au début mars, de vingt et un membres de l'entourage de Maman Simone puis l'élimination de plusieurs personnalités ayant joué un rôle important dans la répression (Mme Max-Adolphe, MM. Luc Désir, Acedius Saint-Louis, le général Gracia Jacques, etc.) ont très nettement affaibli la vieille garde, ce qui expliquerait le changement d'attitude du régime à l'égard du F.M.I.

La transition de la dictature vers une forme de démocratie adaptée aux conditions locales pourrait donc être beaucoup plus difficile que ne le souhaitent les architectes de la nouvelle façade. Et M. Jean-Claude Duvalier n'a pas encore fait la preuve qu'il était un « *Juan-Carlos des Caraïbes* », comme se plaît à le décrire son beau-père. Un intellectuel de l'opposition, M. Leslie Manigat, qui vit en exil à Caracas, est plus réaliste lorsqu'il constate amèrement que « *le tigre ne peut pas devenir végétarien* ». Une façon de dire que, malgré toute sa bonne volonté, le fils de Papa Doc ne peut pas changer un système qui « *produit simultanément des millionnaires et des boat-people* », et qui a besoin de la répression pour se maintenir.

FIN

(1) *Sucre amer : esclaves aujourd'hui dans les Caraïbes*, par Maurice Lemoine, éditions Encre, Paris, 1981.

(Publicité)

ARGENTINE

AVEC LES FAMILLES QUI VIVENT LE DRAME DE LA DISPARITION ET DE LA DÉTENTION DE LEURS PARENTS

AUJOURD'HUI, COMME HIER, NOUS EXIGEONS LA VÉRITÉ ET LA JUSTICE

L'opinion internationale a condamné la pratique du terrorisme d'Etat et réclamé le respect des plus élémentaires droits humains et sociaux pour le peuple argentin.
Aujourd'hui, comme depuis le 24 mars 1976, date du coup d'Etat, nous continuons à élever la voix en défense de la paix, de la justice et de la démocratie, pour exiger des responsables du gouvernement argentin :

- **La publication de la liste complète des citoyens détenus et disparus, l'information officielle du lieu où ils se trouvent et la cause de leur détention.**
- **La libération de tous les prisonniers politiques.**
- **La cessation des tortures.**
- **Le respect des droits de l'homme, la levée de l'état de siège, l'abrogation des lois d'exception, le rétablissement des libertés syndicales et politiques et le retour à la légalité constitutionnelle.**

Lionel JOSPIN, Premier Secrétaire du Parti Socialiste Français ; Véronique NEIERTZ, Secrétaire Nationale chargée des Relations Internationales au Parti Socialiste Français ; Jean-Pierre CHEVENEMENT, Secrétaire National du Parti Socialiste Français ; Charles HERNU, Membre du Comité Directeur du Parti Socialiste Français ; Charles HERNU, Membre du Comité Directeur du Parti Socialiste Français ; Michel CREPEAU, Président du Mouvement des des Radicaux de Gauche, France ; Huguette BOUCHARDEAU, Secrétaire Générale du Parti Socialiste Unifié, France ; Walter HACKER, Secrétaire International du Parti Socialiste Autrichien ; Olaf PALME, Ancien Premier Ministre, Président du Parti Social-Démocrate Suédois.

Helmut HUBACHER, Président du Parti Socialiste Suisse ; Armand MAGNIN, Secrétaire Général du Parti Suisse du Travail ; Joop DEN UYL, Secrétaire Général du Parti des Travailleurs, Pays-Bas ; Marcus BAKKER, Parti Communiste, Pays-Bas ; Bert WILLEMSEN, Président du Parti Radical, P.P.R., Pays-Bas ; PARTI DEMOCRATE 66, Pays-Bas ; Andreas PAPANDREU, Président du Mouvement Socialiste Panhellénique ; Guy SPITAELS, Président du Parti Socialiste, Belgique ; Emy SPELKENS, Chargé des Relations Internationales au Parti Socialiste, Belgique ; Jean GOL, Président du Parti Réformateur Libéral, Belgique ; Karel VAN MIERT, Président du Socialistische Partij, Belgique ; Louis VAN GEYT, Président du Parti Communiste Belge.

Willy DE CLERCQ, Président du Partij Voor Vrijheid en Vooruitgang, P.V.V. Parti Libéral Flamand, Belgique ; André TILQUIN, Président de la Démocratie Chrétienne Wallone et Bruxelloise ; Felipe GONZALEZ, Secrétaire Général du Parti Socialiste Ouvrier Espagnol ; Enrique TIERNO GALVAN, Alcade de Madrid, Parti Socialiste Ouvrier Espagnol ; Santiago CARRILLO, Secrétaire Général du Parti Communiste Espagnol ; Marcos ANA, Chargé des Relations Internationales du Parti Communiste Espagnol ; Dolorès IBARRURI, Parti Communiste Espagnol ; Justino D. AZCARATE, Sénateur, Union de Centre Démocratique (U.C.D.), Espagne ; Luis YANEZ, Président de la Commission des Affaires Etrangères de la Chambre des Députés, Espagne ; Ignacio GALLEGO, Vice-Président de la Chambre des Députés, Espagne ; MM. les Députés Manfred COPPIK, Gunther JANSEN, Norbert GANSEL, Helga SCHUCHART et Peter CONRADI, S.P.D., République Fédérale d'Allemagne (R.F.A.) ; Ernesty GLINNE, Président du Groupe Socialiste au Parlement Européen.

Alex KITSON, Président du Parti Travailliste, Royaume-Uni ; Lord Eric AVEBURY, Parti Libéral, Royaume-Uni ; Kenneth LEE, British Council for Aid Refugee ; Ana Grete HOLMESGAARD, Venstre Socialisterne, Danemark ; Ib Christensen, Danmarks Retsforbund ; Arene Bjerregaard, Kristelig folke Parti, Danemark ; Ebba ESTRANGE M.P., Solistisk folke Parti, Danemark ; Lasse BUDTZ, Social demokratiet, Danemark ; Leopold SEDAR SENGHOR, Ancien Président du Sénégal, Président de l'Interafricaine Socialiste ; Enrique ERRO, Ancien ministre, Sénateur, Uruguay ; Clodomiro ALMEYDA, Président du Parti Socialiste Chilien ; Roberto ARMIJO, Représentant en France du Front Démocratique Révolutionnaire et du F.M.L.N. El Salvador.

Lidia GUEILERT, Ancien Président, Bolivie ; Simon REYES, Secrétaire Syndical de la Central Ouvrière Bolivienne (COB) ; Jose JUSTINIANO, Secrétaire à l'Organisation de la Central Ouvrière Bolivienne (COB) ; MM. les députés Javier DIEZ CANSECO, Agustin HAYA et Jose MERINO JIMENEZ, Union Démocratique Populaire, Pérou ; Carlos MALPICA, Sénateur, Union Démocratique Populaire, Pérou ; MM. les députés Antonio MEZA CUADRA et Enrique BERNALES, Parti Socialiste Révolutionnaire, Pérou ; Carlos ROCA CACERES, Député, APRA, Pérou ; Genaro LEDESMA, Sénateur, POCEP, Pérou ; Sergio MENDEZ ARCEO, Evêque de Cuernavaca, Mexique.

Pour la Conférence Episcopale du Brésil : Tomas BALDUINO, Antonio FRAGOSOS, Estevao CARDOSO, Luis G. FERNANDES, Waldhyr CALHERROS, Candido PADIN, Mathias SCHMIDT et José MAURO, évêques de Goias, Crateus, Uberlandia, Victoria, Volta Redonda, Bauru, Ruy Barbosa et Iguatu ; Ole BERTELSEN, Evêque de Copenhague ; Hans MARTENSEN, Evêque catholique de Danemark ; Helmut GOLLWITZER, Théologue protestant, Université de Berlin-Ouest ; Norbert GREINACHER, Théologue catholique, Université de Tubingen (R.F.A.) ; J.-B. METZ, Théologue catholique, Universite de Westfalie (R.F.A.) ; Ernst KASEMANN, Théologue, Université de Tubingen (R.F.A.).

Michel ROUSSEAU, Directeur Général Adjoint de Développement et Paix, Montréal (Canada) ; Claris M. PLUM, Justice et Paix, Danemark ; Samir AMIN, Directeur de l'Institut Africain de Développement Economique et de Planification, Dakar (Sénégal) ; Michel PARISOT, Président de la Fédération Internationale des journalistes : Gérard GATINEAU, Vice-président de l'Organisation Internationale de Journalistes : François RIGAUX, Président de la Fondation Lelio Basso pour les Droits et la Libération des Peuples, Président du Tribunal Permanent des Peuples ; Joe NORDMAN, Président de l'Association Internationale des Juristes Démocrates ; COMMISSION INTERNATIONALE d'études sur les disparus des JURISTES CATHOLIQUES ; Michel BLUM, Secrétaire Général de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme ; Jan KULAKOWSKI, Secrétaire Général de la Confédération Mondiale du Travail (C.M.T.) ; Ernesto MOLANO, Secrétaire Général Adjoint de la Confédération Mondiale du Travail (C.M.T.).

A L'OCCASION DE LA SEMAINE MONDIALE DE DÉFENSE DES DÉTENUS-DISPARUS

CADHU

Commission Argentine des Droits de l'Homme

61, rue Meslay
75003 Paris
FRANCE

177, rue Jourdan
1060 Bruxelles
BELGIQUE

ISI — L'HOTEL HANDY SEA, 2 ème classe, est situé au bord de la mer, dans une des plus belles zones tranquilles de CATTOLICA (Adriatique/Italie) et offre tous les conforts, entre autres réfrigérateur privé et parking.



A quels électeurs la gauche doit-elle sa victoire?

Pour être informé sur les motivations des électeurs du 10 Mai, cette semaine encore et toujours il faut lire Le Nouvel Observateur.



هكذا من الاهمال

PUBLICITE

OUI

le changement sans risque, c'est possible.

Les Français ont changé de Président. Ils n'ont pas, pour autant, changé de société. Pour le moment.

Et maintenant ? Et demain ?

Devons-nous envoyer à l'Assemblée Nationale une majorité socialo-communiste, donner tout le pouvoir, tout de suite, aux partisans d'un bouleversement de notre société?

Non, bien sûr. Mais nous voulons changer de politique.

Nous voulons regarder les problèmes en face, et les résoudre. En tout premier lieu, le chômage et l'inflation. C'est possible.

Une nouvelle politique, mais dans la liberté, c'est possible. Avec Jacques Chirac et une nouvelle majorité, nous aurons une politique de redressement économique, de création d'emplois, d'allègement de l'emprise de l'État sur l'économie, de réduction du poids de l'impôt. Une société de responsabilité, d'initiative, de justice. La société de liberté à laquelle nous tenons.

Cette majorité nouvelle, nous allons la former ensemble, pour empêcher notre pays de basculer vers ce dont nous ne voulons à aucun prix.

Faisons entendre notre voix et donnons à la France la nouvelle majorité qu'il lui faut.

AVEC JACQUES CHIRAC

Pour une nouvelle majorité.

Pour gagner nous avons besoin de vous. Participez à la souscription nationale. 7 rue de Tilsitt 75017 Paris. CCP RPR 1932-80 T Paris.

Le Monde

politique

Les travaux du gouvernement

M. Mauroy veut adapter le rythme du changement aux ressources disponibles

Sensible aux interrogations, accompagnées parfois de critiques, que lui avait valnes, à l'issue du conseil des ministres du mercredi 27 mai, sa discrétion sur la question de savoir comment seraient financées les premières mesures économiques et sociales annoncées par le gouvernement (augmentations du SMIC, de l'allocation-logement, du minimum vieillesse et de l'allocation aux adultes handicapés), M. Mauroy a fait connaître, vendredi soir 29 mai, qu'un projet de loi de finances rectificative (collectif budgétaire) sera déposé après les élections.

Le premier ministre a déclaré, à l'intention des employeurs qui redoutent un alourdissement de leurs charges, que les effets de ces mesures sur les coûts de production des entreprises donneront lieu *« à étude avec le souci de créer les compensations utiles »*.

Il a également souligné qu'*« un effort de solidarité nationale visant à la réduction des inégalités et à la redistribution des revenus »* contribuera au financement du « changement » ; toutes les autres mesures nouvelles seront financées *« soit par des recettes définitives, soit par des économies »*.

Ces diverses indications confirment que, si le gouvernement mise sur une reprise de la croissance économique et sur une relance de la consommation pour compenser le coût de ces premières décisions sociales, il n'exclut pas, pour autant, de recourir à l'emprunt ou à l'impôt.

Pour la cinquième fois en une semaine, M. Mauroy a répété que le gouvernement entend concilier changement et réalisme : *« la rigueur s'alliera à l'imagination et l'efficacité à la clarté »*, *« le changement sera cadencé et progressif »*. Une double préoccupation que M. Le Garrec, secrétaire d'État, porte-parole du premier ministre, a résumée en une formule imagée : *« Nous voulons ouvrir les fenêtres, aérer, respirer mais éviter de trop forts courants d'air et éviter que les portes ne claquent dans notre dos. »*

Ces déclarations ont été faites à l'occasion de la réunion à l'hôtel Matignon, vendredi après-midi, du comité interministériel que M. Mauroy avait convoqué, d'une part, pour établir une liste de mesures qui seront proposées au conseil des ministres en faveur des catégories sociales les plus défavorisées *« après consultation des partenaires sociaux concernés »*, d'autre part, pour dresser un inventaire des mesures urgentes dont l'adoption immédiate pourrait modifier sensiblement la vie quotidienne des citoyens.

Vingt et un membres du gouvernement ont exposé, pendant deux heures et demie, leurs suggestions. M. Mauroy devait faire un premier tri au cours d'une nouvelle séance de travail, samedi matin 30 mai, à l'hôtel Matignon.

Parmi les nombreuses fiches présentées au chef du gouvernement figurent, par exemple, une proposition tendant à instaurer la gratuité des transports pour les chômeurs ; une demande, formulée par M. Chevènement, ministre d'État, ministre de la recherche et de la technologie, visant à abroger les décrets du 6 mai dernier fixant un nouveau statut des ingénieurs, techniciens et administratifs (I.T.A.) des principaux organismes de recherche ; des propositions recommandant le déblocage de crédits pour pourvoir les nombreux postes actuellement vacants dans les organismes de recherche ; plusieurs suggestions de Mme Roudy, ministre déléguée, chargée des droits de la femme, qui souhaite notamment que soit réactivé le Comité du travail féminin, créé en 1971 ; des propositions de Mme Cresson, ministre de l'agriculture, en faveur des jeunes agriculteurs ; plusieurs vœux déposés par M. Henry, ministre du temps libre, pour relancer la vie associative, etc.

En donnant très prochainement son accord à plusieurs mesures de ce genre sans qu'il soit nécessaire d'en débattre au conseil des ministres, M. Mauroy veut démontrer, par des actes qui ne soient pas seulement symboliques, que la volonté gouvernementale de *« changer la vie »* se concrétise sans attendre les résultats des élections législatives.

« Les préfets du changement »

Ce même vendredi, devant tous les préfets convoqués le matin en réunion extraordinaire au ministère de l'intérieur, M. Mauroy s'est acquitté sans difficulté d'une autre tâche qui réclamait un minimum de doigté puisqu'il s'agissait pour lui de s'attirer, sinon la sympathie, du moins le respect des représentants du gouvernement en poste dans les départements de la métropole et de l'outre-mer après y avoir été nommés par le régime précédent. Le premier ministre a tout de suite rassuré les préfets : aucune mutation de caractère politique ne sera prononcée si les intéressés se bornent à faire *« leur métier »* en dehors de toute considération partisane. M. Mauroy a demandé aux préfets d'assurer la *« continuité républicaine »*, d'observer une *« attitude de réserve »* pendant la prochaine campagne électorale et de participer à l'explication des orientations gouvernementales. Invités à devenir les *« préfets du changement »* et à faire table rase de l'*« ancien régime »*, les préfets, selon M. Defferre, se sont soudain sentis *« heureux »* et *« à l'aise, parce qu'ils n'étaient plus soumis aux pressions qu'ils avaient dû subir pendant de longues années »*.

Heureux ? En tout cas moins crispés à la fin de cette réunion qu'à son début ! Le ministre de l'intérieur a eu beau jeu de déclarer magnanime : *« On avait dit que si François Mitterrand était élu son gouvernement risquait de porter atteinte aux libertés. C'est exactement le contraire qui se produit. Non seulement nous avons respecté les libertés, mais nous les avons étendues, ce que nos prédécesseurs n'avaient pas toujours fait, bien au contraire ! »*

M. Defferre a indiqué que le prochain mouvement préfectoral ne concernera que trois postes, ceux laissés vacants par MM. Lanier, préfet de la région Île-de-France, Solier, préfet de la région Languedoc-Roussillon, et Chartron, préfet de la région Alsace, qui avaient été admis, à leur demande, au bénéfice du congé spécial lors du dernier conseil des ministres du septennat de M. Giscard d'Estaing (*le Monde* du 22 mai). *« Ceux qui désirent partir partiront de leur plein gré »*, a dit le ministre de l'intérieur.

Sans doute MM. Mauroy et Defferre n'avaient-ils guère le choix, car un important mouvement préfectoral avant les élections législatives aurait pu apparaître comme une « chasse aux sorcières » et ternir l'image de la sérénité que les socialistes se plaisent à offrir depuis le 10 mai. En plaçant les préfets devant leurs responsabilités et en faisant appel à leur impartialité, le premier ministre et son ministre de l'intérieur se donnent le beau rôle. Par la même occasion, ils évitent de donner un argument à ceux de leurs adversaires politiques qui les accusaient de vouloir abattre les institutions républicaines dès leur arrivée au pouvoir.

Une semaine après son installation à l'hôtel Matignon, M. Mauroy a progressé vers l'objectif prioritaire qu'il s'était fixé : prendre la direction des « affaires » en douceur.

ALAIN ROLLAT.

Le financement des mesures sociales

(Suite de la première page.)

Il s'agissait pour elle de contrebattre l'effet positif produit par la nomination de M. Pierre Mauroy à Matignon. Par sa personnalité, le maire de Lille, indéniablement, rassurait ; le pays n'était pas dans l'angoisse et, exception faite des mouvements monétaires, les choses commençaient plutôt bien. D'où l'ofefnsive quasi-simultanée de MM. Chirac, Chinaud, Lecanuet et Pinton mardi et mercredi : le franc, le franc et encore le franc, le recours aux réserves monétaires, le stock de la Banque de France qui fondait, le nombre des chômeurs qui ne manquerait pas de s'accroître, l'inflation qui ne manquerait pas de s'accélérer, etc. ! En exagérant à peine, on pouvait dire que, puisque M. Mauroy rassurait, l'opposition s'appliquait à susciter l'inquiétude : celle qui pourrait lui valoir un éventuel « retour d'électeurs » en juin prochain.

Avec les premières mesures économiques et sociales prises en conseil des ministres et les décisions d'arrêt frappant certains programmes nucléaires civils ou militaires, le nouveau pouvoir a donné à la nouvelle opposition des arguments plus précis pour contre-attaquer. Désormais MM. Chirac et Chinaud n'auront plus à extrapoler à partir d'un projet socialiste qui n'est pas le projet du gouvernement, la matière leur est fournie. Et, là non plus, on n'a pas eu à attendre longtemps !...

« France, où va ton indépendance énergétique ? France, où va ta défense nucléaire ? » Telles sont les antiennes qui se sont ajoutées à *« France, où va ta monnaie ? France, qu'advient-il de ton image internationale ? »*

Il n'était que d'entendre, vendredi soir, M. Chinaud à TF 1, ou M. Chirac à Antenne 2 : *« J'ai mal à la France »*, disait le premier à propos des décisions concernant Plogoff et la suspension des essais nucléaires dans le Pacifique. *« La conséquence inéluctable des premiers actes du nouveau pouvoir, c'est le déficit budgétaire, le déficit extérieur, l'inflation, la détérioration de l'emploi »*, lançait le second, qui prenait, en outre, le pari de compter bientôt *« deux millions de chômeurs, 20 % de hausse des prix et 100 milliards de déficit du budget de l'État et des organismes de sécurité sociale »*.

Le franc, l'emploi, l'énergie, la défense : l'opposition dispose donc maintenant des thèmes de sa campagne électorale. S'y ajoutent ceux des libertés en général et de la liberté d'enseignement en particulier. Sur ce dernier point, rien n'a pratiquement été dit ou fait qui puisse accroître les inquiétudes antérieures à l'élection présidentielle. M. Savary, ministre de l'éducation nationale, a même apporté quelques apaisements en affirmant sa volonté de *« convaincre »* plutôt que de *« contraindre »*. Mais les parents d'élèves de l'enseignement libre sont une clientèle que ni M. Chinaud ni M. Chirac ne peuvent négliger.

Bien sûr, l'arrivée de la gauche au pouvoir, la mise en place de toutes ces équipes tenues si longtemps à distance de l'exercice des responsabilités, ne vont pas sans quelques tâtonnements.

Peut-être n'était-il pas très adroit de la part de M. Maurice Faure, ministre de la justice, d'envoyer au congrès de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats un ancien membre du cabinet de M. Peyrefitte. Peut-être l'annonce de l'abandon du projet nucléaire de Plogoff aurait-elle pu se concevoir de manière un peu moins précipitée pour paraître un peu plus concertée. Peut-être les déclarations sur ce sujet auraient-elles pu être mieux orchestrées entre MM. Louis Le Pensec, ministre de la mer, et Georges Lemoine, secrétaire d'État chargé de l'énergie. Peut-être, enfin, les chevauchements des fonctions respectives de MM. Pierre Joxe, ministre de l'industrie, et Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, auraient-ils pu être évités si les attributions de chacun avaient été, à l'avance, mieux définies.

A cela s'ajoute que la présence de M. Régis Debray à l'Élysée ne va pas sans heurter certaines sensibilités diplomatiques, y compris au Quai d'Orsay ou même parmi les amis latino-américains des socialistes français. En outre, la promotion de M. Jean Le Garrec, secrétaire d'État, au poste de porte-parole du premier ministre, semble créer, à l'Élysée même, quelques doutes sur l'opportunité d'un dédoublement de la fonction de commentateur officiel de la politique gouvernementale.

Certes, ce sont là hésitations et ajustements qui, s'ils se prolongeaient, pourraient offrir des occasions de critiques à l'opposition. Mais comment, si tôt, faire grief des difficultés rencontrées à ceux qui, coupés depuis plus de vingt ans de la gestion des affaires publiques, accèdent aujourd'hui à la direction du pays ? Comment leur reprocher d'avoir du mal à bien connaître les dossiers, à contrôler immédiatement l'appareil de l'État et même à concrétiser, sans quelques ratés, leur propre volonté de transformation ?

Un nouveau style est en train d'apparaître derrière ces ajustements parfois laborieux. Le nouveau pouvoir avait promis d'agir, il agit. Il avait promis le changement, le changement se manifeste.

« Nous voulons ouvrir les fenêtres, aérer, respirer, et éviter que les portes claquent derrière nous », a dit vendredi M. Le Garrec. Peu importe au fond si aujourd'hui les volets battent un peu. L'essentiel n'est-il pas que l'air circule ? Comme l'attitude de l'opposition en témoigne : il circule assurément. N'est-ce pas déjà un résultat ?

NOËL-JEAN BERGEROUX.

M. LE GARREC : le changement sera cadencé et progressif

Vingt et un membres du gouvernement ont participé à la réunion du comité interministériel qui a siégé vendredi après-midi 29 mai, à l'hôtel Matignon, sous la présidence de M. Mauroy (1). A l'issue de cette séance de travail, M. Jean Le Garrec, secrétaire d'État, porte-parole du premier ministre, a notamment déclaré : *« Il appartient à présent au gouvernement de Pierre Mauroy de conduire la volonté de changement qui s'est manifestée le 10 mai. Mais pour que le changement promis ait un sens, pour qu'il soit durable, il faut que le gouvernement fasse montre d'une rigueur égale à sa volonté de transformation (...). Le changement sera financé. La rigueur s'alliera à l'imagination, et l'efficacité à la clarté. Les mesures de relance économique et à finalité sociale immédiates (augmentation du SMIC, de l'allocation-logement des allocations familiales et du minimum vieillesse, de l'allocation aux adultes handicapés) n'ont pas à être gagées par des recettes inscrites au budget initial pour 1981 mais seront inscrites dans la loi de finances rectificative que le ministre du budget aura la charge de préparer et qui sera présentée au Parlement après les élections (2).*

» Leur effet sur les coûts de production des entreprises et notamment des petites et moyennes entreprises donnera lieu à étude, avec le souci de créer les compensations utiles.

» Toutes les autres mesures nouvelles, qu'il s'agisse de créations d'emplois, de dépenses de fonctionnement ou d'investissement ayant une répercussion budgétaire, devront être financées, soit par des recettes définitives, soit par des économies. Au-delà de ces cinq mesures, et d'autres dispositions qui, sans peser sur les finances publiques, permettront de modifier sensiblement la vie quotidienne des Françaises et des Français, le changement sera cadencé et progressif. Progressif parce que certaines des mesures les plus importantes envisagées (réduction de la durée du travail, avancement à soixante ans de l'âge de la retraite, cinquième semaine de congés payés, cinquième équipe pour le travail posté) nécessiteront aussi bien des consultations systématiques avec les partenaires sociaux que des négociations entre ceux-ci et dans certains cas des dispositions à caractère législatif. Cadencé parce que le gouvernement a le souci d'adapter très exactement le rythme du changement aux ressources disponibles.

» A cet égard il est évident qu'un effort de solidarité nationale visant à la réduction des inégalités et à la redistribution des revenus sera entrepris. Il permettra de financer le changement. »

(1) Étaient présents auprès de M. Mauroy : M. Defferre (intérieur et décentralisation), Mme Questiaux (solidarité nationale), MM. Rocard (plan et aménagement du territoire), Chevènement (recherche et technologie), Delors (économie et finances), Fabius (budget), Savary (éducation nationale), Mme Cresson (agriculture), MM. Joxe (industrie), Delelis (commerce et artisanat), Auroux (travail), Mermaz (équipement et transports), Hervé (santé), Henry (temps libre), Quilliot (logement), Crépeau (environnement), Le Pensec (mer), Mexandeau (P.T.T.), Mme Lalumière (fonction publique), M. Courrière (rapatriés), et M. Le Garrec.

(2) Dans sa déclaration faite à la presse et radio-télévisée, vendredi à 18 h. 30, M. Le Garrec avait affirmé, en lisant un texte, que les mesures en question *« n'ont pas à être gagées par des recettes inscrites au collectif budgétaire »*. Deux heures plus tard, le service de presse de l'hôtel Matignon, indiquant que le texte du secrétaire d'État résumant les propos de M. Mauroy avait été altéré à la suite d'une *« erreur matérielle »*, rétablissait cette déclaration dans sa forme correcte.

● *M. François Mitterrand* a adressé, vendredi 29 mai, un message aux Français de l'étranger dans lequel il souligne qu'il s'attachera à *« renforcer les moyens de nature à leur permettre de participer pleinement à la vie de la communauté nationale »*. Le président de la République déclare notamment : *« J'entreprendrai également de réaliser, dans tous les domaines, l'égalité de traitement entre Français de France et Français de l'étranger. La distance ne nous séparera pas, j'en suis sûr, dans l'œuvre de renouveau, de rassemblement et de progrès social à laquelle j'ai appelé l'ensemble de notre peuple. »*

M. Mauroy demande aux préfets d'être les « gardiens de la régularité de la campagne »

S'adressant aux cent un préfets des départements de la métropole et de l'outre-mer convoqués en réunion extraordinaire, vendredi 29 mai, au ministère de l'intérieur, M. Mauroy a notamment déclaré : *« Vous êtes, dans nos départements, l'expression de la continuité de la République. Vous êtes les représentants du gouvernement et de chacun des ministres. Vous représentez, depuis le 22 mai, le premier gouvernement constitué sous la présidence de M. François Mitterrand. Vous aurez donc, dans le respect des usages qu'impose la campagne électorale, à assurer la continuité de l'État.*

» Ceci veut dire, d'abord, que le traitement des affaires administratives qui intéressent les citoyens dans leur vie de tous les jours ne devra être ni suspendu, ni ralenti en fonction de considérations d'opportunité ou prétendues telles. Il n'est pas souhaitable de laisser en suspens, sous le prétexte qu'il faudrait attendre le résultat des élections, des décisions susceptibles d'être prises sans délai.

» Ceci veut dire aussi que vous devrez veiller au déroulement régulier et objectif de la campagne électorale. Le gouvernement n'attend de vous aucune action touchant au débat politique. Nul ne vous demandera d'entrer dans des considérations touchant à la vie politique locale. Je vous demande de ne pas vous prêter, de vous-même ou à l'instigation de quiconque, à des manœuvres ou à des tractations qui, lorsqu'elles existent, sont aussi anormales qu'inutiles, et contraires à une saine conception de la démocratie. En un mot, je vous demande de vous en tenir aux principes de votre mission : soyez les gardiens de la régularité de la campagne électorale et des scrutins, et ne soyez que cela. »

Le premier ministre a également demandé aux préfets de *« concourir, lorsque c'est nécessaire, à l'application totale »* des décisions du gouvernement et *« à leur explication »* : *« Dans la période actuelle, où l'on se plaît à susciter la crainte de l'avenir chez les retraités, chez les petits épargnants, chez les petits actionnaires, il faut combattre les rumeurs qui rasent les murailles*, a-t-il notamment affirmé. *C'est la solidité de notre monnaie et de notre économie qui sont en jeu. »*

M. Mauroy a aussi prié les préfets de *« veiller avec une attention soutenue »* à la situation des entreprises en difficulté, en leur demandant de rendre compte sans délai *« de toutes les situations de rupture ou de ralentissement d'activité afin que les mesures nécessaires puissent être arrêtées rapidement pour la sauvegarde des activités et des emplois »*.

Il a ensuite indiqué quelles seraient *« les étapes »* du projet socialiste de décentralisation : *« Transformation des départements en collectivités locales pleinement décentralisées dont les présidents des conseils départementaux seront l'exécutif ; transformation des établissements publics régionaux en régions, collectivités territoriales de plein exercice dont les représentants seront élus au suffrage universel direct, et dont les présidents seront l'exécutif ; suppression de toute forme de tutelle et de tout contrôle a priori sur les régions, départements, communes et groupements de communes ; modulation des ressources fiscales d'État transférées aux nouvelles collectivités territoriales en fonction de la nouvelle définition de leurs compétences. »*

M. Mauroy a conclu, à l'adresse de ses auditeurs : *« Oubliez ce qui vous reste de l'ancien régime, et soyez pleinement les représentants du gouvernement et de l'État dans une République qui est d'abord celle des citoyens. Chacun à votre manière, vous avez servi le gouvernement d'hier. C'était votre mission. Aujourd'hui, par la volonté des Français, clairement exprimée le 10 mai par l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, vous êtes, sous la conduite de mon gouvernement, les préfets du changement. »*

Les propos du premier ministre ont été prolongés par des communications de MM. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, et Laurent Fabius, ministre délégué.

CORRESPONDANCE

Le canot de M. Alain Bombard

Le docteur Gabriel Aury, médecin en chef honoraire de la marine, nous écrit :

Les engins du type de celui qui ont permis à Alain Bombard de traverser la Méditerranée puis l'Atlantique jusqu'aux Antilles sont des *embarcations capables de naviguer* à la voile, au moteur ou à l'aviron. Ils ont été créés par un technicien de la société Zodiac avant la guerre, pour les besoins du ravitaillement des grands hydravions de l'aéronavale. Je possède une photo sur laquelle l'on voit leur inventeur, M. Debroutelle, en compagnie d'Alain Bombard, auprès de *l'Hérétique*, en 1952.

Quant aux *radeaux pneumatiques de sauvetage*, de forme circulaire ou ovale, à fond et tente isolants, ils sont destinés à rester sur les lieux du naufrage dans l'attente des secours. Ils avaient déjà été largement utilisés pendant la guerre 1939-1945 par les pilotes de la R.A.F. abattus en mer, qui avaient même formé une association des rescapés par radeaux pneumatiques.

Le modèle « mis au point » par Bombard, qui s'est renversé lors de l'exercice d'Étel le 4 octobre 1958 sans provoquer de victimes puisque tous les « naufragés » avaient pu être repêchés à la mer lorsque ce canot chavira à son tour, provoquant alors les cinq noyades, s'inspirait largement des modèles d'origine britannique que la marine française expérimentait depuis plusieurs années. (Saint-Raphaël, Dakar, Hammerfest, Brest...)

J'ajoute que cette mise au point n'enlève rien au mérite et au courage hors série du célèbre « naufragé volontaire », et que je pense être bien placé pour le souligner puisque je suis le cosignataire de son *Rapport technique de l'expérience de survie prolongée en mer* à bord de *l'Hérétique* (Éd. de Paris, 1953).

La préparation

Les relations P.C.-P.S.

UNE RÉUNION EST FIXÉE AU MARDI 2 JUIN

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du parti communiste, et M. Pean Poperen, membre du secrétariat national du parti socialiste sont convenus de l'organisation d'une rencontre entre leurs deux partis, fixée au mardi matin 2 juin. Cette rencontre réunira deux délégations de sept membres chacune, chargées de trouver un accord politique avant les élections législatives.

Au terme de l'entrevue d'une heure qu'il a eue avec M. Fiterman, vendredi matin 29 mai au siège du P.S., M. Poperen a précisé qu'il avait procédé avec son interlocuteur à *« un tour d'horizon des questions en suspens entre les deux partis »*. Il a ajouté : *« Nous avons été aimables réciproquement, mais ce climat ne veut rien dire. »*

M. HERVÉ DE CHARETTE (P.R.) DÉNONCE LE « SYNDICAT DES SORTANTS »

M. Hervé de Charette, secrétaire général adjoint du parti républicain, qui est candidat, à titre personnel, contre M. Emmanuel Aubert (député R.P.R. sortant de la quatrième circonscription des Alpes-Maritimes), a vivement critiqué, au cours d'un déjeuner de presse, le vendredi 29 mai, à Nice, les conditions dans lesquelles a été conclu l'accord électoral entre l'U.D.F. et le R.P.R., qu'il n'a pas hésité à comparer *« à la débâcle de juin 1940 »*. Pour M. de Charette, *« le ralliement de l'U.D.F. à M. Chirac est le pire comportement qui soit »*. *« Ce sont*, a-t-il déclaré, *des raisons purement électoralistes qui l'ont emporté, contraires à l'intelligence et à la raison, comme à toute morale politique. »* *« Non seulement*, a-t-il ajouté, *on a abandonné un homme dans des conditions honteuses, mais on a également foulé aux pieds l'idéaux pour lesquels on a combattu derrière lui. On n'a même pas attendu que la soupe soit refroidie pour cracher dedans. »* Le numéro deux du P.R. a également estimé que l'Union pour la nouvelle majorité (U.N.M.) n'était qu'un *« épiphénomène »*. *« Quand elle aura disparu, ce spectacle apparaîtra peu glorieux pour ceux qui se disent, ou se disaient, giscardiens*, a-t-il indiqué. *Pour ma part, je refuse de m'y associer. »*

M. MAURICE DRUON : les partis ont fait main basse sur la République.

M. Maurice Druon, député sortant R.P.R. de la vingt-deuxième circonscription de Paris (dix-septième arrondissement) qui s'était prononcé pour M. Michel Debré au premier tour de l'élection présidentielle, a été écarté au profit de M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R. Il nous adresse la déclaration suivante :

« J'ai accepté d'être candidat aux élections législatives de 1978, à la demande instante des dirigeants du R.P.R., en raison du danger que représentait la coalition socialo-communiste.

» Au premier tour des présidentielles, j'ai choisi d'appuyer l'homme d'État que je jugeais le plus qualifié. Pour le deuxième tour, j'ai sans ambiguïté appelé à l'union des suffrages pour le président sortant.

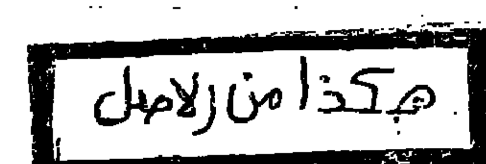
» J'ai toujours refusé de participer à toute entreprise ou combinaison qui puisse affaiblir la France. Je n'ai aucune « convergence » avec ceux qui, dans l'ex-majorité, ont sciemment contribué au présent état de choses.

» Élu de la vingt-deuxième circonscription de Paris, j'avais cru devoir, comme allant de soi, renouveler ma candidature, « dans un esprit unitaire et de sursaut national ». Je n'ai constaté, hélas, au niveau des états-majors ni cet esprit ni ce sursaut.

» Dans la situation où se trouve mon pays, je me refuse à participer à un débat électoral dont les éclats pourraient dépasser mon cas personnel et où ce que je serais obligé de dire ou de dénoncer pourrait nuire, ailleurs, à des hommes plus soucieux du bien général qu'impatients d'assouvir leurs ambitions personnelles.

» Les partis, de nouveau et de tous bords, ont fait main basse sur la République. Je suis serviteur de la France, non d'un parti, de son appareil et de ses machines.

» Je remercie chaleureusement les très nombreux amis qui m'ont apporté leur soutien hier et me le proposent aujourd'hui. Je ne les oublierai certes pas demain. Je les assure que je poursuivrai mes combats, par les moyens convenables, comme je l'ai toujours fait, dans la clarté, la rigueur et sans compromission. »



هكذا من الاصل

M. CHIRAC : Un véritable changement ne saurait intervenir subrepticement dans l'ambiguïté et la confusion

M. Jacques Chirac a vivement critiqué, vendredi 29 mai, à Paris, le parti et le programme socialistes. Le président du R.P.R., qui tenait, dans le dix-septième arrondissement, la première réunion publique de sa campagne électorale pour les élections législatives, a affirmé que le vote du 10 mai « *a été davantage un vote de circonstance qu'un vote d'adhésion* ». Il a poursuivi : « *Inquiétante prétention donc que celle du parti socialiste qui, avec le quart des suffrages exprimés au premier tour, a fait élire son candidat grâce au flou de ses positions qui lui ont permis de bénéficier, au deuxième tour, d'une addition de voix qui exprimaient, en fait, des aspirations fort différentes, voire contradictoires, voix parmi lesquelles les plus nombreuses étaient, bien entendu, celles des communistes. Et voilà qu'aujourd'hui, après s'être attribué la quasi-totalité des postes du gouvernement, ce parti voudrait accaparer la majorité des sièges à l'Assemblée nationale sans même que l'on sache clairement quels sont ses objectifs et son programme ni s'il entend ou non gouverner avec les communistes (...). La première rupture provoquée par l'arrivée de la nouvelle équipe au pouvoir, c'est la rupture de la confiance. Le socialisme, d'emblée, c'est la chute du franc.* »

Le maire de Paris a ajouté : « *La conséquence inéluctable des premiers comportements et des premiers actes du nouveau pouvoir, c'est le déficit budgétaire, le déficit extérieur, la relance de l'inflation et, par voie de conséquence, la détérioration de l'emploi. Je prends date dès aujourd'hui : en quelques mois, nous atteindrons, à ce rythme, 20 % de hausse des prix, 100 milliards de francs de déficit du budget de l'État et des organismes de Sécurité sociale, deux millions de chômeurs. J'ai la conviction que si le gouvernement socialiste persévère dans son projet, il ne pourra éviter, à la France, ce processus de faillite.* »

Après avoir largement développé les propositions de l'U.N.M., M. Chirac a indiqué, en conclusion : « *Nous proclamons qu'un véritable changement de société ne saurait intervenir, subrepticement dans l'ambiguïté et la confusion, par la seule volonté d'un parti politique. Il y faudrait l'adhésion et le contrôle de l'ensemble des Français s'exprimant par la voix de leurs représentants, c'est-à-dire de leurs députés. Il est donc capital aujourd'hui que la totalité des pouvoirs ne soient pas concentrés entre les mains de ceux qui veulent bouleverser nos conditions d'existence, et pour cela il faut une Assemblée qui ne soit pas seulement, comme l'actuel gouvernement, l'émanation du comité directeur du parti socialiste.* »

Le maire de Paris est aussi intervenu vendredi sur Antenne 2, au cours de l'émission « Législatives 81 ». Après avoir insisté sur les risques qui pèsent, selon lui, sur la liberté de l'enseignement, avec un pouvoir socialiste et évoquant la situation au sein de la majorité parlementaire sortante, il a assuré : « *Quelles que soient les divergences de vues, ce sont les principes mêmes de notre société qui sont en cause. Je dis qu'il faut bien s'associer à ceux qui ont les mêmes conceptions d'une société de liberté.* »

Enfin, il a rejeté « *toute responsabilité* » dans l'échec de M. Giscard d'Estaing : « *Si je n'avais pas été candidat, M. Mitterrand serait arrivé en tête au premier tour* », a-t-il affirmé.

(Publicité)

POUVOIRS ET CONTRAINTES
DES COMITÉS D'ENTREPRISE

Pierre BOUVIER

Travail et Expression ouvrière

Éditions Galilée

L'U.N.M. publie une seconde liste de candidats parmi lesquels figure M. Charbonnel

Après celle publiée vendredi 22 mai (*le Monde* du 26 mai), une deuxième liste de candidats présentés par l'U.D.F. et le R.P.R. dans le cadre de l'U.N.M. (Union pour la nouvelle majorité), a été rendue publique vendredi 29 mai par MM. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, et Claude Labbé, président du groupe R.P.R.

Cette liste apporte des précisions à celle publiée antérieurement en ce qui concerne notamment le nom des candidats de l'un ou l'autre des mouvements, qui n'avaient pas encore été désignés. C'est ainsi que, dans la deuxième circonscription de la Corrèze, M. Jean Charbonnel, ancien ministre, maire de Brive, a reçu l'investiture de l'U.N.M. pour une primaire qui l'opposa à M. André Desthomas.

Parmi les cas non réglés, figurait la succession de M. Pierre Sudreau (U.D.F.), député sortant de la première circonscription du Loir-et-Cher, qui avait décidé de ne pas se représenter. Le candidat U.N.M. est M. Jacques Blot (U.D.F.-C.D.S.), ancien porte-parole adjoint de l'Elysée, chargé des questions internationales. Dans la troisième circonscription de la Haute-Vienne, M. Marc Buchet, ancien directeur des renseignements généraux, puis préfet de la région Poitou-Charentes de 1977 à 1979, mis en congé spécial le 20 mai, se présente avec l'étiquette R.P.R. Il en est de même pour un autre ancien préfet, M. Jean Taulelle, candidat dans la deuxième circonscription de la Dordogne.

Certaines modifications sont apportées : ainsi dans la deuxième circonscription d'Ille-et-Vilaine, le député sortant R.P.R., M. François Le Douarec, renonce à solliciter le renouvellement de son mandat. Il participera au scrutin du 14 juin comme suppléant de M. André Guillou (R.P.R.), qui était jusqu'à présent son suppléant.

Dans ce même département, M. Alain Madelin (U.D.F.-P.R.), député sortant de la quatrième circonscription, qui était candidat unique de la majorité, se voit concurrencer par M. Constant Hubert, conseiller général centriste de Bain-de-Bretagne, lequel n'a pas reçu l'investiture de l'U.N.M. Cette candidature « sauvage » traduit l'opposition de certains élus locaux au député sortant. D'autres « bavures » aux accords R.P.R.-U.D.F. sont constatées. Par exemple, dans l'Ardèche, où les instances locales de l'U.D.F. ont décidé de présenter des candidats dans les deuxième et troisième circonscriptions, alors que les députés sortants R.P.R., MM. Régis Perbet et Albert Liogier, ont été désignés comme candidats uniques de l'U.N.M. Quant au choix de M. Jean-François Michel (U.D.F.) pour affronter, dans le cadre d'une primaire, le candidat R.P.R., M. Jean-Louis Chirouze, dans la première circonscription, dont le député sortant, M. Pierre Cornet, ne se représente pas, il a été contesté par la fédération de l'U.D.F., qui a décidé de soutenir son secrétaire départemental, M. Michel Lhospice.

En revanche dans la troisième circonscription du Vaucluse, les deux candidats de la majorité, qui devaient s'opposer, font équipe : M. Jacques Bérard (R.P.R.), ancien député, aura pour suppléant M. Alain Chaléac (U.D.F.). D'autre part, M. Stéphane Dermaux (P.R.) a renoncé à se maintenir dans la neuvième circonscription du Nord, où M. Serge Charles, député sortant R.P.R., avait été désigné comme candidat unique de l'U.N.M. (*le Monde* du 28 mai).

Enfin à Paris, M. Maurice Druon, député R.P.R. sortant de la vingt-deuxième circonscription, qui avait soutenu la candidature de M. Michel Debré à l'élection présidentielle, a décidé de se retirer face à M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., investi par l'U.N.M. et qui avait été élu en mars 1978 dans la deuxième circonscription de l'Essonne. Dans cette circonscription de Paris, M. Henri Estingoy, candidat U.D.F.-P.R. en mars 1978, a confirmé son intention de se présenter. — A. Ch.

● *En vue des élections législatives* qui auront lieu le 14 et le 21 juin, Europe 1 s'installera chaque soir du 1er au 12 juin dans une ville différente. Ces émissions, en direct, qui accueilleront deux représentants politiques régionaux de 19 h. 15 à 20 h. 15, auront lieu dans les villes suivantes : le 1er juin à Nantes, le 2 à Rennes, le 3, le 11 et le 12 à Paris, le 5 au Havre, le 8 à Lille, le 9 à Belfort, le 10 à Bordeaux, et le 11 à Strasbourg.

M. CHINAUD : « J'ai mal à la France »

M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale sortante, était l'invité, vendredi soir 29 mai, de l'émission « Le grand débat de la presse » sur T.F.1. Il a commenté les décisions d'arrêt des expériences nucléaires et de suspension des travaux de la centrale de Plogoff en affirmant : « *Le soir où un chef de gouvernement ose annoncer deux décisions de cette nature — l'arrêt de notre effort d'indépendance énergétique et l'arrêt de notre effort pour des moyens nucléaires de défense, c'est-à-dire l'arrêt de la progression des deux plus grandes images qui permettent à notre pays d'être considéré comme une des grandes puissances du monde — eh bien ! oui, ce soir, j'ai mal à la France !* »

M. Chinaud a encore déclaré : « *Je savais qu'en ce qui concerne M. Mauroy il serait le ministre de la parole et que d'autres agiraient, fût-ce dans la rue (...). On arrête les dossiers, on entame un grand bavardage national et on dit aux Français :* « Après on » verra, quand on aura eu le » temps de prendre connaissance » des dossiers. » *Je trouve ça tout à fait inadmissible.* »

Il a poursuivi : « *Qu'est-ce que c'est que cet État dans lequel nous vivons depuis quelques jours ? Qu'est-ce que c'est que ce sens de l'État : je vois un nouveau ministre de la justice qui demande aux magistrats du parquet de ne pas appliquer la loi pénale telle qu'elle est, y compris en ce qui concerne la peine capitale. Cela, nous dit-on dans les commentaires, pour ne pas risquer de gêner le président de la République dans l'exercice de son droit de grâce, en espérant que le nouveau Parlement votera la suppression de la peine capitale.*

» *Qu'est-ce que c'est que cet État où le garde des sceaux demande aux magistrats qui sont chargés de rendre la justice, et encore plus aux magistrats du parquet, de ne pas appliquer toutes les dispositions de la loi pénale ?*

» *Qu'est-ce que c'est que cet État où un ministre de l'intérieur suspend des mesures d'expulsion contre un certain nombre de personnages — qu'ils soient étrangers ou français, — je dirais douteux ; des personnages condamnés ou poursuivis pour des délits. Comment se faire respecter, quand on est ministre de l'intérieur, par ses propres forces de police ? Comment se faire respecter, quand on est garde des sceaux, par ses propres magistrats ?* »

En ce qui concerne la politique étrangère, M. Chinaud a notamment affirmé : « *Je me demande si on ne pratique pas, sur le plan international, depuis quelques jours, ce que j'appellerai la provocation. Enfin, quoi ! Nous apprenons, depuis quelques heures, que le conseiller spécial pour les affaires latino-américaines de M. Mitterrand va être M. Régis Debray. Je n'ai rien contre la personne : c'est un homme qui s'est battu pour ses choix politiques. Mais, enfin, est-ce que c'est une bonne mesure ? Est-ce que c'est une mesure intelligente ? Est-ce que c'est une mesure sérieuse ?*

» *Est-ce que, dans le monde d'aujourd'hui tel qu'il est, alors que la bataille économique mondiale fait rage, que la sécurité de l'emploi et l'avenir de la France passent par la conquête des marchés extérieurs, est-ce responsable que d'avoir de tels choix et de vouloir, dans ce même temps, garder en Amérique latine 7 milliards de francs de contrats ? Je m'aperçois que, en remettant en cause les nouveaux contrats qui étaient en cours de discussion entre les grands groupes industriels français et beaucoup de pays — qu'il s'agisse du Proche-Orient, de l'Amérique latine ou des pays pétroliers d'Asie, — ce gouvernement vient, en quelques jours, de porter un coup peut-être fatal au développement économique de notre pays. C'est pour cela, aussi, que j'ai mal à la France.* »

(Publicité)

Il est encore temps.

Pour gagner, ils nous rassurent, mais n'oublions pas... L'État Socialiste, s'il obtient la majorité aux élections de Juin 81, sera, au-delà de notre vie économique, présent partout :

Dans notre vie sociale :

Ils nous parlent de liberté, mais d'une liberté conforme à leur idéologie : *"Il revient au parti d'être le seul lieu d'où l'on puisse conduire la transformation de l'État et la mutation de la Société."* (Projet Socialiste 1980, p. 363).

Ils nous parlent de solidarité, mais leur système repose sur la lutte et l'affrontement : *"Les Socialistes ne peuvent accepter de poser les problèmes de la démocratie et de l'autogestion indépendamment des luttes de classes."* (Projet Socialiste 1980, p. 129.)

Ils situent la femme en plein cœur de cet affrontement : *"Les droits des femmes ne seront pas conquis hors de la lutte des classes, hors du combat permanent des révolutionnaires."* (Projet Socialiste 1980, p. 45.)

Et dans notre vie familiale :

Ils procéderont à l'étatisation complète de notre système éducatif sous tous ses aspects, marquant ainsi la fin du libre choix et du recours à l'alternative : toutes les écoles et universités seront regroupées : *"dans un grand service public unifié et laïque."* (Projet Socialiste 1980, p. 284.)

Ils n'hésiteront pas à manipuler nos enfants pour en faire les instruments de leur idéologie : *"La situation de la jeunesse peut en faire une force puissante de transformation socialiste de la société."* (Projet Socialiste 1980, p. 312.)

Ils s'arrogeront le droit d'intervenir directement dans les rapports entre parents et enfants : *"Possibilité de recours du jeune face à toute décision le concernant, démocratisation et développement des foyers d'accueil pour les jeunes en conflit avec leurs familles, suppression de l'autorisation parentale en matière d'interruption volontaire de grossesse pour les mineures, développement considérable de l'éducation sexuelle à l'école."* (Projet Socialiste 1980, p. 313.)

ILS ONT REVÊTU UN MASQUE TRANQUILLE POUR QUE LES FRANÇAIS NE LES JUGENT PLUS, MAIS BIENTÔT, SI NOUS N'Y PRENONS GARDE, NOUS SERONS TOUS SOUMIS À LA DISCIPLINE INSIDIEUSE DE L'ÉTAT SOCIALISTE ET EMPRISONNÉS DANS LE FILET TRANSPARENT DE SES LOIS.

COMITÉ NATIONAL
POUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA VÉRITÉ

Nominations dans les cabinets

M. LOUIS GALLOIS DIRECTEUR DU CABINET DE M. CHEVÈNEMENT

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, vient de nommer directeur de cabinet M. Louis Gallois. M. Roger Lesgards, secrétaire général du Centre national d'études spatiales, est nommé directeur adjoint du cabinet.

[Né le 26 janvier 1944 à Montauban (Tarn-et-Garonne), M. Louis Gallois est ancien élève de l'ENA (promotion 1972). Administrateur civil, il était jusqu'à présent chef du bureau à la direction du Trésor.]

● *M. Jean-Michel Bellot*, cinquième du concours à la perche des Jeux olympiques de Moscou en 1980, a été nommé conseiller technique auprès de Mme Edwige Avice, ministre des sports, pour les problèmes du sport de haut niveau. Agé de vingt-sept ans et demi, il entend poursuivre sa carrière athlétique au moins jusqu'aux championnats d'Europe 1982.

● *M. Charles Hernu*, ministre de la défense, a complété son cabinet (*le Monde* daté 24-25 mai) : chef du cabinet militaire du ministre : général de brigade aérienne Achille Lerche ; conseillers techniques : MM. Emile Blanc, ingénieur en chef de l'armement, chargé des questions d'armement ; François Fohanno, contrôleur des armées, chargé des questions de personnels civils et militaires ; Olivier Renard-Payen, conseiller référendaire à la Cour de cassation, chargé des affaires juridiques ; Rémy Sautter, administrateur civil hors classe, chargé des affaires économiques et financières ; secrétariat particulier du ministre : Mme Nicole Constant.

LE NOUVEL OBSERVATEUR

Le coût des mesures sociales.
La peur des chefs d'entreprises.
La hausse des prix. L'inflation.
Le lourd héritage de Giscard.

COMMENT MITTERRAND ENTEND GAGNER

Pour être informé sur les mesures que compte prendre le gouvernement, il faut lire l'interview de Jacques Delors et les analyses économiques de J. Mornand, R. Prioutet, P.M. Doutrelant.

Dans le même numéro, un grand sondage de la Sofrès sur les motivations des électeurs, le 10 Mai, qui montre quels sont les groupes sociaux qui ont fait la décision.

Cette semaine encore et toujours il faut lire Le Nouvel Observateur.

Le Monde

société

JUSTICE

Après leur congrès où ils ont regretté l'absence du garde des sceaux

Les Jeunes Avocats vont soumettre aux parlementaires une charte des droits de la défense

Perpignan — *Le nouveau ministre de la justice, M. Maurice Faure, n'est pas venu à Perpignan où avait lieu, du 27 au 30 mai, le congrès annuel de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats. Déçu, le président, Me Michel Gout, a ironisé sur les difficultés de liaison par avion ministériel entre Cahors, dont M. Faure est maire, et les Pyrénées-Orientales. Cette absence a été d'autant plus mal ressentie que les Jeunes Avocats souhaitaient, à cette occasion, renouer le dialogue interrompu avec le ministère. Tirant un trait sur l'« ère Peyrefitte », ils ont mis au point une charte des droits de la défense à laquelle ils souhaitent intéresser les députés et les sénateurs. Des parlementaires des deux bords avaient été invités, pour cela, à participer au congrès. Deux sénateurs socialistes ont répondu à cette invitation : MM. Michel Dreyfus-Schmidt (Territoire de Belfort) et Edgar Tailhades (Gard).*

De notre envoyé spécial

De tendance modérée, les Jeunes Avocats n'en avaient pas moins rompu les ponts avec le précédent garde des sceaux annonçant, avant l'élection présidentielle, que le nouveau ministre serait invité à leur congrès, sauf s'il s'agissait de M. Peyrefitte. Au fil des mois, le contentieux, né de l'absence de concertation à propos de la loi « sécurité et liberté », s'était alourdi de multiples conflits liés à l'entrée en vigueur de cette loi et à la tournée d'explications du ministre en province.

Me Gout n'en a été que plus à l'aise pour saluer l'« *espoir* » que suscite le changement à la tête de l'Etat, même s'il a mis en garde le nouveau pouvoir contre la tentation d'aller trop vite, trop loin et sans concertation. La venue de M. Renaud Denoix de Saint-Marc comme représentant de M. Maurice Faure a été diversement appréciée. Avant d'être nommé directeur des affaires civiles et du sceau, il faisait partie du cabinet de M. Peyrefitte et peut difficilement passer pour un porte-parole qualifié de la nouvelle majorité présidentielle.

Comme à son habitude, le directeur des affaires civiles a eu à l'adresse de ses interlocuteurs des propos directs sur la nécessité pour les avocats de mieux se former, de faire table rase de leurs divergences et de ne pas tout attendre de l'Etat. Ces critiques ne sont pas toutes dénuées de fondement. Il n'empêche que les congressistes ont entendu le représentant d'un ministre de gauche de tenir un langage que n'aurait pas renié M. Peyrefitte, ou peu s'en faut. La situation était suffisamment ambiguë pour que M. Dreyfus-Schmidt, se souvenant qu'il avait été dans l'opposition, s'en prenne en termes vigoureux à cette résurgence de l'« *hydre giscardienne* ».

Avant cette attaque, le directeur des affaires civiles avait confirmé l'intention du nouveau garde des sceaux de présenter aux parlementaires un projet de loi révisant la loi « sécurité et liberté » et distinguant ce qui doit être conservé, amendé, ajouté et abrogé. Les autres projets du ministre portent notamment sur le « délit d'audience ». Selon la loi actuelle, les défenseurs qui outrepassent leurs droits peuvent être suspendus par la juridiction devant laquelle ils plaident. Une réforme de la loi, qui ne satisfait pas davantage la profession, avait été incluse dans le projet « sécurité et liberté » avant d'être censurée par le Conseil constitutionnel. Les avocats souhaitent que les délits d'audience soient sanctionnés par leur conseil de l'ordre, et non par les magistrats. Mais il faut pour cela changer la loi, ce qui risque de demander du temps.

Un « plan justice »

L'élection de M. Mitterrand donne à la FNUJA l'espoir de voir aboutir son projet de « plan justice ». Il comporte trois volets : la réforme de l'aide judiciaire, une charte des droits de la défense et l'amélioration de la justice pénale.

Le faible niveau de l'aide judiciaire et l'obligation d'assurer gratuitement la défense des petits délinquants sont parmi les soucis majeurs des Jeunes Avocats, même s'ils reconnaissent que cet apprentissage n'est pas inutile. A Paris, le nombre d'avocats que le bâtonnier doit commettre d'office a été multiplié par quatre depuis que la saisine directe a remplacé la procédure de flagrant délit. La plupart du temps, ces commissions d'office ne sont pas rémunérées. Quant aux sommes allouées en cas d'aide judiciaire, pour un divorce ou un conflit du travail, par exemple, elles sont dérisoires. Le barreau de Paris a calculé qu'une affaire complexe plaidée devant les prud'hommes revenait à l'avocat chargé du dossier à 1 800 F au titre de l'aide judiciaire. L'Etat lui en rembourse 450 F. Les Jeunes Avocats demandent non seulement une rémunération décente de leur travail, mais aussi une augmentation du nombre des bénéficiaires de l'aide judiciaire.

Comprenant vingt-six articles, la charte des droits de la défense mise au point par la FNUJA s'inspire, pour une part, de la Convention européenne des droits de l'homme. Elle prévoit, en particulier, l'assistance d'un avocat chaque fois qu'un citoyen risque d'être lésé ou privé de ses droits. Ainsi, en cas de garde à vue, de licenciement, d'expulsion ou d'exclusion d'un parti ou d'une association. Parmi les autres points de cette charte figure le libre choix du défenseur. Cette revendication vise, en particulier, la multiplication des formules d'assurance-procès proposées par l'American Express ou certaines compagnies d'assurances. Si ce système se généralisait, l'avocat deviendrait un salarié de fait.

Le troisième volet du plan de la Fédération concerne la justice pénale. En le détaillant, Me Gout a surtout insisté sur la nécessité pour la France de ratifier l'article 25 de la Convention européenne des droits de l'homme qui permet le recours individuel devant une haute cour de justice, comme le prévoit cette convention. Dans un premier temps, les revendications et projets des Jeunes Avocats seront soumis à un groupe d'étude des problèmes d'accès à la justice et des droits de la défense qui vient d'être officiellement créé au Sénat.

BERTRAND LE GENDRE.

MÉDECINE

AU CONGRÈS DES PRATICIENS DE GROUPE

Le ministre de la santé souhaite étendre la liberté du médecin de choisir son mode d'exercice et de rémunération

Aix-en-Provence. — Ce sont deux véritables discours-programmes qu'ont prononcés, le vendredi 29 mai, devant le XXIIe congrès du Syndicat national des médecins de groupe (S.N.M.G.), réuni à Aix-en-Provence, les deux nouveaux responsables du secteur sanitaire du gouvernement de M. Mauroy : M. Edmond Hervé, ministre de la santé, et le docteur François Autain, secrétaire d'Etat à la Sécurité sociale.

Ce n'est évidemment pas un hasard si les assises de ce syndicat ont été choisies par ces deux ministres pour leur première intervention publique : les options affirmées par le Syndicat des médecins de groupe depuis plus de vingt ans, la forme d'exercice communautaire que pratiquent ses membres, le rapprochent incontestablement de ce que préconise le parti socialiste. Un rapprochement sans allégeance cependant, comme l'a souligné le docteur William Junod, président du S.N.M.G.

Dans le discours de M. Edmond Hervé, les congressistes réunis à Aix auront entendu — et vivement applaudi — d'une part l'expression d'un certain nombre de principes politiques, d'autre part, la définition plus concrète de leurs applications. Les principes, a souligné d'emblée M. Hervé, tiennent avant tout en trois termes : « *Consulter, décentraliser, coordonner* ». Consulter et coordonner tout d'abord : « *Attachés à la liberté de prescription, au libre choix du médecin par le malade et au secret médical, nous souhaitons pouvoir étendre la liberté pour chacun de choisir son mode d'exercice et de rémunération.* » Ainsi le ministre de la santé a-t-il plaidé pour le pluralisme qui « *fonde la liberté* ». Décentraliser ensuite, tel sera aussi l'un des axes prioritaires de la nouvelle politique sanitaire : « *Notre devoir est de faire monter la sève qui existe dans nos communes, dans nos pays, dans nos cantons, dans nos départements, dans nos régions, dans nos établissements, dans nos associations, dans nos administrations.* »

En d'autres termes, a ajouté le ministre de la santé, la nouvelle politique sanitaire devra répondre en priorité à trois exigences : « *Une connaissance objective aussi exacte que possible de l'état sanitaire du pays, qui aujourd'hui n'existe pas ; une connaissance des besoins exprimés par les citoyens ; une détermination et une mise en œuvre des moyens.* » Le tout, a ajouté le ministre, suppose « *une large, une profonde consultation* » dont la région sera le cadre naturel.

Ces principes établis, comment s'appliqueront-ils dans les centres de santé intégrés, point-clé de la politique de santé élaborée par le P.S., comme l'avait affirmé M. François Mitterrand pendant la campagne électorale ? La création de ces centres inquiète un certain nombre de médecins. Aussi, a noté le ministre, « *je souhaite décrire précisément*

De notre envoyée spéciale

notre conception » à cet égard. Il s'agit, a-t-il déclaré, « *d'une formule à expérimenter* », d'une structure légère, pluridisciplinaire, qui fera travailler en équipe des médecins, des para-médicaux, des travailleurs sociaux. Ces centres « *seront des exercices - pilotes aux côtés des autres formes d'exercice traditionnelles. En outre, ces centres ne pourront naître qu'à partir d'initiatives locales (...). Ni dans leur création, ni dans leur organisation, ni dans leur fonctionnement, les centres de santé intégrés n'ont à dépendre d'une quelconque décision administrative ou législative.* »

Une ère nouvelle

Ainsi le ministre s'est-il voulu à la fois rigoureux dans la réaffirmation de la politique sanitaire définie par le P.S. avant l'élection présidentielle et rassurant pour les médecins d'exercice libéral qui redoutent, dans l'application immédiate ou trop rigide de ces principes, la perte de leur indépendance. Les applaudissements de l'auditoire se sont faits particulièrement vifs lorsque M. Hervé a déclaré : « *L'organisation future ne saurait faire disparaître ni l'autonomie de décision du médecin ni sa responsabilité de gestion de l'outil de travail. L'indépendance du médecin est un principe auquel nous tenons.* »

C'est précisément sur ces thèmes que le docteur William Junod avait insisté dans son discours d'ouverture : « *Il ne doit pas y avoir de solution imposée (...) ni d'expérience ghetto.* »

Si M. Hervé a brièvement, mais fermement, critiqué la politique hospitalière suivie par le précédent gouvernement, le secrétaire d'Etat, M. Autain, qui a lui-même exercé dans un cabinet de groupe avant de devenir député (P.S.) de la Loire-Atlantique, s'est montré particulièrement vif dans ses critiques de la gestion du dernier gouvernement Barre : « *En voulant traiter les problèmes de l'assurance - maladie sous leur seul aspect comptable, en réduisant la défense de la santé à un équilibre arbitrairement défini de la Sécurité sociale, ce gouvernement était inéluctablement amené à prendre des mesures autoritaires, inacceptables pour les praticiens conscients de leur devoir, grandement dommageables pour les malades et qui hypothéquaient gravement l'avenir de la politique de santé.* » Stigmatisant l'attitude adoptée jusqu'au 10 mai comme « *une politique de régression sociale, génératrice d'insupportables inégalités* », le docteur Autain a confirmé que la convention signée entre les médecins et la Sécurité sociale serait « *renégociée* » et qu'il fallait « *ouvrir une ère nouvelle dans les rapports du gouvernement et des personnels de santé, quels qu'ils soient* ».

Aussi le secrétaire d'Etat à la Sécurité sociale a-t-il annoncé qu'il réunirait « *très prochainement* » une « table ronde » chargée de préparer la mise au point d'une nouvelle convention, « *table ronde* » *qui comprendrait des représentants des syndicats, des associations familiales, de la mutualité, des syndicats médicaux, des organismes d'assurance-maladie et les représentants du gouvernement* ».

En conclusion, le docteur Autain a rappelé que les discussions conventionnelles se bornent trop souvent aux négociations tarifaires. « *Il faut oser*, a-t-il dit, *aller plus loin.* » La convention ne pourrait - elle permettre, par exemple, de favoriser « *l'insertion des médecins libéraux dans la politique de prévention, les rapports entre la médecine de ville et le secteur hospitalier* » ? Il a rappelé, enfin, que le gouvernement abrogerait les ordonnances de 1967.

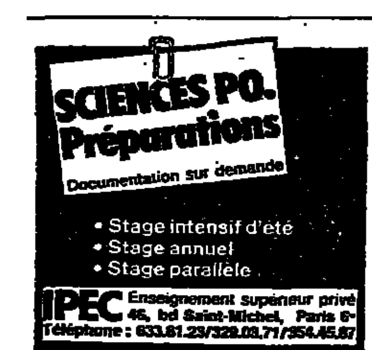
CLAIRE BRISSET.

L'ENFANT ENLEVÉ EN GUADELOUPE A ÉTÉ ASSASSINÉ

Pointe-à-Pitre. — Enlevé au domicile de ses parents dans la nuit du 25 au 26 avril, au Moule, en Guadeloupe, Thomas Lecourtois, un enfant de deux ans, a été retrouvé enseveli sur une plage toute proche de la villa où résident Claire et Frédéric Lecourtois, un couple d'enseignants originaire de métropole (*le Monde* daté 3-4 mai). Découvert le jeudi 28 mai par des baigneurs, le corps du jeune enfant était affreusement mutilé.

La nuit du rapt, les ravisseurs avaient lancé un message exigeant une rançon de 200 000 francs et enjoignant aux parents de n'avertir ni la police ni la presse. Ayant pu réunir les 200 000 francs grâce au concours spontané d'amis et d'enseignants, M. et Mme Lecourtois les remirent le 2 mai aux ravisseurs sans que la police ait le temps d'intervenir.

M. Lecourtois a dénoncé, le 28 mai, dans une lettre au ministre de l'intérieur, « *l'incapacité de la police locale* ». — (*Corresp.*)



(Publicité)

« APPRENEZ L'ALLEMAND AU BORD DU LAC DE ZELL AM SEE »

Cours combiné d'études de langue allemande et de sports randonnées pédestres, tennis, navigation ou planche à voile). 3 semaines : 19-7 - 8-8-1981

Cours d'allemand à Salzbourg, la ville du Festival dans les mois juillet-août

Renseignements :

I F K, Franz-Josef-Strasse 19/2 A 5020 Salzburg - Tél. : 76-595.

ÉDUCATION

LA CONFÉRENCE NATIONALE DE L'UNEF

Donner à l'espoir un contenu

Lyon. — Au lendemain de l'élection présidentielle, l'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau, proche des communistes) a décidé de reporter au mois de novembre son congrès annuel, qui aurait dû avoir lieu du 28 au 31 mai. Néanmoins, cette organisation étudiante a réuni, les jeudi 28 et vendredi 29 mai, à l'université de Lyon-II, à Bron, une « conférence nationale » pour définir dans la situation politique nouvelle « les grandes revendications des étudiants sur les problèmes urgents à résoudre pour transformer l'Université ». Les quelque trois cent cinquante délégués, élus la semaine dernière dans la plupart des universités, ont évoqué les questions de la sélection sociale ou de la formation, et précisé les « mesures immédiates » qu'ils soumettront au nouveau ministre de l'éducation nationale, qu'ils souhaitent rencontrer très rapidement.

De notre envoyé spécial

« *Un grand espoir est né.* » Pour M. Didier Seban, président de l'UNEF, l'élection de M. François Mitterrand est « *un événement exceptionnel, porteur de potentialités importantes pour changer la vie des étudiants* ». Des étudiants qui attendaient depuis longtemps le départ d'un ministre des universités qui, en dehors de toute concertation, décidait du contenu et de la finalité des formations, n'hésitait pas à supprimer des seconds ou des troisièmes cycles dans de petites universités ni « *à maintenir le montant des bourses à un taux très faible* ».

Les délégués étaient nombreux à venir *répéter* après leur président « *les difficultés que rencontraient les étudiants et les obstacles à leurs études* ». Avec un même élan, ils ont dénoncé les qualifications non reconnues, la sélection sociale « *qui fonctionne de plus en plus en lettres et en sciences humaines par manque de perspectives d'emploi* » ou « *les barrages à l'entrée de certaines spécialités* ».

Si les dénonciations des fautes du gouvernement précédent ont été fréquentes, les propositions n'ont pas vraiment été abondantes. « *Il faut comprendre*, explique un délégué, *nous avons l'habitude d'être contre, et là, en moins de deux semaines, nous devons réfléchir et discuter avec les étudiants de nos unités d'enseignement et de recherche* (U.E.R.) *à des propositions de transformation en profondeur de l'Université.* » M. Seban le reconnaît. Selon lui, « *il est difficile de rendre les étudiants responsables* », mais il pense que son organisation possède de sérieux avantages pour faire face au changement.

A l'UNEF, on aime à rappeler que le syndicat avait pris ses responsabilités en appelant à voter pour M. Mitterrand au deuxième tour de l'élection présidentielle, à la différence des autres organisations étudiantes (1). Les responsables soulignent aussi que l'orientation définie au congrès de Reims en avril 1980 (« *développer une nouvelle solidarité des étudiants* ») a permis aux effectifs du syndicat de progresser — l'UNEF revendique trente-neuf mille adhérents — et surtout de remporter, avec 43 % des voix, les élections aux conseils régionaux des œuvres universitaires et scolaires (*le Monde* du 4 février).

Préparer le débat

Forte de ce développement et du « *dynamisme des étudiants* », l'UNEF entend avancer « *des propositions constructives et réalistes pour l'Université* ». M. Seban a ainsi défini quatre axes revendicatifs qui devront être proposés, débattus et amendés dans toutes les universités. Il s'agit d'abord d'examiner les moyens de combattre la sélection sociale, de réfléchir à la mise en place de formations complètes fondamentales et professionnelles de haut niveau scientifique, d'étudier les moyens d'obtenir une politique de l'emploi des jeunes et, enfin, de faire respecter les droits des étudiants et de favoriser leur participation aux décisions qui les concernent.

Munis de ces revendications et d'un dépliant de quatre pages qui les explique, les délégués sont repartis dans leurs universités pour préparer « *le grand débat de fond sur les grands problèmes qui nous préoccupent* ». Malgré la proximité des examens et des vacances scolaires, ils pensent rencontrer beaucoup d'étudiants, car, selon eux, depuis le 10 mai, il règne « *une autre ambiance dans toutes les facs* ». Pendant ce temps, la direction nationale va s'efforcer de rencontrer M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, pour lui demander de prendre des « *mesures immédiates* » avant la fin de l'année universitaire : « *abrogation de la loi Sauvage modifiant les structures des conseils d'université, attribution d'un collectif budgétaire, maintien, rétablissement et création des formations utiles au pays, maintien du pouvoir d'achat des bourses, blocage des tarifs des œuvres universitaires et des inscriptions, abrogation des mesures contre les étudiants étrangers* ».

Selon l'UNEF, quelques-unes de ces propositions sont les conditions d'un bon déroulement de la fin de l'année universitaire ou de la prochaine rentrée et doivent donc trouver une solution rapide. « *Mais*, a précisé M. Seban, *nous sommes constructifs et réalistes et nous ne ferons pas de surenchère* ».

SERGE BOLLOCH.

(1) L'UNEF ex-Renouveau critique ainsi la position de l'organisation rivale en milieu étudiant, l'UNEF indépendante et démocratique (animée par des trotskistes et des socialistes), qui ne s'était pas prononcée avant les élections.

DÉFENSE

Le projet d'extension du camp militaire du Larzac

« *Il appartient à M. Charles Hernu de faire des propositions précises* », a déclaré, vendredi 29 mai, M. Jean Le Garrec, porte-parole de M. Pierre Mauroy, interrogé sur le sort qui sera réservé à l'extension, en cours, du camp militaire du Larzac. A l'hôtel Matignon, le directeur de cabinet du premier ministre, M. Robert Lion, et certains de ses collaborateurs, se sont entretenus de ce problème, en fin d'après-midi, avec M. François Bernard, directeur du cabinet civil et militaire du ministre de la défense, accompagné de conseillers techniques.

Evoquant la décision de M. Mauroy de demander à chacun des membres du gouvernement de préparer une liste des mesures qui pourraient être prises sans délai, le porte-parole du premier ministre a affirmé que le renoncement à la déclaration d'utilité publique de ce projet de camp du Larzac « *était, à l'évidence, le genre de mesures faisant partie de propositions immédiatement réalisables* ».

Il semble, en fait, que le ministère de la défense, duquel l'hôtel Matignon sollicite des propositions, s'oriente de préférence vers une solution intermédiaire, de compromis, compte tenu de la difficulté de la situation au Larzac.

Une peau de léopard

Politiquement, l'annulation de l'agrandissement, en cours, du camp militaire en Aveyron serait une initiative qu'apprécieraient les défenseurs de l'environnement parce qu'ils la réclament depuis une décennie. Sur le plan militaire, en revanche, la pression des états-majors n'est pas négligeable et, dans l'entourage même du nouveau ministre de la défense, on reconnaît que l'armée de terre a besoin, aujourd'hui, d'un espace suffisant pour lui permettre d'entraîner jusqu'à une division et de faire manœuvrer ou tirer trois escadrons de chars simultanément.

La situation se complique du fait que, déjà, le ministère de la défense a acquis 10 670 des 13 500 hectares retenus après concertation, soit près de 80 % de la surface souhaitée par l'armée de terre qui possède, d'autre part, 3 000 hectares sur le plateau du Larzac depuis le début de ce siècle.

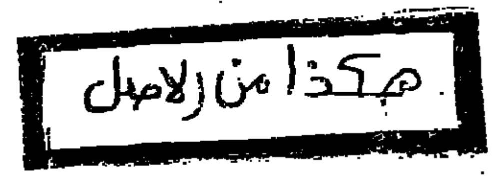
La propriété de certains de ces terrains continue, toutefois, de faire l'objet de contestations. Des agriculteurs ou des partisans de l'environnement se sont pourvus en cassation contre les ordonnances d'expropriation du juge, puisque, depuis plus de deux ans maintenant, il n'y a plus d'accord amiable.

Avant la réunion de l'hôtel Matignon, l'état-major de l'armée de terre a fait parvenir au ministre de la défense une note qualifiée d'assez « *sèche* » pour exprimer son point de vue et pour préconiser la nécessité de mener le projet d'extension à son terme. Compte tenu de la résistance locale, les acquisitions se sont faites de manière assez anarchique et, aujourd'hui, le camp, tel qu'il est avec les terres complètement achetées ou en voie de l'être, ressemble à « *une peau de léopard* », pour reprendre l'expression d'un officier supérieur, avec ses zones dont l'Etat est le propriétaire légal et d'autres, voisines ou encloses dans les précédentes, qui lui ont encore échappé.

Cette mosaïque en est au point où l'état-major a dû réviser ses procédures de tir et de manœuvre dans le camp.

On n'est pas loin de penser, au contrôle général des armées, que ce projet d'extension a été mal exécuté dès le départ. Dans les états-majors, on ajoute que le fait de rétrocéder, éventuellement, les terres déjà acquises — au prix d'expropriation de 18 000 francs l'hectare dans ces cas récents — conduirait à une opération financièrement désastreuse pour le contribuable.

Pour toutes ces raisons, en l'absence de M. Hernu — retenu à Villeurbanne — lors de la réunion des hauts fonctionnaires à l'hôtel Matignon, il a été demandé au ministre de la défense de présenter au gouvernement une série de propositions, depuis le « gel » du projet en attendant un dénouement juridique jusqu'à des solutions de compromis conservant à l'armée de terre l'usage d'un camp qu'elle juge indispensable à l'entraînement du contingent.



هكذا من الاصل

Le Monde

culture

MUSIQUE

Premiers aperçus sur la prochaine saison à Paris

● OPTIMISME AU CHATELET

Le Théâtre municipal de Paris, voulu par M. Marcel Landowski et réalisé par la Ville, avec l'actif soutien de M. Jacques Chirac, a connu incontestablement un succès pour sa première saison. Le Châtelet rénové a accueilli entre le 4 novembre et le 4 mai 270 000 spectateurs, grâce à une programmation éclectique, mais intelligente, improvisée en quelques mois par M. Jean-Albert Cartier. Le T.M.P. a trouvé son public, et l'on ne dit plus qu'il fait concurrence à l'Opéra de Paris (celui-ci affichant lui aussi complet).

L'habileté de M. Cartier a été, en dehors de *la Vie parisienne* programmée de longue date, d'inviter d'excellents spectacles dans des genres divers, élargissant considérablement le panorama lyrique de Paris *(les Pêcheurs de perles, Ercole amante, Louise, Orlando furioso)*, qui tous ont à peu près rempli le Châtelet (2 600 places) : un seul échec, *Cendrillon* de Massenet. Les concerts ont également pris un bon départ et la fréquentation, l'habitude aidant, devrait augmenter sensiblement l'an prochain.

On n'en doutera pas en examinant les programmes qui viennent d'être dévoilés et qui comportent un cycle symphonique assez extraordinaire avec les Orchestres de Cicago (Solti), Boston (Ozawa), Pittsburg (Previn), Bamberg (Jochum), Rotterdam, Jérusalem, Berlin (Karajan), Vienne (Rojdestvensky) et la Philharmonie tchèque (Neumann), à côté de nos orchestres de Paris, Lille, Lyon, ainsi que d'excellents orchestres de chambre.

La saison lyrique sera consacrée à quatre opéras de jeunesse de Verdi, *Macbeth, les Brigands, Attila* et *Hernani*, qui voisineront avec une reprise de *la Vie parisienne ,West side story* et *les Mousquetaires au couvent*. Belle saison de danse également avec le Ballet du vingtième siècle de Béjart, un Hommage à Diaghilev par Noureev, et les Chants et danses de Bali.

A cela s'ajoutent de très nombreux récitals (Raimondi, Janis, Cotrubas, Popp, Berman, Behrens, Eda - Pierre, Berganza, Arroyo, etc.), les concerts de 19 h. 30 allant « Grands interprètes et jeunes talents », et un cycle de concerts de jazz.

Renseignements : Théâtre musical de Paris, 2, rue Edouard-Colonne, 75001 Paris : téléphone : 233-44-44.

● L'ORCHESTRE DE PARIS A PLEYEL

Après une saison très satisfaisante où les trente-cinq concerts parisiens ont atteint un remplissage de 85 %, malgré la salle du Palais des Congrès vouée aux gémonies, l'Orchestre de Paris s'installe entièrement à la salle Pleyel, à l'exception du concert inaugural, la *Neuvième Symphonie* de Malher dirigée par Kubelik (les 8 et 9 octobre au Palais des Congrès). Le Théâtre des Champs-Elysées est entièrement abandonné (sauf pour le cycle de musique de chambre), ce qui fera grincer bien des dents, notamment parmi les abonnés du samedi matin traités avec quelque désinvolture.

Les chefs de la saison seront, outre Daniel Barenboïm, toujours directeur de l'orchestre, Abbado, Boulez, Cambreling, Chailly, Conlon, Davis, Dorati, Masur, Mehta, Ormandy, Ozawa, Rostropovitch, Soustrot, avec, parmi les solistes, Brendel, Curzon, Pollini, Kremer, Minta, Stern, Szeryng, Rampal et de nombreux chanteurs (Behrens, Brewer, Fischer-Dieskau, Varady, Van Dam, Vichnevskaïa, etc.).

Les programmes feront une place particulière au centenaire de Bartok et comprendront des créations de Dufourt, Boulez, Nigg, ainsi que le *War Requiem* de Britten et deux œuvres de Carl Nielsen.

★ Renseignements : Orchestre de Paris (salle Pleyel) 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

● LES ABONNEMENTS DE RADIO-FRANCE

Sans explications particulières, Radio-France lance sa longue série d'abonnements musicaux pour la saison prochaine : quatre cycles pour l'Orchestre national, sept pour le Nouvel Orchestre philharmonique, trois consacrés au lyrique et trois à la musique de chambre, ainsi qu'un cycle de neuf concerts pour le vingtième anniversaire de « Prestige de la musique », soit quatre-vingt une soirées mises à l'abonnement.

Au hasard de la lecture, on notera des créations de Malec, Landowski, Nono, Rihm, la présence de chefs tels que Maazel, Rostropovitch, Abbado, Bernstein, Jochum, Leitner, Rowicki, Penderecki, Welkert, Gardiner, Marriner, Janowski, Scimone, Jordan, et de solistes non moins célèbres.

La saison lyrique reste fort originale avec le *Flavio*, de Gabrielli, *le Plumet du colonel*, de Sauguet, *le Testament de la tante Caroline*, de Roussel, *Ariane à Naxos, Falstaff, la Ville morte*, de Korngold, *le Coq d'or, Idoménée, la Fille du Far-West*, entre autres, et deux créations : *l'Eau*, d'Essyad et *Liebestod*, d'Apérghis.

Parmi les soirées les plus remarquables de « Prestige de la musique », on retiendra un festival de zarzuela avec Teresa Berganza. *l'Amour de Danaé*, de Strauss et la *Senna festeggiante*, Vivaldi.

Mais ceci n'est qu'un avant-goût d'une carte impressionnante qu'il convient de consulter avec soin.

★ Renseignements : Radio-France, pièce 2 237, 116, avenue du Président-Kennedy, 75786 Paris Cedex 16. Tél. 230-23-08.

Des voix pour demain

(Suite de la première page.)

La partie n'était donc pas jouée d'avance, et compte tenu du trac dont les effets se répercutent sur les cordes vocales, il serait prématuré de donner un avis définitif sur les possibilités réelles de chacun, mais on notera avec satisfaction pour l'ensemble, qu'un effort a été fait du côté de la diction ; il faut espérer qu'en ce domaine les étudiants conserveront au sortir de l'école les exigences qu'on y a fait germer.

Comme il ne saurait être question de porter une appréciation sur chacun des dix-huit participants, on serait tenté d'en parler plutôt comme d'une troupe avec ses premiers sujets dont aucun ne brille aux dépens des autres, et ses seconds rôles honnêtement tenus. Il manque cependant une véritable colorature, car Isabelle Poulenard, qui chantait l'air d'Olympia, s'est révélée plus convaincante dans un registre moins aigu. Ghylaine Raphanel, avec une voix ronde et étendue, Lucia Scappaticci, plus dramatique, convenaient à merveille pour Juliette (hélas, ce n'était que la valse !) et Mireille : ce sont là d'authentiques sopranos lyriques. Les voix plus légères d'Aline Dumas et d'Agnès Host n'étaient pas aussi bien mises en valeur. La première ne possède pas la stature de Mireille et méritait mieux que la valse chantée du Voyage dans la Lune ; *quant à la seconde, il lui manque cette ampleur indissociable de la cavatine de Balkis dans* la Reine de Saba. *Sans disposer de toute la puissance nécessaire dans le grave, Magali Damonte a donné une interprétation sobre et très émouvante des stances de Sapho ; l'autre mezzo-soprano, Dorothy-Jean Lloyd, en comparaison, n'a pas la même présence vocale.*

Côté hommes, le ténor unique, Thierry Dran, fait un gentil Vincent, mais le rôle de Pâris dans la Belle Hélène *convient mieux à son style d'émission. Les barytons sont plus nombreux : à travers ses brèves interventions, Daniel Salas a révélé une voix puissante et bien timbrée; Philippe Rouillon, excellent Ourias, s'est montré plus inégal par la suite. André Cognet enfin, authentique basse, n'a pas encore l'étoffe des emplois qu'on lui a fait tenir : Vulcain dans* Philémon et Baucis, *Ambroise dans* Mireille. *Les notes sont là, le timbre aussi, mais, surtout en costume de ville, on a du mal à l'assimiler tout à fait au forgeron infernal ou au patriarche tout-puissant. Cela viendra, car, pour lui comme pour ses camarades, l'école n'est pas finie.*

GÉRARD CONDÉ.

A l'occasion du 30e anniversaire du F.S.J.U.
DIMANCHE 31 MAI 1981
à 20 h 30
au Centre RACHI
30, bd de Port-Royal, Paris (5e)
Soirée exceptionnelle
POUR LES JUIFS D'U.R.S.S.
organisée en collaboration avec les Comités de soutien aux Juifs d'U.R.S.S.
Concert-parrainage avec la participation de Georges PLUDERMACHER (piano), Ivry GITLIS (violon), Michel PORTAL (clarinette), Jean-François HEISSER (piano).
Œuvres de BRAHMS, ENESCO, MENDELSSOHN, BARTOK.
Billets à retirer sur place :
25 F : Étudiants membres
35 F : ét. non mem. 50 F : adultes

ROCK

Stevie Wonder en tournée

Le musicien à la voix d'or et aux doigts de fée, le compositeur aux mélodies de rêve et au *feeling* universel, celui de *Fingertips*, de *I was made to love her*, de *You are the sunshine of my life*, de *Living for the city*, de *Keep on running*, de *Superstition*, de *Don't your worry'bout a thing*, de *Is'nt she lovely*, de *Master Blaster* et de mille autres classiques, le géant aveugle, le champion des hit-parades américains, le maître incontesté de la soul music qui représente à lui seul vingt ans d'histoire de la musique populaire aux Etats-Unis, Stevie Wonder, homme de cœur et d'esprit devant l'Eternel, citoyen noir américain devant les hommes, celui-là revient en France, après sept ans d'absence, pour quatre concerts. Il était le 27 mai à Fréjus, à Grenoble le 29 mai. Il sera à Paris, au Palais des sports, les 1er et 2 juin. Cette tournée est un événement aussi important que la venue de Bob Dylan en 1978.

Né aveugle le 13 mai 1950, à Saginaw dans le Michigan, Steveland Morris devint Little Stevie Wonder, enfant prodige et fils spirituel de Ray Charles, en enregistrant ses premiers disques à l'âge de onze ans. De 1963, où il obtint ses premiers succès, à nos jours, la carrière de Stevie Wonder, qui n'a jamais quitté le sommet des hit-parades, est liée à Tamla Motown, une compagnie discographique exclusivement noire, qui s'est imposée au cours des deux récentes décennies comme une véritable « usine à tubes ». Outre un succès commercial spectaculaire (il a signé pour 13 millions de dollars le contrat discographique le plus cher de tous les temps) qui avait obligé, par exemple, les disquaires américains à inscrire sur leur devanture « *Non, nous n'avons pas encore le nouveau Stevie Wonder* » trois mois avant la sortie de *Songs in the Key of Life*, si Wonder a fait des discothèques des temples qui glorifient son nom et son art, il est aussi un musicien qui a le goût de l'aventure. Compositeur de génie au lyrisme majestueux, polyinstrumentiste (il joue des claviers, de l'harmonica, de la basse, de la guitare, de la batterie) son trajet est jalonné d'albums essentiels qui ont tous été récompensés par les plus hautes distinctions, reconnus comme des références prédominantes.

Au service d'une cause

Stevie Wonder est de ces héros dont le rayonnement ne se limite pas au simple talent musical, mais qui, au-delà de leur faculté à toucher la sensibilité des gens, ont mis ce talent au service d'une cause et qui ont consacré leur vie à la réalisation d'idéaux. Etre mystique, inspiré, il croit en l'énergie de l'amour et ses chansons sont toujours prétextes à messages de paix et d'unité. Pourtant, on aimerait le voir s'impliquer davantage, surtout sur scène.

Il a commencé sa tournée européenne le 7 mai à Rotterdam, entouré d'un groupe de quatorze musiciens, le Wonderland (quatre choristes, quatre cuivres, deux guitaristes, un bassiste, un batteur, un percussionniste et un clavier). Des lunettes cerclées de strass, les cheveux tressés en fines nattes, habillé de satin, remuant la tête de droite à gauche comme il en a l'habitude, pendant trois heures Stevie Wonder a proposé un show qui tenait trop de Las Vegas.

Certes, il y avait la dimension du chanteur, sa superbe voix veloutée et torride qui dessine les nuances des chansons; le son si particulier de son harmonica, les envolées fluides de ses claviers, la beauté de ses compositions, mais il n'y a pas eu la magie des disques. C'est qu'on attend de Stevie Wonder autre chose qu'un spectacle formel et rigide, autre chose que de la variété américaine avec ces musiciens qui tombent toujours en place au bon moment et qui sont dépourvus d'âme et de sensibilité à force de perfection.

On aurait voulu plus de sensualité, d'énergie et de vie, on aurait simplement aimé retrouver la force et l'ampleur des enregistrements. Mais peut-on reprocher à tous ces héros qui n'ont plus d'accroche à la réalité de ne plus être à la hauteur des rêves et des chocs qu'ils ont provoqué ? Que ce soit Bob Dylan, Paul McCartney ou Stevie Wonder, n'ont-ils pas suffisamment donné même s'ils semblent aujourd'hui perdus dans une espèce de tour d'ivoire ? Quand même, que le public à Rotterdam ne se soit jamais levé spontanément avant que Stevie Wonder ne l'ait incité à le faire, ça reste un comble pour un maître de la danse.

ALAIN WAIS.

★ Les 1er et 2 juin au Palais des sports à Paris. Discographie chez Tamla Motown, distr. Vogue.

■ La journée du dimanche 31 mai à New-York sera dédiée à la mémoire de Bob Marley, a annoncé le maire de la ville, M. Edward Koch. Il en sera de même au Canada, à Toronto et à Ottawa.

JAZZ

La mort de la pianiste Mary Lou Williams

La pianiste de jazz Mary Lou Williams est morte, le 28 mai, à Durham, en Caroline du Nord. Elle était âgée de soixante et onze ans.

Née à Pittsburgh en 1910, Mary Lou Williams fait d'abord des études de musique classique et débute, en 1925, dans une opérette : Seymour et Jeanette. *Mais, en 1929, elle rejoint le carrefour du jazz et des grands orchestres, Kansas-City. Commence alors son association avec Andy Kirk, qui dirige un des big bands les plus célèbres de la ville, donc des Etats-Unis : The Clouds of Joy (les Nuages de la joie). Elle en est la pianiste et arrange pour l'orchestre un certain nombre de morceaux, comme elle le fera plus tard pour Benny Goodman ou Duke Ellington. Elle quitte l'orchestre en 1942.*

A la tête de petites formations ou en solo, elle participe à la révolution bebop de la 52e Avenue et devient l'amie et la conseillère de Bud Powelle, Thelonious Monk aussi bien que de Charlie Parker ou Miles Davis.

C'est une étrange et forte figure de femme qui disparaît, une des premières dans l'histoire du jazz qui a traversé les ères sans jamais figer son style ni son écriture. C'est plutôt comme si elle précédait de peu les époques. « Mary Lou Williams, *disait Duke Ellington,* est éternellement contemporaine. Son écriture et son jeu sont, et ont toujours été, un peu en avance, tout simplement. Mais d'un bout à l'autre de sa carrière, sa musique retient et maintient un niveau de qualité qui est sans date. Elle est comme une âme sur une âme (soul on soul). »

Mary Lou Williams a fait toutes les transitions entre les styles, les tranches historiques et les hommes. Les musiciens les plus modernes ont bien dû rester attentifs à son jeu, puisque, en 1977, un concert a réuni en duo Mary Lou Williams et Cecil Taylor à New-York. Cette dernière décennie, elle s'est consacrée à des activités religieuses, se produisant de temps en temps en club et continuant d'assurer son rôle secret auprès des musiciens. Sa carrière, en somme, s'est déroulée entièrement à la pointe de l'avant-garde depuis 1929, mais sans tapage. Avec une discrétion efficace.

FRANCIS MARMANDE.

VARIÉTÉS

Le Cirque de Pékin

Sous le label du Cirque de Pékin, c'est en fait la troupe de Chongqing, une ville du Sichuan, sur le Yangtse, qui se produit au Palais des congrès — cet ensemble étant actuellement considéré comme le meilleur de Chine, avec celui de Wuhan.

Cette troupe offre un spectacle éblouissant par l'originalité, la qualité et le charme des numéros présentés, dont la tradition remonte très loin dans le temps de la Chine. Toutes les séquences (acrobaties, perche, équilibre, saut au travers de cerceaux, jonglerie) sont d'une rigoureuse précision, alliant force, agileté, souplesse et magie dans un spectacle haut en couleur, admirablement agencé, solidement rythmé et qui se clôt par une danse de dragons où la Chine éternelle semble pleinement se retrouver. — *C. F.*

★ Palais des congrès, 20 h. 45.

FORMES

Enchantements

Compte à rebours ? En attendant la rétrospective promise que Vera Pagava mérite, la petite galerie Darial (1) continue à l'exposer par tranches, en remontant le cours du temps. Les toiles anciennes sont dignes des récentes. Dès 1934, elle donnait plus que des promesses, comme ces rêveuses visions de Venise. Mais ce sont essentiellement les quinze premières années de l'après-guerre qui revivent. Déjà et toujours les exigences d'un métier scrupuleux, poussé à fond, se conjuguent avec les élans de l'inspiration. La main, le cœur et l'esprit vont de pair. Des objets, des poissons, des arbres (1947), une étonnante « nature morte », si l'on peut dire, la Cène *(1954) avec ses gobelets renversés sur la nappe, où le drame se devine, où à la maîtrise du peintre se superpose une aura de mystère. Et puis on assiste, autour des années 60, à une lente métamorphose, au passage à l'abstraction, lorsque Pagava n'éprouve plus le besoin de références concrètes pour s'exprimer.*

« Le noir est une couleur », *bien sûr, mais les vingt peintures du Danois Mogens Andersen, qui s'abritent sous cette formule (2), en comportent d'autres en nombre limité, bleus et verts, tout aussi vibrantes et profondes qu'enserrent de ténébreux entrelac de formes vives. Rien n'est plus dense que ces compositions concentrées, ramassées sur elles-mêmes, s'ébrouant en milieu clos. Quelle fermentation pour emprunter le mot à Strindberg, cet autre Scandinave, quelle effervescence dans ces mondes fermés mais qui éclatent ! Andersen, qui produit et se produit depuis trente-cinq ans et qui, sans y avoir adhéré est proche du mouvement Cobra, n'est pas un inconnu à Paris où il a longtemps vécu. A-t-il besoin d'y être constamment redécouvert ?*

Louttre, lui, présente le travail des deux dernières années (3). Dans cette nouvelle fournée, c'est sur les fonds que je me permets d'insister, sur les espaces — ciels clairs ou nuageux, floconneux ou résolument monochromes — qui, très souvent, envahissent les trois quarts de la toile, circonviennent, encadrent ce qu'on aurait tort d'appeler l'élément anecdotique. Parce qu'ils sont admirablement peints, en progrès manifeste sur les œuvres précédentes — Louttre se dégage du poids de l'ombre paternelle. Il est vrai que la part signifiante du tableau les met en valeur et vice versa. Par bonheur, cette ascension picturale n'a en rien altéré la fantaisie poétique des alliages insolites, tendrement souriants : le Jardin du matin, Le soleil se lève à l'est, la Culture aux champs, Visa pour la Chine, *etc. Et ce poêle-pot de fleurs qui s'élève dans les airs...*

Des fleurs, en voici d'autres, hautaines et métalliques. Ce qui fascine chez Dietrich Mohr (4), *c'est l'incroyable invention qui diversifie à l'infini ses sculptures en acier inoxydable ou cor-ten (rouillé), en laiton. Etrange végétation qui peuple en toutes ses dimensions un espace qui ne lui est pas mesuré. Elégant mariage de volumes compacts et de lamelles, d'alvéoles (on dirait celles d'un gâteau de cire), forêt enchantée où le visiteur guette* le Réveil de Mélusine *et va de surprise en surprise, mais que ne heurte jamais l'apparente inflexibilité des stèles, des armures, des personnages inattendus telle* la Reine de Sansibar, *non loin de* la Maison de Tamerlan. *Les dessins de Dietrich Mohr sont de la même veine.*

Zaïre Vieytes, nouvelle venue, apporte à Paris sa fraîcheur argentine (5). *Héroïquement figurative, sauf lorsqu'elle gomme (pas toujours) les traits de ses personnages, elle est restée fidèle à une technique très traditionnelle, au demeurant d'excellente qualité. Elle sait peindre, elle sait placer les couleurs. Tout ne me plaît pas sans doute dans ces vingt-cinq toiles, parfois conventionnelles, mais quand l'humour vient renforcer l'ambiance où s'anime son rêve éveillé, quand elle met en scène, par exemple,* la Psychanalyse des deux cochons *ou* Un déjeuner partagé par la belle et la bête, *le résultat est convaincant.*

De l'humour, Lou Laurin en a à revendre. Elle l'exerce cette fois (6) *aux dépens des gens de lettres et autres grands hommes. Son « Bestiaire des écrivains » est une suite d'eaux-fortes, mais ce titre peut s'appliquer à toute la série des collages-bouts de tissu, laine, étoupe et autres matériaux hétéroclites, qui représentent Kafka (en cancrelat), Ionesco (en rhinocéros), Michel Leiris, Pieyre de Mandiargues, Césaire, Einstein, Kundera, Alejo Carpentier, etc., tous étonnamment ressemblants. Une bien divertissante imagerie au service d'une culture réelle.*

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) 22, rue de Beaune.
(2) Galerie Bellechasse, 10, rue Bellechasse.
(3) Galerie Boulakia, 20, rue Bonaparte.
(4) Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol.
(5) Liliane François, 15, rue de Seine.
(6) L'Œil-de-Bœuf, 58, rue Quincampoix.

DIMANCHE 31 MAI 1981
au Théâtre de l'OLYMPIA
à 9 h 30
23, bd des Capucines, Paris (9e)
GRANDE FÊTE DE L'ENFANCE JUIVE
à l'occasion du 30e anniversaire
DU FONDS SOCIAL JUIF UNIFIÉ
UN MAGNIFIQUE SPECTACLE
POUR LES ENFANTS
Danses, mimes, chants...
et les célèbres clowns
du Trio Gino FRATELLINI
Billets en vente dimanche matin à l'Olympia à partir de 9 heures :
Enfants : 15 F - Adultes : 25 F

PETITES NOUVELLES

■ L'Association africaine pour la promotion artistique et littéraire (APAL) organise, à l'occasion de sa création, un « week-end non stop ». Samedi 30 mai : conférence sur l'art africain (à 16 heures), projection du film « Safrana » (à 18 heures), Bonga et Pierre Akendengue (à 20 h. 30). Dimanche 31 mai : spectacle Ballet Bantou (à 16 heures), les Ballets Kodia Memphis Slim (à 20 h. 30). Théâtre du Bon-Conseil, 6, rue Albert-de-Lapparent, Paris-7e.

■ Le chanteur espagnol Enrique Morente et le guitariste Paco Cortes donnent un concert de musique flamenco le samedi 30 mai (18 h.), à l'Olympia, à Paris.

■ Le compositeur et pianiste Claude Bolling et le flûtiste Jean-Pierre Rampal ont reçu le 26 mai, à Paris, les médailles d'or de la Société des auteurs, compositeurs, éditeurs de musique (SACEM) pour la « Suite pour flûte et piano-jazz » de Claude Bolling, interprétée par les deux musiciens. Quatre œuvres récentes du compositeur figurent actuellement au hit-parade des meilleurs disques classiques aux Etats-Unis.

■ L'écrivain Yves Jamiaque présidera la nouvelle commission plénière de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, élue le 27 mai. Les vice-présidents sont Youri, André Roussin, Alain Decaux, Henri Sauguet, Jean-Paul le Chanois et Henri Kubnick. La trésorière est Madeleine Ricaud.

J.Delors: comment Mitterrand entend gagner
Pour être informé sur la stratégie économique du gouvernement, il faut lire, cette semaine dans Le Nouvel Observateur, l'interview de J. Delors.
observateur

QUINTETTE PATHÉ
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI
Un film de GUY DEBORD

UGC MARBEUF • UGC OPERA
RACINE • 14 JUILLET BASTILLE
14 JUILLET PARNASSE



Hanna Schygulla
Le Mariage de Maria Braun
un film de R.W. Fassbinder

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Empedocle : Vitry, Théâtre Jean-Vilar (680-85-20) (sam., 21 h., dim., 17 h.).
The Provok'd Wife : Odéon (325-70-32) (sam., 20 h. 30).
D'un Céline à l'autre : Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36) (sam., 20 h. 30, dim., 16 h.).
L'Éducation d'un prince ; la Double Inconstance : Comédie-Française (296-10-20) (sam., 20 h. 30, dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : Concert Wagner, dir. H. von Karajan (dim., 21 h.).
Salle Favart (296-12-20) : Soirée Francis Poulenc (le Bal masqué, les Mamelles de Tirésias) (sam., 20 h.).
Chaillot (727-81-15) : Calderon (sam., 20 h. 30). — Salle Gémier : Broers (sam., 20 h. 30, dern.).
Petit Odéon (325-70-32) : Ainsi Solange, Paris ou ailleurs (sam. et dim., 18 h. 30).
TEP (797-96-06) : Têtes rondes, têtes pointues (sam., 20 h. 30, dern.).
Centre Pompidou (277-12-33) — Cinéma : Films documentaires (sam. et dim., 15 h.); Paris 1950 sam. et dim., 19 h.).
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam., et dim., 14 h. et 16 h. 30) ; Compagnie de danse populaire française (dim., 16 h., dern.).
Théâtre de la Ville (271-11-24) : Chants populaires corses (sam., 18 h. 30); Gigi Caciuleanu et Peggy Lyman, danse (sam., 20 h. 30).
Théâtre Musical de Paris (261-19-83) : Festival de France (la Grande Duchesse de Gerolstein) (sam., 20 h. 30, dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Antoine (208-77-71) : Potiche (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Artistic-Athévains (355-27-10) : l'Orage (sam., 20 h. 30, dim., 17 h.).
Astelle-Théâtre (238-35-53) : le Ciel et l'Enfer (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Atelier (606-49-24) : les Trois Jeanne (sam., 21 h.).
Cartoucherie, Aquarium, (374-99-61) : Un conseil de classe très ordinaire (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). —
Centre Mandapa (589-01-60) : Abel et Léa (sam., 20 h. 45).
Cité internationale universitaire (589-38-69). Resserre : Une conversation chez les Stein sur M. Goethe absent (sam., 20 h. 30). — Galerie : Lotte à Weimar (sam., 20 h. 30). — Grand Théâtre : le Malade imaginaire (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41) : Reviens dormir à l'Elysées (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30)
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21) : Madame est sortie (sam., 20 h 45 ; dim., 15 h. 30).
Comédie italienne (321-22-22) : la Mère confidente (sam., 21 h., dim., 15 h. 30).
Comédie de Paris (281-00-11) : Boris Supervian (sam., 20 h.) ; la Grande Guerre des p'tites étoiles (sam., 21 h. 30).
Confluences (387-67-38) : les Mille et une nuits (sam., 20 h. 30, dim., 16 h.).
Croq'Diamants (272-20-06) : Séances de bronzage (sam., 20 h. 30) ; la Voix humaine (sam., 22 h.).
Dannou (261-69-14) : Et ta sœur ! (sam., 21 h., dim., 15 h. 30, dern.).
Ecuries des abattoirs de Vaugirard (250-26-78) : la Dynastie des malpropres (sam., 21 h., dim., 16 h.).
Edouard-VII (742-57-49) : Deburau (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Essaïon (278-46-42) : Ça (sam., 20 h. 30, dern.).
Espace Gaîté (327-95-94) : Ivres pour vivre (sam., 21 h. 45).
Fontaine (874-74-40) : J'aimerais bien aller à Nevers (sam., 20 h. 30) ; les Aviateurs (sam., 22 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Elle voit des nains partout (sam., 22 h.); Tranches de vie (sam., 22 h.).
Galerie 55 (326-63-51) : le Chant du bouc (sam., 20 h. 45).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 15) ; la Leçon (sam., 21 h 30).
Le Lierre (586-55-83) : Désormais (sam., 18 h. 30, dim., 15 h. 30) ; Œdipe-roi (sam., 20 h. 30, dim., 18 h.).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir : Ecoute Israël (sam., 18 h. 30) ; les Amis (sam., 20 h. 30) ; Sherazade (sam., 22 h. 30). — Petite salle : Parlons français (sam., 18 h. 30).
Madeleine (265-07-09) : Arsenic et Vieilles Dentelles (sam., 20 h. 15 ; dim., 15 h.
Marigny (256-04-41) : Domino (sam., 21 h. ; dim., 15 h.). — Salle Gabriel (225-20-74) : le Garçon d'appartement (sam., 21 h.).
Mathurins (265-90-00) . Huis Clos ; Pétition (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Michel (265-35-02) : On dînera au lit (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Michodière (742-95-22) : les Mystères de l'amour (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Montparnasse (320-89-90) : Exercices de style (sam., 17 h. 30 et 21 h.). — Petite Salle : Pierrot d'Asnières (sam., 20 h. 30) ; J. Benguigui (sam., 22 h., dern.).
Œuvre (874-42-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 20 h. 45, dern.).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30; dim., 15 h.)
Roquette (805-78-51) : Pentablogues (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30) ; Angel (sam. et dim., 22 h. 30).
Studio Fortune : la Petite Mécanique (sam., 21 h.).
Studio-Théâtre 14 (773-91-64) : l'Ivre de Rabelais (sam., 20 h. 30).
T.A.I. Théâtre d'Essai (278-10-79) : l'Ecume des jours (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Le Journal d'un fou (sam., 22 h. ; dim., 17 h.).
Théâtre 18 (226-47-47) : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : Y'en a marre (sam., 20 h. 30) ; Nous, on fait où on nous dit de faire (sam., 22 h.).
Théâtre en Rond (387-88-14) : Douze Hommes en colère (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Théâtre du Marais (278-03-53) : le Pique-Assiette (sam., 20 h. 30).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Euphoric Poubelle (sam., 20 h. 30); la Marelle (sam., 22 h. ; dim., 20 h. 30).
Théâtre de la Mer (589-70-22) : Toi et tes nuages (sam., 20 h. 30).
Théâtre de Paris (280-09-30) : Vu du pont (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre de La Plaine (250-15-65) : Molière mort ou vif (sam., 20 h. 30, dim., 17 h.).
Théâtre de Plaisance (320-00-06) : la Chasse au snark (sam., 20 h. 30).
Théâtre Présent (203-02-55) : Sur le front (sam., 21 h., dim., 17 h., dern.).
Théâtre du Rond-Point (256-70-80) : le Soulier de satin (sam., dim., 16 h.); la Mort d'Ivan Illitch (sam. et dim., 16 h. et 18 h. 30).
Théâtre Saint-Médard (783-50-88) : Ubu président (sam., 20 h. 30).
Théâtre 13 (202-16-88) : Georges Dandin (sam., 20 h. 45, dim., 15 h.).
Variétés (233-09-92) : l'Intoxe (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 30 - Dimanche 31 mai

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Sam., 15 h. : Ces messieurs de la Santé, de P. Colombier ; 17 h. : Montagnes d'or, de S. Youtkevitch ; 19 h. : la Fiancée des Andes, de S. Hani ; 21 h. : Chronique des pauvres amants, de C. Lizzani. — Dim., 15 h. : Notre pain quotidien, ou la Bru, de F.W. Murnau ; 17 h. : la Ruée vers l'Ouest, de W. Ruggles ; 19 h. : la Baie des Anges, de J. Demy ; 21 h. : les Musiciens de Gion, de K. Misoguchi.

BEAUBOURG (278-35-57)

Sam., 15 h. : la Nouvelle Babylone, de L.Z. Trauberg et G. Kozintzev ; 17 h. : Onibaba, de K. Shindo ; 19 h. : le Boucher, de C. Chabrol ; 21 h. : Hommage à J. Boorman : Sauve qui peut. — Dim., 15 h. : le Baiser, de J. Feydar ; 17 h. : le Passe-montagne, de J.-P. Stevenin ; 19 h. : le Trou de la serrure, de L. Torre-Nilsson ; 21 h. : Juliette des esprits, de F. Fellini.

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-90) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ALLEMAGNE, MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).
L'AMOUR HANDICAPE (All. - Suiss., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
LES ANNEES LUMIERE (Suis., v. angl.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (827-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA BOUM (Fr), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
BRIGADE ANTI-VIOL (A., v.f.) (**), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), mer., j. ; (v.fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67).
COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
COMME UN HOMME LIBRE (A., v.o.) : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LE CONCOURS (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIVA (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
DON GIOVANNI (Fr.-It.) (v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Concorde, 8e (359-92-82 ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Wepler, 18e (522-46-01).
L'ESPRIT DU VENT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
L'ETUVE (Autr., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), H. Sp.
EUGENIO (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
FAME (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA FLAMBEUSE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23)
FONDU AU NOIR (A., v.o.) (**) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; St-Germain-Village, 5e (633-63-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA FUREUR DU JUSTE (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'HOMME FRAGILE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).
KASSBACH (Aut., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).
JACKY CHAN LE MAGNIFIQUE (H.-Kong, v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
MAC VICAR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MALEVIL (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18); Caméo, 9e (246-66-44); U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59); U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
NEIGE (Fr.) (*) : Rio, 2e (742-82-54); U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43); Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES FILMS NOUVEAUX

EXCALIBUR, film américain de John Boorman. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LES UNS ET LES AUTRES, film français de Claude Lelouch. En dolby : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76); Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24): — Son classique : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
POSSESSION, film franco-allem. de Andrzej Zulawski (**). — V.o. : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR, film américain de Russ Mayberry. — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43); Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

ON M'APPELLE MALABAR (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
OUT OF THE BLUE (A.) (**), v.o. : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
PLEIN SUD (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA PORTE DU PARADIS (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01).
LA PUCE ET LE GRINCHEUX (A.), v.o. : Normandie, 8e (359-41-18). — v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
PULSIONS (A.), (**), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Maxeville, 9e (770-72-86).
QUARTET (Ang.-Franç.), v. angl. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov.), v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).
QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82); Parnassiens, 14e (329-83-11).
RESURRECTION (A.), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind.), v.o. : Studio Gît-Le-Cœur, 6e (326-80-25).
SAN ANTONIO NE PENSE QU'A ÇA (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SI C'EST ÇA LE DESTIN (All.), v.o.: Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SIGNE FURAX (Fr.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
LE SOLITAIRE (A., v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Elysées, 8e (359-12-15) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; v.f : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), dim.
VIVRE VITE (Esp., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LES YEUX DE LA TERREUR (A., v.o). (**) : Ermitage, 8e (359-15-71); v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 30 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Stars.
Avec N. Croisille, D. Roussos, E. John, Mouloudji, J. Vallée, D. Tell, P. Brahms et le footballeur Pelé.



21 h 40 Série : Dallas.
Le dossier rouge.
Julie Grey décide de se venger en utilisant des faits jusqu'ici secrets.
22 h 35 Téléfoot 1.
23 h 35 Internationaux de tennis.
Roland-Garros (résumé).
23 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

19 h 20 Spécial législatives.
Avec Georges Marchais.
20 h Journal.
20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret : Une confidence de Maigret.
d'après G. Simenon, réal. Y. Allégret. Avec J. Richard, P. Clementi, O. Georges-Picot, J.-M. Proslier.
Une erreur de Maigret sur une affaire qui se passe dans le milieu du show-business, du Paris mondain et du monde des affaires.
22 h 10 Variétés : Elle court, elle court l'opérette.
23 h Les carnets de l'aventure : Voyage chez les Indiens.
Un reportage de Wolfgang Brög dans la forêt amazonienne.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Les jeux.
20 h 30 Téléfilm : Qui a tué Baylor Carlyle ?
réal. W Douiger. Avec G. Hamilton, K. Mc Carthy, L. Turner, D. Muldaur...
Un grand patron de la banque Carlyle est victime d'un détournement important dont l'auteur se trouve être son propre gendre.
22 h 20 Journal.
22 h 30 Ciné-regards.
Au Festival de Cannes.

FRANCE-CULTURE

20 h Les petites boites, de J. Worms, réal. J.-J. Vierne.
21 h 25, Bonnes nouvelles, grands comédiens.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Soirée lyrique : « Maria de Rudenz », de Donizetti, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. G. Gelmetti, et les Chœurs de Radio-France, dir. A. Bouffroy et L. Hartmann.
23 h 15, Ouvert la nuit : Le temps suspendu... « Naples, Mantoue, Modène » (Cimarosa, Monteverdi, Vitali, Nardini, Pergolèse, Boccherini).

Dimanche 31 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Chrétiens orientaux.

FRANÇOIS BERNHEIM
LES NOUVEAUX RENDEZ-VOUS
Très peu d'âge mental nouveau 45 T
EN CONCERT du 9 au 27 Juin à l'Espace Gaîté - Paris

10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
célébrée en l'église Saint-Sulpice de Noisy-le-Grand, destinée aux sourds et malentendants, prédicateur P. Pierre Turquais.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les nouveaux rendez-vous.
15 h 25 Sports première.
15 h 30 Tiercé.

GOTAINER
Chipie
45 t n° 6010297
PHILIPS

18 h 25 Série : les Quatre Cents Coups de Virginie.
19 h 25 Les animaux du monde.
Rencontre dans la mer.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : la Bonne Année,
de C. Lelouch (1973), avec L. Ventura, F. Fabian, C. Gérard, A. Falcon, C. Mann, F. de Pasquale.
Libéré de prison un soir de Saint-Sylvestre, un truand revit son roman d'amour avec une antiquaire alors qu'il préparait, à Cannes, le cambriolage d'une bijouterie.
22 h 20 Internationaux de tennis,
à Roland-Garros, résumé.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
17 h 5 Feuilleton : Gaston Phébus.
18 h La chasse au trésor.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Patton.
Film américain de F. Schaffner (1970), avec G. C. Scott, K. Malden, S. Young, M. Strong, C. Loftin, F. Latimore.
(Rediffusion.)
Première partie : *L'action militaire du général américain, Patton, en Afrique du Nord et en Sicile. Ses démêlés et sa rivalité avec le maréchal Montgomery.*
Divisé en deux parties, pour les besoins des « Dossiers de l'écran » ; ce film est le portrait d'une des figures les plus controversées de la seconde guerre mondiale. Avec une saisissante interprétation de G. C. Scott.
22 h 15 Document : Minuit sur la vie,
de G. Saint-Bris, réalisation H. Burin des Roziers.
Un choix des conversations les plus frappantes et les plus émouvantes qui, pendant cinq ans, ont été recueillies par Saint-Bris sur « ligne ouverte » à Europe 1.
23 h 5 Le petit théâtre.
« Le diable couleur de rose », de J.-J. Varoujean. *Une pure fiction théâtrale, élégante et sobre dont l'originalité est de proposer une multiplicité de sens.*
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
16 h 35 Prélude à l'après-midi.
Le quatuor Bernède interprète « le Quatuor à cordes » de Debussy, et H. Boschi et J. J. Kantoro interprètent une sonate de Fauré.
17 h 35 Il n'y a qu'à Paris : Jean Vilar.
18 h 45 Hollywood : En route vers l'Ouest.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Les comédiens s'amusent.
20 h 30 Les villes au trésor : Albi, Cordes, Castres.
21 h 25 Journal.
21 h 40 Vive l'histoire : En Chine, les 8 000 soldats du « Premier Empereur ».
22 h 30 Cinéma de minuit : le Charlatan.
Film américain d'E. Goulding (1947), avec T. Power, J. Blondell, C. Gray, H. Walker, T. Holmes, M. Mazurki (v.o. sous-titrée N.).
Entre le drame psychologique et le « film noir », une œuvre étrange, attachante, où Tyrone Power fait une composition bien différente de celles qu'on lui confiait habituellement.

FRANCE-CULTURE

12 h 40, Concert à la chapelle de la Sorbonne : Le chant occidental. Antique et les grandes traditions orales du chant sacré.
14 h, Sons : Faire naître... et le reste.
14 h 5, Epiphanie.
17 h 30, Rencontre avec... le général Landry.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Un poète russe : Andreï Voznessenski.
20 h 40, Atelier de création radiophonique.
23 h, Musique de chambre : Quatre sonates de Dimiter Christoff, par Nicolay Evrov.

FRANCE-MUSIQUE

14 h 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France, Pierre Monteux (1875-1964), œuvres de Rimsky-Korsakov, Debussy, Beethoven, Schubert.
16 h 15, La tribune des critiques de disques : « Symphonie concertante pour violon et alto en mi bémol majeur », de Mozart (sous réserve) ; 19 h, Concert de jazz : le grand orchestre de Jacques Thollot à l'Espace Cardin et le Grand Orchestre de Carla Bley au Festival de Jazz de Paris et au Théâtre de la Ville le 6 novembre 1980.
20 h 5, Grands concerts d'archives : « Passacaille pour orchestre opus 1 », de Webern ; « Symphonie n° 8 en ré majeur », de Mahler, par l'Orchestre Philharmonique de New-York, dir. Dimitri Mitropoulos (Carnegie Hall de New-York, 23 janvier 1960).
22 h, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h 15, Saturnales : œuvres de Prokofiev, R. Strauss, Francœur, Chopin.

هكذا من الاصل

INFORMATIONS « SERVICES »

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-82-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 032-22-33 ; pour les Yvelines, au 953-53-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MÉDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04), ou S.O.S.-Médecins (707-77-77). Urgence pédiatrique, 806-36-46, garde de nuit et week-end.

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS. — 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

● S.O.S. - Urgences bucco-dentaires (337-51-00) ; ordre des chirurgiens, conseil de Paris (261-12-00).

TRANSPORTS

● AÉROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) ; à Roissy - Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AÉRIENNES. — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-13-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S. N. C. F. — Renseignements : 261-50-50.

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière : Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33 ; Lyon (7) 854-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (8) 762-11-22 ; Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre ;

— Paris 08, annexe (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1 ; ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VÉTÉRINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98 et en allemand au 720-57-58. Son bureau d'accueil du 127, avenue des Champs-Elysées, est ouvert le dimanche, de 9 heures à 20 heures. Tél. : 723-61-72.

S.O.S. - AMITIÉ

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31 pour Boulogne-Billancourt ; 364-31-31 pour Bagnolet et 073-16-16 pour Evry (de 14 heures à 6 heures du matin) et au 296-26-26 pour Paris (de 14 heures à 4 heures du matin). Il existe un poste en anglais : S.O.S.-Help au 723-80-80 (de 19 heures à 23 heures).

La Porte ouverte reçoit tous les jours, de 14 heures à 22 heures, dans ses deux permanences : 21, rue Duperré, Paris-9e, métro Pigalle, tél. : 874-69-11, et 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e, métro Saint-Michel, tél. : 329-66-02.

S.O.S. - 3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2940

HORIZONTALEMENT

I. Personne n'est pressé de l'être, mais tout le monde souhaite le devenir. Qui fait des effets sans en avoir aucun. — II. Qualificatif plaçant l'aigle et le serin sur un même pied. Sujets qui ne courent pas les rues. — III. Possessif. Sa bouche n'offre aucun plaisir pour le nez. Ne saurait se faire par enchantement. — IV. Dissiper. Défaut décelable au premier coup d'œil. — V. Transforme l'œuvre en ouvrage. Interpréta un acte de figaro. Siège d'un palais où les réjouissances sont surtout gastronomiques. — VI. Copulative. N'a de meilleur répondant que lui-même. La plus grande dame ou la plus belle fille. — VII. Tache la peau ou noircit l'âme. Terme de mycologie. Possessif. — VIII. Ecrasée par une lourde peine. Ancien officier devenant sire après un bouleversement. — IX. Château-Salins pour Château-Thierry. Célébrer. Possessif. — X. Personne n'a demandé à Raymond Poincaré de l'être, mais de nos jours c'est essentiel pour un candidat à la présidence. Négation. — XI. Sursaute quand on la pique au vif. Note. Manche au bridge. — XII. Point commun. Frivolités. Utilise le tube pour briller en soirée. — XIII. Ennui ou soutien. Offre un appui à celui qui se trouve sur le pavé. Résidence du grand duc. On le compte, par la robe, parmi les plus brillants maîtres du barreau. — XIV. Ses soldats sont armés de lances. A cause de lui, l'univers entier broie du Noir. Lie. — XV. Problème capillaire. Agent de la conservation immobilière. On les redouble pour mieux les poursuivre.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I												■			
II								■							
III			■						■					■	
IV					■										■
V						■					■				
VI		■			■				■						■
VII						■		■					■		
VIII		■									■				
IX				■						■		■			
X	■												■		
XI							■							■	
XII					■						■				
XIII			■					■				■			
XIV		■				■							■		
XV				■					■						

VERTICALEMENT

1. C'est quand elle est bien assise qu'il faut la soutenir. Place de derrière ou place d'honneur. — 2. Lointain prédécesseur de Mme Soleil. Verre luisant. — 3. Négation. S'arrête quand il est remonté à fond. Se pousse pour repousser. — 4. Généreux agent de tournées au cours des tournées électorales. *Fluctuat nec mergitur.* — 5. Effet pouvant être porté à l'endroit comme à l'envers. Celui qui en fait trop n'en fait aucun. Parfois battue par de lourdes demoiselles avant de l'être par des filles légères. — 6. Dieu printanier fait d'un mélange de rose. Telle une femme facile à soulever, dans tous les sens du terme. — 7. Etat helvétique. Bon « home » en bois pour bonhomme des neiges. — 8. Panique au théâtre. Etablit une distinction entre l'objet et la chose. Le plus plaisant des participes. — 9. Personnel. Bon cœur. Une telle flotte ne mouille que par temps de pluie. — 10. Garde-fou au service des personnes déséquilibrées. Ayant lieu. — 11. Se signale, souvent, par un changement de pigmentation. Préposition. Celui de Berlin comme celui de Jérusalem a élevé bien des lamentations. Entre Viaud et Loti. — 12. Moule à flancs. Illusionniste à la cour de Russie. Ce que l'on a fait sans pour autant approuver. — 13. Fleuve rouge. Conjonction. Ouvrit en grand la porte du palais. — 14. Point de départ pour l'infini. Courant d'air. Sépare le domaine des napées de celui des sylvains. — 15. On y est partisan du rideau de fer et du mur mitoyen. Coupures d'une époque pendant laquelle certain couperet fonctionnait abondamment.

Solution du problème n° 2939

Horizontalement

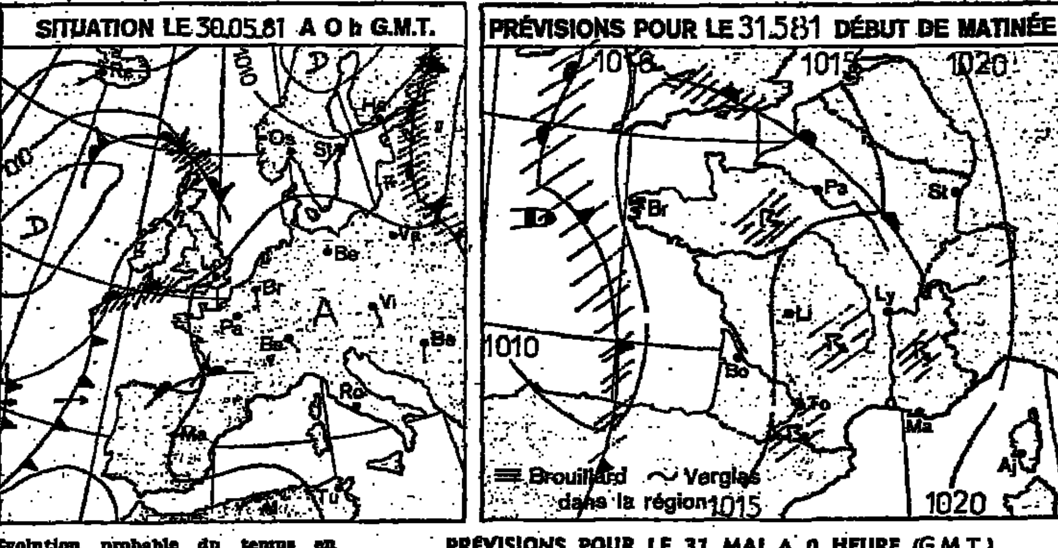
I. Médecine. — II. Elite. No. — III. Do. Idée. — IV. Ignorant. — V. Ca. Leurre. — VI Râ. Daim. — VII. Mi. Siéyès. — VIII. Elu. Aveu. — IX. Rémi. Sa. — X. To. Obérer. — XI. Scène. Usé.

Verticalement

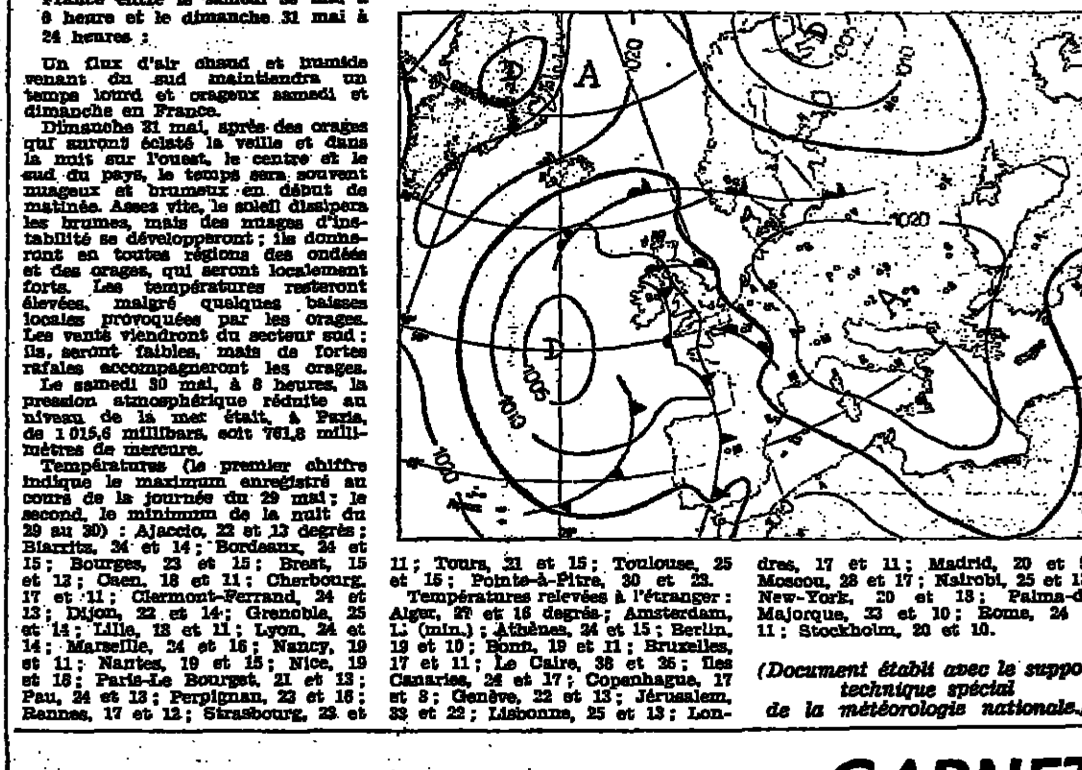
1. Médicaments. — 2. Eloge. Il. Oc. — 3. Di. Ur. — 4. Etiolés. Eon. — 5. Cèdre. Iambe. — 6. Eau-de-vie. — 7. Enrayé. Eu. — 8. En. Trieuses. — 9. Os. Emu. Are.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 31 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le samedi 30 mai à 0 heure et le dimanche 31 mai à 24 heures :

Un flux d'air chaud et humide venant du sud maintiendra un temps lourd et orageux samedi et dimanche en France.

Dimanche 31 mai, après des orages qui auront éclaté la veille et dans la nuit sur l'ouest, le centre et le sud du pays, le temps sera souvent nuageux et brumeux en début de matinée. Assez vite, le soleil dissipera les brumes, mais des nuages d'instabilité se développeront ; ils donneront en toutes régions des ondées et des orages, qui seront localement forts. Les températures resteront élevées, malgré quelques baisses locales provoquées par les orages. Les vents viendront du secteur sud : ils seront faibles, mais de fortes rafales accompagneront les orages.

Le samedi 30 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 015,6 millibars, soit 761,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 mai ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 22 et 13 degrés ; Biarritz, 34 et 14 ; Bordeaux, 24 et 15 ; Bourges, 23 et 15 ; Brest, 15 et 13 ; Caen, 18 et 11 ; Cherbourg, 17 et 11 ; Clermont-Ferrand, 24 et 13 ; Dijon, 22 et 14 ; Grenoble, 25 et 14 ; Lille, 18 et 11 ; Lyon, 24 et 14 ; Marseille, 24 et 16 ; Nancy, 19 et 11 ; Nantes, 19 et 15 ; Nice, 19 et 16 ; Paris-Le Bourget, 21 et 13 ; Pau, 24 et 13 ; Perpignan, 23 et 16 ; Rennes, 17 et 12 ; Strasbourg, 23 et 11 ; Tours, 21 et 15 ; Toulouse, 25 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 16 degrés ; Amsterdam, 11 (min.) ; Athènes, 24 et 15 ; Berlin, 19 et 10 ; Bonn, 19 et 11 ; Bruxelles, 17 et 11 ; Le Caire, 38 et 25 ; îles Canaries, 24 et 17 ; Copenhague, 17 et 8 ; Genève, 22 et 13 ; Jérusalem, 33 et 22 ; Lisbonne, 25 et 13 ; Londres, 17 et 11 ; Madrid, 20 et 9 ; Moscou, 28 et 17 ; Nairobi, 25 et 13 ; New-York, 20 et 18 ; Palma-de-Majorque, 23 et 10 ; Rome, 24 et 11 ; Stockholm, 20 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

CARNET

Naissances

— Laurent, Pascale et Quentin AUBLIN ont la joie d'annoncer la naissance de

Léonor.

Rome, le 22 mai 1981.
Ambassade de France,
Rome.

— Le docteur et Mme G.A. FRIJA, née Elisabeth Orvoen, Pauline et Gabrielle, ont la joie d'annoncer la naissance de

Raphaële,

à Paris, le 9 mai.
5, rue de la Néva,
75008 Paris.

Fiançailles

— **Brigitte POUZET**
et
Régis LAURENT
sont heureux de faire part de leurs fiançailles.
60, avenue du Général-Leclerc,
30400 Villeneuve-lès-Avignon.
2 bis, avenue Alexandre-Calvet,
84000 Avignon.

Mariages

Claire MALAURIE
et
Dominique BAZY
sont heureux de faire part de leur mariage.
Paris, le 30 mai 1981.

Décès

— M. Fernand Cortesse,
M. et Mme Pierre Cortesse,
Le docteur et Mme Jean Cortesse,
Les docteurs Ariane et François Le Lacaine,
Sonia et Eric Seguin,
Tesse, Elsa, Jean-Christophe, Valérie, Mathieu, Grégoire Cortesse,
Charlotte et Chloé,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Fernand CORTESSE,
née Simone Coulon,

leur épouse, mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

Les obsèques seront célébrées le lundi 1er juin 1981, à 10 h. 15, en l'église Saint-Jacques de Reims.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

1, impasse du Levant,
51100 Reims.

— Aix-en-Provence.
M. et Mme René Covo, leurs enfants,
M. et Mme Alain Covo,
M. et Mme Claude Covo, leurs petits-enfants,
Et toute leur famille,
font part du décès de

M. Léon COVO,

survenu le 23 mai 1981, à Aix-en-Provence.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

— Jacques Silberfeld, dit Michel Chrestien,
Marianne et Jean-Luc Brouard,
Guillaume et Hinda Silberfeld,
Antoine Silber,
Corinne et Serge Brillié,
Marie, Flore, Karine, Caroline, Judith, Emilie, Marina, Victor, Camille, Kiwa,
ses frères, ses sœurs, ses amis et toute sa famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

Simone MEGGLÉ,
épouse Silberfeld,

née à Alexandrie (Egypte), le 7 février 1916.

On se réunira au cimetière de Neauphle, le mardi 2 juin, à 14 h. 30.

7, route de Chevreuse,
78640 Neauphle-le-Château.
19, rue de l'Odéon,
75006 Paris.

— Mme Hermine Mexandeau, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Degez-Mexandeau et leurs enfants,
M. Hermann Mexandeau et son fils,
M. et Mme Michel Degez-Mexandeau, leurs enfants et petits-enfants,
Le ministre et Mme Louis Mexandeau et leurs enfants,
M. et Mme Jean Roussel-Malingue et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Retout-Roussel et leur fils,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Germaine Vizon-Canel,
Le colonel et Mme César Canel,
Mme Mathilde Canel,
Mme José Canel,
ses frère et sœurs,
Mme Kléber Roussel,
sa belle-sœur,
Les familles Guegan, Vizon, Robert, Garbe, Roussel, Lagache,
ses neveux et nièces,
Les familles Chauvineau, Bailly, Boutry, Jouan, Janin, Bouttemy, Bray, Luzius, Averlan,
ses cousins et cousines,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Marcel ROUSSEL,
née Jeanne Canel,
veuve en premières noces
de M. Hilaire Mexandeau,

décédée le 25 mai 1981, dans sa quatre-vingtième année.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Léon VELLUZ,
membre de l'Institut
et
de l'Académie de médecine,

survenu le 28 mai 1981.

De la part de :
Mme Léon Velluz,
son épouse,
M. et Mme Pierre Gisserot,
M. et Mme Marc Alexandre,
ses enfants,
Anne-France, Hervé, Thierry et Pierre-Olivier Gisserot,
Denis et Laurent Alexandre,
ses petits-enfants,
Mlle Louise Gazel,
sa tante,
Mme Jean Velluz,
ses enfants et petits-enfants,
Et de toute sa famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 1er juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas (Paris-5e).

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Léon Velluz était né le 31 juillet 1904 à Bourg-en-Bresse (Ain). Docteur ès sciences et pharmacien, il était depuis 1933 membre de l'Académie de pharmacie. Il en devint en 1963 le président. Léon Velluz était aussi membre de l'Académie des sciences et de l'Académie nationale de médecine. Auteur de plusieurs ouvrages historiques, M. Velluz avait consacré son activité scientifique à la chimie organique.]

— Mme veuve Pierre Rouberti,
sa mère,
M. Guy Veyssade,
son époux,
Mme Catherine Veyssade,
sa belle-fille,
Les familles Veyssadé, Hontarrete, Rouberti, Giron,
ont la douleur de faire part du décès de

Monique VEYSSADE,
docteur en droit,
conseil juridique,
commissaire aux comptes,

survenu le 28 mai 1981, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 2 juin 1981, à 10 h. 30, en l'église Croix-Saint-Leufroy.

95, rue de Lille,
75007 Paris.

Remerciements

— M. Saron Poole et ses enfants,
M. et Mme Isaac Karako,
Marc et Catherine Karako,
M. et Mme Victor Raccah et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Raccah et leurs enfants,
M. et Mme Jean Zetlaoui et leurs enfants,
Les familles Poole, Karako, Raccah, Bellity, Halk, Soria, Sitruck, Attias, Policcino,
Parents et alliés,
remercient vivement tous ceux qui ont manifesté leur sympathie à l'occasion de la disparition de

Claudine POOLE,
née Raccah.

25, avenue de Boufflers,
75016 Paris.

Anniversaires

— A l'occasion du dixième anniversaire de la mort de

**l'ingénieur général
Louis BONTE,**

un service religieux sera célébré en l'église Saint-Pierre de Brétigny, le mercredi 10 juin, à 8 h. 30.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1980

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

LISEZ
Le Monde des PHILATÉLISTES
L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 30 mai 1981 :

UN DÉCRET

● Relatif aux attributions du ministre du temps libre.

UN AVIS

● Aux importateurs de laits spéciaux pour nourrissons, de fromage emmental, gruyère, sbrinz, bergkäse, appenzel, vacherin fribourgeois, tête de moine, tilsitt, butterkäse, kashkaval, cheddar, fromages fondus, fromages de brebis ou de bufflonne et fromages destinés à la transformation.

PARIS EN VISITES

MARDI 2 JUIN

« L'Opéra de Paris », 13 h. 15, marches, Mme Bulot.

« Bibliothèque nationale », 15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Allaz.

« Cimetière de Picpus », 15 h., angle rue de Picpus et avenue de Saint-Mandé, Mme Bouquet des Chaux.

« Saint-Nicolas-des-Champs », 15 h., 254, rue Saint-Martin, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Basilique de Saint-Denis », 15 h., porche (Approche de l'art).

« Mouffetard », 15 h., métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« De l'hôtel de Sens à l'hôtel de la Brinvilliers », 15 h., métro Pont-Marie (Paris et son histoire).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Chez un restaurateur de tableaux », 14 h. 30, autobus 43 arrêt rue du Château à Neuilly (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h. 30, 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

18 h., Académie diplomatique internationale, M. N. Aba : « Panorama socio-historique de la littérature algérienne d'expression française ».

19 h., 62, rue Madame : « Palmyre et Petra, cités caravanières du désert » (Arcus).

19 h. 15, 7, rue Danton, M. G. Pegand : « Finalité de l'organisation dans l'univers » (psycho-intégration).

20 h. 30, Centre culturel suédois, 11, rue Payenne : « Présentation du musée des esquisses de Lund » (entrée libre).

20 h. 30, 34, avenue Reille, M. F. Favre : « La transmission de pensée » (GERP).

TRANSPORTS

CHANGEMENT D'HORAIRE LE 31 MAI

Les nouveaux horaires de trains pour la saison d'été 1981 entreront en vigueur dans toute la France à partir du 31 mai.

La S.N.C.F. recommande aux usagers, notamment de banlieue, de consulter l'affichage mis en place à cet effet dans les gares.

BREF

EXPOSITION

CHEMIN DE FER DE CEINTURE. — Sur le thème : « Le chemin de fer de petite ceinture de Paris », soixante-neuf photos noir et blanc de Pierre Pitrou et de Bernard Tardien sont exposées, du 2 juin au 16 juillet, à la bibliothèque Glacière, Ville de Paris, 132, rue de la Glacière, 75013 Paris, tél. : 589-55-47.

★ Ouvert mardi et mercredi de 10 heures à 19 heures, jeudi, de 13 heures à 19 heures, vendredi, de 13 heures à 20 heures, samedi, de 10 heures à 18 heures. Entrée libre.

MAISON

COMME DES CARREAUX : RECTIFICATIF. — Le numéro de téléphone de la nouvelle collection de revêtement vinylique sur support papier « Contour 1981 », de Nairn, est le 576-96-50 et non le 576-95-50, comme nous l'avons écrit par erreur dans nos éditions du 28 mai.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	466 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	296 F	497 F	699 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE	368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

TRANSPORTS

Les pilotes d'Air France acceptent un équipage à deux sur les Boeing-737 à certaines conditions

Le bureau d'Air France des pilotes de ligne a été mandaté pour conclure avec la direction de la compagnie aérienne nationale le protocole d'accord sur le pilotage à deux des moyen-courriers biréacteurs Boeing-737 qui pourraient être mis en service sur le réseau. C'est à la suite d'un référendum par écrit, dont le dépouillement a eu lieu vendredi 29 mai et dont les résultats ne seront officiellement connus qu'au début de la semaine prochaine, que ce mandat a été donné à raison de plus des deux tiers des neuf cents réponses obtenues. On compte environ mille trois cents pilotes à Air France.

En avril 1978, la compagnie avait dû renoncer à l'achat des Boeing-737 parce que les pilotes français, contrairement à la plupart de leurs collègues dans le monde, réclamaient le pilotage à trois.

Une consultation a donc été organisée sur cette question par le bureau Air France du Syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.). La compagnie nationale envisage, en effet, l'achat de quatorze Boeing-737 et de deux autres exemplaires du même modèle pour sa filiale Air Charter International. Le référendum a permis à une large majorité de pilotes de ligne est donc mantion et d'accepter le principe du pilotage à deux si, d'autre part, le protocole, qui doit être signé avec la direction d'Air France, autorise une augmentation du coût du personnel navigant (environ 35 % de hausse des salaires par le cumul d'une série de primes de base, d'heures de vol et d'ancienneté), une attribution de six jours de vacances annuelles supplémentaires et une nomination plus rapide au poste de commandant de bord pour certains.

Le bureau Air France des pilotes de ligne est, donc, mandaté pour signer à ces conditions le protocole de pilotage à trois des Boeing-737 si, d'autre part, le gouvernement autorise la compagnie à acheter ces avions étrangers.

Ce revirement des pilotes est d'autant plus intéressant à observer que leurs représentants ont conclu, en avril 1980, un protocole avec la même compagnie pour un pilotage à trois sur le moyen-courrier européen Airbus A-310. La raison invoquée a été, notamment, celle de la sécurité des vols. Or l'Airbus A-310 peut être équipé d'un cockpit nouvelle formule, entièrement électronique et automatisé, qui a été baptisé F.F.G.C. (Forward Facing Crew Cockpit) et la compagnie nationale a commandé ferme cinq exemplaires de cet avion et réservé dix options. Ce cockpit a été spécialement conçu, précisément, poure le pilotage à deux.

Dans les milieux aéronautiques, on s'interroge sur la position finale de la compagnie si, dans le même temps, d'autres transporteurs membres, comme Air France, du groupe européen Atlas, retiennent eux aussi l'Airbus A-310 avec pilotage à deux, comme le permet l'avion. Déjà, on sait que les pilotes de Swissair, qui a commandé ferme dix appareils de ce modèle et réservé dix autres options, ont accepté le pilotage à deux.

URBANISME

A. PARIS

Accord entre l'État et la Ville sur l'utilisation des terrains de l'ancien hôpital Beaujon

Un accord vient d'intervenir entre l'Etat et la Ville de Paris pour l'utilisation des terrains occupés par l'ancien hôpital Beaujon dans le huitième arrondissement. Les conseillers de Paris sont appelés, lundi 1er juin, à se prononcer sur cet accord qui mettrait un point final à une vieille querelle entre les services du ministère de l'intérieur et ceux de la Ville. Reste à savoir, cependant, si le nouveau gouvernement confirmera les décisions prises avant sa formation.

Les terrains de l'ancien hôpital Beaujon s'étendent sur plus de 23 000 mètres carrés, entre les rues du Faubourg-Saint-Honoré et de Courcelles. « Libérés » par l'hôpital, en 1936, ils furent alors cédés, par la Ville de Paris à l'Etat. Ces terrains sont occupés par les bâtiments de l'ancien orphelinat du Roule, construit par Girardin à la fin du dix-neuvième siècle, et plusieurs bâtiments utilitaires, plus récents, abritant les services de sécurité du ministère de l'intérieur. Les édifices qui subsistent de l'ancien orphelinat, transformé par la Convention en hôpital, comprennent, d'une part, un hôtel de style néo-classique, le long du Faubourg-Saint-Honoré et une chapelle implantée au centre du terrain. Seule la grille de l'hôtel est inscrite à l'inventaire des Monuments historiques. Mais, selon le rapport présenté par le maire de Paris aux édiles de la capitale, *« le maintien de l'hôtel et de la chapelle est une exigence absolue (...) »*.

L'accord intervenu entre l'Etat et la Ville prévoit que le ministère de l'intérieur conservera plus de six mille mètres carrés de terrain et que la mairie disposera de plus de treize mille mètres carrés.

Les terrains de l'Etat se situeront en bordure de la rue de Courcelles et resteront affectés à la préfecture de Police. La Ville de Paris, pour sa part, deviendrait propriétaire d'un lot s'ouvrant sur la rue du Faubourg-Saint-Honoré. L'estimation des terrains remis à la Ville a été fixée, par les services fonciers de l'Etat, à une somme forfaitaire de 69,1 millions de francs (soit un peu plus de 4 000 francs le mètre carré) L'accord prévoit également la réinstallation des services de sécurité de l'Etat dans une partie des bâtiments de l'ancien hospice Debrousse, dans le vingtième arrondissement. Coût de l'opération pour l'Etat : 20 millions de francs.

Quelle va être l'utilisation de ces terrains Beaujon récupérés par la mairie ? Il est encore trop tôt pour le savoir. Mais le comité d'aménagement et d'animation du huitième arrondissement affirme : *« Notre arrondissement est démuni en locaux sportifs, sociaux et culturels. Il faut créer, dans l'ancien hôtel Beaujon, un centre polyvalent pour satisfaire les besoins de la population. »* La mairie suivra-t-elle ce conseil ? M. Chirac affirme aujourd'hui que, *« dans un arrondissement où les espaces susceptibles de se prêter à des réalisations nouvelles en faveur de la population et de l'environnement sont particulièrement rares, un nouvel aménagement des terrains Beaujon est souhaitable »*. La balle est désormais dans son camp.

FAITS ET PROJETS

LES VÉLOS A LA PORTION CONGRUE.

Les usagers lyonnais de la bicyclette ne sont pas contents. Ils disposent de 120 mètres seulement de couloirs cyclables, ce qui doit constituer un record dans le genre, au moins en Europe... Aussi le 23 mai, à l'appel de Lyon-Vélo, ils se sont regroupés au nombre de près de cinq cents pour défiler dans les rues de Lyon et réclamer leur dû.

Ils ont adressé au sénateur et maire de Lyon (U.D.F.), M. Francisque Collomb, également président de la Courly (la communauté urbaine), une lettre dans laquelle ils attirent son attention *« sur le fait que les rares tronçons de voies cyclables récemment aménagés sur l'agglomération ne servent à rien : en mauvais état dès leur mise en service, ils sont de toute façon trop courts pour encourager qui que ce soit à utiser une bicyclette »*. *« Faute de mettre en place de véritables réseau de voies cyclables complets et cohérents (come cela se fait dans d'autres villes de France et à l'étranger), nous estimons*, poursuit Lyon-Vélo, *qu'il vaut mieux à l'avenir éviter tout gaspillage des deniers publics et arrêter immédiatement cette politique des petits tronçons. »*

Les partisans du vélo étant pour les économies, ceux de Lyon entendent appliquer à la lettre cet excellent principe...

D'autre part, le Mouvement de défense de la bicyclette (M.D.B.), présidé par M. Jacques Essel et réuni à Paris, demande aux pouvoirs publics de lui donner les moyens matériels d'*« améliorer son efficacité »* en faveur des droits des cyclistes et dénonce les *« injustices »* dans la répartition des subventions allouées aux associations.

Dans un communiqué publié le 28 mai, l'association qualifie de *« chiffre honteusement ridicule »* la somme de 20 000 francs qu'il a reçue en huit ans, affirme-t-il, du ministère de l'environnement.

(Publicité)

BAC... PAS BAC ?
PRENEZ UNE ASSURANCE !
DEMANDEZ VOTRE INSCRIPTION à l'Examen d'entrée de l'IPEP
(2 épreuves de Français 2 entretiens)
— lundi 15 juin 1981
— samedi 27 juin 1981
en téléphonant à :
I.P.E.P.
GESTION,
Toutes branches professionnelles
5, cité Trévise - 75009 PARIS
Tél. : 770-15-80 et 770-82-52
Dossier sur demande

LES OCCITANS TOUS ENSEMBLE.

L'Union del poble d'Oc (U.P.O.), fondée en septembre 1980, vient de réunir sa première assemblée générale à Narbonne.

Une quarantaine de militants ont participé à ces travaux. Ils représentaient les organisations politique occitanes Volem Viure al Pais, Mouvement populaire occitan, parti nationaliste occitan, A.S.C.O. (mouvement gascon), Amassade deu Biarn (mouvement béarnais), Parlaren (mouvement provençal) et les journaux *Prouvenco dau*, *l'Escoba*, *Terra d'Oc*.

« L'U.P.O. se présente désormais comme la force de rassemblement et d'action de toutes les volontés occitanes. Elle sera dirigée par un collège de dix-huit membres, représentatifs de tout l'éventail politique occitan à l'exclusion des grands partis « hexagonaux ». Le collège manifeste aussi, par l'origine de ses membres (venus de toutes les provinces occitanes, y compris de la « diaspora »), la volonté fédératrice et largement ouverte de l'U.P.O. », indique un communiqué.

Le bureau est ainsi composé : MM. Michel Romain, président ; Jean Boussinesq, vice-président ; Jean-Pierre Laval, secrétaire général ; Dominique Ponnesu, chargé du bulletin périodique ; J.-C. Chabrouty, trésorier.

Dans la perspective des élections législatives, un texte sera soumis aux candidats. Mais, déjà, les responsables de l'U.P.O. indiquent que pour le second tour *« ils se rallieront au candidat unique de la nouvelle majorité présidentielle, considérée comme plus capable que l'ancienne majorité giscardienne de satisfaire les aspirations politiques, économiet culturelles des provinces occitanes »*.

★ Siège : Domaine de Saint-Etienne, route de Gruissan, 11000 Narbonne.

Bruxelles
New-York
A PARTIR DE
FF 1.210 OW
FF 2.200 RT
Los Angeles
A PARTIR DE
FF 1.855 OW
FF 3.375 RT
San Juan
CARAIBES
A PARTIR DE
FF 2.850 RT
Le vol le moins cher sans restriction.
CAPITOL AIRWAYS
23, avenue de Wagram
75017 PARIS
Tél. 267 18 40
CAPITOL
USA

CRISTAUX MENACÉS.

La commune de Chamonix, le Club alpin français et plusieurs associations ont fait appel du jugement rendu le 27 février 1981 par le tribunal correctionnel de Bonneville relaxant des alpinistes qui, à l'aide de dynamite et d'un hélicoptère, avaient extrait des cristaux de roche dans les Grandes Jorasses (*le Monde* du 5 mars).

Dans un communiqué, le Club alpin français indique qu'il entend ainsi attirer l'attention de l'opinion et des pouvoirs publics sur l'absence de réglementation concernant l'activité des cristalliers et le commerce des minéraux. *« Cette codification devrait exclure l'emploi d'explosifs et de transport aérien*, dit le communiqué. *Un droit de préemption pourrait être prévu au bénéfice des collectivités publiques pour les pièces rares, qui font partie du patrimoine collectif. »*

La cour d'appel de Chambéry statuera sur cette affaire le 25 juin.

COMMENT AMÉNAGER LES GRANDS MONTETS A CHAMONIX

Après notre article sur le projet d'aménagement du site des Grands-Montets, à Chamonix (le Monde du 14 mai), M. Lucien Chabason, chef du service de l'espace et des sites au ministère de l'environnement, nous envoie les précisions suivantes.

L'examen des pentes du Grand-Montet et les photos récentes montrent le caractère destructeur des aménagements déjà réalisés sur ce site avant qu'intervienne le classement. Il ne s'agit pas seulement d'implantation de remontées mécaniques : il s'agit surtout de la dégradation du milieu naturel qu'engendre la réalisation de pistes, et ce, de manière irréversible. A cette altitude et sur la face nord du mont Blanc, l'herbe et les arbres ne peuvent pas repousser quand la terre a été décapée.

Lorsqu'un site est classé, il doit être intégralement protégé. Les autorisations exceptionnelles qui peuvent être accordées ne sauraient avoir pour effet de lui faire perdre son caractère, ce qui aurait été le cas. Le promoteur de l'opération connaissait parfaitement ces données et a pris le risque de pousser son affaire. La vallée de Chamonix connaît une situation de relative prospérité.

En protégeant les sites, la commission supérieure des sites protège un patrimoine de valeur nationale sans porter atteinte aux moyens d'existence de la population. En effet, si elle est opposée au projet présenté, elle a expressément indiqué qu'elle était prête à examiner un projet respectant mieux l'esprit du site.

A Limoges

ESCROQUERIE AU TÉLÉPHONE

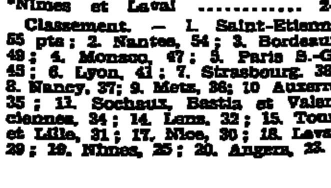
(De notre correspondant.)

Limoges. — Six personnes ont été arrêtées à Limoges en flagrant délit, alors qu'elles téléphonaient aux Etats-Unis (en Floride notamment), en Algérie, au Maroc, en manipulant frauduleusement les appareils des cabines publiques. Il s'agit d'étudiants et d'étudiantes étrangers qui, à la suite de l'enquête, ont été laissés en liberté, mais seront poursuivis pour escroquerie.

C'est à la demande des P.T.T. que la police urbaine a exercé des surveillances aux abords des cabines publiques. Les services des télécommunications se sont rendu compte, en effet, que le montant des recettes de ces cabines présentait un déficit important. Il a été établi que ce déficit provenait de nombreuses communications internationales obtenues sans bourse délier. Les techniciens des P.T.T. ont mis au point un dispositif — encore tenu secret — qui va être installé dans les cabines.

J.Delors: comment Mitterrand entend gagner

Pour être informé sur la stratégie économique du gouvernement, il faut lire, cette semaine dans Le Nouvel Observateur, l'interview de J. Delors.



SPORTS

TENNIS

LES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

Jeunes loups

La promotion « lycée tennis-études » des jeunes Français paraît bien révolue. Yannick Noah et Pascal Portes, n° 1 et n° 2 du classement national, en profitèrent en leur temps : mais ils ont respectivement vingt et un et vingt-deux ans et ce sont des « vieux » à présent. Pour les autres, à peine sortis de l'adolescence, c'est seul le tennis à plein temps qui compte et les premiers à les encourager sont... les parents. Les plus hautes ambitions sportives, le prodigieux intérêt financier, la notoriété illustrée par la télévision, comment y résister quand le phénomène sort du nid pour exécuter des performances palpitantes ? Travaillant sur le court cinq heures par jour, acquérant par un entraînement intensif un bras de fer et des jambes infatigables, aguerris par des tournois à la chaîne, nullement décontenancés soudain devant les réputations et sur les terrains les plus glorieux, nos jeunes « pros », hier encore mouflets, n'ont plus peur de grand'chose...

Rien ne l'aura mieux démontré que la journée enfin clémente du vendredi 29 mai au stade Roland-Garros, pour les deuxième et troisième tours des Internationaux de France.

Parlons d'abord de Thierry Tulasne, major de cette promotion des dix-sept ans, et qui fonça le mufle fermé, comme un taureau bravo, sur le grand Italien Adriano Panatta, précédent vainqueur de Harold Solomon et ancien champion de central légendaire.

Panatta possède toujours son toucher de balle magique, une extrême agilité malgré sa grande taille, un jeu original tout d'inspiration servi par une vitesse d'exécution de tous les instants, surtout un amour de la compétion, que son tempérament négligeant les servitudes professionnelles a conservé intact. C'était donc ce grand joueur beaucoup moins usé à trente ans que ses cadets Gerulaitis, Vilas ou... Borg, que Tulasne affrontait pour la première fois devant la multitude. Cognant comme un sourd dès la première balle, jamais pris de vitesse sur les interceptions les plus croisées, percutant de plein fouet des passing-shots meurtriers, Tulasne ne relâcha jamais sa pression et « bourra » à perdre baleine. Ayant empoché le premier set par 6-4, il ne put empêcher Panatta au milieu d'éclairs d'anticipations, de lui rendre la pareille par 6-4 au deuxième set ; mais il reprit totalement sa domination en s'adjugeant à grands coups de battoir les deux autres manches par 6-3 et 6-0. A la décharge de l'Italien : il était grippé, ce qui explique que sa première balle de service, machine à faire les points, ne fonctionnait pas.

L'autre phénomène précoce est un inédit de dix-huit ans, encore en deuxième série : le Français Patrice Kuchna. Polonais d'ascendance, nordiste de souche et de résidence, Kuchna a été à deux doigts — en fait, avec deux balles de match dans sa raquette — d'éliminer l'ancien champion de France Jean-François Caujolle.

Le match débuta de bon matin sur le court n° 5 où nous vîmes l'inédit, disons même l'inconnu, répliquer coup pour coup, en restant lui-même dans les limites du terrain, au jeu de métronome du gaucher marseillais. Celui-ci souffrait d'un déplacement de vertèbre lombaire, ce qui l'empêchait d'employer la seule tactique qui s'imposait : profiter de son envergure au filet. Mais il lui fallait son sens tactique et sa longue patience sur la ligne de fond pour retourner le match en sa faveur. Score : 3-6, 3-6, 7-6, 7-5, 6-3.

Le « record du benjamin » aura été incarné par Jimmy Arias, un poids mouche américain de... seize ans. Sur le court n° 10, ce garçonnet, qui porte un short comme des culottes courtes, a livré un match de super-adulte à l'Equatorien Ricardo Ycaza, le « tombeur » de Gerulaitis, qui ne gagna qu'à l'arraché : 5-7, 6-3, 1-6, 6-1, 6-4. Pas mal pour un débutant de l'année !

Reste une ombre au tableau de ces illuminations juvéniles. Nous voyons mal comment des constitutions si fraîches, sollicitées avec une telle violence, résisteront aux accidents musculaires. La force, non plus la souplesse, le rentre-dedans plus que la grâce : seul, comme dit René, *« tout ce que produit l'esprit est impérissable »*.

OLIVIER MERLIN.

LES RÉSULTATS

TRENTE-DEUXIÈMES DE FINALE

SIMPLE MESSIEURS

Moor (E.-U.) bat Damiani (Urug.), 6-3, 7-6, 6-1 ; Nastase (Roum.) bat Proisy (Fr.), 6-1, 6-2, 6-0 ; Taroczy (Hon.) bat Smid (Tch.), 7-6, 7-5 7-6 ; Testerman (E.-U.) bat Hocevar (Bré.), 6-4, 6-3, 3-6, 0-6, 6-2 ; T. Giammalva (E.-U.) bat Vizcaino (Esp.), 6-4, 7-5, 6-4 ; Tulasne (Fr.) bat Panatta (It.), 6-4, 4-6, 6-3, 6-0.

G. Mayer (E.-U.) bat Moore (Afr. du Sud), 6-4, 6-2, 6-1 ; Pecci (Par.) bat Glickstein (Isr.), 4-6, 6-3, 7-5, 7-5 ; Ismail (Zim.) bat Deblicker (Fr.), 2-6, 6-3, 5-7, 6-2, 6-4 ; Noah (Fr.) bat Gildemeister (Chili), 7-6, 1-6, 6-4, 6-3 ; Norback (Suisse) bat Frawley (Aus.), 7-6, 2-6, 6-4, 6-3 ; Cano (Arg.) bat Waltke (E.-U.), 6-4, 6-4, 6-7, 6-3 ; Vilas (Arg.) bat Portes (Fr.), 6-2, 6-3, 6-0.

Lendl (Tch.) bat Gomez (Eq.), 6-2, 3-6, 2-6, 7-6, 6-4 ; Bengoechea (Arg.) bat Mayotte (E.-U.), 6-4, 6-0, 6-4 ; McEnroe (E.-U.) bat J. Fillol (Chili), 6-3, 6-0, 6-2 ; McNamara (Aus.) bat Moretton (Fr.), 6-3, 6-3, 6-3 ; Ycaza (Equ.) bat J. Arias (E.-U.), 5-7, 6-3, 1-6, 6-1, 6-4 ; Martin (E.-U.) bat Fromm (E.-U.), 3-6, 6-2, 6-0, 7-5 ; Mjertquist (Suède) bat Johnstone (Aus.), 6-4, 7-5, 6-4.

Purcell (E.-U.) bat Bahrami (Iran), 6-1, 6-3, 3-6, 6-3 ; Caujolle (Fr.) bat Kuchna (Fr.), 3-6, 3-6, 7-6, 7-5, 6-3 ; Connors (E.-U.) bat Urpi (Esp.), 6-3, 6-7, 6-4, 6-4 ; Clerc (Arg.) bat A. Fillol (Chili), 6-4, 6-1, 6-0 ; Dibbs (E.-U.) bat Lewis (N.-Z.), 6-3, 6-2, 4-6, 6-4 ; Ganzabal (Arg.) bat Krulevitz (E.-U.), 6-3, 6-7, 6-1, 6-3) ; Kirmayr (Bré.) bat Slozil (Tch.), 6-4, 6-4, 6-4.

SIMPLE DAMES

Evert (E.-U.) bat Casabianca (Arg.), 6-4, 6-0 ; Pfaff (R.F.A.) bat Margolin (E.-U.), 6-4, 6-0 ; Kuczynska (Pol.) bat Jordan (E.-U.), 6-3, 6-3 ; Wade (G.-B.) bat Fairbank (Afr. du Sud), 7-5, 6-2 ; Tee Garden (E.-U.) bat White (E.-U.), 7-6, 7-5 ; Harrington (E.-U.) bat Smith (E.-U.), 6-4, 5-7, 6-3 ; Horvath (E.-U.) bat O'Neill (Aus.), 5-7, 6-4, 6-0 ; Bunge (E.-U.) bat Desfor (E.-U.), 6-1, 6-2 ; Smith (E.-U.) bat Pinterova (Tch.), 4-6, 6-3, 6-1 ; Collins (E.-U.) bat Portman (E.-U.), 7-6, 6-2 ; Rinaldi (E.-U.) bat Duvall (E.-U.), 4-6, 6-1, 6-0 ; Fromholtz (Aus.) bat Sandin (Suède), 6-2, 7-5.

Jausovec (Youg.) bat Buchanan (E.-U.), 6-0, 6-2 ; Giussani (Arg.) bat Sato (Arg.), 6-7, 7-5, 6-1 ; Reynolds (E.-U.) bat Sands (E.-U.), 6-2, 6-1 ; Jordan (E.-U.) bat Strachonova (Tch.), 4-6, 7-6, 6-4 ; Madruga (Arg.) bat Van der Torre (P.-B.), 6-1, 6-1 ; Bohm (Suède) bat Tomanova (Tch.), 6-3, 6-3 ; Vermaak (Afr. du Sud) bat Blount (E.-U.), 6-2, 6-1 ; Jaeger (E.-U.) bat Coles (G.-B.), 6-1, 6-0.

Hanika (R. F. A.) bat Jevans (G.-B.), 6-2, 4-6, 6-3 ; Rossi (It.) bat Medrano (Brés.), 4-6, 7-6, 6-1 ; Piatek (E.-U.) bat Vessies (P.-B.), 3-6, 6-2, 6-2 ; Marsikova (Tch.) bat Monteiro (Brés.), 6-1, 6-1 ; Allen (E.-U.) bat Minter (Aus.), 6-4, 6-2 ; White (E.-U.) bat Tobin (Aus.), 1-6, 6-3, 6-2 ; Navratilova (apatride) bat Riedel (R.F.A.), 6-4, 6-0 ; Hamilton (Aus.) bat Hobbs (G.-B.), 7-6, 4-6, 8-6.

FOOTBALL

Rendez-vous manqué pour Saint-Étienne et Tours

De notre envoyé spécial

Tours. — Ils étaient vingt mille, vendredi 29 mai, venus pour assister à un match de gala. Records d'affluence et de recette. On venait voir l'Association sportive de Saint-Etienne, bien sûr, on venait surtout avec le secret espoir d'assister, à domicile et avec quelques jours d'avance, à la fin du championnat de France. Avec un peu de chance, se disait-on, les « verts » distanceraient définitivement les Nantais, et Tours serait mathématiquement assuré du maintien en première division. Il suffisait pour cela que Sochaux et Nîmes se montrent supérieurs à Nantes et à Laval. Toutes les combinaisons étaient possibles.

La rencontre n'était donc pas le seul plaisir de la soirée, et ce fut tant mieux. On connaissait la fragilité des Tourangeaux à domicile, on ne les imaginait pas à ce point vulnérables. Au bout d'un quart d'heure, si tout n'était pas joué, tous avaient compris. De match de gala il n'y aurait point. Michel Platini puis Johnny Rep, sobrement, montrèrent quelle distance pouvait séparer un virtuel champion d'un possible relégué. Avec une défense totalement absente, des passes imprécises et un étonnant manque de combativité, l'équipe tourangelle faisait peine à voir.

En seconde période, tout étant dit, le jeu s'anima et le stade, timidement, commença à vibrer. Les « biens » s'enhardissaient. Un penalty refusé à Bernard Ferrigno et on s'enflamma un instant, le temps que Laurent Roussey aggrave la marque. Le joli but de Jean-Philippe Debon fit figure de récompense.

Dans les vestiaires, l'état-major des « verts » confiait son soulagement de n'avoir pas vu se reproduire le scénario du match aller, et Robert Herbin ne pensait qu'au prochain et dernier match contre Bordeaux, qu'il qualifiait déjà de « rencontre européenne ».

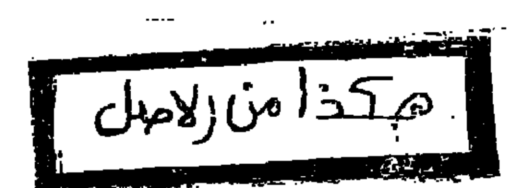
JEAN-YVES NAU.

LES RÉSULTATS

(Avant-dernière journée)

Saint-Etienne bat *Tours	3-1
Nantes bat *Sochaux	4-2
*Bordeaux et Metz	1-1
*Nice bat Monaco	2-1
Paris S.-G. bat *Lens	3-2
Auxerre bat *Lyon	3-1
*Angers et Strasbourg	0-0
*Nancy bat Valenciennes	7-1
*Bastia bat Lille	5-1
*Nîmes et Laval	2-2

Classement. — 1. Saint-Etienne, 55 pts ; 2. Nantes, 54 ; 3. Bordeaux, 49 ; 4. Monaco, 47 ; 5. Paris S.-G., 45 ; 6. Lyon, 41 ; 7. Strasbourg, 38 ; 8. Nancy, 37; 9. Metz, 36; 10 Auxerre, 35 ; 11. Sochaux, Bastia et Valenciennes, 34 ; 14. Lens, 32 ; 15. Tours et Lille, 31 ; 17. Nice, 30 ; 18. Laval, 29 ; 19. Nîmes, 25 ; 20. Angers, 23.



Le Monde

économie

SOCIAL

Les associations privées du secteur socio-sanitaire veulent être des « médiateurs » entre la collectivité et les individus

De notre envoyé spécial

Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale, a chargé M. André Ramoff, directeur de l'action sociale, de présenter en son nom, vendredi 29 mai, à la séance de clôture du 18e congrès de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS) (1) les premières indications sur les « grands axes » de sa politique.

Grenoble. — Congrès important que celui-ci, placé sous la présidence de M. François Bloch-Lainé, nouveau président de l'UNIOPSS, et ouvert par M. Dubebout, maire socialiste de Grenoble. Car cette assemblée se situe au commencement d'un septennat, à la veille du démarrage du VIIIe Plan et à l'issue d'une période charnière marquée par un retournement des données économiques. « *L'irruption de l'expression « solidarité nationale » dans l'organigramme de la chose publique n'indique pas un simple changement de terminologie*, a déclaré M. Ramoff, parlant au nom de Mme Questiaux. *Le choix d'un ministère de la solidarité nationale exprime une volonté de mener une politique authentiquement solidaire, plus nécessaire que jamais en cette période de difficultés économiques sérieuses.* »

M. Ramoff a défini trois priorités. La première est de corriger les inégalités par une série de mesures, actuellement à l'étude, en faveur des plus démunis, notamment les personnes âgées, les familles, les handicapés, les immigrés (*le Monde* du 29 mai 1981). La deuxième priorité est de sortir l'action sociale de son ghetto : « *On ne peut se borner à pallier les conséquences. Il faut jeter de nouvelles passerelles vers la politique de l'emploi, la formation professionnelle, l'éducation. Mais une telle politique ne doit pas engendrer elle-même de nouvelles inégalités, ni porter atteinte à la notion de solidarité, ni aggraver la pseudo-fatalité d'une société duale qui comporterait d'un côté les assistés, de l'autre les riches ou, plus généralement, ceux qui produisent.* » Troisième priorité : décentraliser ou, à défaut, « déconcentrer » les décisions, car celles-ci devront être prises « *au plus près de ceux qu'elles concernent* » pour donner « *toutes leurs responsabilités à ceux qui doivent être les acteurs et non les objets de l'action sociale* ». Les associations, les mutuelles, les coopératives, vont devoir, selon M. Ramoff, « *jouer un rôle plus important à condition d'innover* ».

Le double message de Mme Nicole Questiaux a été d'autant plus écouté que le congrès avait mis l'accent sur l'une des grandes interrogations du moment : « *Quelle politique pour la santé et pour l'action sociale ?* » Les économies réalisées ces dernière années sur les budgets de ce secteur ont créé bien des difficultés aux institutions privées, frappées de plein fouet par les conséquences de la crise. Après M. René Lenoir, ancien secrétaire d'Etat à l'action sociale et président de la commission de la protection sociale et de la famille pour le VIIIe Plan, M. Henri Théry, directeur général de l'UNIOPSS, a aussi évoqué le cas de ceux sur qui la pauvreté a pris racine et se reproduit de génération en génération, ou bien des jeunes, de plus en plus nombreux, en difficulté d'insertion sociale, et particulièrement de la « deuxième génération » des familles d'immigrés, des femmes seules, des personnes handicapées, des personnes âgées dépendantes, dont le nombre également s'accroît.

A partir de ce bilan négatif, M. Théry a estimé que l'attitude de son organisation « *devrait être caractérisée, au cours de l'étape nouvelle des prochains mois, par la persévérance, la vigilance et l'espoir* ». Le directeur général de l'UNIOPSS a rappelé que l'ancien ministre de la santé n'avait pas répondu à une centaine de questions écrites venant des parlementaires, de la majorité ou de l'opposition. « *Son successeur,* a-t-il poursuivi, *va les trouver sur sa table. Elles concernent les aides-ménagères, les travailleuses familiales, les centres sociaux, pour ne s'en tenir qu'aux principaux bénéficiaires des soixante mille postes associatifs prévus par le programme présidentiel. Encore faudra-t-il envisager des moyens de financement stables.* »

En conclusion, le congrès a exprimé l'espoir que les positions prises par l'UNIOPSS sur la vie associative, positions très proches de celles du groupe Echanges et Projets, animé par M. Jacques Delors, vont enfin trouver leur aboutissement, même si les associations et les militants de l'action sociale doivent « *plus que jamais se prémunir contre tout sectarisme partisan* » dans « *une société pluraliste* », où seraient mieux définies les responsabilités de chacun. « *Nous devons être des médiateurs indépendants entre la collectivité et l'individu* », a souligné M. Bloch-Lainé.

Ce fut, tout au long de ces assises, l'une des rares illusions aux inquiétudes qui ont parfois pénétré les gestionnaires d'établissements privés face au changement des équipes politiques, redouté comme une « *recentralisation* » ou une « *nouvelle primauté de l'innovation publique sur les filières actuelles de l'initiative privée* ». La victoire de la gauche ne va-t-elle pas, effet, se traduire par une « socialisation » progressive des établissements et des collectivités ? Certains des participants se demandaient aussi, mi-figue mi-raisin, si le prochain congrès ne comprendrait pas, pour la première fois dans l'histoire de l'UNIOPSS, un fort contingent de représentants des personnels salariés...

JEAN BENOIT.

(1) 103, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. L'UNIPIOSS fédère cent vingt-huit grands organismes nationaux et vingt et une unions régionales, représentant six mille cinq cents établissements et services socio-sanitaires à but non lucratif (deux cent cinquante mille salariés et plusieurs centaines de milliers de bénévoles).

ÉNERGIE

Le gel de la construction de la centrale de Plogoff suscite des réactions mitigées

La suspension ou l'abandon — selon le ministre auquel on se réfère — du projet de construction d'une centrale nucléaire à Plogoff (Finistère) a provoqué de très nombreuses réactions.

Dans un communiqué, la C.F.D.T. affirme : « *Cette décision est d'abord un acte de justice envers la population du cap Sizun et toutes les organisations, dont la C.F.D.T., qui ont lutté avec elle contre ce projet injustifié et imposé de façon scandaleuse (...). Cette décision permet d'espérer l'élaboration démocratique d'une autre politique de l'énergie caractérisée par la priorité donnée aux économies d'énergie, au développement des énergies renouvelables, à la diversification des sources d'énergie.* »

Les cadres C.G.C. d'E.D.F., en revanche, s'inquiètent « *de la rapidité avec laquelle le pouvoir socialiste a décidé de suspendre des opérations qui faisaient partie du programme électro-nucléaire français* ». Ils « *attirent l'attention des pouvoirs publics sur l'alimentation en électricité de l'Ouest de la France* » et leur demandent « *de ne pas sombrer dans une facilité qui aurait à long terme des conséquences dommageables sur une relance économique et sur notre niveau de vie* ».

Dans les milieux politiques, M. Pinton, délégué général de l'U.D.F., a estimé que cette décision « *était marquée par la légèreté et la confusion* », et M. Chinaud, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, a affirmé avoir « *mal à la France* » devant cet « *arrêt de notre effort d'indépendance énergétique* ».

Quant à M. Guy Guermeur, député (R.P.R.) du Finistère, il pose plusieurs questions au gouvernement socialiste : « *Quelle énergie sera disponible à coup sûr, au même prix, en 1990 pour produire en Bretagne 5 200 MW ? Quelles mesures vont être immédiatement prises pour compenser les deux mille quatre cents emplois abandonnés ?* »

Le député, qui a Plogoff dans sa circonscription, poursuit : « *Qui va financer la part que devait prendre l'E.D.F. dans la construction du port de Douarnenez ? Quelle compensation va-t-on apporter aux collectivités locales pour le manque à gagner des ressources fiscales liées au projet de Plogoff ?* »

Dans les milieux où l'on estime que les populations locales ne s'opposaient plus guère à l'implantation de la centrale, on rappelle que onze des cantons concernés sur douze ont voté, lors du premier tour des élections présidentielles, pour des candidats favorables à Plogoff (majorité ou P.C.), alors même que la campagne électorale — dans cette région — avait porté principalement sur ce sujet.

Le relèvement du SMIC et des allocations familiales préoccupe le patronat

Le lever de rideau sur la scène sociale, à l'Elysée, s'est effectué sous les meilleures auspices, du moins en ce qui concerne les représentants des syndicats, ceux des familles et ceux des petites et moyennes industries. En revanche, les porte-parole du C.N.P.F. et ceux des P.M.E. n'ont exprimé qu'une discrète réserve à l'issue de leur entretien avec le président. « *Les entreprises ne pourront pas supporter de nouvelles contraintes dans le cadre fiscal ou social*, a dit le patron des patrons. *On a enregistré nos déclarations et on nous a promis des solutions. Nous attendons de connaître les évolutions et, à ce moment-là, nous porterons des jugements.* »

Une première partie du dispositif gouvernemental sera arrêtée par le conseil des ministres, mercredi 3 juin. Il fixera notamment le taux de relèvement du SMIC, des allocations familiales et de logement, celles des personnes âgées et des handicapés.

Auparavant, les interlocuteurs syndicaux et patronaux seront successivement reçus, au début de la semaine ; cette fois par M. Mauroy, entouré du ministre de l'économie et des finances et de ses collègues du secteur social. Il est vraisemblable que les propos du premier ministre iront plus loin que les considérations générales exprimées par M. Mitterrand.

Le gouvernement aura en outre un autre élément d'appréciation après la réunion de la commission supérieure des conventions collectives, mardi 2 juin. Bien que celle-ci soit purement consultative, on y verra s'allier ou se confronter les différents protagonistes.

Il est déjà visible que les syndicalistes ne sont pas tous d'accord sur le taux de relèvement du SMIC. La C.G.T. demande 20 % tout de suite, auxquels s'ajouteraient 15 % (valeur absolue) en un an. La C.F.D.T. propose d'étaler sur trois ans une majoration de même ordre et se contente de 10 % immédiatement. La C.F.T.C. souhaite une progression du pouvoir d'achat de 5 % en deux ans et un complément uniforme pour les bas salaires.

La C.G.C. et F.O. ne formulent pas de pourcentage, mais la dernière écarte un « *calendrier* » de revalorisation qui, selon elle, stériliserait les discussions de salaires et risquerait de conduire à une politique des revenus qu'elle a récusée avec vigueur de tout temps.

Les employeurs, de leur côté, sont hostiles à un relèvement du SMIC qui semble devoir être d'au moins 10 %. Il est exact qu'une telle mesure aurait peu d'effet dans les industries de pointe, mais elle pourrait atteindre 7 % à 8 % des salaires dans les secteurs en perte de vitesse qui, de surcroît, emploient beaucoup de main-d'œuvre (textile, habillement, cuirs et peaux, bâtiment, alimentation, etc.). Il en serait de même pour nombre de petites entreprises.

A cette préoccupation, les patrons ajoutent celle qui entoure une augmentation de 25 % des allocations familiales et de logement.

En effet, le financement de l'aide aux familles repose sur les cotisations que seuls paient les patrons.

Ce sont les entreprises les plus affectées par le relèvement du salaire-plancher qui seraient aussi le plus éprouvées par une majoration de ces cotisations.

Le gouvernement, cependant, a exprimé le souci de ne pas accroître les difficultés des entreprises, et, plus particulièrement, des petites. Certains projets comportent une modification des « assiettes » et une budgétisation des charges sociales. A l'heure présente, les excédents des caisses d'allocations familiales (que les gouvernements précédents ont abusivement utilisés pour combler le déficit de l'assurance-maladie) peuvent faire face à un surcroît de dépenses.

M. Le Garrec, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, a assuré qu'était à l'étude « *la création des compensations utiles* », et M. Mauroy a dit aussi que « *le changement sera financé par la rigueur s'alliant à l'imagination, à l'efficacité et à la clarté* ».

Ce qui dément certains autres propos selon lesquels la relance de l'économie suffirait à équilibrer le budget social de la nation, propos qui ne s'accordent guère avec la rigueur du ministre des finances.

JOANINE ROY.

Reçus par M. Mitterrand

L'UNAF ET LES PETITS INDUSTRIELS SE DÉCLARENT SATISFAITS

Après avoir reçu, le 29 mai, les représentants du C.N.P.F. et ceux des P.M.E., M. Mitterrand, président de la République, a achevé ce premier cycle d'audiences en s'entretenant avec ceux du Syndicat national des petites et moyennes industries et ceux de l'UNAF (Union nationale des associations familiales).

M. Denil, au nom des petits industriels a ensuite qualifié l'entretien « *d'extrêmement positif et d'indiscutablement cordial* ».

D'après lui, l'augmentation du SMIC sera modulée afin que les entreprises de faibles dimensions puissent en supporter la charge, tandis que leurs frais d'agios seraient allégés.

M. Burnel, président de l'UNAF, s'est félicité de la « *façon fort sympathique dont il avait été reçu. (...) Certaines erreurs seront corrigées. Il faut soulager les caisses d'allocations familiales de certaines charges indues comme l'allocation pour handicapés adultes et recourir, dans ce cas, à la budgétisation. Nous ne souhaitons pas, en effet, que les mesures prises en faveur des familles mettent les entreprises en difficulté* », a conclu M. Burnel en ajoutant que l'UNAF n'était pas hostile à une réforme de l'impôt.

COMMERCE

LE MINISTRE DU COMMERCE SUSPEND LES AUTORISATIONS DE CRÉATIONS D'HYPERMARCHÉS

M. André Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat, a déclaré vendredi 29 mai, à Lens (Pas-de-Calais), ville dont il est le maire, qu'il n'accorderait pas d'autorisations pour de nouvelles implantations d'hypermarchés « *tant qu'un inventaire complet et national des besoins n'aura pas été établi* ».

Le ministre a également annoncé qu'il envisage « *des mesures d'ordre économique et social, afin de permettre aux commerçants et aux entreprises de faire face à la prochaine augmentation du SMIC* ».

[L'arrêt des autorisations d'implantations de grandes surfaces avait été réclamé par l'ensemble des présidents des chambres de commerce et d'industrie lors de leur assemblée générale, les 16 et 17 février dernier. Cette demande entrait dans le cadre d'un plan de réforme comprenant quatorze propositions (« le Monde » du 18 février).]

M. MAUROY REÇOIT LES PARTENAIRES SOCIAUX LUNDI 1er ET MARDI 2 JUIN

M. Pierre Mauroy, premier ministre, recevra, les lundi 1er et mardi 2 juin, les représentants des principales organisations syndicales et patronales :

- Lundi : à 9 h. 30, la C.G.T. ; à 11 heures, la C.F.D.T. ; à 12 h. 30, la Confédération générale des P.M.E. ; à 15 h., la FEN ; à 16 h. 30, la C.F.T.C. ; à 18 h. 30, le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.).
- Mardi : à 9 h. 30, Force ouvrière ; à 11 heures, la Confédération française de l'encadrement (C.G.C.).

Le premier ministre sera entouré de quatre ministres : Mme Questiaux (solidarité nationale), MM. Delors (économie et finances), Auroux (travail) et Henry (temps libre) et de M. Le Garrec, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre.

(Publicité)

LE PRÉFET DE LA RÉGION BASSE-NORMANDIE
PRÉFET DU CALVADOS

communique :

L'étude d'impact concernant le projet de travaux de construction d'un poste pour la réception des navires transbordeurs à OUISTREHAM, pris en considération par décision ministérielle du 22 avril 1981, est tenue à la disposition du public à la Préfecture, à la Direction départementale de l'équipement, à la mairie de OUISTREHAM.

Les demandes de consultation devront être adressées à la Préfecture du Calvados - Secrétariat général.

TIERS-MONDE

La session du Conseil mondial de l'alimentation

(Suite de la première page.)

Le Conseil a encore noté que des efforts importants devraient être faits pour doter le programme alimentaire mondial d'un budget de 1 milliard de dollars pour l'exercice biennal en cours, que la réserve alimentaire d'urgence devait être reconstituée au niveau actuel des 500 000 tonnes, que les avoirs du Fonds international de développement agricole (FIDA), comme ceux de l'Association internationale de développement (A.I.D.) devraient être reconstitués.

En effet, après des progrès encourageants en 1977 et 1978, « *les engagements publics en faveur du secteur alimentaire et agricole ont diminué en 1979 parce que les institutions multilatérales ont réduit leur apport* ». Alors que 12,9 milliards de dollars paraissaient nécessaires en 1979 pour ce secteur, 6,2 milliards de dollars seulement y ont été affectés. Pour 1980, un accroissement massif des financements est nécessaire, puisque, selon la F.A.O., les besoins d'assistance sont estimés à 12,7 milliards de dollars.

Enfin, sous l'impulsion du Canada surtout, le C.M.A. estime nécessaire de « *réunir toutes informations sur les travaux accomplis par les organismes internationaux qui s'occupent du secteur alimentaire en Afrique, en mettant notamment en lumière la façon dont chacun contribue à la production alimentaire de la région* ».

Le cas africain

Ce dernier point illustre la difficulté pour la communauté internationale, de tracer un chemin pour que cesse le scandale de la faim. Le constat dressé par le Canada est clair : depuis de nombreuses années, des sommes considérables sont englouties en Afrique et, malgré cela, la situation alimentaire ne fait qu'empirer. Les vingt-neuf organisations de développement qui interviennent sur ce continent sont-elles efficaces, trop peu nombreuses, ou, au contraire, se font-elles concurrence ? Une stratégie nationale alimentaire devrait permettre à un pays de planifier ses besoins et son développement pour, ensuite, faire appel aux organismes internationaux ou Etats développés, dont les projets devront s'insérer dans un plan d'ensemble.

Nombre de pays africains, s'ils reconnaissent la nécessité de « *planifier* », n'acceptent pas la remise en cause de leur attitude passée de course aux projets de développement. Ils ont vite fait de qualifier d'ingérence la recommandation de la communauté internationale. Quant à la F.A.O., elle verra dans le constat du Canada, repris par le Conseil mondial, une critique de son action parcellisée au même titre que les autres organisations d'intervention, mais plus encore, car elle est la première d'entre elles.

Personne, en outre, n'a relevé que, pour qu'il y ait une stratégie alimentaire nationale, il fallait une nation et un Etat au demeurant compétents qui aient fait le choix de développer en priorité les cultures vivrières et le revenu des masses rurales. Il semble — du moins le C.M.A. l'affirme — qu'une réelle prise de conscience se manifeste à cet égard (2). Sera-t-elle suffisante pour que les paysans sans terre, les communautés les plus pauvres, ici ou là, qui sont entrés dans une opposition armée à leur gouvernement se démobilisent ?

Comme une incantation, la montée du protectionnisme est condamnée par les pays en développement soucieux d'obtenir des devises pour leurs exportations. La rencontre de Novi-Sad n'a pas fait exception à cette règle. C'est, en fait, la question de l'endettement de ces pays qui est au cœur du problème. Des délégués ont fait remarquer que les barrières douanières réduisaient le volume du commerce mondial et entraînaient une dépression des cours. Du fait de la faiblesse des prix internationaux ainsi artificiellement obtenus, les pays en développement ne peuvent valoriser leur production et assurer un revenu équitable aux paysans.

Cette analyse appelle deux remarques : d'une part, la hausse des cours mondiaux ainsi souhaitée aggrave la facture de ceux qui sont contraints d'importer de plus en plus de denrées vivrières ; de l'autre, le revenu des paysans ne peut-il être assuré précisément par une politique nationale des prix (subventions à la production) déterminée par le marché mondial ?

« Une ardente obligation »

Cette conférence s'inscrit à un moment où l'on assiste en fait à un renforcement des égoïsmes. On peut le déplorer, mais l'ignorer ne serait pas réaliste. En fixant la disparition de la faim dans le monde pour l'an 2000 et en adoptant pour cela « *une stratégie internationale du développement* » — faculté dont seuls les organismes internationaux ont le secret, — l'Organisation des Nations unies a reconnu son échec. Les contributions financières des organismes d'intervention se raréfient. Le premier producteur mondial d'aliments, les Etats-Unis, préfère garder les mains libres, en privilégiant les aides bilatérales et en refusant les accords internationaux. L'objectif de 0,7 % du P.N.B. consacré au développement est rarement atteint.

Face à ces échecs, la lassitude commence à se faire sentir. Le nouveau concept de « *stratégie alimentaire nationale* » est, de ce fait, ambigu. Pour les pays pauvres, elle signifie en clair « *aide-toi, le ciel t'aidera* », ce qui peut s'entendre par la nécessité de ne plus compter que sur soi-même. Certains sont convaincus qu'il s'agit-là du seul chemin réaliste. D'autres seraient tentés d'y trouver la justification de leurs engagements à l'égard des plus pauvres.

Cette montée des égoïsmes s'explique par l'accroissement des difficultés que rencontrent les économies des pays riches : inflation, chômage, renchérissement de l'énergie, baisse des stocks mondiaux de céréales. Elle s'explique aussi par l'accroissement des tensions, qui se traduisent, dans le domaine alimentaire, par l'utilisation de l'arme verte. Contre l'U.R.S.S., mais aussi contre le Nicaragua. Le représentant de ce pays s'étonnait en privé non pas de ne pas bénéficier d'aides bilatérales, mais, dans un marché théoriquement libre, de ne pas trouver de vendeurs de céréales.

Devant la poussée des incertitudes, les pays en développement n'ont plus le poids de l'unité. C'est évident pour l'OPEP, minée par ses conflits internes, comme pour le groupe dit des « 77 », qui n'avait pas à Novi-Sad de porte-parole et qui se trouve, lui aussi, traversé par des intérêts divergents, les pays plus pauvres, africains notamment, ayant peu à voir avec les nations plus riches d'Amérique latine.

Dans ce contexte, la France a un rôle à jouer. Les inflexions qu'elle compte donner à sa politique de développement sont attendues avec intérêt. Ce sera d'abord le renforcement de l'aide multilatérale. Le précédent gouvernement avait, au contraire, privilégié les aides bilatérales au point que la contribution de la France au Programme alimentaire mondial (PAM) était tombée du troisième au quinzième rang. En second lieu, l'objectif de 0,7 % du P.N.B. pour l'aide publique au développement constituera « *une ardente obligation* », comme l'a déclaré M. Batault, ambassadeur auprès de la F.A.O., représentant Mme Cresson, ministre de l'agriculture. Cette aide, englobant les DOM-TOM, est passée de 0,59 % en 1979 à 0,62 % en 1980. On sait que pour M. Cheysson, ministre des relations extérieures (*le Monde* du 28 mai), l'aide aux départements et territoires d'outre-mer ne doit pas être comprise dans l'objectif des 0,7 %.

Par ses liens privilégiés et ses acquis techniques en matière de recherches tropicales, la France peut encore répondre aux demandes exprimées par ceux des pays africains qui entendent élaborer une stratégie nationale. Pour ces diverses raisons, l'arrivée au pouvoir de la nouvelle équipe gouvernementale est considérée avec sympathie par le tiers-monde comme par les organisations internationales jusqu'alors lassées par le flou de la diplomatie française.

Sans attendre la prochaine session du Conseil mondial de l'alimentation, prévue en octobre 1982, à Dacca (Bangladesh), la diplomatie française pourra préciser ses intentions lors de la conférence de la CNUCED sur les pays les moins avancés qui se tiendra à Paris du 1er au 14 septembre.

JACQUES GRALL.

(2) Dix-sept pays africains, cinq pays asiatiques, huit pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont respecté et accepté d'élaborer une stratégie alimentaire.

UNE DIMINUTION DE L'AIDE PUBLIQUE AMÉRICAINE AU DÉVELOPPEMENT « PRÉOCCUPE PROFONDÉMENT » L'O.C.D.E.

L'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) s'inquiète vivement des conséquences sur l'aide au tiers-monde des restrictions de dépenses publiques conduites par l'administration du président Reagan, à l'issue de son examen à ce sujet.

Malgré une progression en 1980, l'aide publique de Washington demeure, avec 0,27 % du produit national brut (P.N.B.), inférieure à la moyenne des pays occidentaux membres du CAD, qui est de 0,35 %. Les Etats-Unis avaient versé l'an dernier 7,09 milliards de dollars contre 4,68 milliards en 1979 (0,20 % du produit national brut).

Les crédits demandés pour 1982 par l'administration Reagan au titre de l'aide bilatérale, qui représente les trois quarts de l'aide publique totale des Etats-Unis, demeurent, en termes réels, à un niveau inférieur à ceux de l'année budgétaire 1979. Cette évolution « *préoccupe profondément* » le Comité d'aide de l'O.C.D.E.

CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

Un euro-plébiscite pour la France

S'il y en a qui doutaient encore de l'efficacité de l'euro-marché sur le plan politique, l'émission que la B.N.P. a lancée pour son propre compte cette semaine, avec un succès qui s'est affirmé instantanément, a définitivement prouvé que ce qui constitue le réservoir d'euro-devises apatrides, représentant l'équivalent de 1 000 milliards de dollars, peut être le meilleur appui pour un gouvernement soucieux d'imposer sa crédibilité. C'est mardi soir que la B.N.P. décidait de lever 200 millions de dollars par le truchement d'un emprunt euro-obligataire à taux variable d'une durée de quinze ans. Ce faisant, la B.N.P., non seulement agissait pour elle-même, comme elle l'a souvent fait dans le passé, mais surtout lançait un test afin de voir comment le crédit de la France était apprécié sur la scène financière internationale, à la suite de l'élection de M. Mitterrand à la présidence de la République. On peut d'emblée affirmer que le test a parfaitement réussi et que c'est même à un euro-plébiscite qu'on vient d'assister puisque, à la veille du week-end, le montant de l'emprunt a pu être porté de 200 millions à 225 millions de dollars. En souscrivant massivement à l'euro-emprunt de la B.N.P., la communauté bancaire internationale a montré que le crédit de la France n'a en rien été entamé par l'accession du président socialiste à la tête du pays et qu'elle conserve à une nation qu'elle connaît bien toute la confiance qu'elle n'a cessé de lui manifester antérieurement.

Le soutien de banques américaines

Ce sont vingt-quatre établissements internationaux, originaires de neuf pays différents, qui, aux côtés de la B.N.P. et de la Caisse des dépôts, ont accepté de codiriger et de servir de garants à l'émission euro-obligataire de la Banque nationale de Paris. La banque qui alphabétiquement vient en tête est la Bank of China, dont la seule présence témoigne pour toute la République populaire de Chine. C'est toutefois le très large soutien de banques américaines qui frappe le plus. Avec six grandes institutions participant à la direction de l'emprunt, la communauté bancaire américaine est la plus largement représentée. Aux côtés de Citicorp, la seconde banque commerciale aux Etats-Unis, se trouvent la Manufacturers Hanover, autre établissement commercial extrêmement important, Merrill Lynch, qui est la plus grande firme de courtage du monde, et toute la fine fleur des banques d'investissements d'outre-Atlantique, avec Goldman Sachs, Kidder Peabody, Morgan Stanley et Salomon Brothers. En nombre, et tout de suite après les maisons américaines, vient la communauté bancaire japonaise représentée par cinq institutions financières également très puissantes, avec, en tête de liste, la prestigieuse Bank of Tokyo, dont on connaît la relation étroite avec le ministère des finances du pays.

Le monde arabe a, pour sa part, voulu montrer son attachement à la signature de la France avec la participation de trois banques du golfe Persique. Parmi elles, se trouve la Kuwait Investment Company (K.I.C.), qui est le premier établissement étatique de ces seigneurs du désert et de la finance que sont les raffinés Koweïtiens. Lorsque la K.I.C. acquiert du papier euro-obligataire, on peut être sûr qu'il a été fermement placé puisqu'il va directement grossir le portefeuille du ministère des finances et n'en ressort plus jusqu'à échéance des titres. Du côté allemand, il faut souligner, parmi les cochefs de file de l'euro-emprunt B.N.P., la majestueuse Deutsche Bank.

Les Britanniques sont également présents avec les deux plus puissantes banques commerciales du Royaume-Uni, c'est-à-dire, par le canal d'une de ses filiales spécialisées, la National Westminster Bank, ainsi que la Barclays. Enfin, aux côtés des Belges et des Canadiens, il faut noter les Helvètes, qui, avec l'Union des banques suisses et le Crédit suisse, au travers de son association avec l'américaine First Boston, réitèrent leur attachement à un emprunteur apprécié.

Les modalités de l'euro-émission B.N.P. sont subtiles. Tout d'abord, elle est émise à 99,625 %, ce qui est rare pour un emprunt à taux variable qui, en général, est offert à la parité. Mais, dans le cas présent, le prix de souscription, fixé au-dessous de 100, permet le déclenchement ultérieur d'un mécanisme de remboursement anticipé si les porteurs le désirent. C'est ainsi qu'ils peuvent être remboursés au prix initial à la fin des troisième et cinquième années, puis à un cours augmentant de 0,125 % toutes les deux années suivantes, jusqu'à ce que le pair soit atteint. Durant les trois premières années, le taux d'intérêt sera celui servi sur les dépôts à Londres en euro-dollars à six mois (Libor). Pendant cette période, les porteurs sont également assurés d'un taux d'intérêt minimum de 7,50 % par an au cas où le taux sur l'euro-dollar à six mois tomberait au-dessous de ce niveau. Par la suite, le taux d'intérêt sera celui du Libor, augmenté d'une marge de 0,125 %. Tout cela confère en fin de compte un double aspect à l'emprunt B.N.P. Pendant les premières années, il permet l'accès au marché monétaire et ressemble à une émission de certificat de dépôt, mais peu à peu il se métamorphose en emprunt obligataire. Jouant ainsi sur deux tableaux, l'opération met toutes les chances de son côté. D'une manière générale, le marché euro-obligataire s'est nettement amélioré cette semaine sous l'effet d'une détente des taux d'intérêt à court terme aux Etats-Unis. A la veille du week-end, on attendait le lancement d'un assez grand nombre d'euro-émissions.

CHRISTOPHER HUGHES.

Le marché monétaire

Un zéphyr venu d'Amérique

Les taux d'intérêt américains, dont l'évolution régit celle du cours du dollar et creuse une si grande influence sur la politique monétaire européenne, vont-ils, enfin, baisser ? Cette « tempête venue de l'Ouest », comme la qualifie M. Jacques Delors, notre nouveau ministre des finances, pourrait-elle se calmer ? En milieu de semaine, l'annonce de la réduction de son taux de base par la Chase Manhattan, troisième banque des Etats-Unis, a fait lever cet espoir. Cet établissement, en effet, a ramené de 20 1/2 % à 20 % son taux préférentiel (prime rate), après l'avoir élevé de 20 % à 20 1/2 %, le 22 mai. Son exemple n'a pas encore été imité par les autres grands établissements, mais il pourrait l'être dans la semaine qui vient, d'autant que la masse monétaire américaine, déjà en diminution, il y a huit jours, s'est encore contractée. Ce phénomène, conjugué avec une baisse des taux de rendement des bons du Trésor, pourrait inciter les autorités monétaires (la FED) à assouplir quelque peu leur politique restrictive et permettre aux taux d'intérêt de quitter leurs sommets actuels. Déjà le loyer de l'argent entre banques (les Federal Funds), dont le niveau est réglé par lesdites autorités monétaires, est redescendu de 20 % à 18 % et à 17 %.

Mais une hirondelle ne fait pas le printemps. Certes, les officiels américains ont déjà prédit que les taux baisseraient dans « *quelques jours ou quelques semaines* », M. Donald Regan, secrétaire au Trésor, estimant même qu'ils ont atteint leur point culminant et qu'ils vont « *plonger* » résolument vers le bas (14 % à 15 % en fin d'année). Mais cet optimisme n'est pas partagé par certains experts, dont M. Henry Kaufman, chef économiste de la firme de courtiers new-yorkaise Salomon Brothers, célèbre pour la justesse de ses pronostics. Ce dernier s'en tient à ses prévisions précédentes, à savoir la poursuite de la hausse des taux, liée à celle de l'inflation. Toutefois, il n'est pas exclu que, dans l'immédiat, un fléchissement se produise : on vient d'annoncer que la demande des crédits bancaires avait fléchi aux Etats-Unis. Or la vigueur de cette demande depuis le début de l'année inquiétait fort la FED.

La seule chose certaine, c'est qu'un « zéphyr » venant d'Amérique, à savoir une détente des taux, ferait bien l'affaire des Européens. En Allemagne fédérale, la Banque centrale n'a pas augmenté ses taux jeudi dernier, en dépit d'une forte poussée du dollar, qui, mercredi, monta jusqu'à 2,35 DM, au plus haut niveau depuis trois ans. Pour elle, il s'agissait de ne pas gêner la Banque de France, qui a maintenu à 20 % le loyer de l'argent au jour le jour à Paris : défense du franc oblige. Sur le marché monétaire français, une timide détente a été enregistrée, dans l'espoir que les « taux de guerre » actuels ne se maintiendront pas trop longtemps : à un mois, on cotait, en fin de semaine, 18 3/8 % à 18 1/2 % à un mois, 18 % à trois mois (contre 19 % il y a huit jours) et 16 1/2 % à trois mois. Les niveaux, on le sait, ne peuvent se maintenir très longtemps sans causer de graves dommages à l'économie. On prête au gouvernement l'intention de faire baisser les taux facturés aux entreprises, surtout moyennes et petites, mais il faudrait que la tenue du franc s'améliore.

Sur le marché des obligations, toujours en état de choc après l'envolée des rendements et la chute des cours de ces dernières semaines, c'est l'attente de jours meilleurs et l'inaction la plus totale, avec toutefois une très légère amélioration à la veille du week-end : selon les indices Crédit lyonnais et Paribas, les rendements baissaient de quelques fractions, revenant aux environs de 17,24 % à 17,30 % pour les emprunts du secteur public, mais se maintenant à 16,80 %, 16,87 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans et à un peu plus de 18 % pour ceux du secteur privé. Pour l'instant, tout est suspendu à l'évolution du taux à court terme, elle-même tributaire de la défense du franc (voir en rubrique or et devises). Tout au plus relevait-on, à la veille du week-end, une diminution très nette de la pression des vendeurs et la réapparition d'acheteurs sur le marché secondaire, essentiellement des institutionnels.

Dans ces conditions, aucune émission n'a été prévue au calendrier pour la semaine prochaine, les responsables du marché devant se réunir une nouvelle fois pour arrêter leur attitude. En principe, le Crédit agricole a, dans son tiroir, un emprunt à taux fixe, de même que le Crédit foncier de France, mais à quel taux ? Toute décision à ce sujet sera plus politique que financière : « tirer » très haut (18 % par exemple) serait lourd de conséquences et hypothéquerait dangereusement l'avenir.

Tirer plus bas (17 % ou moins) ferait courir le risque d'un semi-échec, tant la demande provenant des réseaux de placement est faible actuellement : même l'emprunt de 500 millions de francs à taux variable émis la semaine dernière par une filiale d'E.D.F. se place très lentement, malgré l'intérêt de la formule. A cette occasion, de bons esprits se demandent si, par les temps qui courent, cette formule des taux variables n'est pas la seule qui n'engage pas trop le futur pour les emprunteurs tant en sauvegardant les intérêts des prêteurs : la parole devrait être à l'imagination.

C'est de cette vertu que devront faire preuve les experts du ministère des finances à propos du prochain et « grand » emprunt d'Etat qui doit, théoriquement, être lancé avant l'été, muni d'une indexation à définir. En Grande-Bretagne, il y a peu de mois, une émission, à taux très réduit (2 %) et indexée sur le coût de la vie, a été placée avec succès auprès des investisseurs institutionnels, bénéficiaires exclusifs. *Ira-t-on* jusque-là en France, c'est peu probable, mais, de toute façon, le poids de ce grand emprunt pèse sur le marché, qui attend.

FRANÇOIS RENARD.

Les matières premières

Hausse des métaux, du sucre et du blé

La détente des taux d'intérêt, qui semble, timidement, se profiler aux Etats-Unis, ne manquerait pas de réveiller l'activité sur les places commerciales. Les métaux précieux en tireraient profit, un mouvement de reconstitution des stocks pouvant alors s'amorcer.

METAUX. — Une reprise s'est produite au Metal Exchange de Londres sur les cours du cuivre. Le marché a puisé un réconfort certain du côté du Chili. La poursuite de la grève à la mine d'El Teniente, les mineurs ayant repoussé les dernières offres patronales, a contraint la CODELCO, société d'Etat exploitante, à invoquer la clause de force majeure pour réduire ses livraisons de métal à partir du 1er juin. Plusieurs producteurs américains en ont profité pour relever leurs prix de 2 cents par livre et le porter à 85 cents. Si les prix du métal rouge ne retrouvaient pas des niveaux plus rémunérateurs, certains producteurs américains envisageraient de réduire leur activité. Cette remontée des cours est-elle appelée à se poursuivre ? En l'absence de toute reprise de l'activité économique et vu l'état actuel des stocks mondiaux, cela semble peu probable.

Les cours du nickel se sont effrités à Londres. La production et la consommation mondiales devraient pratiquement s'équilibrer cette année, grâce à l'action concertée des grands producteurs qui travaillent à 70 % à peine de leur capacité.

Le zinc a récupéré en presque totalité sa perte précédente à Londres. La perspective de nouveaux arrêts de travail dans d'importantes installations semble à l'origine de ce revirement de la tendance.

DENREES. — La reprise s'est confirmée et même amplifiée sur les cours du sucre. Plusieurs facteurs se sont conjugués pour entretenir la hausse : récolte de canne affectée par les pluies au Queensland (Australie), inférieure aux prévisions dans les Caraïbes, achat de 200 000 tonnes sur le marché mondial envisagé par l'Inde, enfin, recherche par plusieurs pays arabes de quantités relativement importantes.

Les cours du cacao sont revenus à leurs niveaux les plus bas depuis cinq ans. En l'espace d'un mois, la baisse a atteint 100 livres sterling par tonne. Le marché est déprimé par des ventes accrues de fèves de la part du Nigéria, de la Côte-d'Ivoire et du Cameroun. L'accord international de stabilisation des prix risque de ne pas être ratifié, tant par la Côte-d'Ivoire que par le principal pays consommateur, les Etats-Unis.

CEREALES. — Dans l'espoir d'une forte reprise des ventes de céréales américaines à l'U.R.S.S., les cours du blé ont progressé sur le marché aux grains de Chicago. Des négociations à ce sujet se dérouleront à Londres les 8 et 9 juin prochain. Mais, l'U.R.S.S. n'entend pas « laisser tomber » l'Argentine... pays qui n'a pas respecté l'embargo, et pourrait augmenter ses achats dans ce pays. Avec le Canada, l'U.R.S.S. vient de signer un accord portant sur cinq ans et l'achat de 25 millions de tonnes de céréales.

Les cours du 29 mai

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant 845 (832) ; à trois mois, 868 (856) ; étain comptant, 6 136 (6 160) ; à trois mois, 6 245 (6 276) ; plomb, 340,50 (331,50) ; zinc, 418,50 (391,50) ; aluminium, 627 (627,50) ; nickel, 2 990 (3 035) ; argent (en pence par once troy), 514,50 (515). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 79,45 (77,85) ; argent (en dollars par once), 10,65 (10,67) ; platine (en dollars par once), 473,70 (448,70) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (96,77) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 415-420 (420-430). — Penang : étain (en ringgit par kilo), 29,31 (29,35).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre), coton, juil., 85,15 (83,70) ; oct., 84,80 (81). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), août, 374 (376) ; jute (en livres par tonne) : Pakistan, White grade C, inch. (214). — Roubaix (en francs par kilo) : laine, juin, 42,45 (41,10).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 61,40 - 61,60 (57,70 - 57,90). — Penang (en cents des Detroits par kilo) : 280-280,50 (275,50-276).

DENREES. — New-York (en cents par lb, sauf pour le cacao en dollars par tonne) : cacao, juil., 1 670 (1 733) ; sept., 1 754 (1 811) ; sucre, juil., 17,88 (15,82) ; sept., 18,15 (16,12) ; café, juil., 113,50 (115,75) ; sept., 113,50 (116,90). — Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 210,75 (189,15) ; oct., 211,50 (190) ; café, juil., 957 (969) ; sept., 948 (983) ; cacao, juil., 880 (891) ; sept., 899 (910). — Paris (en francs par quintal) : cacao, juil., 1 015 (1 050) ; sept., 1 053 (1 090) ; café, juil., 1 167 (1 200) ; sept., 1 160 (1 205) ; sucre en francs par tonne), juil., 2 540 (2 370) ; oct., 2 525 (2 340) ; tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne) : juil., 218,80 (218,70) ; août, 220,40 (220,30). — Londres (en livres par tonne) : juin, 130,90 (128,50) ; août, 131,40 (130,20).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, juil., 412 3/4 (406) ; sept., 430 (404 1/2) ; maïs, juil., 350 1/2 (348 1/2) ; sept., 357 3/4 (357 1/4) ; indices Moody's, 1 094,40 (1 079,40) ; Reuter, 1 720,40 (1 699,2).

(Publicité)

PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

Avis d'ouverture de l'enquête d'utilité publique et de l'enquête parcellaire en vue de l'extension par l'ÉLECTRICITÉ de FRANCE du poste d'interconnexion 400/90 kV de GAVRELLE au territoire de la commune de GAVRELLE.

Conformément à l'arrêté de M. le préfet du Pas-de-Calais en date du 25 mai 1981, il sera procédé conjointement sur le territoire de la commune de Gravelle :

— à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet présenté par ELECTRICITE DE FRANCE — Centre régional du transport et des télécommunications Nord — en vue de la construction du poste 400/90 kV de Gravelle ;

— à une enquête parcellaire en vue de déterminer la liste des parcelles ou des droits réels immobiliers à exproprier pour la réalisation de ce projet.

M. Emile Desvignes, 61, rue George-Sand, à Arras, est nommé commissaire-enquêteur pour ces deux enquêtes.

Les dossiers ci-dessus visés seront déposés à la mairie de la commune de Gravelle pendant 17 jours consécutifs, du 9 juin au 26 juin 1981 inclus. Ils pourront être consultés tous les jours (samedis et dimanches exceptés), de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Un registre d'enquête d'utilité publique et un registre d'enquête parcellaire à feuillets non mobiles, cotés et paraphés respectivement par M. le commissaire-enquêteur et M. le maire de Gravelle, seront également déposés, pendant le même temps, au même lieu et aux heures susvisées, pour recevoir :

— Le premier, les observations auxquelles pourrait donner lieu le projet ;

— Le second, les observations concernant les terrains à exproprier.

Pendant la durée des enquêtes, les observations pourront être éventuellement adressées par écrit à M. le commissaire enquêteur (mairie de Gravelle), ou au maire de cette commune qui les annexeront aux registres précités.

M. le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Gavrelle les trois derniers jours de l'enquête, c'est-à-dire les 24, 25 et 26 juin 1981, de 15 heures à 17 heures.

Une copie du rapport de M. le commissaire enquêteur contenant ses conclusions motivées sera déposée à la mairie de Gavrelle.

Pour le préfet,
Le secrétaire général,
MAURICE SABORIN.

Les devises et l'or

Redressement du franc et fermeté du dollar

Le franc français s'est nettement redressé sur les marchés des changes après l'attaque dont il avait été l'objet la semaine précédente, décollant nettement de ses cours-plancher au sein du Système monétaire européen, tandis que le dollar, après un fléchissement passager dû à la baisse des taux d'intérêt américains, se raffermissait vigoureusement en fin de semaine.

Comme on pouvait l'escompter, le franc a amorcé un net redressement à partir du lundi 25 mai. L'annonce, par le chancelier Schmidt, du soutien de l'Allemagne fédérale, l'absence de tout « réajustement » monétaire pendant le week-end et la volonté de maintenir les parités du franc clairement affichée par le gouvernement, ont eu un effet psychologique d'autant plus important que les rumeurs d'une dévaluation au sein du Système monétaire européen avaient été fortes les jours précédents.

Dans ces conditions, le resserrement draconien du contrôle des changes décrété le 21 mai au soir s'est montré particulièrement efficace. Le raccourcissement des « termes de règlement » pour le commerce extérieur, notamment l'obligation, pour les exportateurs, de céder leurs devises un mois après l'expédition des marchandises (avec date d'effet du 1er mai 1981), au lieu de six mois après l'arrivée desdites marchandises, a eu un effet quasi immédiat, surtout à l'approche de la fin de la semaine, également fin de mois. En outre, on a enregistré la revente, par de nombreux opérateurs, des devises, notamment du mark, qu'ils avaient achetées précédemment dans la perspective d'une dévaluation du franc au sein du S.M.E. La conséquence en a été un « décollage » progressif de notre monnaie de son cours-plancher au sein du S.M.E., essentiellement vis-à-vis du mark, dont le cours est revenu de 2,4090 F (cours-plafond) à 2,3850 F environ à la veille du week-end, après avoir touché 2,37 F. Non seulement la Banque de France n'a plus consacré de devises à défendre le franc, et a même pu en racheter.

« *Tout est sauvé, rien n'est réglé* », estimait un opérateur en fin de semaine. Ce propos, plutôt sceptique, reflétant l'opinion des milieux financiers internationaux. Selon le quotidien britannique *The Times*, si « *à court terme, il paraît probable que les Allemands sont prêts à coopérer entièrement, les attaques contre le franc pourront être contenues au cours des prochaines semaines. Mais, à plus long terme, on voit mal comment le président Mitterrand pourra tenir ses promesses de stimuler la production sans dévaluer le franc, probablement peu après que les élections législatives auront confirmé son mandat — si cette confirmation a effectivement lieu* ». En conséquence, toujours selon notre confrère, le gouvernement pourrait faire coïncider une dévaluation du franc avec le renversement de la tendance sur le dollar prévu pour l'automne et à la faveur de la remontée du mark qui se produirait alors.

Telle est l'opinion généralement répandue à l'étranger. Ajoutons les détenteurs de capitaux arabes placés en France, qui, pour l'essentiel, n'ont pas encore « bougé leurs pions », attendant les résultats du « troisième tour », à savoir les élections législatives, pour déterminer leur attitude.

Notons, toutefois, que le crédit de la France à l'étranger reste intact, comme en témoigne le grand succès de l'emprunt en eurodollars lancé cette semaine par la B.N.P. (voir en rubrique euromarchés). Mais l'état d'esprit des investisseurs arabes n'est pas le même quand il s'agit de placements en francs : au risque de change éventuel s'ajoute, à leurs yeux, le risque politique. C'est donc au lendemain du 21 juin prochain, après le deuxième tour des élections et peut-être même après le premier tour, si ses indications sont claires, qu'on pourra évaluer l'impact du changement d'orientation en France sur l'attitudes desdits investisseurs.

En attendant, la hausse du dollar est vivement ressentie chez certains de nos partenaires, notamment l'Italie, qui vient d'obliger ses importateurs à déposer auprès de la Banque centrale, sur un compte non rémunéré et pendant trois mois, 30 % de la contrevaleur en lires de leurs achats à l'étranger, et ceci jusqu'en septembre prochain. Cette mesure, qui a déjà été prise dans le passé, notamment, en 1976, répond à trois objectifs : empêcher la constitution de stocks spéculatifs, réduire le déficit de la balance commerciale, qui atteint 95 milliards de francs en 1980 et continue à se creuser dangereusement, et atténuer les pressions inflationnistes en « épongeant » les liquidités. En attendant, cette mesure va augmenter de 2 % environ le coût des importations, et est fort mal accueillie par les partenaires commerciaux de l'Italie, notamment les Européens. Quant au dollar, un moment affecté par la baisse des taux d'intérêt outre-Atlantique, qui pourrait éventuellement se confirmer, il s'est redressé en fin de semaine aux dépens des monnaies européennes, essentiellement le mark, au plus bas depuis trois ans par rapport à la monnaie américaine.

Sur le marché de l'or, une « petite » remontée a été enregistrée sur le cours de l'once, qui s'est incrit à 480 dollars environ après avoir fléchi à 468 dollars. La tension au Liban et l'annonce de décrue du taux d'intérêt américain sont à l'origine de ce timide mouvement. — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ É.-U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	2,0700	—	17,9856	48,8825	42,9184	2,6350	38,6100	0,08635
	2,0758	—	17,9533	48,4848	43,2900	2,6560	38,9105	0,08680
Paris	11,5692	5,5690	—	268,33	238,62	14,6508	214,67	4,8013
	11,5577	5,5760	—	270,08	240,93	14,7941	216,73	4,8350
Zurich	4,2890	2,0720	37,2675	—	88,9270	5,4598	80,60	1,7892
	4,2796	2,0625	37,0282	—	89,2857	5,4780	80,2529	1,7904
Francfort	4,8231	2,3300	41,9076	112,45	—	6,1396	89,9613	2,0120
	4,7932	2,3100	41,5058	112,00	—	6,1354	89,8832	2,0052
Bruxelles	78,5565	37,95	6,8255	18,3156	16,2875	—	14,6525	3,2772
	78,1237	37,65	6,7594	18,2545	16,2987	—	14,6498	3,2682
Amsterdam (1)	5,3613	2,5900	46,5831	125,00	111,1587	6,8247	—	2,2366
	5,3327	2,5780	46,1403	124,6060	111,2554	6,8260	—	2,2389
Milan	2 397,06	1 158	208,27	558,88	496,99	38,5138	447,10	—
	2 390,40	1 152	206,82	558,54	498,70	38,5876	448,24	—
Tokyo	463,68	224,00	40,2884	108,108	96,1373	5,9025	86,4364	0,1934
	461,16	222,25	39,9026	107,75	96,3121	5,9039	86,4785	0,1929

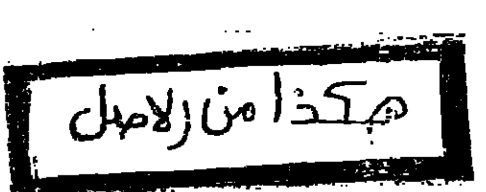
A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 22 mai, 2,5061 F contre 2,4968 F. le vendredi 15 mai.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SELLIER-LEBLANC

A la suite de la mise au point définitive des comptes consolidés de l'exercice 1980 examinés par le conseil d'administration du 12 mai 1981, il apparaît — après retraitement d'une provision de 2 millions de francs pour dépréciation du portefeuille — que le bénéfice net consolidé s'établit à 24 millions de francs au lieu de 26 initialement annoncés.

Les autres éléments chiffrés déjà publiés restent sans changement, en particulier l'actif net consolidé qui s'élève à 269,5 millions de francs.



هكذا من الأصل

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 25 AU 29 MAI

Résignation inquiète

DANS une atmosphère de résignation, la Bourse de Paris a passé la semaine à scruter l'horizon politique pour y décrypter les « messages » faussement innocents des uns et les petites « phrases » volontairement assassines des autres, pour essayer d'en tirer la seule chose qui l'intéresse : du réconfort. De ce réconfort, le marché a certes bien besoin, et il ne faut pas chercher beaucoup plus loin la raison du redressement brutal de la cote, lundi dernier, après la publication de propos officiels propres à rassurer une corbeille en déroute.

« Notre tâche première sera de développer l'épargne à long terme », affirmait, pour sa part, le nouveau ministre de l'économie et des finances, M. Jacques Delors. En conséquence, le mécanisme du prélèvement libératoire de 25 % ne sera pas remis en cause, dans l'immédiat au moins, pas plus que la limite de 3 000 francs sur la déductibilité des montants d'obligations, et la volonté du gouvernement sera de garantir l'épargne populaire contre l'inflation. Bien sûr, le sort des actions était un peu passé sous silence, mais les boursiers en retenaient surtout que la suppression de l'avoir fiscal n'était pas mentionnée, toujours dans l'immédiat.

De son côté, le premier ministre, M. Pierre Mauroy, renchérissait : « Nous allons prendre des mesures d'allégement des charges qui pèsent sur les coûts de production des P.M.E. », affirmait-il. On avait presque oublié les entreprises ! On ne pavoisait pas pour autant à la corbeille, mais, à l'évidence, ces affirmations quelque peu « barristes » ont été bien accueillies de la part de quelqu'un qui a au moins l'avantage de ne pas encore être le « meilleur économiste de France ».

Mais ce que certains appelèrent l'« effet Delors » fut de courte durée, et, après une séance assez insignifiante mardi, la cote revirait brutalement à la baisse (plus de 2 %) le lendemain ; motif : l'horizon boursier était à nouveau assombri par un pronostic que les professionnels ne sont plus enclins à prendre pour de la fiction : une étude réalisée par le service informatique de l'Assemblée nationale donnant la gauche « gagnante » avec une avance confortable. De quoi ruiner les espoirs des quelques opérateurs qui persistaient encore à penser que la majorité « sortante » ne perdrait pas obligatoirement les élections.

Du coup, le palais Brongniart retombait dans une torpeur dont il ne devait pas sortir vendredi, se bornant à prêter une attention polie aux grandes lignes du programme économique et social annoncé par le gouvernement et se demandant, une fois de plus : « Comment payer tout ça ? »

A première vue, rien ne devrait permettre à la Bourse de Paris de sortir de cette léthargie, compte tenu des incertitudes qui pèsent — hors de tout contexte purement politique — sur les rendements futurs des actions et sur les résultats escomptés des sociétés françaises.

De nombreux professionnels en sont conduits à penser que le marché n'a pas encore suffisamment baissé et qu'il sera vain d'espérer un signal de reprise aussi longtemps que les taux d'intérêt seront maintenus à des niveaux jusqu'à présent inconnus en France.

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Une légère et timide amélioration a été enregistrée sur le compartiment des obligations classiques, littéralement « sinistré » depuis quelques semaines.

	29 mai	Diff.
4 1/2 1973	2534	+ 4
7 % 1973	7570	+ 80
10,30 % 1975	78,80	+ 1,20
10 % 1976	77,15	— 1,25
P.M.E. 10,6 % 1976	79,60	+ 1,50
P.M.E. 11 % 1977	78,90	+ 1,80
8,80 % 1977	100,10	— 0,85
10 % 1978	75,50	— 0,90
9,80 % 1978	74,30	inc.
9,45 % 1978	72,40	— 0,40
8,80 % 1978	71,90	— 1,40
9 % 1979	70,30	+ 0,50
10 % 1979	73	+ 1
10,80 % 1979	75,50	— 0,10
12 % 1980	84,70	+ 0,50
C.N.E. 3 %	2915	+ 165

Les emprunts indexés sur l'or n'ont guère varié, tandis que l'emprunt 3 % caisse de l'énergie se redressait légèrement.

Bâtiment et travaux publics

Le résultat du groupe *Cochery*, pour 1980, se monte à 17,1 millions de francs (+ 40,1 %). Le dividende global passe de 6 F à 7,50 F.

Les comptes du groupe *Ciments français*, pour 1980, se soldent par un bénéfice net consolidé de 132,6 millions de francs accru de 60 %. Le dividende global est

	29 mai	Diff.
Auxil. d'Entrep.	643	+ 4
Bouygues	650	— 44
S.C.R.E.G.	112	+ 6,70
Ciments franç.	170	+ 5
Dumez	822	— 36
J. Lefebvre	229	2
Gén. d'entrep.	192	— 8
Gds trav. Marseille.	434,90	+ 13,90
Lafarge	262,50	+ 1,50
Maisons Phénix	442	— 22
Poliet et Chausson.	367	+ 18

majoré de 16,5 % (18 F contre 15,45 F).

Dans le résultat pour 1980, la part du groupe *Poliet* s'élève à 138,4 millions de F (+ 27,8 %). Le dividende global est fixé à 22,50 F contre 21 F.

Campenon Bernard versera, pour 1980, un dividende global de 18,50 F contre 15 F.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Les 164 millions d'actions Midland Bank Ltd seront introduits, le 2 juin prochain, à la Bourse de Paris. Cette banque *britannique* deviendra ainsi la première à être cotée sur notre place.

Le Crédit universel va distribuer un dividende net de 30 F, contre 27 F., le bénéfice net

	29 mai	Diff.
Ball Equipement	155	— 2
B.C.T.	90	— 0,50
Banque Rothschild	95	— 3
Cetelem	118	+ 5
Chargeurs réunis	133	+ 0,50
Bancaire (Cie)	156	— 12
C.C.F.	143	+ 0,50
C.F.P.	346	— 0,90
C.F.I.	181	+ 1
Crédit du Nord	56,70	+ 3,70
Eurafrance	232,10	— 0,40
Paris Pays-Bas	184,50	+ 8
Hénin (La)	276	+ 13
Locafrance	177	+ 5
Locindus	297	+ 17
Midi	775	— 3
Prétabail	386	+ 18,40
Pricel	130	— 5
Schneider	96	— 4,50
Suez	244	inch.
U.C.B.	112,70	+ 2,50

s'élevant à 44,26 millions de francs contre 34,84 millions.

Détrônant la Bank of America, la Banque nationale de Paris est devenue, en 1980, la première banque commerciale mondiale, selon le classement établi par la revue américaine *American Banker*, avec un bilan totalisant 4,3 milliards de dollars.

Filatures, textiles, magasins

Au premier rang des magasins parisiens avec 482 millions de francs de chiffres d'affaires (+ 15,3 %) en 1980, le *Bon Marché*

	29 mai	Diff.
Agache-Willot	367	— 1
B.H.V.	101,50	— 9,80
C.F.A.O.	438	+ 4
Darty	570	— 32
D.M.C.	34	— 1,90
Galeries Lafayette	106,50	— 9,50
La Redoute	579	+ 37
Lainière Roubaix	30	inch.
Printemps	108,80	+ 3,70
Roudière	175	— 5
S.C.O.A.	43	inch.

compte porter le montant de ses ventes à 547 millions de francs cette année. Son bénéfice net pour l'exercice écoulé s'élève à 25,2 millions de francs (+ 33,3 %). Le dividende global est majoré de 18,6 % à 10,50 francs.

Alimentation

Le président de *Carrefour* ne redoute ni l'augmentation du SMIC ni la cinquième semaine de congés payés. « *L'ensemble de nos salariés sont payés au-dessus de ce seuil*, a-t-il déclaré *et l'allongement des vacances est déjà acquis.* » De ce fait, et en raison des atouts dont dispose le groupe, il table pour 1981 sur une augmentation de 20 % du bénéfice net.

Promodès s'attend, pour 1981, à une pause dans sa croissance en raison du changement de cap de la nouvelle politique économique.

Les *Docks lyonnais* portent leur dividende global, pour 1980, de 15 F à 18 F.

L'alourdissement de la charge fiscale et l'effort financier exercé pour prendre le contrôle de *Paris-France* ont provoqué une diminu-

	29 mai	Diff.
Beghin-Say	195	+ 3,50
B.S.N.-G. Danone	950	— 27
Carrefour	1 635	— 75
Casino (1)	1 204	inch.
Occidentale (Gle)	405	— 14
Guyenne et Gasc.	381	+ 16
Martell	598	+ 12
Moët-Hennessy	426,50	+ 8,50
Mumm	347	+ 28
Olida Caby	261	— 13
Pernod-Ricard	262,10	+ 4,10
Source Perrier	134	+ 3,30
Radar	473	— 7
St-Louis-Bouchon	166	+ 2
C.S Saupiquet	280	— 10
Vve Clicquot	952	+ 32
Viniprix	581	— 29
Nestlé	9 280	— 30

(1) Compte tenu d'un coupon de 36 F.

tion du résultat net consolidé de *Radar* pour 1980 (— 11,5 %). Le dividende global de 45 F est maintenu.

Le bénéfice net consolidé de *B.S.N.-Gervais-Danone*, pour 1980 (part du groupe), a augmenté de 34 % pour atteindre 331 millions de francs alors que son chiffre d'affaires ne s'est accru que de 10,9 % à 18.233 millions. Selon le président, M. A. Riboud, ce résultat est le fruit d'un énorme et constant effort dans le domaine de la productivité et de l'investissement fait pour améliorer les outils de production.

Produits chimiques

Les résultats dégagés pour le premier trimestre 1981 par les trois géants de l'industrie chimique allemande issus de l'ancienne I.G. Farben ne sont guère encourageants.

La société « Bayer AG », qui décidément ne fait rien comme les autres, est apparemment la moins affectée, avec un bénéfice avant impôts en recul de 10,9 % seulement à 246 millions de DM pour un chiffre d'affaires de 3 669 millions de DM accru de 4,4 % par le seul effet des hausses de prix. Mais, à l'échelon mondial, les ventes du groupe ont augmenté de 23,4 % à 8 416 millions de DM (meilleur score des trois).

« Hoechst AG » a vu son résultat, toujours avant impôts, baisser bien davantage : — 32,5 % à 212 millions de DM. Son chiffre d'affaires, il est vrai, n'a augmenté que de 1,5 % à 3 801 millions de DM, n'atteignant à l'échelon mondial que 8 470 millions de DM (+ 10,1 %).

« BASF AG » n'a pas été mieux loti avec un bénéfice avant impôts de 180 millions de DM (— 29,7 %) et un chiffre d'affaires de 3 686 millions de DM (+ 1,8 %). La firme de Ludwigs-

	29 mai	Diff.
Institut Mérieux	733	+ 32
Laboratoire Bellon.	275	— 2
Nobel-Bozel	25	— 1,50
Rhône-Poulenc	60,50	— 2,90
Roussel-Uclaf	168	— 6,50
B.A.S.F.	339	— 11
Bayer	327	— 13
Hoechst	323	— 14
I.C.I.	35,50	— 2,30
Norsk-Hydro	379	— 20

hafen étant la seule à avoir publié son résultat consolidé pour la période considérée, soit 466 millions de DM (— 8,8 %) pour un chiffre d'affaires de 8 696 millions de DM (+ 11 %), aucune comparaison n'est possible. Ce résultat, au reste n'est pas pour surprendre, le numéro un mondial de la chimie ayant été en 1980 le plus touché des trois grands, avec un bénéfice net consolidé de 859 millions de DM (— 42 %) et un ratio de rentabilité net de 1,3 % seulement, le plus bas depuis neuf ans.

Dans les états-majors, le baromètre n'est pas au beau, et les dirigeants cherchent vainement des signes d'une reprise qui tarde à se manifester. Seul, M. Herbert Grunewald, président optimiste, table pour 1981 sur une croissance de 6 % à 7 % du chiffre d'affaires de son groupe, au lieu des 4 % prévus vers la fin de l'année dernière.

Matériel électrique, services publics

Philips a mal commencé l'année. Pour le premier trimestre son bénéfice net (112 millions de florins) a baissé de 25,8 %. La hausse des frais financiers, la conjoncture médiocre et la diminution dans le résultat des participations non consolidés sont responsables de cette détérioration des profits

T.R.T. fait état d'un résultat consolidé de 45,9 millions de francs pour 1980 (contre 41,2 millions). Le dividende global est porté de 27,75 F à 31,50 F.

Compte tenu de ses médiocres

	29 mai	Diff.
Alsthom-Atlant.	92,50	— 0,80
C.E.M.	31,50	+ 0,50
CIT-Alcatel	762	— 13
Electricité (Cie g.).	380	+ 4
Crouzet	240,50	— 27,50
Thomson C.S.F.	229	— 4
Gén. des eaux	251	+ 2,40
Legrand	1 225	— 64
Lyon. des eaux	318	— 12
Mach. Bull	41	— 2
Matra	1 185	— 35
Mot. Leroy-Somer	437	— 16
Moulinex	59,50	— 5,50
P.M. Labinal	145	— 6
Radiotechnique	210	— 4
S.E.B.	128,50	— 1,50
Signaux	335	— 23
Télémée. électr.	872	+ 30
Thomson-Brandt	189	— 1
I.B.M.	349,90	+ 2,90
I.T.T.	190	— 1
Schlumberger	624	— 31
Siemens	627	— 21

résultats en 1980 et des perspectives peu prometteuses pour l'exercice en cours. *Cit-Alcatel* maintient son dividende global à 31 F.

Grâce à des profits exceptionnels et à la réintégration d'une provision pour hausse de prix, *Wonder* a dégagé un bénéfice net de 10 millions de francs en 1980 contre 6,5 millions. Mais compte tenu de la mauvaise conjoncture, le service du dividende est suspendu (19,50 F global pour 1979).

Pétroles

Pour le premier semestre de l'exercice s'achevant le 30 sep-

	29 mai	Diff.
Elf-Aquitaine	742	+ 3
Esso	165,20	— 5
Pétroles (Fse)	138	+ 3
Pétroles B.P.	80	+ 0,50
Primagaz	266	— 4
Raffinage	100,10	+ 1,10
Sogerap	258	+ 12
Exxon	382,10	— 27,90
Petrofina	615	— 35
Royal Dutch	199	— 16

tembre prochain, *Sogerap* annonce un bénéfice de 15,06 millions de F contre 12,04 millions de F au 31 mars 1980. A ce chiffre, s'ajoute 28,83 millions de F de plus-value contre 18,04 millions de F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

La filiale de *Michelin* aux Etats-Unis, a été déficitaire, en 1980. Cette perte, indique-t-on à Clermont-Ferrand, est conforme

	29 mai	Diff.
Imétal	72	— 7,50
Kléber	33,80	+ 4,80
Michelin	706	+ 6
Minière mét. Penar.	53	— 7,10
Charter	27,40	— 1,90
INCO	132,30	— 3,70
R.T.Z.	66	— 1,20
Union minière	107	inc.
Z.C.I.	3,08	— 0,07

aux prévisions, mais des prévisions que le numéro deux mondial du pneu est seul à connaître.

Métallurgie, constructions mécaniques

La crise automobile a porté un coup assez rude au groupe *Solex* (Jaeger-Matra), dont les comptes, pour 1980, se sont soldés par un déficit de 389 000 francs. L'année précédente un bénéfice net de 6,57 millions de francs avait été dégagé. La maison mère a été moins touchée, mais son résultat a diminué de 28,2 % à 2,95 millions de francs. Le dividende global est maintenu à 8,75 francs,

S.E.V. a été plus durement touché encore et a perdu beaucoup d'argent. Son déficit net atteint 54,81 millions de francs contre un bénéfice net de 28,93 millions de francs. La hausse des frais financiers (+ 29 %) lui a été pré-

	29 mai	Diff.
Alspi	109	+ 2
Avions Dassault-B.	451	inc.
Fives-Lille	109	— 1
Chiers-Châtillon	11,10	+ 0,70
Creusot-Loire	45,10	— 5,20
De Dietrich	PC	
F.A.C.C.M.	454	— 16
Valéo	255,10	inc.
Fonderie (Gén.)	94	+ 3
Marine-Wendel	32,10	— 1,90
Mét.-Normandie	19,10	— 0,70
Penhoët	280	— 1
Peugeot - Citr. S.A.	125,10	— 4,90
Poclain	157,50	— 15
Pompey	97	+ 3
Sacilor	11,50	+ 0,50
Sagem	651	— 5
Saulnes	43,50	— 2
Saunier-Duval	81,50	+ 2,50
Usinor	7,10	— 0,30
Vallourec	42,50	— 0,50

judiciable. Du coup, aucun dividende ne sera versé (5,20 francs net pour 1979).

Fives-Lille porte son dividende global de 14,68 francs à 16,65 francs.

Le résultat du groupe *De Dietrich*, pour 1980, a baissé de 44,3 % à 21,69 millions de francs. Le dividende global est maintenu à 41,70 francs.

En dépit d'une nouvelle diminution d'activité, prévue cette année, *Motobécane* envisage de reprendre le service de son dividende (6 francs global pour 1978). Son président estime qu'il n'est pas réaliste de vouloir créer, en France, une véritable industrie de la moto. Dans le domaine du vélomoteur, la société a porté sa part de 47 % à 53 % sur le marché national au cours du premier trimestre.

Mines d'or, diamants

Les bénéfices cumulés réalisés par toutes les mines d'or sud-africaines ont atteint la somme de 7,4 milliards de rands en 1980 contre 300 millions de rands en 1970. La masse des dividendes versés s'est élevée à 2,28 milliards de rands contre 143 milliards de rands dix ans auparavant.

Les informations selon les-

	29 mai	Diff.
Amgold	525	— 17
Anglo-American	86,20	— 3,80
Buffelsfontein	242	— 12
De Beers	47,30	— 3,80
Free State	273,50	— 6,50
Goldfields	60,10	— 3,40
Harmony	94,20	— 3,60
President Brand	245,50	— 9,50
Randfontein	354,80	— 10,20
Saint-Helena	219	— 3
Gencor	120	— 4
West Driefontein	495	— 5
Western Deep	279,50	— 10,50
Western Holding	450,50	— 4,30

quelles le Zaïre aurait rompu son contrat d'exclusivité avec la *De Beers*, sont prématurés, affirme-t-on au siège londonien de la compagnie diamantifère. En raison du marasme régnant sur le marché du diamant, cette dernière a d'autre part décidé de réduire sa production pour mieux écouler ses stocks.

Valeurs diverses

La *Banezi*, actionnaire à 9,7 % de *Sommer-Allibert*, a décidé de ne pas souscrire à l'augmentation de capital de 50 millions de F prévue par la société, sa participation se trouvant ainsi ramenée à 7 % environ à l'issue de cette opération. Cette souscription sera donc essentiellement réservée à un groupe d'investisseurs privés allemands — dont l'identité exacte n'est toujours pas connue — qui détiendrait ultérieurement un minimum de 11,25 % et un maximum de 22,8 % du capital de *Sommer-Allibert*.

	29 mai	Diff.
A.D.G.	152,50	— 13,50
L'Air liquide	404	— 7
Arjomari	93	— 3
Bic	466	— 22
Club Méditerranée	433	— 2
Essilor	386	— 8
Europe I	790	+ 86
Gle ind. Part.	137	+ 6
Hachette	304	+ 8,80
J. Borel Int.	115	— 2,30
Oréal (L')	630	+ 5
Navigation Mixte	172,80	+ 3,80
Nord Est	32	+ 1
Presses de la Cité	487	+ 4,80
P.U.K.	75,60	— 2,80
St-Gobain -P.-à-M.	111,70	+ 3,70
Skis Rossignol	430	inc.
Sanofi	345	— 12
U.T.A.	137,10	— 4,90

Sellier-Leblanc a dégagé, en 1980, un bénéfice net consolidé de 26 millions de F (+ 28 %). Mais le dividende global est maintenu à 18,75 F.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	25 mai	26 mai	27 mai	28 mai	29 mai
Terme	154 044 535	228 968 662	194 216 882	—	141 656 114
Comptant :					
R. et obl.	256 630 121	232 081 932	287 039 587	—	95 597 376
Actions	102 645 251	100 817 348	105 820 166	—	74 039 136
Total	513 319 908	565 867 942	587 076 635	—	311 296 626
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1980)					
Franç.	83,2	84,1	82	—	80,8
Etrang.	131,5	127,3	128,9	—	130,2
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1980)					
Tendance	87,8	88,4	86,5	—	85,2
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	88,4	90,1	88	—	86,3

Bourses étrangères

NEW-YORK

Hausse sensible

L'affermissement du marché a été sensible à Wall Street dès mardi (la Bourse étant fermée la veille en raison du « Memorial Day ») après l'annonce d'un « gel » des prix décidé par les pays membres de l'OPEP réunis à Genève, entraînant une hausse sensible des valeurs de haute technologie, des automobiles et des compagnies aériennes, tandis que les pétrolières faisaient les frais de l'opération.

Il est vite apparu pourtant que les préoccupations des milieux d'affaires à l'égard de l'évolution des taux d'intérêt continuaient à déterminer leur attitude vis-à-vis du marché. Certes, l'abaissement du taux de base bancaire (« prime rate ») à 20 % contre 20,5 % précédemment, décidé par la Chase Manhattan, a été bien accueilli mais les boursiers ont surtout constaté qu'aucune banque importante américaine ne lui avait emboîté le pas, et quelques dégagements ont été constatés jeudi en fin de séance et surtout vendredi.

D'une semaine à l'autre, l'indice Dow Jones des industrielles a tout de même mis plus de 20 points à son actif, à 991,7 contre 971,71, le volume d'affaires hebdomadaire n'ayant guère varié, à 213,02 millions d'actions contre 214,63.

	Cours 22 mai	Cours 29 mai
Alcoa	31 3/4	32 3/4
A.T.T.	56	57 7/8
Boeing	31 3/4	33 1/2
Chase Man. Bank	47 3/8	51
Du Pont de Nemours	46 7/8	49 1/8
Eastman Kodak	54	76 1/4
Exxon	64 1/4	64 5/8
Ford	23	23
General Electric	65 3/8	65 7/8
General Foods	32 3/4	33 1/8
General Motors	53 1/4	55 1/2
Goodyear	17 7/8	18 1/2
I.B.M.	55 3/8	58 3/4
I.T.T.	31 1/8	31 5/8
Kennecott	55 5/8	58 3/8
Mobil Oil	59 1/4	57
Pfizer	48 1/2	52 1/2
Schlumberger	101 1/2	99 3/4
Texaco	35 1/4	34 1/2
U.A.L. Inc.	27 3/4	30 5/8
Union Carbide	56	57
U.S. Steel	32 1/2	32 3/4
Westinghouse	32	33 1/4
Xerox Corp.	56 1/2	54

FRANCFORT

Légère baisse

Le marché a légèrement baissé dans l'ensemble, dans une moindre proportion que la semaine précédente — les valeurs du secteur électronique étant les plus affectées. Les bancaires, par contre, ont finalement gagné un peu de terrain et les valeurs françaises ont poursuivi leur redressement, Elf-Aquitaine gagnant 15 DM, à 320, et Air liquide 8 DM, à 174. L'indice boursier établi par la Commerzbank ressort à 696,1 contre 698,9 une semaine plus tôt.

	Cours 22 mai	Cours 29 mai
A.E.G.	50,20	49,80
B.A.S.F.	128,90	129,20
Bayer	125,50	125,50
Commerzbank	128,50	127
Hoechst	125,50	125
Mannesman	140	140,50
Siemens	245,80	241,60
Volkswagen	160	156,50

LONDRES

En repli

Momentanément encouragé par le résultat de la réunion de l'OPEP à Genève, la Bourse de Londres a cependant été affectée par un certain nombre d'éléments tels que le lancement de nouvelles émissions d'actions et l'annonce de résultats de sociétés jugés décevants, ceux de Courtaulds notamment.

La quasi-totalité des compartiments ont donc fait machine en arrière, tandis que les fonds d'Etat faisaient preuve de fermeté cette semaine dans l'espoir d'une fin prochaine du conflit des fonctionnaires britanniques et de la réduction des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

Indices « F. T. » du 29 mai : industrielles, 542,5 (contre 543,4) ; mines d'or, 356,9 (contre 361,6) ; fonds d'Etat, 67,67 (contre 66,50).

	Cours 22 mai	Cours 29 mai
Bowater	248	256
Brit Petroleum	390	384
Charter	231	223
Courtaulds	65	67
De Beers*	8,35	8,15
Free State Geduld*.	41 3/4	41,50
Gt Univ. Stores	470	465
Imp. Chemical	284	282
Shell	386	378
Vickers	181	181
War Loan	28 7/8	29 3/8

TOKYO

Nette reprise en fin de semaine

Semaine plus calme à la Bourse de Tokyo, où le marché est apparu beaucoup moins sensible aux à-coups que précédemment. En léger progrès lundi et mardi, les cours se sont ultérieurement stabilisés devant l'inquiétude suscitée dans les milieux boursiers autant par l'évolution des taux d'intérêt américains que par la baisse du yen face au « billet vert ».

Il aura fallu attendre vendredi pour que la reprise se concrétise au Kabuto-Cho après les premières informations faisant état d'une légère décélération amorcée par la baisse d'un demi-point du taux de base bancaire aux Etats-Unis.

Le volume des transactions a été sensiblement moins étoffé que la semaine dernière avec une moyenne quotidienne de 396 millions d'actions contre 457 millions. Indice du 30 mai : Nikkei Dow Jones, 7 558,65 contre 7 586,80 ; Indice général, 580,34 contre 556,74.

	Cours 22 mai	Cours 29 mai
Canon	1 440	1 510
Fuji Bank	400	400
Honda Motors	890	1 110
Matsushita Electric	1 700	1 760
Mitsubishi Heavy	312	287
Sony Corp.	5 280	5 490
Toyota Motors	950	1 070

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F.)
4 1/2 % 1973	28 400	71 625 100
Moët-Hennessy	83 500	35 074 575
Schlumberger	45 475	28 404 501
Elf-Aquitaine	26 800	20 492 800
Air liquide	44 575	18 429 900

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 22 5	Cours 29 5
Or fin (kilo en barre)	950..	94200
— (kilo en lingot)	9750	95995
Pièce française (20 fr.)	94.	94
Pièce française (10 fr.)	498	499 90
Pièce suisse (20 fr.)	788 9	779 50
Union latine (20 fr.)	730 60	769 90
• Pièce tunis. (20 fr.)	805	809 9
Souverain	893	882
• Souverain Elizabeth II	943	894
• Demi-souverain	498	463
Pièce de 20 dollars	3999 60	400
— 10 dollars	198	1960
— 5 dollars	83 60	902 5.
— 50 pesos	4490 50	42 0
• — 20 marks	74. 10	715
— 10 florins	726	742
• — 5 roubles	386 ..	435

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le financement d'« Un seul monde »

L'ONU n'a fait qu'administrer les fonds destinés aux suppléments sur le tiers-monde

Une dépêche U.P.I., en provenance de Genève, signale que l'ONU a démenti vendredi 29 mai avoir jamais subventionné la publication par de grands journaux de suppléments sur les questions du tiers-monde. L'argent nécessaire pour payer le papier supplémentaire provenait de l'industriel japonais Ryoichi Sasakawa, et l'ONU n'a rien fait d'autre que d'administrer ces fonds.

L'idée de suppléments sur les pays en voie de développement, rappelle cette dépêche, est venue, en 1978, de M. Jean Schwoebel, à l'époque rédacteur diplomatique du *Monde*. En 1979, l'ONU a obtenu 1,25 million de dollars de M. Sasakawa pour aider les quinze journaux qui avaient adhéré à ce projet à payer le papier supplémentaire.

« *Pas un sou de l'argent de l'ONU n'a été dépensé* », a dit Mme Leila Doss, chargée du projet au service d'information de l'ONU, au cours d'une conférence de presse. « *L'ONU a seulement géré les fonds, qui, en fait, n'ont été versés que pendant un an*, a-t-elle dit. *Les journaux ont décidé, il y a un an, de continuer le projet sans remboursement partiel du papier.* »

Mme Doss a précisé qu'il ne reste que 53 000 dollars, ce qui suffira pour financer une nouvelle réunion éditoriale des représentants des journaux participants afin de discuter les thèmes et la mise en pages du numéro de septembre.

La périodicité des réunions et des suppléments est de trois mois. La prochaine réunion éditoriale aura lieu à Mexico et sera complètement financée par le journal mexicain participant, *Excelsior*, a précisé Mme Doss.

L'UNESCO s'est vu demander de financer deux autres réunions après celle de septembre, a-t-elle ajouté.

***

Plusieurs journaux parisiens ont commenté, ce samedi matin, les informations données par le New York Times *du 28 mai sur le financement du supplément « Un seul monde », Europe 1 y est revenu samedi à 8 heures.*

Nous avons donné à nos lecteurs, dans le Monde *d'hier, les explications nécessaires. Le prochain supplément « Un seul monde » paraîtra le 26 juin.*

« LE MAINTIEN DE TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉS AUX ÉTATS-UNIS AURAIT DES CONSÉQUENCES TERRIBLES »
déclare M. Jacques Delors

« *Le maintien de taux d'intérêt élevés aux Etats-Unis aurait des conséquences terribles, économiques, sociales et politiques, susceptibles de provoquer des phénomènes de déstabilisation dans les pays européens* », a déclaré M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, devant les membres de l'Association des cambistes internationaux (clubs FOREX), qui tenaient leur vingt-cinquième assemblée annuelle pour la première fois à Paris.

« *Si les Etats-Unis ont des droits, ils ont aussi des devoirs* », a précisé M. Delors, qui n'a pas démenti avoir eu des contacts avec Washington à ce sujet. Confirmant le maintien de l'ouverture internationale de l'économie française (« *Je l'affirme solennellement elle ne sera pas remise en cause* »), le ministre réaffirme la volonté du gouvernement de défendre la monnaie en luttant contre la spéculation : « *Tous les calculs que nous avons faits montrent que l'économie française est compétitive, plus facilement, sans doute, dans la zone dollar que dans la zone européenne, plus spécialement vis-à-vis du mark.* »

L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE ANNULE SA COMMANDE A LA FRANCE DE MISSILES ANTI-AÉRIENS ROLAND

Bonn (*A.F.P.*). — La République fédérale d'Allemagne a définitivement renoncé à l'acquisition, pour la marine et l'armée de l'air, de deux cents batteries anti-aériennes de missiles Roland, produites en commun avec la France, a confirmé vendredi 29 mai un porte-parole du ministère ouest-allemand de la défense.

En revanche, a-t-il ajouté, la Bundeswehr maintient sa commande de cent quarante batteries Roland destinées à l'armée de terre.

Des négociations entre les ministères ouest-allemand et français de la défense, apprend-on de bonne source, vont sans doute s'ouvrir à l'automne sur les compensations financières que la R.F.A. devra verser, à ce sujet, à la France. La difficulté vient cependant du fait que, formellement, aucune clause juridique n'est prévue, dans le contrat signé entre les deux pays, pour le versement d'un dédit par le partenaire défaillant. Seules des considérations politiques et industrielles peuvent inciter le gouvernement français à réclamer à Bonn un quelconque dédommagement, puisque la décision d'annulation du Roland crée un préjudice commercial pour les fabricants des deux pays réunis au sein du Consortium euromissile.

L'affaire des Roland, précise-t-on de même source, pourrait d'ailleurs être abordée le jeudi 11 juin prochain à Bonn lors de la rencontre entre le nouveau ministre de la défense, M. Charles Hernu, et son collègue ouest-allemand, M. Hans Apel.

AU TRIBUNAL DE PARIS

LE « COMBAT » DE M. FAURISSON

Le chroniqueur judiciaire peut-il cette fois tremper innocemment sa plume sergent-major dans l'encrier ? Peut-il, alors qu'il va être question de M. Robert Faurisson, tranquillement noircir des feuillets et mitonner son compte rendu d'audience sereinement ? Difficile. M. Faurisson, pour qui les chambres à gaz des camps de concentration durant la deuxième guerre mondiale sont un mythe et mythe aussi le génocide des juifs, est un champion du droit de réponse.

Mauvaise humeur de journaliste ? Nous verrons. *Le Monde* l'a déjà éprouvé à ses dépens en étant contraint, en vertu de la loi, d'insérer deux lettres de M. Faurisson.

A la 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, le professeur Faurisson, âgé de cinquante-deux ans, maître de conférences, faisait cependant un peu figure d'accusé, vendredi 29 mai. Ne devait-il pas répondre, devant le tribunal présidé par M. Emile Cabié, de diffamation publique envers un particulier, ainsi que M. Pierre Guillaume, éditeur à l'enseigne de la Vieille Taupe, de son ouvrage titré tout simplement : « *Mémoire en défense. Contre ceux qui m'accusent de falsifier l'Histoire. La question des chambres à gaz* » ? Car tout simplement, M. Faurisson a écrit de M. Léon Poliakov, écrivain, historien et directeur de recherches au C.N.R.S. : « *Il est à la pointe du combat exterminationniste. Conscient de la gravité de mon accusation, j'affirme être en mesure de prouver que M. Léon Poliakov est un manipulateur et même un fabricateur de textes.* »

Et, durant huit heures d'audience, M. Faurisson maintint, persista et signa. Lui, le prof tatillon et pointilleux, à vocation de bénédictin, il défia (« *M. Poliakov que je regarde dans les yeux* »), invoqua son labeur et sa peine (« *Il y a vingt ans que je travaille sur le sujet* »), se donna des palmes (« *Le combat que je mène est terrible* »), voulut rester modeste (« *Je ne veux pas laisser mon nom à l'histoire* ») et se montra biblique (« *ce que j'annonce c'est une bonne nouvelle* »). A cet instant, il y avait du feu dans cet homme-là, encouragé du regard par son éditeur, vêtu d'un *sweet-shirt* proclamant en anglais à qui voulait se donner la peine de lire et traduire : « *Il y a trop de haine dans le monde actuel.* » A l'endroit de M. Poliakov, juif né en 1910 à Saint-Pétersbourg, M. Faurisson concéda tout de même — référence au grand complot sioniste international ? — « *Ce n'est pas un comploteur.* »

M. Poliakov devait-il remercier M. Faurisson ? Il ne le fit pas. Constitué partie civile, il indiqua simplement qu'il avait utilisé, pour écrire *Bréviaire de la Haine* (Calmann-Lévy, 1951), les différentes versions du témoignage du lieutenant S.S. Kurt Gerstein qui assista, en 1942, à l'extermination de juifs aux camps de Belzec et de Treblinka. Rien de plus, rien de moins. « *Je n'ai rien ajouté*, a-t-il précisé. *Par endroits, j'ai été obligé d'omettre des passages illisibles. Ce n'était en aucune façon une dénaturation.* » M. Pierre Vidal-Naquet, agrégé d'histoire et témoin de la partie civile, compara le travail de M. Poliakov à une édition critique, destinée au grand public, et non à une édition diplomatique, c'est-à-dire intégrale.

Mais peut-on seulement convaincre M. Faurisson, qui se targue d'être « *matter of fact* » ? A défaut, nous le retrouverons les 1er et 2 juin à la 1re chambre civile pour un autre procès, puis encore les 25 et 26 du même mois. Sa randonnée en justice n'est pas terminée.

Jugement le 26 juin.

LAURENT GREILSAMER.

M. Defferre propose une nouvelle réglementation des écoutes téléphoniques

M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a décidé, vendredi 29 mai, d'« *interdire toutes les écoutes téléphoniques sous peine de très sévères sanctions* ».

Dans un communiqué, le ministre d'Etat précise notamment : « *La pratique des écoutes téléphoniques ou de tout autre moyen technique d'investigation des conversations privées, politiques, journalistiques ou autres est formellement interdite à tous les services relevant du ministère de l'intérieur sous peine de très sévères sanctions.* » « *Les seules dérogations à cette règle impérative*, poursuit le ministre, *concerneront les actions régulières de la police française :*

« *— soit en matière d'atteinte à la sûreté intérieure ou extérieure de l'Etat ;*

« *— soit dans la lutte contre le grand banditisme.* »

« *Comme dans l'un et l'autre cas il peut être nécessaire*, ajoute M. Defferre, *pour des raisons évidentes d'efficacité, de mettre en œuvre ce moyen d'investigation avant l'ouverture d'une information judiciaire, le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a demandé au premier ministre de bien vouloir décider la création d'une commission mixte composée d'élus, de juristes, de magistrats et de fonctionnaires de police. Cette commission serait chargée d'élaborer la réglementation des écoutes téléphoniques dans les deux domaines où elle est légitime et d'assurer le contrôle rigoureux de son interdiction dans tous les autres cas.* »

[La fin des écoutes téléphoniques a souvent été proclamée par les gouvernements précédents. M. Jacques Chirac déclarait, dans un entretien avec « le Monde » : « Lorsque j'étais ministre de l'intérieur j'ai décidé, sur l'ordre d'ailleurs formel du président de la République de l'époque, Georges Pompidou, la fin des écoutes téléphoniques. (...) Georges Pompidou m'avait dit : « Sachez qu'on » ne dirige pas un Etat en écoutant aux portes. » (« le Monde » du 25 janvier 1980.) M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, indiquait en 1974 : « La règle, c'est la suppression des écoutes, avec des dérogations précises (...) qui correspondent à des problèmes de défense du territoire, de sécurité intérieure, de répression du crime, ou de prévention du crime, par exemple lorsqu'il s'agit de la drogue. »

En revanche, le fait d'envisager explicitement une écoute téléphonique « avant l'ouverture d'une information judiciaire » est nouveau. Les écoutes ordonnées par le ministre de l'intérieur — après accord du premier ministre — le sont en effet sur commission rogatoire d'un magistrat instructeur. L'article 81 du code de procédure pénale précise : « Le juge d'instruction procède, conformément à la loi, à tous les actes d'information qu'il juge utiles à la manifestation de la vérité. » D'où probablement la demande de M. Defferre à M. Pierre Mauroy, premier ministre, de créer une commission mixte chargée d'élaborer une « réglementation des écoutes téléphoniques ».]

Après une tentative de greffe de gène chez l'homme

DOUBLE SANCTION POUR UN MÉDECIN AMÉRICAIN

La commission d'enquête constituée à l'Institut national de la santé américain (N.I.H.) pour statuer sur le cas d'un chercheur californien, le docteur Martin J. Cline, qui avait procédé chez l'homme à une expérience de transfert de gènes, vient de rendre un verdict sévère et sans précédent.

Toute demande de subvention soumise par l'équipe du docteur Cline sera dorénavant soumise à un examen préalable approfondi ; la commission a, en effet, estimé qu'« *il avait violé les règles fédérales régissant la recherche* ». Le conseil de l'université de Californie (University of the City of Los Angeles) avait déjà en février, privé le docteur Cline de sa chaire d'hématologie et de cancérologie, tout en l'autorisant à poursuivre ses travaux scientifiques sous la surveillance de la « commission universitaire d'éthique sur les expérimentations humaines ».

Le docteur Cline avait en octobre 1980 procédé chez deux malades atteintes d'une maladie génétique du sang (thalassémie) se traduisant par une anémie grave, à la « greffe » d'un gène manquant qui permet la formation de l'hémoglobine, vecteur de l'oxygène (*le Monde* des 10, 11 et 15 octobre 1980).

L'une de ces malades se trouvait à la polyclinique universitaire de Naples, et l'autre à l'hôpital Hadassah de Jérusalem, et la tentative avait été menée avec l'accord des spécialistes médicaux italiens et israéliens.

Estimant qu'une expérimentation animale insuffisante, voire inexistante, ne permettait pas ce passage trop rapide à l'expérimentation thérapeutique humaine, le comité éthique de l'université de Californie l'avait interdite. Le docteur Cline avait déjà réalisé ses expériences en Italie et en Israël quand cette interdiction lui fut notifiée.

Les deux patientes concernées par cette tentative n'en ont fort heureusement subi aucun dommage, si ce n'est une grande déception.

Dr E.-L.

(Le prochain supplément du « Monde de la médecine », daté du 3 juin, présentera un dossier sur les manipulations génétiques.)

● *Une première chirurgicale* a été tentée il y a environ trois mois aux Etats-Unis par le professeur Norman Shamway (université de Standford, Californie). Deux malades (une femme de quarante-cinq ans, puis, plus récemment, un homme de trente-huit ans) — ont subi une transplantation du bloc « *cœur-poumons* ».

MORT DE M. JACQUES-ANTOINE GAU DÉPUTÉ SOCIALISTE DE L'ISÈRE

M. Jacques-Antoine Gau, député socialiste de la quatrième circonscription de l'Isère, est décédé, vendredi 29 mai, à Voiron (Isère), des suites d'une longue maladie. Son suppléant était M. Yves Pillet, conseiller général et maire de Pont-en-Royans. Celui-ci pourrait être candidat à sa succession le 14 juin. M. Maurice Rival, conseiller général du canton de Voiron et maire de Chirens, est également sur les rangs.

M. Mitterrand a adressé un message de condoléances à Mme Jacques-Antoine Gau.

[Né le 25 octobre 1930 à Puy-l'Evêque (Lot), docteur en droit, licencié ès lettres, Jacques-Antoine Gau qui, en 1955, était président de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), occupa les fonctions de directeur adjoint de l'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC), de 1969 à 1973. Elu député socialiste de la quatrième circonscription de l'Isère (Grenoble-Nord, Voiron), en mars 1973, il fut réélu en mars 1978. Vice-président de l'Assemblée nationale (1979 - 1980), vice-président du groupe socialiste (depuis 1978), Jacques-Antoine Gau était vice-président du conseil régional Rhône-Alpes depuis 1975 et maire de Voiron depuis 1977. Membre du comité directeur du P.S. depuis 1979, il était également délégué national pour les problèmes de santé et de sécurité sociale. A ce titre, il était l'un des porte-parole du P.S. lors des débats budgétaires consacrés à ces problèmes.]

● *Dans la première circonscription du Loir-et-Cher (Blois)*, les militants socialistes ont repoussé, vendredi soir 29 mai, à l'unanimité moins une voix, la candidature de Mme Gisèle Halimi, présidente du mouvement Choisir, que le bureau exécutif du P.S. avait décidé de soutenir. En présence de M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., les militants locaux du P.S. ont décidé de maintenir le candidat qu'ils avaient désigné, à savoir M. Michel Eimer. Celui-ci n'aura pas l'investiture du P.S. en raison du parrainage qu'il avait accordé à la présentation de la candidature de Mme Huguette Bouchardeau à l'élection présidentielle. Samedi matin 30 mai, Mme Halimi a indiqué qu'elle ne sera pas candidate.

FIAT ABANDONNE SA PARTICIPATION DANS LE GROUPE ESPAGNOL SEAT

Le groupe Fiat a conclu un accord de principe vendredi 29 mai avec l'INI (Institut national pour l'industrie espagnole) aux termes duquel il abandonnera à celui-ci la participation minoritaire (32 %) qu'il détenait dans le capital de SEAT, premier constructeur automobile espagnol. Dans le même temps, Fiat renouvellera l'accord de licence et d'assistance technique, qui permet à SEAT de fabriquer des modèles Fiat (la Panda et la Fiat 127). Il s'engagera également à commercialiser, en Europe, par l'intermédiaire de ses propres réseaux, une part de la production du groupe espagnol.

● *Fissures sur certains DC-9.* — Des fissures sur les ailes de certains DC-9 ont été signalées à l'administration de l'aviation civile américaine, qui a ouvert une enquête.

Ces fissures, de 4 centimètres de long, sont apparues sur des appareils relativement peu nombreux. Une interdiction de vol pour l'ensemble des DC-9 en service aux Etats-Unis n'est pas envisagée. — (*A.P.*)

Au sommaire du supplément

EUROPA

publié dans « le Monde » du lundi (daté 2 juin)
— Un dossier sur le chômage ;
— Un entretien avec M. Tehseen Basheer, ancien représentant de l'Egypte à la Ligue arabe ;
— Un article d'André Beszler sur la « grande fatigue » de l'Europe.

Ce supplément est préparé en collaboration avec *la Stampa*, *The Times* et *Die Welt*.

Le numéro du « Monde » daté 30 mai 1981 a été tiré à 597 621 exemplaires.

A B C D E F G

LE MOUVEMENT DES RÉALISATEURS DE TÉLÉVISION REÇU PAR M. FILLIOUD

Les représentants du Mouvement des réalisateurs de télévision ont été reçus, vendredi 29 mai, par M. Georges Fillioud, ministre de la communication. A la suite de cette rencontre, le Mouvement des réalisateurs de télévision a précisé qu'il a été notamment proposé à M. Fillioud « de remettre en cause la centralisation dans les décisions de programme et de réfléchir sur des unités de programme, nombreuses, autonomes, y compris budgétairement, responsables de leur choix pour un nombre limité de films et d'émissions ».

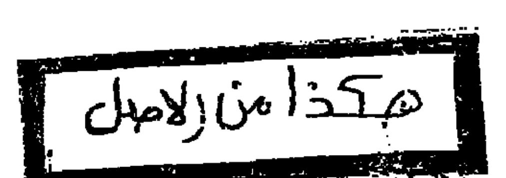
Le Mouvement a également suggéré que « la France prenne l'initiative d'une grande manifestation internationale de télévision, non confiée aux commerciaux ».

Les réalisateurs ont enfin demandé que, « pour la première fois, l'élaboration de la nouvelle loi sur l'audiovisuel se fasse avec une concertation continue des professionnels », ce qui, souligne le mouvement des réalisateurs, « correspond aux propositions de M. Fillioud ».



A quels électeurs la gauche doit-elle sa victoire?

Pour être informé sur les motivations des électeurs du 10 Mai, cette semaine encore et toujours il faut lire Le Nouvel Observateur.





هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11301, NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT — DIMANCHE 31 MAI 1981

Le Monde

DIMANCHE

Les Français vus d'ITALIE

Quel regard les grands peuples étrangers portent-ils sur la France et les Français ? Nous avons donné la parole aux Allemands (*le Monde Dimanche* du 7 décembre 1980) et aux Britanniques (*le Monde Dimanche* du 29 mars 1981). Elle est, aujourd'hui, aux Italiens.



BUZELLI

Entre cousins...

L'Italien sait très bien imiter un Allemand, un Américain, un Espagnol ou un Chinois. Un Français, non. C'est que ses rapports avec les Français sont mal définis. Ni des frères ni des adversaires : il les perçoit plutôt comme des cousins. « Des cousins bâtards », disait méchamment – mais non sans lucidité – Mussolini...

UMBERTO ECO (*)

EN train, entre Bologne et Milan : dans un compartiment, deux Français. Le hasard les a réunis, ils parlent entre eux, lui a une conversation N.R.F. années 30 ; elle est plus genre Presses de la Cité, mais fort jolie.

Première chose inhabituelle : il ne m'arrive pas souvent de rencontrer des Français dans des trains italiens ; pourtant je voyage beaucoup. Des Allemands en grand nombre, pas mal d'Américains, guère de Français. Même chose sur l'autoroute en été : proportionnellement, les voitures françaises sont moins nombreuses que les allemandes et, souvent, elles tirent une roulotte. Voilà pourquoi, sur l'Adriatique, vous trouverez partout écrit *Zimmer* et non pas *Chambre à louer*. Le tourisme français n'est pas, chez nous, un tourisme de masse.

Les deux Français causent : lui (il a l'air de vivre en Italie ou d'y venir souvent), dit qu'il a du mal à comprendre les films comiques italiens et il reconnaît que les Italiens ont du mal à comprendre les films comiques français. C'est tout à fait vrai. Évidemment, je ne parle pas des Italiens qui lisent *la Quinzaine littéraire* ou *Métal hurlant* ; je vise un comportement général, le sentiment de l'homme moyen.

On dit que la compréhension du comique est un excellent indice de proximité entre cultures et qu'un Européen ne saisira jamais ni pourquoi ni à quel moment les Japonais se mettent à rire. Les Italiens, qui partent bien sûr du principe que le comique allemand ça n'existe pas, s'amusent énormément aux films comiques anglais ou américains. Mais disons les choses comme elles sont : en Italie, Bourvil n'a jamais fait rire personne.

Même remarque en matière de musique légère : l'Italien le plus inculte a aimé, sans comprendre un traître mot des paroles, les chansons de Frank Sinatra et de Perry Como (pour ne rien dire des jeunes de la génération après-Beatles), mais Brassens, et même Édith Piaf, c'était des chatteries pour élite intellectuelle.

Qu'est-ce qui fait donc que l'Italien moyen et le Français moyen sont infiniment loin l'un de l'autre ?

Suivons toujours la piste du comique. Tout Italien sait raconter des blagues avec parodie d'Allemands, d'Anglais ou d'Américains. Les mêmes types nationaux apparaissent aussi, à côté des Noirs, des Chinois, des Sud-Américains, des Espagnols, dans les spectacles de variétés. Ils figurent, ou figuraient, dans les numéros de music-hall présentés dans certaines salles avant la projection du film, dans les *Revues*, plus sophistiquées et plus coûteuses (des années 20 aux années 60, un véritable genre théâtral s'est incarné dans ces deux formules), dans la *Comédie italienne*. Évidemment ces Anglais, ces Noirs... sont des stéréotypes ; la question n'est pas de savoir s'ils sont plus ou moins fidèles à la réalité, ce qui importe c'est que la société italienne ait donné un visage aux représentants de ces cultures et de ces pays. Or, à ma connaissance, il n'y a pas de stéréotype du Français.

Deux exceptions. L'un est très ancien et vient en droite ligne de la *pochade* et de la comédie de Boulevard : c'est le bourgeois bien pommadé et évidemment cocu. Mais ce stéréotype est tout à fait démodé, né en France, et donc importé. L'autre, guère relevé, appartient au music-hall des salles de cinéma ou aux films comiques des années 50 : il s'agit du couturier homosexuel, chemise ouverte sur la poitrine, chaîne en or et bagues. Mais personne ne pensait que c'était « le Français », il s'agissait tout au plus d'un « Français ».

Il me semble qu'on peut dire la même chose des femmes : le stéréotype de la Parisienne a toujours eu un caractère essentiellement verbal et abstrait. Il ne s'est jamais concrétisé en une image susceptible d'être imitée à travers la caricature. En revanche, il est possible de représenter et d'imiter la vamp à la Marylin Monroe, ou l'Espagnole au tempérament de feu qui dit « *olé* », une rose à la bouche.

Proche et lointain

Pourquoi l'Italien ne parvient-il pas à concevoir le Français sous des traits comiques ?

On ne saurait répondre que c'est parce qu'il lui ressemble trop, puisqu'il est possible de se représenter soi-même sous des dehors comiques et de rire de ses propres travers nationaux. De grands comiques italiens l'ont fait, comme Toto, Sordi ou Tognazzi. La *Comédie italienne* est une continuelle satire de soi-même, un *stade du miroir* indéfiniment prolongé et indéfiniment franchi dans la course d'obstacles de l'imaginaire au symbolique.

L'Italien sait imiter ce qu'il connaît très bien (lui-même), ce qu'il ne connaît qu'à travers des modèles et des stéréotypes diffusés par les médias (les Américains), enfin, ce que lui ont fait connaître l'ambivalence – amour/haine – d'une passion intense, viscérale (l'Allemand, cet éternel envahisseur, épris de la civilisation méditerranéenne, toujours comique, qu'il s'agisse de Hitler ou de Gœthe). Mais le Français, lui, est suffisamment proche pour qu'on ne le distingue pas et assez éloigné pour n'être pas analysable. L'avarice est-elle un travers français ? On peut en discuter. L'Italien moyen ne se le demande pas, il ignore jusqu'aux termes du problème.

A la veille de la guerre, Mussolini avait appelé les Français des « *cousins bâtards* ». Insulte imbécile, comme le sont toutes les insultes réversibles. Mais dans sa stupidité opaque, elle contenait une lueur de vérité : pas des frères (les frères parlent tous la même langue), pas des étrangers (comme les Allemands et les Anglais qui parlent une langue trop différente), les Français ne sont pas pareils à nous, mais ce ne sont pas non plus des barbares. Ce sont justement des cousins, et les cousins, dans n'importe quel système de parenté, sont une entité ambiguë et mal définie : fils du frère de la mère ou de la sœur du père, mais aussi cousins du père et de la mère ou cousins de cousins... Ce ne sont pas des ennemis à abattre, mais pas non plus des frères pour lesquels mourir. Ce sont des bâtards parce qu'ils nous semblent presque comme des frères et qu'ils ne le sont pas. Au reste, j'ai l'impression que le même phénomène se produit chez le Français dans son rapport avec l'Italien.

Naturellement, beaucoup de choses françaises (je parle toujours de l'Italien moyen) sont assimilées, non pas parce que françaises, mais simplement européennes. A tous les niveaux culturels, vous pourrez trouver en Italie des personnes qui déclarent : « *J'ai une passion pour les romans russes* », mais vous ne trouverez jamais quelqu'un qui vous dise : « *J'ai une passion pour les romans français* ». Julien Sorel ou Emma Bovary ce ne sont pas des Français, ce sont des héros de roman, tout simplement, et c'est en tant que tels que le lecteur les aime. En revanche, les Karamazov, les Buddenbrooks, ce sont « des types étranges », nettement différents de nous.

Cosmopolite

Si nous passons de l'Italien moyen à l'Italien cultivé ou moyennement cultivé, le tableau change.

Courons le risque des généralisations hasardeuses : littérairement (et artistiquement), durant la première moitié du siècle, la culture française domine ; en philosophie, c'est l'Allemagne à laquelle se sent lié le néo-idéalisme de Croce et de Gentile. Le modèle anglo-saxon n'a guère d'influence. Évidemment, la géographie régionale exerce son conditionnement : le Piémont est davantage tourné vers la France, alors que l'Italie du Nord-Est regarde vers la culture austro-hongroise. Mais dans tous les cas, le livre de culture produit en Italie, dans la première moitié du siècle, reporte les citations d'auteurs français dans la langue originale et les citations tirées d'autres langues en italien. Ce qui implique que les personnes cultivées *doivent* comprendre le français. Des mouvements culturels qui ont exercé une grande influence, comme le positivisme ou, plus tard, l'existentialisme, arrivent en français.

Avec le début de la seconde moitié du siècle, la génération anti-idéaliste, anti-Croce, entre en scène : elle refuse les modèles philosophiques allemands et approfondit ses rapports avec la pensée française et la pensée anglo-saxonne. Même les jeunes théoriciens marxistes, qui conservent pourtant un rapport privilégié avec la culture allemande, s'enrichissent d'influences, françaises. Après quoi, le modèle anglo-saxon gagne du terrain : aujourd'hui arrive une génération d'étudiants qui apprennent d'abord l'anglais et, ensuite, si besoin est, le français.

Depuis des siècles, la culture italienne est une culture cosmopolite, portée naturellement à la combinaison de plusieurs modèles. Cela présente des avantages : certains courants de recherche et certaines expériences littéraires en provenance de divers pays arrivent en Italie plus tôt qu'en France : la philosophie analytique anglaise ou l'iconologie allemande étaient connues en Italie, grâce à des traductions, au moins vingt ans avant la France. Il y a un inconvénient à cette boulimie de produits étrangers qui dure depuis que Rome a envahi la Grèce : n'est bon que ce qui vient d'au-delà des frontières. Défaut inverse de celui des Français, si l'on veut. L'intellectuel italien considère que le discours qui lui arrive sous forme de traduction ou en langue étrangère, c'est du sérieux, quand bien même il ne s'agirait que de la reprise d'une thématique ou de thèses déjà élaborées, plusieurs années auparavant, au sein même de son propre univers culturel. Cette propension maniaque pour la chose étrangère montre qu'un certain cosmopolitisme peut devenir bien provincial.

Au sein de ce jeu d'influences, la France continue à jouer un rôle curieux pour la culture italienne. Elle agit à la manière d'un *détonateur*, même en ce qui concerne des courants d'origine anglo-saxonne ou germanique.

(Lire la suite page XIV.)

(*) Ecrivain et sémioticien.

Voir pages XII et XIII les articles de Furio Diaz, « Les deux images », Ferdinando Scianna, « Un miroir déformant », Cesare Segre, « Deux voix, un combat », et Nuto Revelli, « La seconde patrie des Piémontais ».

DOSSIER ÉTABLI PAR CLAUDE AMBROISE

Parti pris

Apartheid

L'article de Patrice Claude « Puritanisme et apartheid en Afrique du Sud », dont le « chapeau » n'omettait pas d'indiquer les progrès modestes, mais indéniables, sur la voie d'une libéralisation, a fait bondir une de nos lectrices, Mme Martinez Wacquez (Paris). Elle demande qu'il soit fait état de son opinion.

« La nudité sur les plages » *dont Patrice Claude notait l'interdiction, serait-elle, à nos yeux* « un critère absolu de liberté », *alors qu'il n'est pas question de retirer son soutien-gorge dans une piscine de la démocratique Islande et que des plages pour nudistes existent en Yougoslavie ? Mme Wacquez a raison : le critère n'est pas absolu, et Patrice Claude ne citait le cas du Cap que comme un signe du puritanisme local.* Le Monde Dimanche *n'a nulle intention de mener campagne pour la généralisation du nudisme, au nom du libéralisme avancé ou du socialisme mitterrandien.*

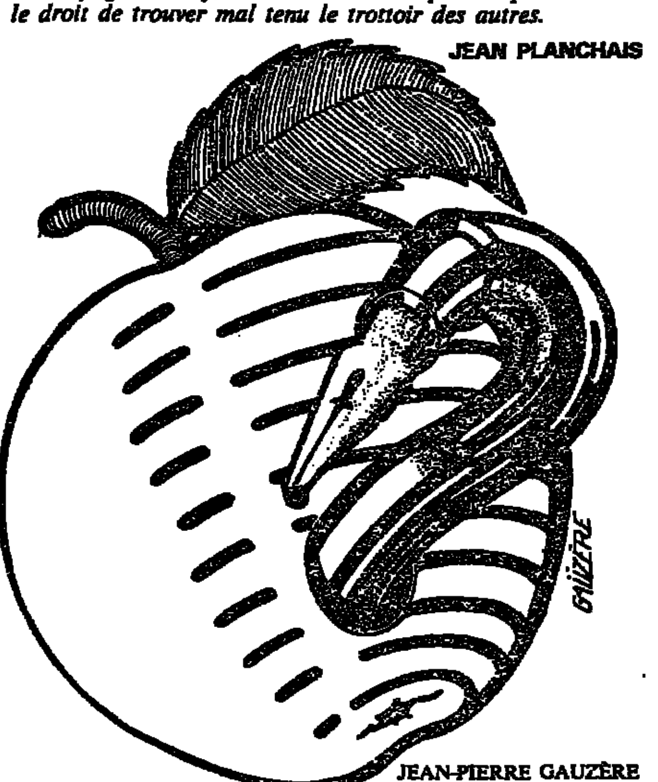
« C'est, *poursuit Mme Wacquez*, un des rares pays où il ne me déplairait pas de finir mes jours, tant j'y fus toujours bien accueillie. On m'objectera sans doute : « Parce que vous êtes blanche. » C'est possible, mais je connais d'autres contrées, pas très lointaines, où le seul moyen pour un étranger de se faire accepter est l'argent. Au risque de vous choquer, je trouve le premier critère moins immoral. Après tout, la couleur de la peau est naturelle, tandis que la fortune a pu être acquise par le vol ou par le crime. »

Sur ce point, le raisonnement souffre à nos yeux de graves défauts : les Noirs d'Afrique du Sud, à notre connaissance, ne sont pas des étrangers qu'il s'agit d'accueillir, mais des autochtones. Ils sont chez eux. En second lieu, le fait que la couleur de leur peau soit naturelle est-elle un critère « moins immoral » que l'argent ?

Notre correspondante rappelle qu'Arno Breker, sculpteur préféré de Hitler, a été boycotté à Paris pour des raisons politiques et « trouve plaisant que ce pays donne des leçons de libéralisme à un autre ».

Le Monde Dimanche *n'a jamais prétendu juger quelque pays que ce soit en prenant le nôtre pour critère de la vérité ou de la liberté absolues. Nous balayons trop souvent devant notre porte — balayage excessif, estiment certains — pour ne pas nous sentir le droit de trouver mal tenu le trottoir des autres.*

JEAN PLANCHAIS



JEAN-PIERRE GAUZÈRE

Psy

M. Claude D., psychanalyste, cité sous cette initiale dans l'enquête « Petites annonces pour le divan » (*le Monde Dimanche*, 3 mai 1981), nous prie de préciser que l'interprétation faite de certains de ses propos ne le satisfait pas : « *Les critères de sélection sont tellement arbitraires et subjectifs à l'école jungienne que, si on a le malheur de déplaire à un membre de la commission, on sera rejeté et on n'aura plus jamais le droit de se présenter devant une autre...* », lui faisions-nous dire.

« *Je n'ai évidemment pas tenu ces propos dans la mesure où j'ignore les critères de sélection retenus par les analystes de cette école, si ce n'est que le candidat doit se présenter devant cinq didacteurs. J'ai simplement souligné que, lorsqu'on se présente devant ses pairs, il est souhaitable de ne pas avoir une personnalité à facettes, ce qui serait sûrement jugé incompatible avec l'exercice de la profession d'analyste.* »

Papillons

Ce qui motive cet envoi est la lecture de l'article « L'alchimiste des papillons » dans *le Monde Dimanche* du 17 mai.

J'ai été surpris que vous n'ayez pas fait les réserves qui s'imposaient face à la passion de Thierry Porion. Ce genre de pratiques, même pas toujours ni principalement motivé par des raisons scientifiques, met en danger certaines espèces. Que pour des raisons lucratives ou que pour satisfaire la passion de connaître ces insectes (que l'on peut satisfaire autrement, d'ailleurs) on porte atteinte à la nature me scandalise et me révolte. Des scientifiques ont d'ailleurs dénoncé des pratiques et leurs conséquences qui peuvent paraître anodines, mais qui ne le sont jamais.

Il me semble que, pour le moins, vous eussiez pu faire les critiques qui s'imposaient. Cela dit, j'ai trouvé l'article très intéressant.

ROBERT DAUBRÉE.
(Paris.)

Loups (suite)

Suite à la lettre du docteur Pierre Lalu (Marcilly-sur-Tille) dans *le Monde Dimanche* du 10 mai 1981.

Comme dirait Obélix : « Ils sont fous, ces Français ! » Enfin quoi ! Ils ont la chance d'habiter dans une ville bien tranquille un appartement calme, et bien construit ; et, comme ça, à trente ans, ils le quittent pour un « chalet taupinière préfabriqué » à la campagne, où ils ont si peur qu'ils se font garder par des loups (tatoués à la patte droite !). Et d'abord, pourraient pas avoir un système d'alarme perfectionné (à la portée, on le sait, de toutes les bourses) ?

Et les vagabonds randonneurs ? Pourraient pas randonner sur les trottoirs et passages cloutés de leur bonne ville de Marcilly-sur-Tille ?

Je plaisantais, bien sûr, cher docteur randonneur ! Vagabondez, vagabondez dans nos belles campagnes françaises ! Mais avant, suivez mon conseil : *lisez, ou relisez la comtesse de Ségur.* Vous y apprendrez que Mme de Fleurville ainsi que le bon Paul ou la désobéissante Sophie traversaient les bois (où il y avait alors de *vrais* loups) accompagnés de chiens : de chiens capables de se mesurer aux loups et de sauver la vie de la petite Sophie. Et cela ne m'étonnerait pas que ces chiens aient été assez proches de vos « loups tatoués » : de vrais molosses sûrement, et pas de gentils bâtards.

Alors, n'oubliez pas ! vite ! achetez-vous deux molosses. Et n'oubliez pas le tatouage : il est obligatoire pour tous les *chiens !* (pas pour les loups).

Mme P. NICOLAS,
(Saint-Romain-de-Colbosc)

∴

Le docteur Lalu aborde la question du danger des chiens pour les promeneurs.

Je vous signale que la revue *Randonnée-GR* a aussi publié un abondant courrier des lecteurs sur le même sujet.

Je suis passé par les mêmes expériences.

Mais faut-il renoncer à se promener ?

Je préfère chercher un moyen de défense. La lecture des textes sur la police des armes révèle que si aller avec une canne à épée ou un simple bâton ferré aux deux bouts encourt les foudres de la loi, le port d'une arme de chasse est licite...

La panoplie du randonneur devra-t-elle comporter une telle arme ? Avis aux armuriers, voilà un filon à exploiter : modèles « spécial-randonnée », cannes-fusils, etc.

Peut-être les pouvoirs publics vont-ils alors s'émouvoir à la vue de tous ces Tartarins dans la campagne ? S'aviseront-ils que ces chiens à la mode : bergers allemands, dobermans, danois... sont au moins aussi dangereux qu'une canne ferrée aux deux bouts ?

Quelques suggestions, donc, à nos gouvernants : sinon établir un permis de « détention de gros chien », du moins rétablir un impôt sur ces animaux, pénalisant les races dangereuses et limitant la prolifération actuelle : réductions sensibles pour les bêtes stérilisées, tatouées, vaccinées, surtaxation des chenils et des marchands de chiens (taxe sur les chiens + T.V.A. majorée, etc.). Autre avantage : en ville, la propreté de nos trottoirs y gagnerait sans doute, surtout si, grâce aux produits de la taxe, les communes pouvaient faire un effort de nettoyage...

PAUL SAGE
(Châlons-sur-Marne)

Syndrome

Je me réfère à l'extrait de presse du *Spiegel*, paru dans *le Monde Dimanche* du 17 mai 1981, sous le titre « Reflets du monde » et concernant « *le syndrome de la blonde idiote* » qui « *grâce à son apparence a pénétré dans un monde brillant et se sent dépassée sur le plan intellectuel* ».

Je n'ai pas été attaquée personnellement dans cet article, mais étant une « lectrice blonde » du *Monde*, et ça depuis quinze ans, je sollicite le droit de réponse.

Votre journal se veut sérieux, vous avez donc jugé amusant de distraire vos lecteurs du week-end par un extrait aussi drôle sur les femmes. Mais vous oubliez que, selon vos propres statistiques, de plus en plus de femmes lisent *le Monde* et donc *vous font vivre !* Se moquer des blondes, c'est attaquer les femmes, toutes les femmes, soit 52 % de la population.

Certes, la méthode est subtile. Vous n'y êtes pour rien : les Australiens ont fait des expériences, les Allemands les signalent et vous ne faites que recopier, entre guillemets bien entendu. Pourtant le fait de reprendre cet article signifie que vous le trouvez intéressant et — en quelque sorte — que vous l'approuvez.

En outre, je voudrais faire les remarques suivantes :

1) Ce texte a été traduit deux fois, d'abord de l'anglais vers l'allemand, puis vers le français ; il est également résumé.

2) J'ai du mal à croire que vous m'épouseriez si je vous le proposais. Il ne faut donc pas dire que ces filles se sont introduites dans un milieu brillant, mais plutôt qu'elles y ont été invitées, les hommes cherchant à exhiber de belles femmes.

3) Vous admettrez aussi que les couples où la femme est plus intelligente que son mari sont extrêmement rares. La plupart des hommes recherchent des femmes au moins un peu « inférieures » et/ou plus jeunes, pour se faire admirer. Pour s'en convaincre, il suffit d'aller à une quelconque exposition d'œuvres d'art pour entendre le mari faire de longs commentaires, alors qu'il n'y comprend pas plus (et là je suis gentille). D'ailleurs, bien souvent, quand la femme réussit professionnellement le mari prend la fuite.

4) Enfin, on sait ce que valent les tests. J'en prends pour preuve le récent procès de « l'éventreur » du Yorkshire. Après des semaines d'entretiens, une équipe de psychologues l'a déclaré malade, alors que, dès le début, il a dit à sa femme qu'il se ferait passer comme fou pour éviter la prison.

ALICE LAMBOUR
(Paris)

Bonjour qui ?

Lorsque j'étais petite fille, nos parents nous disaient « *dis bonjour à la dame* » et le bonjour seul, gai, « direct et joyeux », était réservé à ceux qui avaient notre âge.

Cette habitude de dire simplement « bonjour » (Parti pris, *le Monde Dimanche*, 22 mars 1981), venue pour une part de la télévision, est entrée dans nos maisons avec un présentateur de TF1 à la vulgarité satisfaite que beaucoup trouvent vivant, drôle et dont l'accent gouailleur enchante.

Pour ma part je préfère de beaucoup celui qui vous aborde à travers l'écran par un « Monsieur, madame, bonjour », ou comme tel autre, plus familier peut-être mais cependant honnête homme, qui chaque vendredi commence son émission par un « bonjour à tous » plein d'entrain et sans laisser-aller, car il sait qu'il est invité chaque semaine à pénétrer chez vous. Verra-t-on le moment où l'on aura honte de se servir des mots Monsieur et Madame ?

Dans ma campagne, lorsque arrivait quelqu'un dans une maison, les hôtes se levaient pour vous accueillir et vous raccompagner. On nous apprenait à ne pas se ruer sur la porte mais à « s'effacer » et dans un train on ne recevait pas les pieds de la personne assise en face de vous sous prétexte de se mettre à l'aise. Nous nous étions entendu dire que pour vivre agréablement en société il ne fallait pas gêner autrui. Cela me gêne qu'un jeune freluquet s'adresse à moi d'un « bonjour » si avenant soit-il puisqu'il ne fait pas partie de mes familiers. Pourquoi pas « salut » qui serait un retour à l'époque romaine que d'aucuns ne trouvent pas si civile ?

Va-t-on remplacer l'apostrophe « Citoyen, je te salue ! » par « Salut les potes » et lorsque mes petits-enfants sonnent à ma porte je préfère de beaucoup leur « bonjour grand-mère » à un « bonjour » tout seul ou « ça boume les mecs » que je trouve naturel qu'ils emploient avec ceux de leur âge.

Dans le petit village que nous décrit si agréablement votre correspondant anglais John Harris, les habitants semblent pleins d'urbanité et, s'ils venaient à Paris, seraient horrifiés par les voyageurs qui vous bousculent dans le métro sans s'excuser et qui, ceux-là, ont dû, je pense, définitivement rayer de leur vocabulaire les mots de Monsieur et Madame.

Une grand-mère qui ne se trouve pas particulièrement rétro.

Mme J. T.
(Paris)

575 francs

Vu dans un catalogue à gros tirage de cette année 1981 l'offre d'une « parure prestigieuse entièrement exécutée à la main ».

« Comme les merveilleuses réalisations de nos grands-mères (nous citons le catalogue), cet ensemble est le fruit d'un travail de longue haleine : deux mois et demi de travail environ pour le seul couvre-lit en 220 × 250 cm. Un effet de patchwork très décoratif avec alternance de petits carrés de fine dentelle exécutée au fuseau, et de coton plein... Artisanat indien. Le couvre-lit : 575 francs. »

Deux mois de travail pour un produit vendu 575 francs ! Avec les transports et les bénéfices intermédiaires, cela ne doit pas donner cher de l'heure de travail !

Merci aux artisans indiens ! Espérons que le riz, le pain (ne parlons pas de viande ou de poisson...) ne sont pas trop chers là-bas !

Collectif Béarn - Tiers-Monde.
(Pau)

● *REAGAN.* — Une erreur de transmission pour le moins paradoxale a, dans l'article sur « Reagan ou le retour des puritains » *(le Monde Dimanche* du 17 mai 1981), remplacé « reaganisme » par « paganisme ». Il faut donc lire : « *le reaganisme, c'est aussi une interprétation déjà multiséculaire...* »

● *L'ARGENT DE L'ÉGLISE.* — L'Association pour une retraite convenable (A.P.R.C.), citée dans notre enquête « L'argent de l'Eglise » *(le Monde Dimanche*, 17 mai 1981), vient de changer d'adresse. Elle a désormais son siège 60, galerie de l'Arlequin, 38100 Grenoble.

Actuelles

Boule, balle, bruit

« ...L'homme est si malheureux qu'il s'ennuierait même sans aucune cause d'ennui, par l'état propre de sa complexion ; et il est si vain, qu'étant plein de mille causes essentielles d'ennui, la moindre chose, comme un billard et une balle qu'il pousse, suffisent pour le divertir.

« Qui ne voit pas la vanité du monde est bien vain lui-même. Aussi qui ne la voit, excepté de jeunes gens qui sont tous dans le bruit, dans leur divertissement, et dans la pensée de l'avenir ? Mais ôtez leur divertissement, vous les verrez se sécher d'ennui ; ils sentent alors leur néant sans le connaître : car c'est bien être malheureux que d'être dans une tristesse insupportable, aussitôt qu'on est réduit à se considérer, et à n'en être point diverti. »

Des « papiers sans suite » trouvés dans la chambre d'un mort illustre, en 1662. Dans l'inusable édition Brunschvicg, c'est à la section X que figurent ces deux pensées de Blaise Pascal.

JEAN GUICHARD-MEILI.



UNE SI GRANDE PATIENCE

La vaste pelouse, avec ses bosquets de jeunes arbres qui promettaient de prendre un jour des allures de sous-bois, a très tôt été transformée en parking. A regarder la masse des immeubles qui l'enserrent, on se demande comment il aurait pu en être autrement : le métro est très loin, la campagne aussi ; les bus insuffisants et le vélo impraticable. Reste l'automobile pour échapper de temps en temps à ces murs trop plats et au bruit de la ville.

On a donc coulé, à la place de l'herbe et des bosquets, une dalle d'asphalte, et tracé à la peinture blanche cent espaces de stationnement. Mais c'est peu, bien trop peu, et, vers 7 heures, chaque soir, toutes les places sont prises. Alors, les rentre-tard s'installent dans les allées d'accès. Une bonne quinzaine chaque nuit.

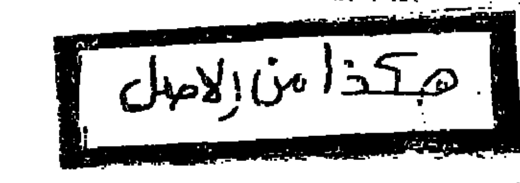
Mais, direz-vous, ils empêchent les autres de sortir du parking ! Effectivement, ils leur bouchent la route : et pendant quelques semaines, quelques mois peut-être, les soirées ont été zébrées de pénibles concerts de klaxon et de prises de bec violentes. Puis une solution a été trouvée. Non que les quelque cinq cents familles qui habitent là aient tenu réunion pour en discuter. Mais « comme ça », à tâtons. Ceux qui mettent leurs véhicules en travers du chemin des autres ont pris l'habitude de ne plus serrer leur frein à main ; les autres se sont résignés, pour se frayer un passage, à pousser les voitures qui les gênent, même si, quelquefois, il leur faut en déplacer deux ou trois pour rejoindre la rue. Il n'y a pas de bagarre. On se plie à la règle qu'a sécrétée la nécessité. Et, quand un klaxon vient à nouveau vriller les oreilles, c'est qu'un « étranger », nouveau locataire ou visiteur, a enfreint sans le savoir la loi non écrite, en bloquant ses freins et du même coup tout le complexe mécanisme.

Une fois, dans un cas de ce genre, une automobiliste exaspérée a fini par briser, à grands coups de manivelle, la vitre de la voiture qui la coinçait, pour pouvoir en desserrer le frein. Il était 1 heure du matin. Deux cents personnes, au moins, se tenaient aux fenêtres. Le propriétaire de... la vitre brisée est arrivé. On a cru le pire sur le point de se produire. Il y a eu effectivement beaucoup de gestes inquiétants, un déluge de paroles agressives... Mais ils ne se sont pas battus ; finalement, le gêneur a déplacé sa voiture et la « casseuse » est partie. Les cinq cents familles sont retournées à leur sommeil, et la cité au silence de la nuit.

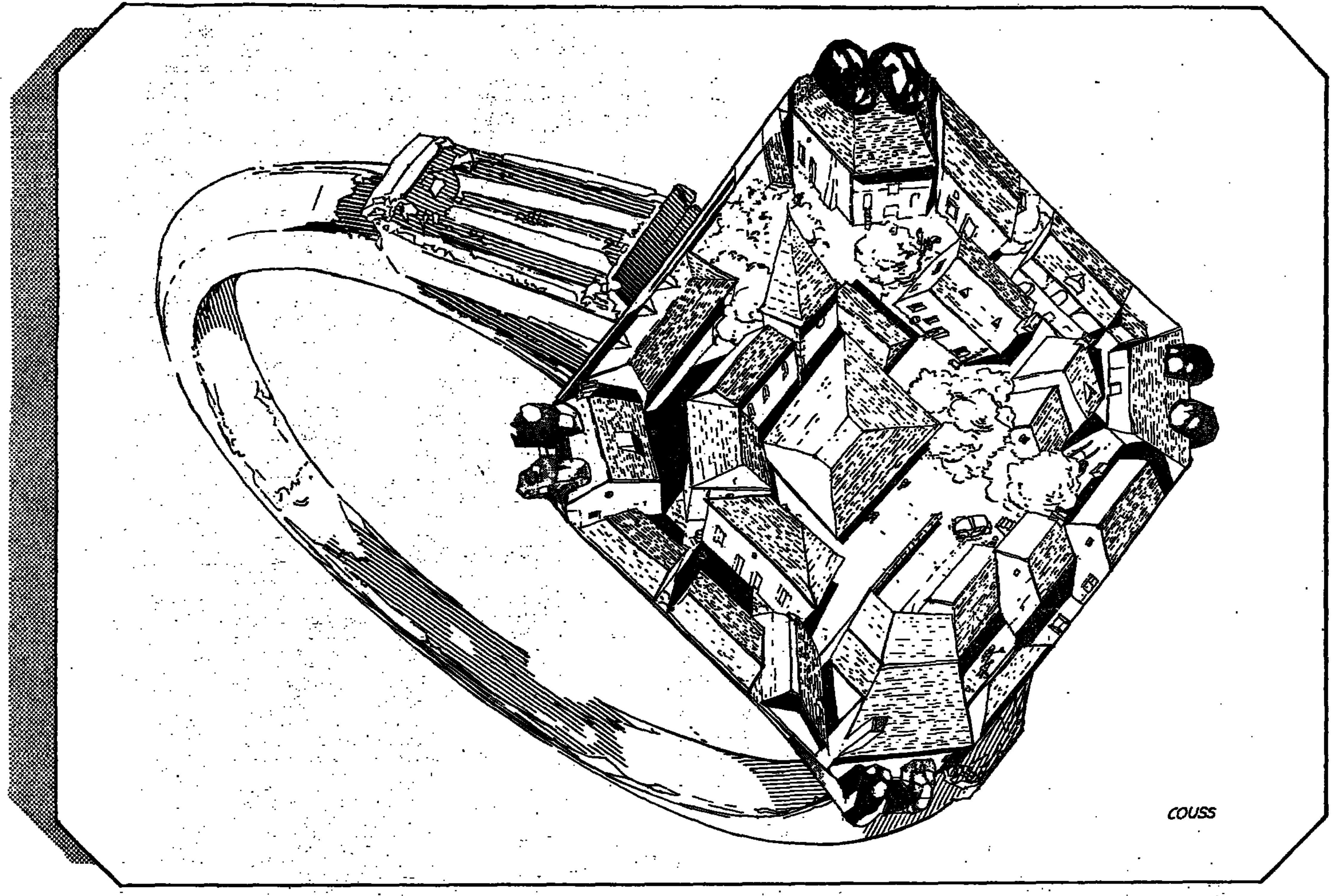
Cela se passait, cela se passe dans un de ces grands ensembles où quelquefois parlent les fusils ; où, parce que les petites filles, parfois, aiment cueillir quelques feuilles pour jouer à la dînette, parce que les garçons, de loin en loin, ont envie de se faire arcs et flèches pour revivre Robin des Bois, et parce qu'ils sont cent pour un arbre, il ne peut exister d'espace vert que pelé ; où, quand une femme fait cuire des sardines, vingt familles en respirent obligatoirement l'odeur mêlée à celle de leur propre repas ; où, quand un locataire sans gêne dépose ses ordures dans le hall par paresse d'aller jusqu'au vide-ordures ou à la cave, trente-neuf familles voisines sont condamnées à le subir et à ronger leur frein. Où la fête sonore et joyeuse d'une famille antillaise, la « boum » d'un groupe d'adolescents, les pétarades du petit matin, martèlent des nuits sans sommeil pour mille personnes recroquevillées sous le fardeau de ces mille contraintes.

Cela se passe dans une de ces cités de grande patience, où parlent si rarement les fusils.

MARIE-CLAUDE BETBEDER.



هكذا من الأصل



PHILIPPE COUSSONNEAU

VIES

Rubis dans la cuisine

Dans le haut Jura, on taille toujours des pierres précieuses. Plus souvent dans des ateliers qu'au fond des fermes. Mais il reste des artisans à domicile. Comme Armand Blanc...

CLAUDINE SÉGUR

« L'*ARMAND taille, moi je polis...* » Aux Moussières, dans le haut Jura, Clémence Blanc, – « la Clémence » comme on dit ici, – désigne de la main l'établi de lapidaire placé devant la fenêtre de la cuisine. Deux pupitres qui se font face, un meuble comme on en voit dans les musées d'art populaire, taillé il y a près de cent ans par Ferdinand, le grand-père d'Armand. Une pièce née d'un morceau d'épicéa dont on faisait aussi les « tavaillons », ces tuiles de bois qui protègent encore parfois des vents et de l'humidité les façades des austères maisons jurassiennes.

En ce temps-là, lorsque Ferdinand a manié sa gouge pour fabriquer l'établi, chaque ferme de la région en possédait un sur lequel, pendant l'hivernage, on taillait des pierres semi-précieuses, mais aussi le saphir, l'émeraude et le rubis. Les meules – de cuivre pour tailler, d'étain pour polir – tournaient tout le long de la vallée de la Valserine, côté Ain et côté Jura. Une tradition née peut-être au seizième siècle de l'arrivée dans la région de négociants en pierres genevois et catholiques. Fuyant le calvinisme, ils s'installèrent dans le haut Jura et initièrent à leur métier la population locale.

Jacques chez Marie-Antoinette... Des paysans, joyaux en main, rassemblés sur un petit territoire qui allait, à l'est, jusqu'à la Pesse et les Bouchoux; atteignait Chezery-Forens, au sud, Lelex et Mijoux, en pays de Gex. Enclave dotée d'une capitale : Septmoncel, qui, au milieu du dix-neuvième siècle, comptait neuf cent cinquante lapidaires sur ses mille quatre cent seize habitants.

« *Jusqu'en 1914, il y a eu cinq patrons aux Moussières, des négociants qui recevaient le dimanche. On y venait de toutes les fermes voisines pour prendre du brut et apporter les pierres taillées, qui étaient pesées au un centième de carat. Chez l'Ulysse Gros, on recevait même trois jours : le samedi, le dimanche et le lundi...* »

Et l'Armand parle... de ceux de Bellecombe et de ceux des Mollunes, des Grospellier et des Durafour... Des Grospellier « les Pattes » et pas des Grospellier « les Micholleau », des Durafour « les Couan » et pas des Durafour « le Babette » car, dans cette région où une poignée seulement de patronymes s'entendent dans les villages, chacun a son surnom.

Armand Blanc, lui, n'en a pas. Il est bien d'ici pourtant, né il y a soixante-dix ans dans la maison où il vit aujourd'hui, sec et mince comme un jeune homme, le teint rose dans un pull aux couleurs de sapinière. Son père était cordonnier. « *Petit garçon, j'avais de ces bottines !* », se souvient-il... Sa mère taillait sur ce même établi où pour la première fois (il avait douze ans) il a fait tourner une meule.

« *J'ai taillé de belles pierres* », rêve-t-il dans son parler lent et chantant. Marquises, briolettes et croix de Malte scintillent alors dans la cuisine des Blanc, le temps d'un souvenir. « *Tailler des dentelles* », il faut le faire... « *Un cristal de roche, taille Régent, double plat, double clôture, culasse taille damier, cent seize facettes dessous* » ça, c'est une des « pierres du concours », qui s'étalent dans un écrin noir. Le concours du meilleur ouvrier de France. Armand Blanc y a obtenu une médaille d'argent... un souvenir gai aux couleurs de citrine, comme celui du moment, en 1958, où un Anglais est arrivé en Rolls, comme ça, sur le plateau, à 1 100 mètres, pour confier du brut à l'Armand... Même pour un lapidaire jurassien placide, c'est un jour à marquer d'une belle pierre et qui compte dans la vie d'un « finetier ».

« *Il veut mourir à l'établi* », soupire Clémence.

Armand Blanc, artisan lapidaire depuis 1946, maire des Moussières durant vingt-huit ans et cinq mois, c'est aussi un miraculé, revenu à la taille après plusieurs années passées comme ouvrier électricien. « *J'ai pris du 3 000 volts en réparant les lignes...* » C'est avec des mains brûlées et atrophiées, couleur de corail, qu'il manipule des topazes et des aigues-marines moins épaisses que des lentilles et utilise l' « invention » et le bâton mécanique. Ces deux outils sont nés de l'ingéniosité des paysans jurassiens, mystères longtemps préservés, astuces qu'ils perfectionnaient dans le secret des granges, dans la solitude de la nature, comme cette petite chute d'eau que l'Alphonse Grosfilley de Lelex s'était aménagée pour faire tourner ses meules sans électricité. « *Il y a seulement quelques années les Allemands ne connaissaient pas encore le « bâton mécanique »*, affirme Armand Blanc. Le « bâton », porteur de la pierre à tailler et fixé plus ou moins haut dans une rangée d'alvéoles verticales, permet de travailler quatre fois plus vite qu'à main levée.

à compter du 23 Mai 1981
ORLY
Renseignements voyageurs
Composez directement
884.3.2.1.0
trois, deux, un, zéro
Informations
- horaires avions départs et arrivées
- accès aérogares
- parcs de stationnement
AEROPORT DE PARIS
vous renseigne en direct

Saphirs en Australie

Des artisans installés chez eux, près d'une fenêtre, là où le jour fait le mieux miroiter la pierre, combien en reste-t-il dans le haut Jura ? Une poussière... On taille toujours dans la région, mais d'une autre façon. Non plus dans les fermes, mais dans des ateliers, des petites unités de quinze à vingt personnes flanquées parfois de logements collectifs. Un autre monde, réalisé souvent par des petits-fils des paysans polisseurs de rubis. Ceux-là vivent à Paris. Ils parcourent le monde en avion pour acheter des saphirs en Australie ou des émeraudes en Zambie. Ils discutent d'affaires en anglais avec des joailliers de New-York et exposent dans les vitrines de Manhattan des pierres taillées sur les bords de la Valserine ! Rien à voir avec l'Armand, tout ça ! Pourtant, c'est grâce à lui, à ses semblables, que le Jurassien s'est acquis la réputation d'être le meilleur dans le monde pour la taille des pierres petites et de couleur. « *On trouve maintenant, dans le haut Jura, une centaine de lapidaires travaillant en atelier et seulement cinq ou six qui travaillent encore à façon* », conclut Gérard Grospiron, président de la chambre syndicale nationale du diamant, des pierres précieuses et fines et des perles fines et de culture. Son père, René, avait quitté à vingt-trois ans son village de Lelex pour « monter » à Paris. Gérard Grospiron dirige maintenant en famille et de Paris trois ateliers installés dans le haut Jura : soixante-cinq ouvriers lapidaires en tout. Une tradition y est préservée, celle de la discrétion jurassienne... Ils sont interdits de visite !

Cent contre six... Dans quelques années, les hommes comme Armand Blanc auront à jamais disparu. Ils le savent. Ils en parlent lorsque, chez l'un ou chez l'autre, ils se retrouvent le dimanche, le temps d'un déjeuner et celui de se montrer un beau stock de brut. Lorsque les Blanc visitent les Trabbia, par exemple, dans la vallée, à Mijoux. Jean Trabbia, un artisan lauréat du travail lui aussi, taille dans son grenier. Sa femme, maire du village installé à cheval sur la Valserine, y possède maintenant une bijouterie-joaillerie. Leur fille a fait l'école de gemmologie. Pendant que son père taille au grenier, elle monte des bijoux dans l'arrière-boutique. Une famille d'artisans heureux en un mot ! « *Mais, avant ça, on s'en est vu des pierres et des pierres !*, raconte Jean Trabbia. *Pourtant, dans le temps, on avait même notre syndicat. En 46, à notre banquet annuel, on était plus de trente-cinq à y assister.* » Mélancolique, il range le vieux volume qu'il a tenu à montrer : un *Traité des caractéristiques physiques des pierres précieuses*, par M. l'abbé Havy, professeur de minéralogie au Jardin du Roi... Près de l'établi s'empilent des boîtes de bois blanc marquées de cachets de cire. Anonymes, semblables à des jouets de pacotille, elles s'entassent, emplies de pierres précieuses, dans les bureaux de poste des petits villages jurassiens.

Dimanche, entre artisans, les Trabbia iront déjeuner aux Moussières chez les Blanc. On parlera du bon vieux temps ou d'autre chose... Comme dit l'Alphonse : « *Il faut bien prendre un peu de repos avant le grand voyage...* » ■

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication;
Jacques Sauvageot.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

CROQUIS

Triste fin

Il s'appelle Adolf. C'est un faucheux. Un malheureux coup de balai l'amputa à jamais d'un bout de patte, dont il brandit désormais ce qu'il en reste vers le ciel, dans un mouvement tristement figé. Tapi dans un coin du salon, il observe d'un œil soupçonneux le va-et-vient du bipède responsable de son état. La démarche élastique, il patrouille tous les jours, se risque parfois à descendre sur le buffet, puis regagne l'endroit le plus sombre du plafond où il a établi son quartier général.

La femme de ménage n'est pas dangereuse. C'est une alliée acquise, la vue basse et les jambes fatiguées. Il n'a rien à craindre d'elle. En revanche, l'autre, la maîtresse des lieux, la maniaque du moindre grain de poussière, lui pose des problèmes. Il faut ruser avec ces gens-là, avoir l'œil aux aguets et, surtout, ne pas se laisser prendre par surprise, comme avant-hier, quand il a bien failli perdre la vie dans un craquement sinistre. Décidément, l'existence des araignées n'est pas rose. Toujours être poursuivi par des hystériques qui ne supportent pas la vue de ces petites choses noires, cela finit par lasser. Cependant, cette réaction est compréhensible, parce que les autres, elles, sont grosses et velues ; mais lui, tout maigre, tout frêle, pratiquement invisible, pauvre moustique inoffensif, il ne fait rien, sinon pendre mollement le long du mur ; non, vraiment, c'est trop injuste.

« J'aime l'araignée et j'aime l'ortie parce qu'on les hait... » Que n'a-t-il vécu parmi les manuscrits de Victor Hugo. Une bibliothèque bien fournie est parfois salutaire. La bonne n'entre plus dans le bureau et les livres s'entassent, fournissant aux arachnides en tous genres des havres de paix et de tranquillité. Ainsi s'éteignent-elles doucement, loin des coups de balai intempestifs.

Le temps n'est plus à la rêverie. Elle vient d'entrer. Ayant chaussé ses lunettes et traînant un engin qu'il n'a encore jamais vu, elle le fixe. Un combat sans merci s'engage alors entre Adolf et le maudit aspirateur. La machine, une fois de plus, a eu raison de la bête.

FLORENCE TISSIER.

Des cieux nouveaux

J'ai crié : *« Chéri, dépêche-toi, je dois être à mon bureau à 9 heures. »*

Il a répondu : *« Zut alors, on n'est pas si pressé ! »*

J'ai dit : *« Si, j'ai un rendez-vous. »*

Nous sommes partis à toute allure, avons traversé le carrefour en courant au moment où le feu rouge passait au vert. Il gardait son air distrait avec ses cheveux blonds dans les yeux.

J'ai crié, assez fort pour intéresser un chauffeur de camion :

« Idiot ! on a failli se faire écraser. »

Il a répondu : *« C'est de ta faute, tu vas toujours trop vite. »*

Sur le trottoir, nous avons ralenti. Il marchait à côté de moi en chantant. Il était question de quelqu'un qui aimait les enfants et venait du ciel pour nous sauver. Cela m'a rappelé mon catéchisme et la messe des enfants du dimanche matin. J'étais surprise et presque émue. J'ai demandé : *« Qui est-ce ? »*

Il m'a dit : *« Albator. »* Visiblement peiné de mon ignorance, il a poursuivi : *« Et est-ce que tu sais qui n'a jamais peur ? »*

J'allais répondre Bayard. Heureusement, je me suis retenue, je me doutais tout de même qu'après avoir tenu le coup pendant tant de siècles notre chevalier était sûrement dégommé. Bien m'en a pris. Devant mon hésitation, il a soupiré : *« Actarus, bien sûr ! »*

« Et qui est vainqueur de la mort ? » Cette fois, je ne me suis pas méfiée, j'ai répondu ce que je crois.

Alors il m'a regardée, franchement surpris : *« Mais non, c'est Goldorak. Toi, mamie, tu sais vraiment rien ! »*

CHRISTIANE GRENINGER.

Le chameau

Ça y est, Moumoudi s'est acheté un nouveau chameau. Depuis bien des mois, l'emplette obsédait ses nuits nigériennes, — et celles de ses femmes, — à mesure que se ratatinait le prédécesseur, devenu les derniers temps juste bon à baguenauder en brousse, en quête de problématiques subsistances.

Depuis plusieurs samedis — jour du marché, — il en avait soigneusement repéré un, un jeunot dans les cinq ans, en pleine force de l'âge, dont un Touareg des alentours cherchait à se défaire. Mine de rien, il s'était enquis du prix demandé — 120 000 F (C.F.A.), — et avait tâté les possibilités de négociations. Avec du temps et un zeste de psychodrame, on descendait bien à 100 000.

Et voilà que samedi dernier on lui souffle l'occasion ! Quelques instants ont suffi à un autre Touareg, descendu d'autres collines, pour troquer contre quelques billets et quelques chèvres, le mammifère de ses rêves. Une semaine durant, le village goguenard a retenti des imprécations désespérées de Moumoudi. Et ce matin, serrant contre son cœur sa bourse pansue et ses restes de rage, il y est parti, au marché.

Une folie. 135 000 — le Touareg avait démarré à 160. Mais quelle bête ! Sept ans, et gravé sur le flanc le cercle prestigieux qui atteste l'appartenance passée à un chef de tribu. Dentition de vedette, jambe ferme et un trot altier qui fait se retourner dans les ruelles les regards les plus blasés.

« Une belle bête », bourdonne, unanime, le cercle des vieux en coulant des regards sans espoir aux femmes de Moumoudi, qui se rengorgent modestement. Quelques mauvais esprits ont beau ricaner que les meilleures affaires se traitent ailleurs qu'au marché, la fête est générale.

DANIEL SCHNEIDER.

Conte froid

L'opposition

Quand la droite essuya sa première défaite depuis plus de vingt ans, tous les P.-D.G. et les responsables importants se mirent en grève. Comme les prolos, autrefois.

C'est alors que le pays connut un essor tout à fait inespéré.

JACQUES STERNBERG.

MARGES

Moines de trente ans

Renouveau de la vie monastique ? Les chiffres invitent à la prudence. Mais, dans les monastères d'hommes, objet de cette enquête, on rencontre un certain nombre de jeunes. Ce qu'ils y cherchent ? Ni un refuge ni un traitement pour leurs névroses. Un Dieu difficile à trouver.

JEAN-FRANÇOIS CORNIER (*)

ILS ont, tous, environ trente ans. Et certains déjà dix ans de « carrière » monastique. Eux aussi pourtant, comme les héros de *Love Story*, aimaient Mozart et les Beatles, les polars de la « Série noire » ou les films de Jean-Luc Godard. Quelques-uns avouent avoir fait les barricades en mai 68 ; d'autres reconnaissent avoir été tentés par la drogue ou s'être adonnés à la méditation transcendantale. Certains ont passionnément rêvé d'aller à Katmandou ; d'autres, comme Michel — qui fut à deux doigts du noviciat, mais vient d'abandonner : *« Toute une vie c'était trop dur... »*, — ont vécu le bouillonnement de Taizé (1) dont le mot d'ordre « Lutte et contemplation » semble droit sorti des slogans soixante-huitards.

Mais chez tous ces « nouveaux » moines transparaît une même déception. Adeptes fervents d'organisations telles que Terre des hommes, brûlant de s'« engager » pour trouver des solutions à la détresse du tiers-monde, ils ont souvent été déçus par l'Église traditionnelle. *« Les dix ans qui ont suivi le concile,* confirme le Père abbé de Ligugé, *ont déboussolé certains fidèles. C'est alors que nous avons vu certains jeunes se tourner vers nous. A ce moment-là, au milieu d'une liturgie changeante, nous représentions une certaine tradition à laquelle cette génération cherchait à se raccrocher. Au fond, tout notre passé parlait pour nous car nous y étions restés fidèles. C'est une tradition spirituelle qui a fait ses preuves... »* Frère Marco, qui a la trentaine et participe depuis dix ans au renouveau de la petite communauté (huit membres) de Saint-Michel-de-Cuxa, près de Prades, dit : *« Le concile avait un but, adapter l'Église à un langage quotidien. Or, souvent, c'est l'effet contraire qui s'est produit : certains chrétiens ont ressenti un flou. Beaucoup de jeunes qui avaient envie de s'engager dans l'Église se sont détournés de la prêtrise. En revanche, ces jeunes se sont souvent tournés vers la vie monastique car il n'y avait plus que les moines pour représenter un idéal catholique pur et dur... »*

Même sévère diagnostic chez le Père André Louf, abbé de la Trappe de Bailleul dans le Nord : *« Nous avions gardé notre identité. Il était plus facile d'avoir une clientèle parce que le produit était facilement reconnaissable (2). Il y a eu aussi un choc en retour après mai 68 et la crise économique que nous vivons actuellement. D'où un appel vers l'intériorité et cet engouement pour ce qui avait trait à l'Orient. Dans les paroisses, les réponses étaient peut-être trop hésitantes. Des jeunes ont cherché ailleurs ce que l'Église n'était plus capable de leur proposer pour répondre à leur désir de spiritualité. Rappelez-vous le mot d'André Malraux : « Le vingtième siècle sera un siècle de foi et de mystiques. »*

Frère Marc-André prolonge l'analyse de son Père abbé : *« Beaucoup de jeunes ont ressenti à ce moment-là le besoin d'une spiritualité très forte : nous représentions une certaine sécurité. Peut-être aussi avaient-ils besoin d'un certain ordre, d'une vie réglée* (l'abbé de Ligugé affirmera même qu'un *« jeune a besoin d'un certain radicalisme »*), *pour échapper à l'insécurité affective ou matérielle de leur vie quotidienne. »*

Mesurer l'ampleur du phénomène est malaisé. Au Comité permanent des religieux, la prudence est de mise : on parle, certes, d'un renouveau « probable » des moines et, à l'appui, on avance ce chiffre : de 1 500 moines en 1978, on est passé à 1 634 en 1980. *« Certains monastères vieillissent, d'autres rajeunissent,* dit-on laconiquement. *Il serait sans doute hasardeux de parler d'un véritable élan de la vie monastique chez les jeunes bien qu'il semble plus sensible que le nombre de vocations vers la prêtrise classique (« séculière »). Qu'ils y restent est une autre affaire : certains abandonnent au bout d'un ou deux ans.*

Chemins

Ces jeunes ont tout quitté : parents, amis, un métier, parfois l'ébauche d'une réussite professionnelle (Marco était expert-comptable ; Rémy a un C.A.P. d'horticulture ; Michel, un C.A.P. de menuisier et a travaillé un an dans une entreprise...), l'abbé du Mont-des-Cats précise que plusieurs de ses moines ont d'abord été enseignants, ouvriers, l'un ingénieur. Qui sont-ils : enfants de mai 68 ou du concile ?

Plusieurs ont d'abord été tentés de « transformer » — pour parler en termes de rugby — leur vocation religieuse en entrant au séminaire. Pour concilier une double aspiration : d'une prière, mais d'une prière qui soit enracinée dans les problèmes du monde d'aujourd'hui, non une prière ésotérique. *« Je ne voulais pas être un prêtre de pur esprit,* explique Marc-André. *Je suis entré au séminaire de Cambrai ; j'ai vécu mai 68 dans un séminaire qui avait déjà fait ses barricades avant mai 68, ce qui nous a épargné de les refaire. Là, on me destinait à devenir prêtre pour les jeunes, car on vous destine aux jeunes quand on est jeune soi-même ! Or je n'avais pas forcément un charisme spécial en la matière... De plus, la vie de prière me paraissait particulièrement absente de l'emploi du temps ordinaire du prêtre. Or il m'est apparu que ce dont le monde avait peut-être le plus besoin, c'était ce témoignage de prière. J'ai décidé de devenir moine. »* Un autre avouera : *« Le curé de mon village — à moi qui me sentais confusément une vocation religieuse — ne me donnait pas une idée très exaltante : il célébrait les messes comme un fonctionnaire, il faisait aussi les baptêmes, les enterrements et le catéchisme... ».* La vocation de Frère Marco est plus tardive : *« Je ne suis venu à Saint-Michel-de-Cuxa qu'à vingt-trois ans. Avant, en Italie, j'avais vécu une vie normale. Pour traduire mon itinéraire, je citerai cette formule : choisir ou être choisi, là est la question. Dieu m'a sans doute choisi autant que j'ai choisi Dieu. En réalité, je vivais dans une société que je n'arrivais pas à comprendre totalement. Toutefois, j'insiste sur un point : mon incompréhension de la société n'était pas un refus de la société. Je voulais devenir plus disponible aux autres : or un moine est forcément plus disponible qu'un prêtre, occupé à trop de tâches annexes. »*

Pour d'autres, les chemins de Katmandou et des philosophies orientales ont étrangement croisé les voies du Seigneur. *« J'ai commencé par faire le petit séminaire,* explique Frère Benoît. *A dix-huit ans, j'ai été tenté par l'islam, le bouddhisme. J'ai étudié avec ferveur les livres de René Guénon. Je cherchais une sorte de gourou pour que je devienne « parfait » dans l'optique de l'hindouisme. C'est alors que j'ai découvert le Mont-des-Cats, qui avait une image, si vous voulez, de monastère oriental, en ce sens que notre abbé, alors qu'il venait d'être nommé tout jeune Père abbé, a emmené un groupe de ses moines en Orient. Je suis entré ici avec un idéal de perfection très élevé ; j'étais un moine très romantique... Or, au bout de six mois, tout a croulé car on ne peut pas vivre sur des nuages. Au fond, j'avais une idée trop intellectuelle de la vie monastique. Mais je ne regrette pas d'avoir cherché des orients !...*

» Au début, le Mont-des-Cats a agi comme un refuge : je suis venu chercher une assurance que je n'avais plus en moi-même. J'ai traversé des moments très durs où j'étais à deux doigts de partir. Si la communauté, ici au Mont-des-Cats, avait été uniquement un refuge, je ne serais pas resté. J'ai commencé à croire à la grâce à ce moment-là. Ai-je fui le monde ? En fait, je crois plutôt que la fuite, dans le monde actuel, c'est s'oublier soi-même, chercher à y noyer la banalité de son existence. »

Frère Johan explique qu'il a été attiré lui aussi par le bouddhisme, avant d'accomplir son noviciat au Mont-des-Cats. *« J'ai été témoin d'un accident de la route ; une souffrance terrible m'étouffait en voyant la victime gémissante. J'ai eu l'intuition que je devais trouver une solution à cette souffrance. Bouddha, au début — il y a quatre étapes conduisant au nirvana — est d'abord sensible à la souffrance. Mais, finalement, je me suis aperçu que, souvent, les statues de Bouddha le montrent avec les yeux fermés, ou bien un regard froid, glacial, plein d'images de lui-même. Or les saints ici ont un regard brillant tourné vers les autres, c'est-à-dire mon prochain. Le bouddhisme, pour moi, c'était prendre le soleil qui se reflète dans l'eau pour le soleil lui-même. J'avais également été dans un monastère de bouddhisme zen, dirigé par un gourou américain : échec total, j'avais l'impression de rester seul. »* Frère Marc-André, qui a la trentaine plus ancienne que ses deux camarades, les met gentiment en garde contre *« le danger du piétisme. Le mystique doit aussi s'appuyer sur la raison ».*

« Ils avaient lu le catéchisme comme on apprend Racine à l'école », tente d'expliquer l'abbé de Ligugé, à propos des jeunes qui se sont tournés vers les spiritualités orientales, et sont revenus vers le catholicisme par la vie monastique.

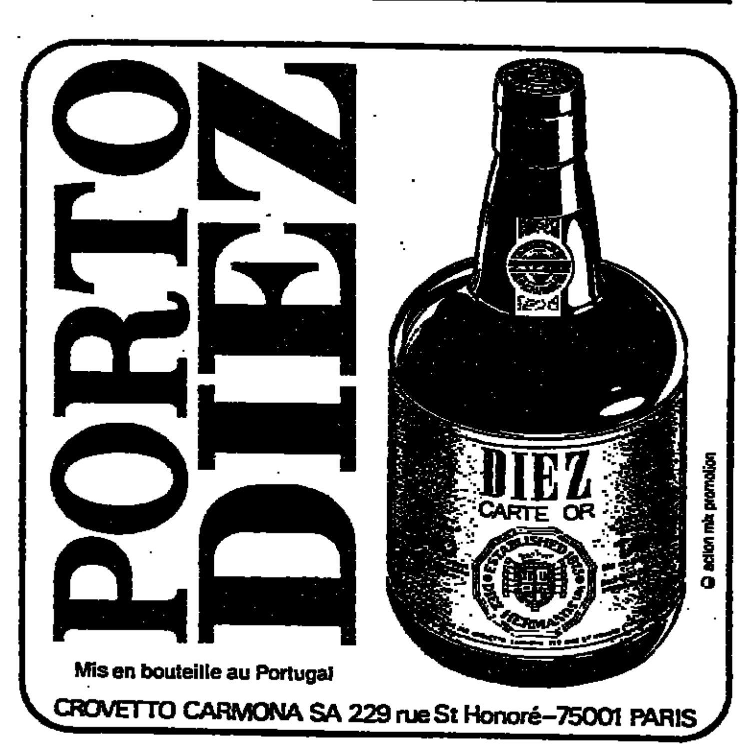
Névrosés, s'abstenir !

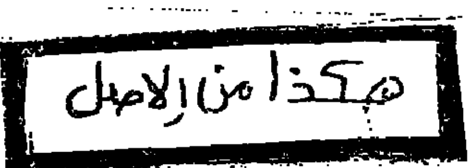
« On est un peu malades de la société, explique Frère Marc-André. *Au lieu de vivoter tristement selon le rythme métro-boulot-dodo, les jeunes cherchent un sens à leur vie : ils ont une soif de spiritualité qu'évidemment les huit heures de bureau ne peuvent satisfaire. »* Idée que conteste Frère Jean-Luc : *« Beaucoup de jeunes viennent chercher dans la vie monastique une certaine sécurité. Or je dis que c'est une défaillance, une mauvaise estimation de ce qu'est réellement la vie d'un moine : au contraire, la vie monastique devrait être une insécurisation. Notre dialogue avec Dieu est souvent ponctué d'échecs, d'incertitudes. Car Dieu n'est pas toujours là au rendez-vous ; on se retrouve seul avec soi ; ses propres problèmes risquent de ressortir dangereusement. »*

En effet, le monastère n'est pas un lieu où vivre ses névroses. *« Nous essayons de déceler s'il n'y a pas chez le postulant un mouvement de fuite par rapport à la société,* explique l'abbé du Mont-des-Cats, *s'il ne vient pas au monastère par peur de s'engager dans la vie active, ou s'il n'a pas subi une épreuve à laquelle il veut faire face ; bref, s'il ne cherche pas un refuge dans le monastère, ce qui serait la pire des idées fausses. Nous décourageons avec force ce type de vocation. Ici, l'âge moyen d'entrée est de vingt-quatre/vingt-cinq ans. Nous préférons que ces jeunes aient déjà travaillé dans la vie pour que leur vocation de moine ne soit pas la suite d'une déprime, donc d'un besoin de réconfort. On ne prend pas les faibles, simplement parce qu'on ne peut pas se permettre de les prendre ; ils craqueraient au bout de quelque temps. »*

Pierre Miquel, qui règne sur Ligugé avec une bonhomie souriante, développe la même idée : *« Vivre en communauté est révélateur du caractère de chacun. On ne peut se permettre la moindre erreur en acceptant un nouveau moine parmi nous. Un monastère, normalement, c'est pour toute la vie : on ne fait pas la tournée des abbayes comme on essaie différents villages de vacances du Club Méditerranée. Quelqu'un qui veut faire son noviciat, nous le voyons d'abord pendant quelques jours, puis pour deux ou trois semaines. S'il venait ici pour évacuer ses problèmes personnels, il se rendrait vite compte que ceux-ci s'amplifieraient dans la solitude éprouvante du monastère et son instabilité risquerait de contaminer toute la communauté. C'est à la durée qu'on voit si quelqu'un était vraiment destiné à être moine. »*

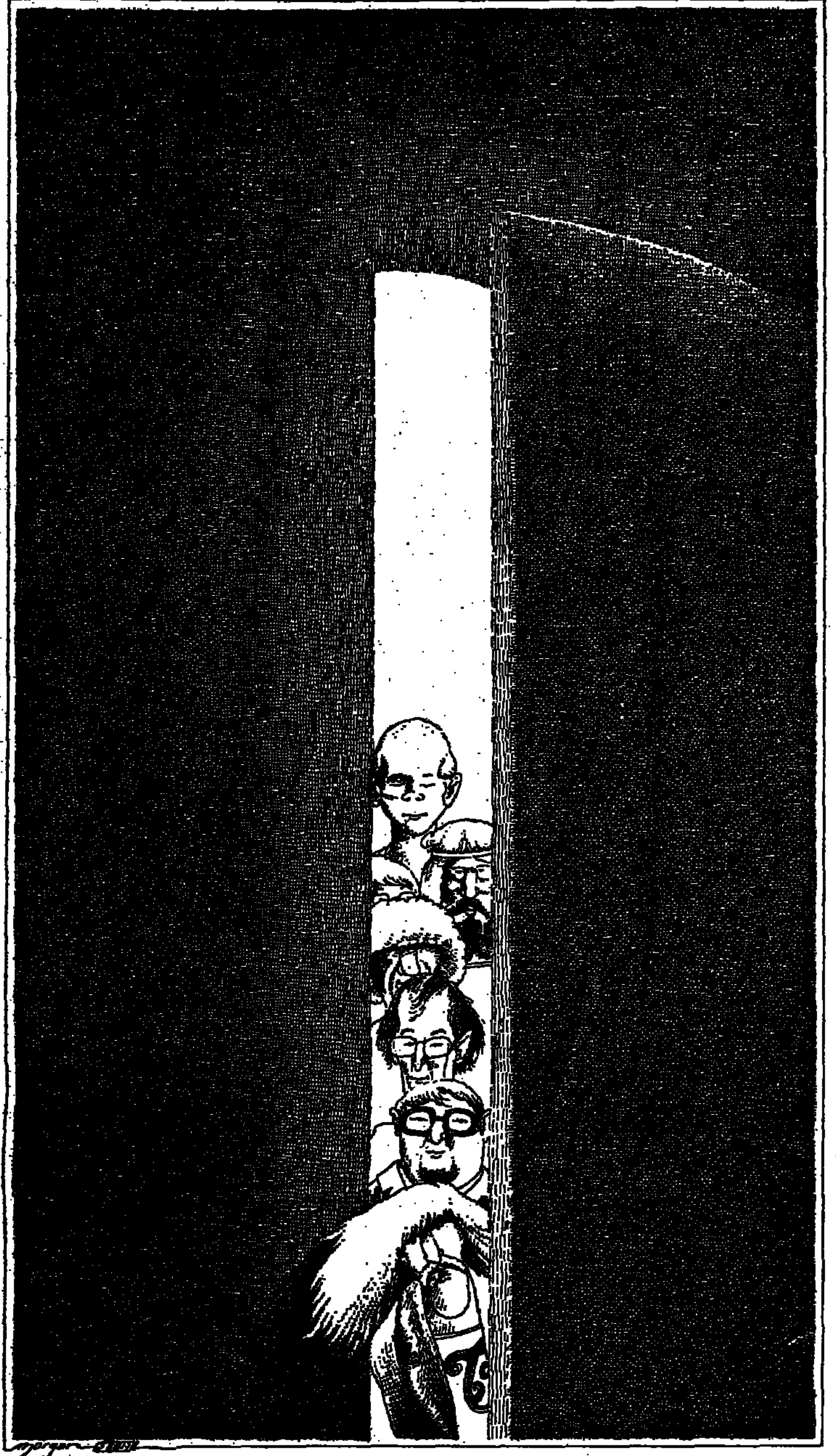
(*) Jean-François Cornier a terminé cette enquête quelques jours avant sa mort.





A Saint-Michel-de-Cuxa, Frère Marco reconnaît prosaïquement que *« dans sa vie de communauté, le moine vit les mêmes difficultés de relations que celles qui existent à l'intérieur d'une famille ordinaire. Nous avons, par exemple, les mêmes problèmes d'intendance... Ici, avec Rémy, nous sommes les deux plus jeunes ; on nous confie souvent les gros travaux ; nous sommes réputés les plus forts... »* Le Père abbé de Ligugé a, de son côté, la franchise d'avouer : *« La vie d'un moine est aussi âpre que la vie quotidienne. Nous n'avons pas fui le monde par égoïsme. Ici, nous ne sommes pas choisis mais il faut réussir à vivre ensemble sans trop d'accrochages. Or, certains jours, il nous arrive d'avoir envie de tuer notre voisin, ce qui, vous l'avouerez, n'est pas très charitable pour notre prochain... »*

C'est aussi l'avis de Frère Marc-André : *« Vivre perpétuellement sous le regard de l'autre est parfois très éprouvant ; ça pourrait très vite devenir un univers concentrationnaire. Au fond, tous les sas qui précèdent les vœux définitifs, c'est comme une longue psychanalyse. On se retrouve seul en face de soi, avec toutes ses passions. On découvre en profondeur ce qui fait la pâte humaine, la générosité, mais aussi le désir charnel. Généralement, au bout de quatre ou cinq ans, à l'époque des premiers vœux, on commence à se sentir guéri de certaines immaturités, d'indécisions, de troubles de l'affectivité. Mais si la vie monastique n'a pas réussi à guérir de ces petites névroses, il vaut mieux partir au bout de deux ans. »*



MORGAN

Durer

Durer paraît être la pierre de touche. Durer en dépit des trous noirs. *« Vous savez,* reprend Marc-André, *personne ne fait mieux l'apprentissage de l'athéisme que le moine. C'est sans doute un des paradoxes de notre vie : la prière consiste souvent à crier après Dieu et à lui dire : Jésus, où te caches-tu ? »* A ses jeunes moines de Ligugé, l'abbé Pierre Miquel donne ce conseil : *« Pour aimer Jésus jusqu'à la fin, il faut l'aimer modérément au début. Dans nos relations avec Dieu, nous connaissons finalement les mêmes problèmes, les mêmes crises que dans la vie d'un couple : parfois, on se met à douter de l'autre. »*

Ne sont-ils donc finalement pas si « sécurisants », les murs des abbayes derrière lesquels ces jeunes moines ont choisi de se retrancher, de se couper du monde ? *« En fait,* conteste Frère Luc, à Ligugé, *les moines sont moins séparés du monde que les étudiants parqués dans un campus ou que tous ces gens enfermés dans leur H.L.M. De plus, nous accueillons des milliers de personnes par an pour des retraites. Comment pouvez-vous dire que nous n'avons aucun contact avec le monde ? Ils nous l'apportent même à domicile. » « Nous n'avons pas fui le monde !* s'exclame Frère Benoît. *Peut-être avons-nous le recul pour prendre la juste dimension des choses et y apporter une réflexion dépassionnée, finalement des réponses globales sur la condition humaine, et non des réponses au coup par coup. »*

Lorsqu'on veut transformer le monde, ne vaut-il pas pourtant mieux être *dans* le monde que s'en extraire ? Frère Marc-André se souvient que sa décision fut parfois mal comprise de son entourage : *« J'avais des camarades engagés dans l'Action catholique. Moi-même, j'étais plutôt P.S.U. Ils m'ont dit : « Tu es un salaud, tu fuis le monde. » Mais, pour moi, la réponse était claire : ça s'est décidé en cinq minutes en venant au Mont-des-Cats. C'est sans doute ce qu'on appelle un coup de foudre. J'ai ressenti – bien sûr, ce n'était pas de l'ordre de l'évidence raisonnable – que c'était le lieu où je serai le plus déraciné au monde. Je n'ai pas changé d'avis. »*

Marc-André poursuit : *« A quoi servons-nous ? Nous ne servons à rien, et il ne faut surtout pas se trouver des raisons d'être ni de tenter de nous justifier. La vie de l'homme, ce n'est pas de faire ou de produire quelque chose mais d'être et de vivre pour quelque chose d'essentiel ; et, pour nous, c'est Dieu. »* Frère Rémy fera une réponse souvent entendue chez d'autres interlocuteurs : *« On est séparé du monde pour être uni à tous. La fameuse expression de Camus « solidaire/solitaire » résume parfaitement notre situation. »*

Politique

Il n'y a pas de télévision au Mont-des-Cats. Les nouvelles de la semaine sont lues pendant le repas de midi, le dimanche. Des discussions politiques ? *« On ne se battra pas très fort pour savoir s'il y a trois ou quatre personnes dans la Sainte-Trinité,* répond Marc-André malicieusement, *mais on s'étripera pour une question politique. Ici les anciens sont attachés au gaullisme par la guerre car certains ont vécu le 18 juin. Or les jeunes ont connu un autre gaullisme, celui de 1958, voire de mai 1968. On exclut donc la politique de nos conversations : c'est un type de prudence. »* Au monastère de La Source, pourtant situé au cœur de Paris, la politique n'entre pas : *« On a décidé d'exclure la politique de nos discussions ; ça dégénérerait ; on se battrait. »*

A Ligugé, ni télévision ni radio. Quelques abonnements à des journaux et revues, mais principalement religieux. Frère Damase - qui n'a qu'une vingtaine d'années - expliquera au Père abbé que ce qui manque aux jeunes du monastère, ce sont des projections de cinéma. *« Notre génération,* lui explique-t-il, *est celle du cinéma plus que celle de la littérature et, parfois, je regrette comme un manque culturel de rater certains films importants de Resnais, Bergman ou Antonioni. »* Mais l'idée n'a guère l'air de séduire l'abbé, qui détourne la question en opposant que *« ça risquerait de coûter trop cher ».*

Famille

A Ligugé, on vit la règle bénédictine dans le plus pur classicisme : moines en aube noire, respect de la règle du silence - seulement interrompu pour la « récréation », intermède trois quarts d'heure après l'office suivant le repas. Changement de décor total à Saint-Michel-de-Cuxa (3). Le Père Porcel est en pantalon et polo bleus. Les sept autres moines sont en pantalon de velours ; l'un des jeunes porte un jean. Tous ont un pull-over. Pour la messe, célébrée dans une petite pièce aux murs blancs, auxquels s'adossent quelques chaises paillées, seul le Père revêtira une aube. L'un des jeunes moines est absent. En ce moment, les moutons demandent des soins avant le départ pour la transhumance. Autre surprise : ici, on parle catalan dans toutes les conversations, et parfois pour célébrer la messe.

« Nous ne sommes que huit dont trois jeunes moines d'environ trente ans, expliquent l'Italien Marco et l'Alsacien Rémy. *Le Père abbé a cherché à établir une vie familiale. Nous avons remis en cause un certain type de vie monastique. Nous ne portons pas d'aube mais des vêtements de tous les jours, adaptés à notre travail, soit à l'atelier de céramique, soit sur l'exploitation agricole de cent hectares qui entoure l'abbaye. Ici on a cherché à se fondre dans une région, le milieu catalan, et dans une société paysanne donnée. Il a fallu que nous travaillions pour nous procurer des revenus et pour vivre une vie de moines qui ne soit plus séparée du monde, mais, à huit, une vie familiale, aussi proche que la vie des autres gens de Prades, avec les mêmes problèmes économiques que les agriculteurs des Pyrénées-Orientales. C'est aussi un moyen de vivre notre foi, non pas isolés, mais, grâce à notre travail, d'avoir une même approche qu'eux, une communauté d'esprit. Cependant,* poursuit Frère Marco, *n'oubliez jamais que nous sommes d'abord des hommes de religion. Certes, avec plusieurs de mes camarades, nous avons participé à l'action contre les tortures. Mais quoi d'étonnant ? Jésus a laissé à son Église ce message : d'être cette mise en cause perpétuelle d'un certain ordre établi, qui privilégie trop les privilégiés. »*

« Nous ne sommes pas des leaders politiques, insiste Rémy à son tour, *nos visiteurs s'aperçoivent que nous sommes aussi des ouvriers agricoles, et que nous avons les mêmes problèmes qu'eux ; mais que nous avons un atout supplémentaire à leur communiquer : celui que nous donne notre vie de prière. »* Toutefois, Marco et Rémy reconnaissent que lors d'un conflit avec la coopérative – des désaccords sur la gestion – pressés par les autres ouvriers agricoles de la région, ils ont été amenés à des prises de parole. *« Comme nous sommes moines,* explique Rémy, *ils nous considéraient un peu comme les intellectuels du groupe. »*

Evidemment, à Saint-Michel-de-Cuxa, l'histoire a trop été présente pour que la politique soit aujourd'hui absente : *« Nous regardons chaque soir le journal télévisé. Nous recevons régulièrement* le Nouvel Observateur, le Monde, la Croix, la Vie *et un journal agricole. N'oubliez pas que nous exploitons une ferme »,* souligne Marco.

Le silence et la parole

En revanche, à Ligugé, l'actualité parvient feutrée, filtrée. Etrange moment, presque surréaliste, que le repas pris en silence. Les moines se font face d'un mur à l'autre du réfectoire, rigoureusement assis devant des tables au bois patiné. A gauche, seul à une table, le Père abbé déjeune face aux deux rangées de ses moines. Au milieu des bruits sourds des cuillers rencontrant l'assiette de soupe, des couteaux qui s'entrechoquent, du vin qu'on verse dans un verre, la voix d'un moine, préposé à la lecture. Ce jour-là, c'est un extrait du livre de Raymond Tournoux *Pétain et la France.* Chaque phrase est psalmodiée *recto tono* sur le ton d'une prière liturgique, alors que chacun écoute, semble écouter, tout en mangeant consciencieusement sa boulette de viande, avec la jardinière de légumes, puis pelant une pomme qui craque sous la dent et rompt, de façon incongrue, ce silence si étrange...

Autre surprise : cette fois au Mont-des-Cats. La fameuse, l'inébranlable, l'inhumaine règle du silence était d'autant plus rigoureuse dans un monastère de trappistes. Or des rires résonnent dans le couloir ; des voix, très fortes. Plus tard, Frère Marc-André m'expliquera : *« Depuis le concile, on a découvert que la parole était utile parfois, et que c'est aussi bien que de s'expliquer longuement par signes autrefois. Alors, nous parlons ! Mais c'est un peu le problème du robinet qu'on ouvre et qu'on n'arrive plus à refermer. Nous avons beau nous dire qu'il faut nous limiter, on a tendance à parler n'importe où et n'importe quand. »*

« Un ami, dit Frère Marc-André, *me demandait si cette vie rythmée par sept prières n'était pas totalement pesante et le fait que demain ressemblera nécessairement à la veille. Dans vingt ans, tu peux savoir ce que tu feras, m'avait-il dit. Or,* reprend Marc-André, *c'est vrai que, sans projet, un homme n'existe pas. Mais je renverrai la question : ce type qui vit en usine, qui fait les 3 × 8, ce n'est pas le monastère qui l'a inventé. Or lui aussi sait que, demain comme dans vingt ans, il sera toujours à la chaîne dans son usine. Qui est le plus à plaindre de lui ou de moi ? »* ■

---

(1) Taizé : la fin d'un malentendu (*le Monde Dimanche* du 23 novembre 1980).

(2) Nous avons souvent trouvé ce genre d'humour sur eux-mêmes chez les moines. A noter que ceux-ci ne sont pas forcément prêtres.

(3) C'est en 1965 que le père Oleguer Porcel est venu, avec quatre autres frères, du monastère bénédictin de Montserrat, en Catalogne, pour redonner vie à l'abbaye de Saint-Michel-de-Cuxa. Le Père Escarré, prieur du monastère de Montserrat s'était attiré l'hostilité du régime franquiste et du Vatican par ses homélies qui condamnaient les attitudes non chrétiennes du régime de Franco.

LETTRE D'ARTHAUD A CEUX QUI AIMENT LES LIVRES

David, Gérard, Antoine et les autres

*Il s'appelle David Lewis, il a plus de 50 ans. Son rêve : contourner l'Antarctique en solitaire. Pendant des années il se prépare, économise sur tout, achète enfin son voilier. Le bateau entreprend un dernier voyage vers Sydney pour une ultime mise au point... il coule. Il n'est même pas assuré. Tragique ? Pas du tout. Lewis redémarre à zéro. Tout de suite. Il partira sur un sloop plus petit, en acier et en bien médiocre état. Il partira et réussira, mais à quel prix ! Les mains gelées, le mât arraché, le roof fendu.

L'autre, c'est Gérard d'Aboville. Ce qu'il veut, lui, c'est traverser l'Atlantique à la rame. Fou ? Pas tellement. Si l'on en juge par la minutie qu'il apporte aux préparatifs du voyage. Trop quand même pour qu'on l'aide, il aura beaucoup de mal à réunir le minimum vital et ne le devra qu'à une petite conserverie bretonne, plus mécène que sponsor. Lui aussi partira. Lui aussi connaîtra le doute, la peur — son bateau restera plus de vingt minutes la tête en bas dans la tempête. Lui aussi vaincra.

Et puis, il y a Bombard, "*Naufragé volontaire*". Alain Colas, Bernard Moitessier qui seul avec sa femme parcourra 14 000 miles sans escale avec le Cap Horn au milieu, Sir Francis Chichester, Willy de Roos et bien d'autres encore.

Qu'ont-ils tous en commun ? D'être des explorateurs, des aventuriers ? Sans doute, mais ce qui surprend le plus, c'est leur incroyable modestie. Ces "surhommes", ils le sont à bien des égards, nous donnent — sans le vouloir — une fantastique leçon d'humilité. De leur lutte avec les éléments, ils n'ont pas retenu qu'ils étaient plus forts, plus volontaires et plus courageux que les autres. Ils ont appris la fragilité de l'homme.

De toute façon, il faut les lire car dans leurs livres, on trouve naturellement tout ce que beaucoup d'auteurs "professionnels" voudraient réussir à mettre dans les leurs. Il y a bien sûr le suspense qui nous tient en haleine, de l'humour — beaucoup d'humour — mais aussi quelques réflexions bien senties sur l'homme, sa vie, sa recherche et ses espoirs. Mais tout cela est dépourvu de prétention ou d'académisme ennuyeux. En fait, ils ont du talent.

Et en plus pédagogues

Tous ces marins ont tiré bien d'autres enseignements de leurs aventures et d'abord ils ont amélioré leur technique. Ils nous en font profiter dans une deuxième génération de livres : les guides techniques.

"*Navigation en haute mer, le point et les routes*" d'Olivier Stern-Veyrin est un chef d'œuvre de pédagogie.

Nous voulons toutefois réserver une place à part au "*Guide nautique de la Bretagne nord*" et au "*Guide nautique des îles anglo-normandes*". L'un et l'autre ont été rédigés par un marin moins connu, Malcolm Robson, mais ils sont tellement complets, tellement précis, tellement détaillés que tous ceux qui naviguent dans ces régions devraient les avoir. C'est pour eux le meilleur moyen de sortir des grands axes et d'étendre leur zone de croisière aux innombrables petits ports et mouillages forains jusqu'alors réservés aux navigateurs locaux dont la connaissance des lieux se transmet parfois de père en fils.

Enfin, nous ne pouvions clore cette lettre sans annoncer la sortie du quatrième livre d'Antoine. Après "*Globe-flotteur*", "*Bord à bord*" et "*Solitaire et compagnie*", on prolonge le voyage avec "*Cocotiers*".

Note bibliographique :
David Lewis "Ice bird".
Gérard d'Aboville "L'Atlantique à bout de bras".
Alain Bombard "Naufragé volontaire".
Alain Colas "Un tour du monde pour une victoire".
Bernard Moitessier "Cap Horn à la voile".
Sir Francis Chichester "Défi aux trois caps".
Willy de Roos "Le passage du Nord-Ouest".
Olivier Stern-Veyrin "Navigation en haute mer".
Malcolm Robson "Guide nautique des îles anglo-normandes".
Malcolm Robson "Guide nautique de la Bretagne-Nord".
Antoine "Globe-flotteur".
Antoine "Bord à bord".
Antoine "Solitaire et compagnie".
Antoine "Cocotiers".

Pour ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de nous lire, nous rappelons que chaque dimanche nous ouvrons cette colonne. Nous y parlons des livres que nous publions ou que nous avons publiés et qui nous paraissent soit d'actualité, soit se regrouper autour d'un thème qui devrait à nos yeux intéresser tous ceux qui aiment le livre.

JMH

ARTHAUD

J'aimerais recevoir gratuitement le bulletin d'information où sont analysés les ouvrages que vous publiez.

Nom ______

Prénom ______

Adresse ______

JMBI

A envoyer à : Arthaud, 6 rue de Mézières 75006 Paris.

COMMUNES

Les maires se recyclent aussi

Les élus locaux sont parfois perdus dans le dédale administratif. Divers organismes leur proposent une formation.

YVES MAMOU

AH, les longs festins campagnards ! Léon Michel, maire de La Bachellerie (Dordogne), recevait, ce jour-là, une vingtaine de maires et conseillers municipaux de son département. D'abord, le vin d'honneur dans la salle des fêtes. Puis, au restaurant du village, et dans l'ordre : une demi-douzaine de hors-d'œuvre, de la charcuterie locale, de la lotte à l'américaine, des pintades rôties, sans oublier le plateau de fromages, le dessert, des pâtisseries et du café accompagné d'un marc d'excellente qualité. Le tout copieusement arrosé, bien entendu, de bergerac rouge et rosé...

Trois heures à table, c'est plus qu'il n'en fallait pour démobiliser quelque peu les invités. Le retour à la salle des fêtes, à ses chaises inconfortables et à son tableau noir, apparaissait à beaucoup, les rayons du soleil aidant, comme une épreuve. La volonté d'apprendre s'émoussait. Apprendre, oui, car ces élus avaient fait le voyage de La Bachellerie pour se former à leurs responsabilités, sous la houlette de Jean-Pierre Muret, directeur d'études du Centre d'information des élus locaux (CIDEL (1), organisme rattaché au ministère de l'environnement.

Thème de la session : « *La commune et son environnement administratif* ». Exercer des responsabilités d'élu local, aujourd'hui, ne va plus de soi. Aux traditionnelles charges de police ou d'état civil se sont ajoutés des problèmes nouveaux : maintenir l'emploi, créer des équipements collectifs, assurer le logement de la population, rendre cohérente l'urbanisation de la commune... sans oublier le devoir de concertation avec la population et ses associations. Pour remplir ces diverses fonctions au mieux des intérêts de sa commune, un maire doit donc être parfaitement informé, en particulier sur les organismes qui sont ses interlocuteurs (les directions départementales des différents ministères, les chambres de commerce, le conseil général, etc.), savoir se diriger dans les dédales administratifs et surtout apprendre à établir un dossier.

La « cible »

Car, faute d'information, il est fréquent de voir des élus ignorer, par exemple, les subventions de la chambre de commerce ou de l'office d'H.L.M. et rater ainsi des possibilités de création d'emplois ou de maintien à domicile des personnes âgées. La mise en place d'un processus de formation généralisé qui puisse permettre aux maires et conseillers municipaux de traiter la somme des informations juridiques, techniques, économiques nécessaires aux devoirs de leur charge devient urgente. D'autant que les projets de réforme des collectivités locales prévoient d'accroître les responsabilités des élus des trente-six mille quatre cents communes de France.



JEAN-PAUL GRUYER.

Si l'idée d'une formation des élus semble aujourd'hui unanimement admise, elle ne va pas sans poser des problèmes. A qui cette formation doit-elle s'adresser ? Autrement dit, qu'y a-t-il de commun entre le maire d'une commune de cent habitants, en milieu rural, et le maire d'une ville de trente mille habitants, aidé d'un personnel technique compétent et cumulant plusieurs mandats (maire, conseiller général, sénateur, par exemple) ?

Définir un programme de formation suppose donc de bien cerner les demandes et de savoir à qui l'on s'adresse. Or le groupe des élus locaux est particulièrement divers : 90 % des villes possèdent moins de deux mille habitants, ce qui donne une majorité de communes rurales. La moyenne d'âge des maires est également particulièrement élevée : 60 % d'entre eux ont plus de cinquante ans et 2 % à peine ont moins de trente ans. Leur statut professionnel est bien entendu fort disparate : 40 % des maires exercent aujourd'hui une profession agricole (contre 45 % avant les élections municipales de 1977). Le nombre de retraités et d'enseignants a en revanche augmenté. On trouve aussi des chefs

ART

Les pourvoyeurs des musées

Pour une œuvre acquise par les musées nationaux à titre onéreux, six le sont à titre gratuit. Qui sont les « généreux donateurs » ?

YVES WATTENBERG

« *SANS les libéralités des donateurs, on n'aurait plus qu'à fermer nos musées.* » Cette confidence en forme de boutade d'un conservateur parisien traduit très justement l'importance des donations dans les mécanismes d'enrichissement du patrimoine public, qu'il s'agisse du patrimoine national ou de celui des villes. Dans un cas comme dans l'autre, les donations ont joué, et jouent encore, un rôle fondamental. Fondamental au sens propre pour la Ville de Paris, dont le plus souvent les musées se sont créés d'abord pour abriter et présenter une riche donation.

Le cas type est celui du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, ouvert au public en 1961 à la suite de la donation du docteur Girardin. Fondamentales, les donations le sont aussi, mais dans un sens atténué, pour les collections des musées nationaux. L'exposition qui couronnait au Grand Palais l'Année du patrimoine en aura du moins été l'illustration. Dans les cartouches des œuvres exposées, la mention « acquisition » faisait presque figure de curiosité, au regard de l'abondance de mentions « don ».

Il est vrai que la Réunion des musées nationaux ne dispose chaque année que de 15 à 20 millions de francs pour ses acquisitions, qui lui sont alloués par un ministère dont le budget ressemble à une peau de chagrin. La mise en route en 1972 du système des dations d'œuvres d'art à l'État en paiement des droits de succession a quelque peu amélioré cette situation. Les propositions de dations sont nombreuses, mais les avis de la commission interministérielle chargée de les examiner plutôt sévères et méfiants. Seules les œuvres historiquement reconnues ont quelque chance de franchir son barrage. (*Le Monde* du 31 décembre 1980).

Du reste, pourquoi se priver de recettes fiscales, alors qu'avec un peu d'habileté et de tact on peut gagner sur les deux tableaux, recevoir d'une main des œuvres d'art en donation et percevoir de l'autre des droits de succession ?

Encore faut-il susciter les donations. C'est ce à quoi sont invités messieurs les conservateurs en chef. Leur science des « bonnes relations » est aussi nécessaire à la vie du musée que leur érudition peut l'être. C'est là un aspect plutôt méconnu de leur charge, qu'on se figure fréquemment plus strictement administrative.

Le conservateur en chef d'un musée doit nécessairement s'insérer dans un réseau de relations mondaines, fréquenter assidûment les collectionneurs et les marchands, sans oublier bien sûr, le cas échéant, les artistes eux-mêmes. Et cela dans un double dessein : créer d'une part, par des relations personnelles, des conditions objectives rendant possible une éventuelle donation et inventorier d'autre part les œuvres dispersées dans les collections privées.

Car il ne s'agit pas de se faire donner n'importe quoi par n'importe qui. Le talent du conservateur sera tout au contraire de repérer une œuvre intéressante et de n'en plus perdre la trace. Myriam Guise, chef du service des œuvres d'art de la Réunion des musées nationaux, reconnaît que « *les conservateurs doivent quelquefois réaliser un véritable pistage des œuvres, qui peut s'étendre sur plusieurs générations* ». Un travail de longue haleine, donc, où, face aux hasards qui de successions en aliénations promènent de mains en mains la toile ou le mobilier visés — pour ne pas dire convoités, — le musée doit opposer le suivi d'une politique constante dirigée par des conservateurs en chef successifs.

Les Amis du musée

Et le résultat est probant : pour une œuvre acquise à titre onéreux par les musées nationaux, six le sont à titre gratuit. Sans doute cette proportion n'établit-elle qu'un rapport quantitatif. Mais tout laisse à penser que le point de vue qualitatif ne la remet pas en cause. Quotidiennement, les musées refusent des dons — non pas tant par manque de place comme on le laisse entendre au candidat donateur, mais parce que l'objet proposé n'a pas les qualités d'un objet de musée.

Mais la machine ne fonctionnerait sans doute pas aussi efficacement sans cet important rouage intermédiaire que sont les sociétés d'Amis du musée. Chaque musée a la sienne, orchestrée par le conservateur. Son objet, écrit noir sur blanc dans les statuts, ne laisse planer aucun doute sur ses activités : enrichir les collections du musée en réalisant ou encourageant des dons. C'est net, précis, et sans équivoque. Le reste, cocktails, vernissages, et conférences, n'est qu'aimable divertissement. Tout au plus un moyen élégant pour attirer l'attention des sociétaires sur les pièces manquantes dont l'absence ampute si cruellement les collections du musée. Toucher au cœur, près du portefeuille. L'essentiel est ailleurs, loin de ces plaisirs accessoires. Il est dans les sommes collectées pour l'achat d'une pièce dont la société fera don au musée, ou dans l'œuvre qu'un collectionneur, pour marquer son entrée dans l'association, ne manquera pas d'offrir au musée. Ce dernier usage est de ceux qui n'ont aucun caractère obligatoire, mais auxquels il est tout à fait de bon ton de se conformer...

Mais qui sont donc ces personnages presque extravagants, les donateurs, qui n'hésitent pas à transférer de leur patrimoine personnel à un patrimoine public des objets dont la valeur se chiffre quelquefois par millions de francs ? Quelle prérogative ou quel avantage-fiscal ou autre — tirent-ils de cette générosité ? La réponse est que le geste du donateur est gratuit. Il diffère de celui du mécène américain pour qui la donation est aussi, bien souvent, une bonne affaire.

Aux États-Unis, la valeur de la donation est déductible des impôts. Cet avantage fiscal considérable a entraîné des abus face auxquels l'administration a dû réagir. Nombreux sont les « donateurs, gros contribuables », qui, plutôt que de payer leur dû de façon conventionnelle, ont préféré s'offrir au prix fort une œuvre d'art — et une image publique prestigieuse — pour en faire don à un musée.

Rien de tel pour le donateur français. A peine trouvera-t-il de quoi alimenter sa fierté dans la lecture de son nom au côté de celui de l'artiste ou même — pour quelques rares donations d'exception — à l'entrée d'une salle de musée ou d'une exposition. A peine pourra-t-il rêver d'immortalité : au fil des années, le souvenir du donateur s'estompe et seul demeure son nom. Un nom dont la lecture n'évoque plus rien à l'ombre de celui de l'artiste. Combien connaissent l'histoire de la vie du docteur Louis La Caze, à qui le département des peintures du Louvre doit quelques-uns de ses plus beaux fleurons ?

Motivations

En réalité, par-delà la vanité ou le plaisir de jouir quelque temps de la reconnaissance et des égards de quelques hauts fonctionnaires, les motivations profondes des donateurs sont autres. Et très diverses. C'est que le donateur est un individu qui se recrute dans toutes les couches de la population.

A cela, deux raisons. La première est tout simplement qu'il existe des musées consacrés à la vie quotidienne des hommes, et qu'une paire de galoches retrouvée dans un grenier peut parfaitement figurer au Musée des arts et traditions populaires si elle présente un intérêt particulier. Régulièrement, Jacques Nicourt, son conservateur, reçoit des personnes qui lui apportent un objet dont elles ont reconnu un autre exemplaire dans les vitrines du musée. « *Je dois alors leur expliquer que, précisément parce que nous avons déjà cet objet, nous*



هكذا من الاصل

d'entreprise, des commerçants, des cadres, des employés et ouvriers du secteur privé.

Bref, la *« cible »* est floue, et chaque commune constitue un problème particulier. Même si les organismes de formation s'adressent en priorité aux élus des communes rurales, particulièrement démunis sur le plan de l'information, des choix de formation doivent être tranchés. Un organisme de formation doit-il se contenter de diffuser des « recettes » directement opérationnelles, comme le réclament la plupart des élus ? Ou bien sa tâche est-elle, comme le pense Jean-Pierre Muret, de *« faire prendre conscience aux élus qu'ils ne sont pas des techniciens, mais des hommes de décision capables de choisir une politique de gestion et d'aménagement pour leur commune » ?* Le débat reste ouvert.

« Bafoué »

Jusqu'à quel degré de précision doit aller cette formation ? L'assistance technique sur dossiers précis semble être, de l'avis des élus, la meilleure des formations. Les maires se sentent souvent écrasés par l'ampleur de leur tâche et son cortège d'humiliations. *« Quand on envoie un dossier de construction avec avis favorable à la direction départementale de l'équipement (D.D.E.) et qu'il vous revient avec un refus, on se sent bafoué »*, dit un maire. Mais cette formation spécialisée *« demande du temps de la part des élus et des animateurs, ainsi que des moyens, qui ne sont pas inépuisables*, remarque Anne de Goriainoff, sociologue. *Si cette action en profondeur devait se généraliser, les organismes de formation devraient-ils accepter de ne servir qu'un nombre réduit d'élus ? »*

La formation d'élus locaux est une somme d'efforts dispersés. Si l'on en croit un recensement effectué en 1979 par le CIDEL, plus de quatre-vingts associations et organismes occupent actuellement le « créneau ». Une place à part doit être réservée à l'Association des maires de France (2), dont les délégations départementales sont très actives. Celle de Dordogne a ainsi instauré un centre départemental de formation qui a organisé plus de quinze sessions en 1980.

Les grands partis politiques assurent de leur côté la formation de leurs élus par l'intermédiaire de leurs propres associations ou par l'entremise d'organismes spécialisés. On trouve aussi des associations qui s'adressent à un public d'élus particulier, comme l'Association nationale des élus du littoral (ANEL) (3) ou l'Association des jeunes élus locaux (AJEL) (4).

Au niveau local, de nombreuses associations d'élus mènent aussi une action de formation grâce à des subventions des conseils généraux. Leur rayon d'action peut s'étendre à la région – comme celui de l'Association régionale d'information communale (ARIC) (5), qui couvre la Bretagne – ou se restreindre au niveau du département, comme l'Association d'information communale de Loire-Atlantique (ADICLA) (6).

Hors les associations, on trouve la filière des organismes spécialisés. Il peut s'agir des services de formation permanente de certaines universités (Dijon, Bordeaux, etc.), d'associations d'éducation populaire, comme la Fédération Léo-Lagrange ou l'Union nationale des centres d'étude et d'action sociale; ou encore d'organismes à vocation unique comme le CIDEL, qui met, en outre, à la disposition des élus, des documents, des fiches techniques, des lieux de rencontre, etc.

D'autres organismes, comme Delex Service (7) ou Information et Documentation des élus des collectivités locales, mènent auprès des élus une action continue d'information sur les innovations techniques. Enfin, bien que la liste ne soit pas exhaustive, il faut noter que l'administration offre aussi quelques possibilités de formation et d'information aux élus locaux par l'intermédiaire du Service conseil des maires (8), de la direction générale des collectivités locales (ministère de l'intérieur), ou par les différents services des ministères concernés par la gestion communale.

Sourcilleux

Les sessions proposées par chacun de ces organismes dépassent rarement une journée. Le cumul d'une fonction politique et d'une profession laisse en effet peu de temps aux élus. Un programme thématique peut cependant être organisé et échelonné sur un semestre ou un an si ceux auxquels ce programme s'adresse le réclament.

Les tarifs s'échelonnent entre 50 F et 1.200 F par jour et par personne. Si l'ensemble des associations tiennent compte des capacités financières des élus et réclament une simple prise en charge des frais (déplacement des animateurs, hébergement, etc.), certains organismes pensent plutôt à exploiter le filon. Depuis le 22 avril 1980, *« les communes peuvent allouer sur leur budget (...) des indemnités pour rembourser les frais (...) pour suivre des stages dans des centres de formation agréés par l'autorité compétente »*.

La dernière formule de ce texte – *« agréés par l'autorité compétente »* – a fait « tiquer » nombre d'élus sourcilleux sur leur autonomie. Elle a été néanmoins maintenue afin d'écarter les organismes privés à but lucratif. Les intéressés n'en restent pas moins inquiets. Le pouvoir que l'administration s'apprêtait à leur concéder d'une main ne pourrait-elle pas le reprendre de l'autre ? ■

(1) 74, rue de la Fédération, 75015 Paris.
(2) 89, avenue Niel, 75017 Paris.
(3) 30, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.
(4) B.P. 160, 92504 Rueil-Malmaison.
(5) 7, rue Poullain-Duparc, B.P. 2546, 35025 Rennes, Cedex.
(6) 27, rue de Strasbourg, 44000 Nantes.
(7) 219, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.
(8) 118, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

---

ne souhaitons plus qu'il nous soit donné. Beaucoup sont surprises : en fait, ces personnes comprennent mal que le musée ne se comporte pas comme un brocanteur, qui, lui, est toujours prêt à stocker des pièces identiques. Les plus désappointées abandonnent parfois leur don dans le hall d'entrée. »

La seconde raison est que, parmi les diverses images du musée, celle du « mausolée – lieu de consécration de l'art » est, avec ses nuances, la plus universellement perçue. Ainsi, parmi les donateurs, entre les magnats des affaires et les marchands d'art les plus établis, se glissent toujours des personnes tout à fait étrangères aux « circuits » de l'art, comme en témoignent les nombreuses propositions de don d'œuvres d'art contemporain... reçues par le Louvre.

On comprend très bien le don de l'artiste portant sur une de ses propres œuvres. C'est un moyen de pénétrer dans le musée, d'y renforcer sa présence ou de soustraire au marché de l'art une œuvre charnière. Cela peut être aussi une façon aimable de remercier l'administration d'une commande. Mais le don du collectionneur ? Comment expliquer le geste de celui qui patiemment, pièce après pièce, a rassemblé les éléments d'une collection, y a englouti des sommes considérables, et qui du jour au lendemain s'en sépare gracieusement ?

Ce type de don est très généralement le fait de personnes d'un âge avancé et dépourvues d'héritiers directs. La donation Henri-Thomas en est un exemple : le professeur Thomas et Mme Germaine Henri étaient tous deux septuagénaires lorsqu'ils unirent en 1976 non seulement leurs noms, mais aussi l'essentiel de leurs collections en une donation de cent trente pièces au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

On ne peut pourtant réduire ce type de donation à un pied de nez adressé à un lointain cousin. Mais, par ailleurs, la solution du legs dont serait bénéficiaire un musée est marquée d'incertitude. Son acceptation n'a d'effet juridique que postérieure au décès du légataire.

« Il existe une sorte de solution intermédiaire, précise Bruno de Saint-Victor, sous-directeur du patrimoine culturel de la Ville de Paris. *Le donateur fait accepter son don, mais s'en réserve l'usufruit. Le recours à cette formule est fréquent. »*

La motivation la plus forte tient probablement à la nature même du collectionneur dont le propre est de vouloir à tout prix éviter que soient dispersés les objets de sa collection. Même après sa mort. Ainsi, le geste du donateur collectionneur échappe au paradoxe. Certes, il renonce à la possession de la collection, mais c'est pour en maintenir l'intégrité.

Jacques Nicourt remarque que *« la vente publique peut, elle aussi, paraître une solution attrayante, parce qu'elle opère une glaciation de la collection : on imprime un catalogue et, par définition, on l'entoure de publicité. Mais, au contraire de la donation, elle désagrège la collection. Elle en est le bouquet final. Elle célèbre la collection, alors que la donation la continue. »* Ce désir de voir leur collection leur survivre, un peu comme un enfant, tous les donateurs collectionneurs s'en font l'écho. Tous insistent sur la nécessité de se garantir des risques d'une dispersion qu'un partage de succession ne manquerait pas de réaliser. Ainsi, Mme Madeleine Lacourière, pour qui *« il n'était pas question de séparer cet ensemble »* de cent planches gravées par Picasso, dont elle fit don au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

Quant aux motivations altruistes, elles ne figurent qu'à l'arrière-plan. Presque dans le lointain. C'est tant mieux si la donation bénéficie *aussi* au public. Mais, d'abord, la sauvegarde de la collection.

Des litiges

Avec le temps, l'enthousiasme du donateur peut toutefois s'éroder. Le rideau est retombé sur l'exposition prestigieuse des premiers mois. Les attentions et les égards de la conservation se tournent vers d'autres objets. Les litiges sont prêts à se nouer. Leur objet ? La clause d'exposition. Le respect de cette clause, très souvent imposée par le donateur, est quelquefois négligé par l'administration bénéficiaire, qui l'a pourtant acceptée. On comprend le dépit du donateur. Il a donné, soit, mais c'est pour que les objets donnés soient exposés, montrés. Et pas du tout pour qu'on en remise une partie, aussi petite soit-elle, dans les caves du musée.

Ce genre de mauvaise surprise, que les conservateurs expliquent généralement par la nécessité de libérer des salles pour les expositions temporaires – mais alors, pourquoi ne pas stipuler cette exception dans le contrat ? – a conduit en 1975 un groupe de donateurs des musées nationaux à se constituer en association de défense. A l'origine de la grogne des donateurs, un malentendu au moment du transfert à Beaubourg des collections du Musée national d'art moderne (*le Monde* du 18 décembre 1975). Il n'en avait pas fallu plus pour que la suspicion s'installe dans l'esprit des donateurs. Et si ce transfert inaugurait une série de grandes manœuvres dirigées contre l'art moderne au profit de l'art contemporain ?

La suite a montré le mal-fondé de ces craintes. Mais cet épisode ne sera sans doute pas le dernier du genre, si les musées ne renoncent pas à accepter des donations assorties de conditions qu'ils savent d'avance ne pas pouvoir respecter à la lettre. ■

ÉQUATEUR

Heureux Otavalenos

Il n'y a pas que des Indiens malheureux. En Equateur, les Otavalenos ont pu et su s'adapter et survivre sans rien perdre de leur personnalité ni de leurs coutumes

CATHERINE VERGER

CINQ heures du matin. Une foule d'Indiens, de métis et de Blancs encombrent déjà la place éclatante de soleil. Les couvertures rayées, les ponchos de laine gris, bleus, rouge foncé, les sacs de toile aux motifs incas, les châles brodés, les ceintures de couleurs vives et les vestes aux dessins traditionnels, tout cela fascine.

Installés dès l'aube au milieu de leurs richesses, les vendeurs conversent paisiblement entre eux. Qu'un touriste s'arrête devant les étalages et d'un bond ils sont auprès de lui. *« Si, señor, de la pure laine, tissée à la main... »* Le client touche, hésite puis demande le prix. Après un marchandage rapide, on se sépare le sourire aux lèvres.

Comme tous les samedis, Otavalo vit à l'heure de son marché. Tous les Otavaleños – c'est le nom de ces Indiens – sont au rendez-vous. Ceux des villages voisins et ceux de la capitale équatorienne, Quito, distante d'une centaine de kilomètres.

Comme d'habitude, l'atmosphère est gaie et sereine. Des groupes de femmes en costume traditionnel : longue jupe bleu nuit, fendue sur un jupon de toile blanc, tunique brodée blanche, châle noué autour des épaules, turban du même bleu nuit, colliers et bracelets dorés au cou et aux poignets, bavardent près des réchauds où cuit le maïs. Des hommes rient aux plaisanteries en quetchua. Des enfants, habillés comme leurs parents, courent dans tous les sens. Quelle différence avec l'atmosphère du marché de Cuzco, au Pérou ! Ici, pas de visages de bêtes traquées, pas de regard vide et désespéré, pas de vêtements sales et déchirés. Mais une dignité et une joie de vivre qui semblent devoir être éternelles.

Qui croirait M. Anibal Buitron, anthropologue équatorien, auteur d'un livre sur les Otavaleños (1), quand il écrit que *« leur histoire est faite de sang, de peines et de larmes » ?*

Avec la venue des Incas, à la fin du quinzième siècle, commence pour les Otavaleños une période de luttes et de soumission forcée. Comment se défendre contre une nouvelle religion, une nouvelle langue, un centralisme effréné dans l'organisation sociale et l'autorité de chefs locaux, quand l'ennemi est alors à l'apogée de son empire ?

Un demi-siècle plus tard, les Espagnols remplacent les Incas. C'est une nouvelle domination culturelle et l'esclavage... mais c'est aussi le vol des terres encore exploitées collectivement par le système du « huasipongo », un terme quetchua pour désigner cette servitude de l'Indien à l'égard du patron tout-puissant. La résistance, on s'en doute, est durement réprimée par les conquistadores.

Lettre morte

L'indépendance en 1822 ne change pas beaucoup de choses pour les Otavaleños. Ils continuent à payer les impôts comme en 1550, à aller en prison pour dettes, même pour celles laissées par leurs parents disparus. Puis c'est la proclamation de la République. Les lois destinées à protéger les minorités indiennes restent lettre morte. *« Il vaut mieux ne compter que sur soi »*, pense alors la majorité de Otavaleños.

Ils décident de racheter aux grands propriétaires les terres qui leur avaient appartenu quatre siècles plus tôt. Mais posséder des terres ne suffit pas, il faut savoir et pouvoir les cultiver. Pour cela, ils mettent à profit ce que leur ont appris les Incas : irrigation, cultures en terrasses, utilisation d'engrais naturels... La technique perfectionnée des outils de travail espagnols, elle aussi, s'impose définitivement. Très vite, ils produisent ce dont ils ont besoin, pour leur subsistance : maïs, avoine, fèves... Ils élèvent, pour la viande, des moutons, des porcs et des bœufs. Chez les Otavaleños on ne meurt pas de faim.

Le samedi à Otavalo, le marché de la nourriture, distinct de celui du textile, attire aussi les foules. Les Otavaleños eux-mêmes ne vendent que la viande, le beurre, les œufs, les poulets. Le reste, ce sont les métis venus des environs qui l'offrent aux ménagères décidées à marchander leurs achats de la semaine. Dans la multitude, les vendeuses, assises sur le sol près de leurs lots de fruits bien rangés, se sont regroupées. Les marchands de poissons frits disparaissent dans les vapeurs de l'huile chaude. Ailleurs, tout un trottoir est occupé par une panoplie de casseroles, de récipients de métal, d'instruments de cuisine.

Vers midi, les rues commencent à se vider. C'est alors qu'un mouvement de foule se produit vers un édifice que rien ne distingue des autres. Dans une cour aménagée en terrain de volley-ball, des hommes se passionnent pour la partie. Facilement reconnaissables à leur pantalon blanc, aux espadrilles de corde et à leurs cheveux noirs tressés en une natte, de jeunes Otavaleños, un mouchoir blanc sur le front, montrent leur souplesse dans la pratique de l'un de leurs sports préférés.

Le carillon de l'église sonne la demi-journée. A moins de quelque motif particulier de dévotion, l'Otavaleño ne va pas à l'église le samedi. La prière qu'il fera dans la rue ou en attendant de repartir vers son village se passe de cérémonial. Il exprime sa foi à sa manière. Il ne manque pas la messe du dimanche parce qu'il est fermement catholique. Mais cela ne l'empêche pas de croire en l' « Imbabura », la montagne sacrée qui domine le lac San-Pablo, ou au pouvoir des sorciers, sollicités au moins autant que les saints.

La Saint-Jean

La fête la plus importante du calendrier otavaleño est justement la fête de san Juan, le 24 juin. Si à cette occasion ont lieu des processions en l'honneur du très vénérable saint Jean, la signification est, dit-on, plus ancienne. L'origine en serait le solstice de printemps. Les Indiens de toutes les « parcialidades » participent à l'événement.

La « parcialidad », c'est le noyau social de la communauté. *« C'est une sorte de grande famille dans laquelle on se connaît et on s'entraide*, écrit Anibal Buitron. *Dès que quelque chose demande la participation de plus d'une famille, que ce soit la construction d'une maison, un mariage ou un enterrement, l'organisateur fait savoir le jour où il aura besoin de l'aide de tout le monde. La nouvelle passe de bouche à oreille et, le jour dit, il ne manque personne. L'organisateur n'a d'autres obligations que de préparer la « chicha » – boisson fermentée de maïs – et la « mazamorra » – soupe de maïs – et d'acheter quelques bouteilles d'eau-de-vie pour donner à boire et à manger à ceux qui viennent l'aider »*. Entre elles les « parcialidades » sont aussi solidaires.

Cependant, le jour de la fête de san Juan, les hommes de chacune d'entre elles aiment à se défier mutuellement. Stimulés par l'alcool, ils s'affrontent en combats singuliers. Leurs femmes, derrière eux, pleurent ou rient, selon l'évolution du corps-à-corps. Il arrive qu'en voulant s'interposer à un moment critique elles en viennent elles-mêmes aux mains, imitées bientôt par les enfants, quand ils sont là. La mêlée est complète. Dix minutes plus tard, les combattants épuisés se réconcilient autour d'une table, comme si rien ne s'était passé. Cette fois encore, ils auront montré leur courage et leur sens de l'honneur.

Quoi qu'il en soit, les soixante-dix mille Otavaleños forment une communauté soudée face aux Blancs – symboles du pouvoir et des lois – et aux « cholos » – les métis, – coupables de se ranger toujours aux côtés du plus fort.

Prospères

Par leur sens du commerce, les Otavaleños se sont assuré un avenir prospère. Leur production d'artisanat traditionnel s'est admirablement adaptée à la demande. Tous les Indiens du canton d'Otavalo savent tisser. Les uns tissent pour satisfaire aux besoins de la famille, les autres le font à des fins commerciales. Tandis que les premiers utilisent exclusivement le métier à tisser indien, diversifient peu leur production, et ne teintent pas la laine, les seconds se servent aussi de métiers à tisser indiens et espagnols, produisent toutes sortes de vêtements et d'objets, sont familiarisés avec les techniques de la teinture. Dans ce cas, ce sont de vraies entreprises familiales où hommes, femmes, jeunes et vieux participent au travail selon leurs capacités.

Pour vendre, les Otavaleños voyagent. Dans le pays mais aussi en Colombie ou au Venezuela. Le gouvernement équatorien lui-même les appelle *« les meilleurs représentants de l'Equateur à l'étranger »*. Comment en douter lorsqu'on les voit à Cartagène, sur la côte caraïbe colombienne, à la sortie d'un grand hôtel, parler en anglais avec des Américains intéressés par leur « exposition » de ponchos et de tissus...

La nouvelle génération d'Otavaleños a grandi dans un climat de grande conscience sociale. Parmi les jeunes, certains choisissent d'aller aux Etats-Unis ou en Europe pour continuer des études. César est en France depuis trois ans. Il étudie le droit administratif, la gestion d'entreprises, les sciences appliquées. *« Je veux montrer que je suis capable de faire aussi bien que n'importe quel Equatorien. Nous autres, Indiens, nous avons trop longtemps souffert d'un complexe d'infériorité. Il faut que notre génération s'en libère ! »*

Ce défi, quelques Otavaleños le lancent comme lui, aux quatre coins de la planète. A Londres, New-York, Moscou ou Tokyo, ils vivent au rythme d'autres civilisations sans pour autant renier la leur. *« Etre Otavaleño*, ajoute César, *c'est d'abord être fier de l'être. »* Quand ils en seront tous là, les Otavaleños de l'étranger comme ceux qui sont restés en Equateur, ils auront gagné la plus grande bataille de leur histoire. ■

(1) *Taita Imbabuwa, vida indigena de los Andes*, La Paz, 1964.

JAPON

L'envers du miracle

Le consensus au sein des entreprises est un des éléments du mythe entretenu autour de la réussite économique japonaise. Un écrivain nippon a recueilli des témoignages qui rendent un son bien différent.

F. GAINSBOURGER et D. NGUYEN DUC LONG

JAPON du consensus social : un mythe est né, celui d'un peuple enthousiaste au travail, uni derrière ses dirigeants, industrieux et imaginatif. Il s'alimente des discours que tiennent invariablement, devant des visiteurs admiratifs, les managers japonais sur l'esprit de groupe et de fraternité, l'adhésion des travailleurs aux objectifs de l'entreprise...

Les témoignages de certains travailleurs japonais sur leur vie quotidienne sont tout autres.

Kamata Satoshi s'attache, depuis plusieurs années, à rendre compte de la réalité ouvrière au Japon. Dans *Toyota, l'usine du désespoir*, traduit en français aux Editions ouvrières (1976), il avait fait le récit de sa propre expérience comme ouvrier saisonnier de l'industrie automobile. Depuis lors, il parcourt le monde ouvrier japonais et recueille les fragments d'une histoire ouvrière méconnue, y compris au Japon.

Dans son dernier livre, *Que se passe-t-il aux chantiers navals ?*, paru récemment à Tokyo (1), Kamata Satoshi pénètre dans le monde des ouvriers « marginaux », le monde des travailleurs « sous-traitants » et « sous-sous-traitants » — les *magouke*, — qui se louent, à la journée ou au mois, à des « régisseurs », c'est-à-dire à de véritables marchands d'hommes.

Les travailleurs « marginaux » — le terme est d'usage dans le milieu syndical — représentent environ 15 % de la population active japonaise. Dans l'industrie navale, l'emploi précaire (journaliers, saisonniers, « sous-traitants ») a représenté, dans les années fastes, qui ont précédé la récession actuelle, jusqu'à deux tiers de l'effectif ouvrier de la branche.

Marginaux dans la production, les trois ouvriers que nous présente Kamata Satoshi le sont également dans la société : marginaux de naissance, immigrés ou, comme Kawamato Hiroshi, le réfractaire, par choix, pour fuir le monde oppressant de la grande entreprise.

Il y a, dans ces témoignages, matière à réfléchir sur les ressorts du fameux « consensus ».

Torturé

C'est en août 1969 que Miyake Masaaki parvint à se faire embaucher au dock de Sanoyasu. Il avait alors vingt-six ans. Il venait de quitter une place de vendeur dans un magasin de tissus pour kimonos, à Shinzaibashi. C'était peu avant l'exposition universelle d'Osaka, qui eut lieu en 1970 ; les affaires marchaient mal, et son salaire était fonction de la vente. C'est alors qu'il avait décidé de partir pour Osaka. Et, grâce à cette famille dont il avait un jour fait la connaissance, et qui avait des relations avec la société Miyazaki Mokko, il était arrivé à entrer dans la sous-traitance aux chantiers.

Miyake a arrêté les études à la deuxième année d'école primaire. Il habitait dans un village de Coréens, ses camarades de jeux étaient presque tous Coréens. On le prenait lui-même souvent pour un Coréen. Et ce n'est pas facile d'être pris pour un Coréen à l'école, où la plupart des enfants sont Japonais.

De tout ce qu'il m'a raconté de son enfance, j'ai retenu ce détail : à cette école, il y avait eu tout un vacarme à propos de la perte d'un manuel de classe, et, comme par hasard, les soupçons s'étaient portés sur lui. Convoqué à la salle des professeurs, il fut torturé avec des cigarettes allumées, appliquées sur les paumes de la main par sept ou huit enseignants qui l'entouraient pour lui arracher des aveux ; on en était venu à le détester, parce qu'il était resté muet comme une carpe pendant son interrogatoire.

Plus tard, l'enfant qui était à l'origine de ce tapage avouera qu'il avait tout bonnement oublié le manuel chez lui en venant ce jour-là, qu'il n'avait pas osé le dire et préféré faire porter la faute à son camarade.

Le père de Miyake était menuisier charpentier, ce qui, à cette époque, n'était pas un métier à nourrir quatre enfants. En plus, il aidait aux travaux des champs et il distribuait des journaux. Mais les quatre frères et sœurs sautaient systématiquement les repas du soir. Le père se levait à 4 heures le matin, il rentrait le soir vers 10 heures et il n'avait rien à se mettre sous la dent. Il tomba malade, et il mourut après trois ans de maladie. Motif : carence alimentaire. Il faisait deux repas par jour ; le matin : du « tsukemono » (légumes salés et séchés, de faible valeur nutritive, généralement accompagnés de riz, N.d.T.) et du « mishoshiru » (soupe de soja fermenté) ; à midi, des déchets de tofu (pâte de soja). Pour dix-huit heures de travail.

Travail de forçat

Dans les débuts de Miyake aux chantiers navals, en 1969, l'entreprise Miyazaki Mokko comptait vingt charpentiers, dix apprentis, une dizaine de manœuvres journaliers, plus ceux que la société louait à d'autres entreprises des chantiers. Elle était spécialisée dans la fabrication des cales de bois qui soutiennent les bateaux, et dans le carénage. Le travail de Miyake, c'était un travail d'homme à tout faire, manutentionner les matériaux, faire du petit entretien.

Au bout de trois ans, on l'affecta au montage des charpentes des bateaux en bois. Un travail de forçat. Il fallait se cambrer dans l'espace, étroit d'à peine 1 mètre, du fond de la cale, et déplacer des poutres de près de 150 kilos. A ce travail, presque tous les ouvriers souffraient de lumbagos, et ils perdaient leur place dès qu'ils montraient des signes de faiblesse. Et il n'y avait ni allocation maladie, ni allocation chômage, ni pension de retraite.

Miyake a travaillé ainsi tous les jours, aussi bien le dimanche que les jours fériés. Son salaire : 1 700 yens (34 F environ) par jour, auxquels il faut ajouter 300 yens (6 F) d'heures supplémentaires. En tout : 60 000 yens (1 200 F) par mois, ce qui était exceptionnel pour une entreprise où ne travaillent pratiquement que des Coréens, des « burakumin » (habitants des bidonvilles) et des gens d'Okinawa (2). Miyake m'a raconté qu'il avait connu un Coréen de l'entreprise qui, mis au chômage pour douleur lombaire, avait entraîné sa famille dans un suicide collectif.

Le vaurien

Kawamoto Hiroshi est né en 1922 à Pusan en Corée. Il est sorti diplômé d'une école supérieure de commerce, ce qui lui a permis d'entrer à la Banque Industrielle de Corée. Lorsque la guerre est survenue, il a été appelé. Jusqu'à la défaite, il a travaillé dans les travaux publics à la construction d'aéroports. En 1945, il gagne la ville de Yamaishi, dans la préfecture de Yamagushi. Là, il reçoit un avis de réquisition pour la mine de charbon de Nagazawa à Ube. Il travaille au fond, puis il est muté à la surface, comme employé de bureau du chantier. En 1949, il se marie. Il quitte la mine, et débute dans un magasin de gros qui vend des mouchoirs en papier et des papiers de Shoji (3), dans le centre de la ville de Ube. Très vite, avec la percée des grandes maisons de commerce et des supermarchés, l'affaire périclite. Il décide alors de partir pour Tokyo avec sa femme.

A Tokyo, un camarade le fait entrer dans une Caisse de crédit. Il y restera deux mois. Il se dit : j'ai plutôt la tête à être manœuvre. Et aussi : mais comment arriver à bouffer avec un salaire de manœuvre ? Alors, il roule sa bosse. Kawasaki, Kamagasaki, Sanyo. Il est docker, ouvrier, homme à tout faire. Partout où il s'arrête, il est embauché comme sous-traitant. Et partout, le travail de sous-traitant est le même.

A l'été 76, il finit par échouer à Osaka. Entre-temps, il a divorcé. Il joue beaucoup au patchinko et il boit du saké. Aux chantiers d'Osaka, il mène la vie d'un anko (vaurien).

Lorsqu'on l'interroge sur sa carrière passée, il dit qu'on le jugeait comme un infâme débauché. *« Je faisais tout à ma guise, mais je n'étais pas libre »*, ajoute-t-il. Petit, d'allure distinguée, il est intelligent, cela se voit à sa manière de parler. Mais c'est un insoumis. Il est du genre qui vole de place en place, même s'il a trouvé un travail un peu stable.

Car il a un principe : ne pas faire d'heures supplémentaires. Il est obstiné là-dessus. Il n'admet pas l'idée selon laquelle les heures supplémentaires augmentent le revenu. Il considère que les heures supplémentaires servent surtout à engraisser les capitalistes. C'est une idée qu'il a importé de Corée lorsqu'il a émigré, et qu'il tire des tracts qu'il lisait, adolescent, lorsqu'il vivait chez ses parents en parasite.

Kawamoto est un vaurien dans l'âme. A l'époque de la mine de charbon, comme il y avait beaucoup de départs, et que la direction voulait s'attacher des jeunes, il est arrivé à faire augmenter les salaires. A l'usine de cartons ondulés de Tokyo, il a permis au syndicat de se créer, ce qui lui a valu d'être mis à la porte. Quand il était manœuvre dans un entrepôt, il a mis en place des piquets de grève contre le travail du dimanche. Journalier à la gare de Kawasaki, il a eu l'idée de former un syndicat des journaliers. Combien de fois a-t-on sollicité son soutien à un candidat au moment des élections municipales ? Mais les multiples trahisons et les compromis de la politique ne le tentent guère. Tout cela aviverait plutôt la flamme de la révolte.

L'accident

Yoshida Haruo a été embauché en avril 1975 par l'entreprise Aotoko comme monteur d'échafaudages. Il était venu à Osaka comme journalier. Et puis le directeur d'Aotoko, un ancien ouvrier sous-traitant lui-même, pour lequel il avait travaillé, l'a pris en sympathie ; il est devenu travailleur au mois. Chez Aotoko, les ouvriers « au mois » sont logés par le directeur, tout près de sa maison. Il leur trouve des *appartos* (studios), leur donne des primes, leur achète *futon* (couettes) et télévision. L'ouvrier par cette voie parvient à sortir du bidonville. Mais ces frais sont comptabilisés comme des emprunts qui seront déduits du salaire.

A l'entreprise Aotoko, chaque matin, le directeur rassemble les ouvriers devant chez lui, fait sa tournée d'inspection et les emmène en minibus au travail. Lorsqu'un ouvrier manque à l'appel, il va chez lui et le sort du lit. C'est ainsi que le directeur d'Aotoko mène sa petite existence de « régisseur ». Il a une résidence de plusieurs centaines de millions de yens et deux voitures. Dans tout le pays, la majorité des marchands d'hommes mène une vie semblable. Sans aucun apport de capital. Sans un sou d'équipements.

Lorsque je rencontrai Yoshida Haruo, je lui aurai donné une cinquantaine d'années. Mais il est né en 1941. Cette apparence physique, c'est l'empreinte de longues années de travail, depuis l'enfance où il était pêcheur, jusqu'à cet accident qui l'a rendu paralysé de la main droite.

Ce jour-là, il travaillait dans une double cale de bateau. Il chauffait une plaque de métal avec un chalumeau à gaz, puis il l'arrosait d'eau pour fixer la soudure. Le lancement du bateau était assez proche, et il n'y avait personne pour le remplacer : il lui fallait travailler sans arrêt. La double cale, c'est un endroit où seule une personne peut tenir. En été, il y fait plus de 60 degrés et l'arrosage du métal chaud provoque un bain de vapeur : c'est un véritable sauna. En hiver, le corps est trempé de sueur et le vent souffle par rafales glaciales. Été comme hiver, il faut remonter toutes les vingt ou trente minutes pour respirer à l'air libre.

Ce jour-là, il faut achever le travail dans les délais. Un travail qu'un ouvrier stable refuserait. Au-dessus de lui, un vacarme de plus de 100 phones (environ 100 décibels), une atmosphère de gaz, de vapeurs, de produits toxiques, il a mal à la tête, tout s'embrouille. Il lui faut déplacer des crics pesants, le chalumeau, des tuyaux. On le remontera paralysé de la main droite et de toute la moitié du visage. Licencié, sans un yen d'indemnisation.

Il a fallu sept mois de pétitions, organisées par le syndicat Sohyo du dock de Sanoyasu, pour que sa maladie soit reconnue officiellement comme accident du travail. Mais aujourd'hui encore, il est en procès avec l'entreprise pour être dédommagé de ses frais médicaux. Et c'est un cas rare, car aux chantiers navals il y a une tendance ancrée à considérer comme maladie individuelle les maladies du travail, et même les blessures professionnelles (4). ■

(1) Aux Éditions Iwanami Shoten, Tokyo, 1980.

(2) Bien que de nationalité japonaise, les habitants de l'île d'Okinawa, d'origine mélanésienne, se distinguent des Japonais par une peau plus foncée. En pratique, ils font partie de la main d'œuvre immigrée.

(3) Papier opaque des portes et des cloisons coulissantes, dans la maison japonaise.

(4) Ce texte, ainsi que d'autres extraits des ouvrages de Kamata Satoshi, composent un livre, traduit du japonais, à paraître aux Éditions Maspero.

Anaïs Nin
Vénus Erotica
Le Livre de Poche

REFLETS DU MONDE

BLICK

Mari trempé

« Pour avoir voulu figurer au « Guiness Book » des records, un Suisse alémanique est devenu un mari trempé », raconte *BLICK*.

Le quotidien zurichois écrit : *« Après plusieurs tentatives de « record mondial » dans différentes disciplines (tour du monde à vélo, rester suspendu à la face nord de l'Eiger), Heinrich avait eu l'idée de rester dans sa baignoire pleine plus de douze jours et dix heures, soit plus que le record actuel.*

» Il loua donc les services d'un huissier qui vint s'installer dans l'appartement, mais qui s'intéressa davantage à l'épouse qu'au mari trempé. Lorsque celui-ci, au bout de plusieurs jours, demanda à sa femme de venir le rejoindre dans sa baignoire, celle-ci se récusa, qualifiant de pervers ce genre d'exercices. Ne pouvant plus tenir, il abandonna sa tentative de record, sortit de la baignoire et s'en fut retrouver son épouse qu'il découvrit dans le lit conjugal en compagnie de l'huissier. »

Le trio termine la nuit au poste de police, rapporte *BLICK*, où Heinrich porta plainte contre l'huissier. *« Je comprends ma femme »*, a-t-il expliqué au commissaire, affirmant avec sérieux que, pour elle, dix nuits sans lui, c'était évidemment *« dur à supporter »*.

LE SOIR

Tournoi de billes à Liège

Les responsables de l'enseignement communal liégeois viennent d'organiser une importante manifestation : un tournoi de billes, auquel ont participé dans le centre de Liège des centaines d'écoliers. Rendant compte de cette manifestation, le quotidien *LE SOIR* fait remarquer qu'il n'est pas simple pour les champions en culotte courte de nos villes modernes de trouver l'indispensable bout de terre battue où exercer leur art.

« Notre règlement, déclare l'organisateur, *est d'une assimilation très aisée pour les gosses, qui sont d'ailleurs des connaisseurs. Les arbitres le jugent d'une application commode ; il leur rappelle fidèlement leurs pratiques d'enfant. A 160 centimètres du départ, le « pot » est garni de vingt-neuf billes à chasser. Nous avons l'intention d'abandonner quelques terrains aux aînés, qui devront s'entendre sans arbitre. Mais nous fournirons les billes... »*

« Nous sommes en contact avec la Ville de Paris, poursuit M. Der Haeghen. *Nous souhaitons que les vingt-cinq premiers de notre tournoi aillent affronter leurs amis poulbots, au pied de la tour Eiffel. Nous avions pensé à la place du Tertre, pour tout le symbole qu'elle incarne. Hélas, le sol est recouvert de tarmac ; le terrain n'est plus praticable... »* Un prochain voyage dans la capitale française serait naturellement la plus belle récompense pour les vainqueurs.

THE TIMES

Le système « D » de M. Longhurst

Le quotidien londonien indépendant *THE TIMES* relate une histoire peu édifiante survenue dans le comté de York :

« Le chômeur Stephen Longhurst, âgé de trente-deux ans, disposera cette semaine de 27 livres de moins parce qu'il n'a pas été mis en prison à temps. Toutes les deux semaines, il comparaissait devant le tribunal sous l'inculpation d'ivresse après avoir découvert comment on pouvait s'enivrer aux frais de la princesse. Les magistrats de York le condamnaient toujours à sept jours de prison pour non-paiement d'amende ; et, au moment de quitter la prison, sa peine accomplie, il recevait 27 livres des autorités pénitentiaires (...), comme toute personne n'ayant pas de domicile fixe. Il habitait alors dans un refuge pour clochards et était à nouveau arrêté une semaine plus tard après avoir bu presque tout son argent. Ce cycle par quinzaine lui permettait aussi de sortir à temps de prison pour bénéficier de l'allocation de chômage (de 36 livres par quinzaine). Aussi, lorsque le président du tribunal lui dit qu'il ne le mettait pas en prison, mais lui accordait deux semaines pour régler une amende de 10 livres, M. Longhurst soupira, disant qu'il tenterait d'être sobre.

» Dehors, il révéla la recette : « Le seul moyen pour » que cela marche est de » s'enivrer pendant le week-» end pour être sûr d'être sorti » le samedi soir suivant. (On relâche ceux qui ont de brèves condamnations avant le dimanche.) *De plus, en prison, ils me » nourrissaient et je pouvais » prendre un bon repos. »*

ПРАВДА

Voulez-vous une Volga ?

A en croire la *PRAVDA*, pour obtenir rapidement une voiture en U.R.S.S. il suffit de se servir à l'usine. C'est en tout cas le procédé utilisé par un certain Borissof. L'ouvrier qui travaillait à l'usine automobile surveillait la chaîne de montage. Il s'installait au volant d'une *Volga*, la voiture des fonctionnaires soviétiques, à peine celle-ci était-elle sortie de la chaîne d'assemblage, prétendant qu'il allait l'essayer.

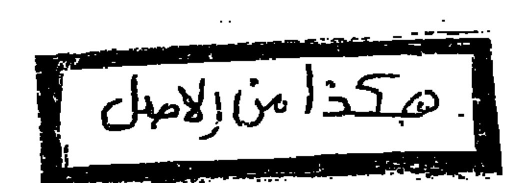
En fait, il revendait le véhicule pour 5 000 roubles (35 000 FF) alors que le prix du neuf est de 16 000 roubles. Le client et complice avait même le droit de choisir la couleur de la carrosserie. Ce qui est un privilège aussi rare que d'avoir le véhicule peu après l'avoir commandé. Borissof a été arrêté et condamné à douze ans de camp de travail. On ignore si ses clients ont également été sanctionnés.

INTERNATIONAL Herald Tribune

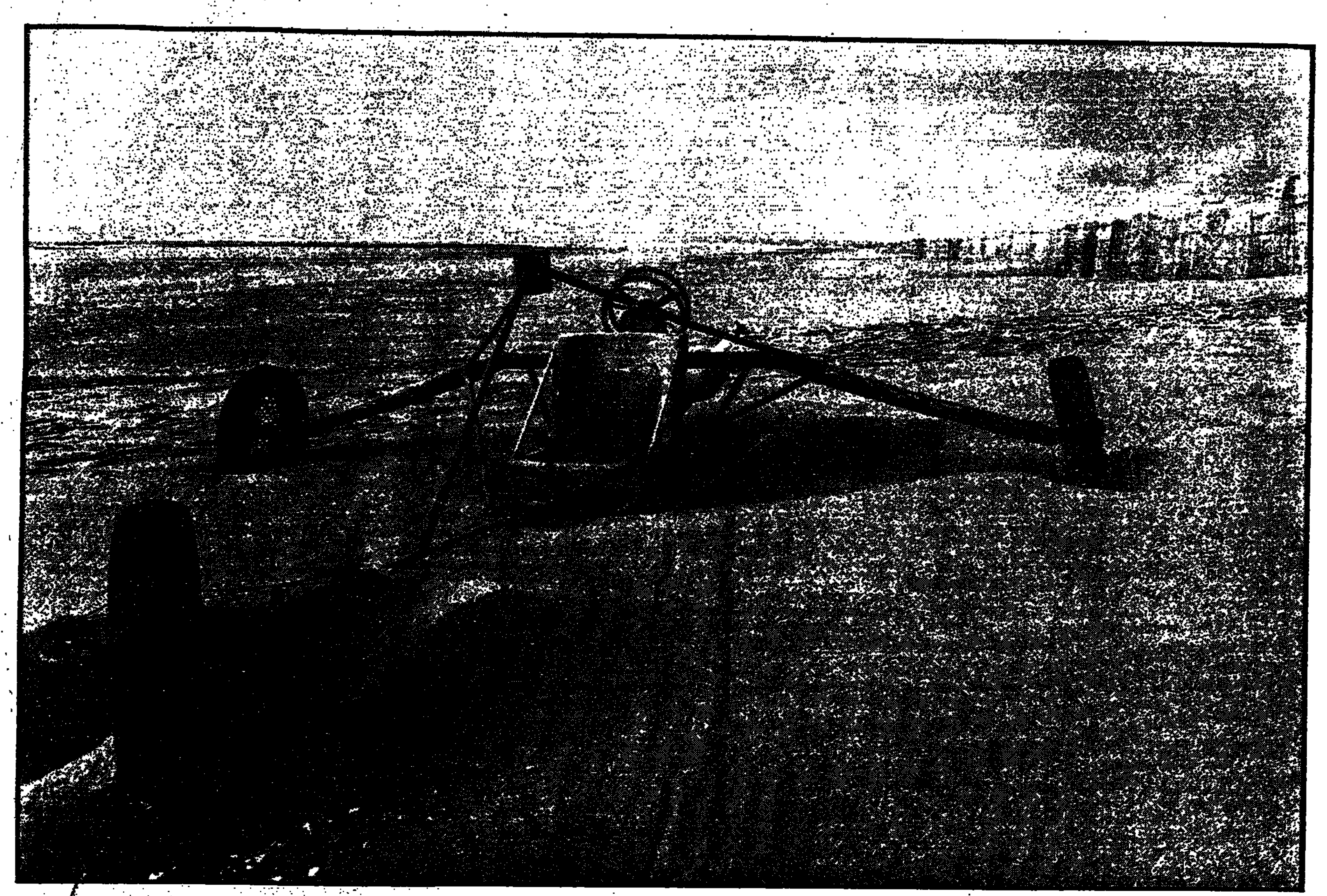
Un docteur « honoris causa » collectif

Le quotidien américain *INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE* rapporte que *« l'université de Haverford, enfreignant la tradition, a décerné le titre de docteur « honoris causa » à tout le village de Chambon (...). Entre 1940 et 1944, les villageois de Chambon (situé dans une région montagneuse isolée du sud de la France) avaient défié les nazis et le gouvernement de Vichy en cachant deux mille cinq cents juifs — hommes, femmes et enfants — et en fournissant un enseignement régulier aux enfants cachés »*.

L'université eut connaissance de l'exploit de ces trois mille villageois après la publication en 1979 d'un livre de Philip Hallie à ce sujet.



هكذا من الاصل



XAVIER TESTELIN

ENTROPIE

Nicholas Georgescu-Roegen et l'importance de la décroissance

La matière comme l'énergie se dégradent. Apprendre la décroissance, c'est limiter les dégâts de la misère pour les générations à venir.

JANINE DELAUNAY

NICHOLAS GEORGESCU-ROEGEN est né en Roumanie en 1906. Il a appris les mathématiques à Bucarest, la statistique à Paris, s'est intéressé à la philosophie à Londres. Haut fonctionnaire dans son pays de 1932 à 1945, il l'a quitté pour enseigner l'économie théorique à Harvard, passe un an à l'université de Strasbourg et est actuellement à l'université Vanderbilt de Nashville. Polyglotte, cosmopolite, multi-disciplinaire, il a une passion : la thermodynamique. Non pas comme beaucoup de chercheurs pour tenter d'assimiler ses lois à celles de l'économie, des sociétés, voire de l'art, mais en tant que discipline à part entière.

Si la formule « *rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme* » reste vraie, l'important c'est le prix de la transformation. Elle ne s'effectue jamais sans perte, sans déchets, sans entropie. Nicholas Georgescu-Roegen cherche toutes les formes de la dégradation de l'énergie et de la matière, il étudie toutes les conséquences qu'implique la loi de l'entropie. La thermodynamique introduit un facteur complètement différent, elle nous aide à comprendre les contraintes, les limites de nos modes de vie et leurs conséquences à long terme.

La pensée de N. Georgescu-Roegen n'est pas un phénomène isolé mais se situe bien dans le mouvement actuel d'explosion de la pensée, du rejet de l'esprit mécaniste et de l'analyse linéaire.

« D'où vous est venue cette curiosité pour les transformations d'énergie en mouvement, de matière en objet, et leurs conséquences ?

— A force de me poser des questions sur ce que je voyais ! Surtout lorsqu'en Roumanie je me suis occupé des questions agricoles. Parce que, là, la modernisation des méthodes de culture rend quasiment visibles les gaspillages de ressources : énergie, matière.

» Comment s'effectuent les transferts ? L'énergie se présente sous deux états qualitativement différents : l'énergie libre utilisable sur laquelle l'homme peut exercer une maîtrise presque complète, et l'énergie liée, inutilisable. Exemple : l'énergie chimique contenue dans un morceau de charbon est libre, nous pouvons la transformer en chaleur ou en travail. Mais l'énergie thermique contenue dans l'eau des mers est de l'énergie liée, les bateaux naviguent à la surface, mais ils ont besoin de carburant.

» Reprenons notre morceau de charbon, son énergie chimique ne subit ni diminution ni augmentation. Mais son énergie libre initiale s'est tellement dissipée sous forme de chaleur, de fumée, de cendres qu'on ne peut plus l'utiliser, elle s'est dégradée en énergie liée. L'énergie liée est de l'énergie chaotiquement dissipée, alors que l'énergie libre implique une certaine structure ordonnée. C'est pour cela que l'entropie se définit aussi comme une mesure du désordre.

— N'introduit-on pas dans ces recherches de la dissipation de l'énergie trop de subjectivité. N'y a-t-il pas là une attitude anthropomorphique ?

— Bien sûr, comme pour tout élément par lequel l'homme cherche à entrer en contact avec la réalité. Évidemment le cas de la thermodynamique est plus saisissant. En effet, c'est bien la distinction économique entre les choses ayant une valeur et les déchets qui a suggéré la distinction thermodynamique et non l'inverse. N'oubliez pas qu'elle est née de l'étude de Sadi Carnot sur l'économie des machines à feu.

» Mais je suis toujours très prudent, je me méfie des analogies. Ce n'est pas le processus économique lui-même qui est en cause. Si au point de vue physique le processus économique ne fait que transformer des ressources naturelles de valeur (basse entropie) en déchets (haute entropie), le vrai produit de l'économie est tout autre. Ce n'est pas un flux matériel de déchets mais un flux immatériel de plaisir de vivre, de confort. Seulement ce flux n'existe qu'aussi longtemps qu'il peut se nourrir de basse entropie puisée dans l'environnement. Tout objet présentant une valeur économique — un fruit, une table, un jean — comporte une structure très ordonnée donc une basse entropie. La basse entropie est rare et, tout comme le morceau de charbon, elle ne peut s'utiliser qu'une seule fois.

» C'est irrévocable, irréversible. Le fait de puiser constamment dans les ressources naturelles n'est pas sans incidence sur l'histoire. Et c'est probablement, à long terme, l'élément le plus important de notre destin humain. Déjà, à la fin du dix-neuvième siècle, Rudolf Clausius disait que « *l'entropie de l'univers tend vers un maximum* ».

— L'énergie se dégrade et celle qui vient des stocks fossilisés ne se renouvelle pas. Que se passe-t-il avec la fission, la fusion, l'énergie solaire et le recyclage ; il y a tout de même des processus plus ou moins gaspilleurs ?

— Moins ? Certes. Mais neutres, jamais. Il n'y a pas que l'énergie qui se dissipe, la matière aussi.

Contrebande

» Vous parlez de fusion ; à supposer que l'on parvienne à maîtriser ce mode d'énergie, il faudrait des réacteurs de la taille de Manhattan. Et quand on imagine un catalyseur grâce auquel l'eau de mer se décomposerait en oxygène et en hydrogène, cela pourrait être une source importante d'énergie. Mais on fait la comparaison avec la petite braise qui met le feu à une grosse bûche. C'est simpliste et faux. L'entropie de la bûche et de l'oxygène utilisés dans la combustion est plus basse que celle des cendres et de la fumée qui en résultent. Alors que l'entropie de l'eau est plus élevée que celle de l'oxygène et de l'hydrogène après décomposition.

» L'utilisation de l'énergie solaire elle-même n'est pas innocente. Il faut de grands capteurs, donc de la matière puisée dans les mines, dans les stocks, etc. A des rythmes plus ou moins rapides, l'espèce humaine et ses technologies épuisent ce qui les nourrit.

» Il y a des gens qui disent qu'on pourra contrecarrer la loi de l'entropie, qu'on trouvera des technologies, etc. C'est un mythe. On ne peut pas faire de la contrebande d'entropie. Vous devez toujours reconstruire l'échafaudage matériel de l'existence. Vous devez toujours alimenter en énergie, en objet, etc.

— Que pensez-vous de l'état stable, de la croissance zéro ?

— Je vous répondrai brutalement que ce n'est qu'un mirage à la mode dans certains milieux. Un état stable ne peut exister que d'une façon approximative et pour une durée limitée. L'impossibilité, pour un macrosystème hors de l'état de chaos, de durer indéfiniment est simplement constatée pour le moment. Peut-être un jour une nouvelle loi de la thermodynamique l'expliquera de la même manière que l'impossibilité du mouvement perpétuel l'a déjà été. Les lois actuelles de la thermodynamique ne suffisent pas à rendre compte de tous les phénomènes non réversibles, notamment les processus vitaux.

» Je suis persuadé pour ma part qu'il faut aller au-delà vers un état de décroissance. La croissance actuelle doit être inversée. Un exemple : je trouve bien vaniteux ceux qui poussent des cris de victoire parce que nous pouvons extraire des protéines des combustibles fossiles ! La saine raison nous commande de faire l'inverse, c'est-à-dire de transformer la matière végétale en hydrocarbones combustibles. Nous sommes également encore très loin de connaître toutes les possibilités que nous offre la photosynthèse.

» L'inversion ne veut pas dire l'extension de la pauvreté, de la misère. Pas du tout. C'est au contraire limiter les dégâts de la misère pour les générations à venir. C'est inverser tout le mode de raisonnement, donc de vie, en tenant compte de tous les facteurs que l'on commence à connaître. Et que l'on connaît de mieux en mieux.

» Quand on entrevoit l'incroyable dimension de gaspillage des industries de l'armement — sans parler de paix et de guerre, — simplement la fabrication et le remplacement accéléré des armes, quand on sait que cela détruit très vite toute l'infrastructure énergétique et matérielle qui alimente la vie, que l'on raccourcit d'autant la durée de l'espèce humaine, on ne peut fermer les yeux, se croiser les bras. Après nous la fin ! Pas possible.

Les limites

— Reste le plaisir, la joie de vivre, qui, eux, ne brûlent pas la terre par tous les bouts.

— Vous avez raison, la loi de l'entropie ne semble pas jouer pour les créations de l'esprit... du cœur, qui n'utilisent que peu ou pas de matière de basse entropie. Cette loi n'est pas aussi terrible qu'il apparaît à première vue. Il faut la connaître, en comprendre les effets. En réalité, elle nous laisse une certaine liberté. Elle nous indique les limites : celles de l'énergie, celles de la matière, qui permettent aux organismes biologiques de compenser la consommation qu'ils en font pour se maintenir en vie (néguentropie).

» Les organismes vivants n'obéissent pas aux mêmes lois que les organismes inanimés.

(Lire la suite page X.)

DISTRIBUTION

Le robot vendeur

Prises de commandes, livraisons, réclamations sans contacts humains. Le robot vendeur de La Redoute manque de chaleur...

RICHARD CLAVAUD

GARE de l'Est, 17 heures. M. Dupont a terminé sa journée de travail et s'apprête à regagner son domicile dans la banlieue parisienne. En attendant son train, il se dirige vers le couloir de liaison grandes lignes-banlieue et s'arrête devant une sorte de distributeur automatique dans lequel il introduit une carte magnétique. Devant lui, un ensemble de portes métalliques de couleur grise semblables à celles des consignes de la S.N.C.F. Une flèche lumineuse s'allume sur la case 19, dont la porte s'ouvre. M. Dupont esquisse un sourire : le livreur est passé, la chemisette d'été et les pantalons de toile commandés la semaine précédente par téléphone sont là, soigneusement empaquetés. Il referme la porte de la consigne, récupère sa carte magnétique et se dirige vers les quais, son colis sous le bras.

M. Dupont, qui n'a jamais aimé la cohue des grands magasins, est un passionné d'innovations technologiques. Il a été vite séduit par ce nouveau mode de distribution mis en service récemment par La Redoute : le « point-colis automatique ».

Cinq unités fonctionnent déjà en région parisienne, trois à l'emplacement de nœuds de communication (gares S.N.C.F., R.E.R.) et deux dans des grands ensembles de banlieue. Le principe est d'implanter ces « points-colis » sur le lieu de passage ou d'habitation des clients.

La « consigne informatisée » de la gare de l'Est comporte vingt-huit cases pour les petits colis et six pour les colis plus volumineux. Sa gestion est assurée par un microprocesseur. Lorsque le client introduit son badge magnétique dans la machine, il peut recevoir plusieurs types d'informations grâce à des indications lumineuses. Soit : *« Vous avez un colis, il se trouve case 19 »* ou *« Vous avez deux colis, l'un se trouve case 19, l'autre case 20 »* — et les cases en question s'ouvrent automatiquement, — soit : *« Vous n'avez rien pour l'instant. »*

S'il n'est pas satisfait par l'article qu'il a reçu, le client peut le déposer dans un compartiment « retour » accessible au livreur qui approvisionne le « point-colis ». Il peut également régler son achat en déposant un chèque dans une boîte qui est relevée périodiquement.

Autre service offert, le téléphone. Il suffit de décrocher un combiné logé dans une case pour être en relation avec un bureau de prise de commandes situé en région parisienne et relié à l'ordinateur central de La Redoute, à Roubaix. Le client peut demander des renseignements ou passer une nouvelle commande, en indiquant son numéro d'identification à l'opératrice. Il est immédiatement informé de la disponibilité de l'article et confirme sa commande. Quelques jours après, il peut retirer son colis dans la consigne devant laquelle il passe chaque jour pour rentrer chez lui.

Le livreur qui approvisionne le « point-colis » dispose lui aussi d'un badge magnétique. Lorsqu'il l'introduit dans la machine, celle-ci lui indique les cases libres. Il y dépose les commandes et programme le microprocesseur : numéro de client, numéro de case. Quand M. Dupont vient chercher son paquet, la mémoire du micro-processeur reconnaît son numéro de client et lui indique la case où se trouve la commande.

Jour et nuit

Pour cette société de vente par correspondance, l'informatisation de la distribution est la conséquence logique de l'informatisation du système de gestion des commandes. *« La Redoute a fait le choix obligatoire de l'informatique dans les années 60 »*, indique Pierre Labourdette, responsable du service « Allô commande » pour la région parisienne. *« Sans ce choix, nous aurions beaucoup de mal à gérer les commandes de nos cinq millions de clients actifs chaque année, avec un catalogue qui comprend près de quarante mille codifications. »*

Deux types de structures reliées à l'ordinateur central de Roubaix ont été mises en place. Les premières, les « rendez-vous catalogue », au nombre d'une soixantaine, sont des locaux ouverts au public et permettent de passer des commandes et de retirer des colis. Les secondes, les bureaux de prise de commandes téléphoniques où travaillent des téléphonistes-claviéristes, ne sont pas ouverts au public et servent simplement de liaison entre les clients et l'ordinateur central. Les colis qui ne sont pas retirés directement au « rendez-vous catalogue » sont expédiés par la poste ou livrés par des transporteurs.

C'est à ce stade qu'intervient le « point-colis automatique » : les sociétés de vente par correspondance rencontrent souvent des difficultés pour joindre leurs clients au moment de la livraison, et il n'est pas toujours possible de laisser un colis à un voisin, surtout s'il s'agit d'un paiement contre remboursement. D'autre part, les camionnettes de livraison contribuent à l'encombrement et à la pollution des villes. Le « point-colis » peut donc apporter une solution à ces problèmes puisque les commandes sont regroupées géographiquement, livrables « jour et nuit », ce qui diminue considérablement le nombre de colis non distribués, les risques d'embouteillage et les gaspillages d'énergie.

Reste la question du paiement. Le système actuellement intégré au « point-colis », la boîte à chèques, est encore traditionnel. Mais les développements du transfert électronique de fonds, en particulier les « terminaux points de vente », qui permettent de vérifier que le client est solvable et de valider une opération de débit en temps réel, laissent présager une amélioration du système. Si la société de vente par correspondance le souhaite, le débit du compte de M. Dupont pourra se faire au moment où celui-ci vient retirer son colis. Dans quelques années, la carte de paiement à mémoire pourra également être utilisée.

Pour les responsables de La Redoute, l'installation de ces « points-colis » n'est encore qu'une expérience dont rien n'indique qu'elle sera généralisée. *« Il faudra attendre un ou deux ans pour tirer les conclusions d'enquêtes effectuées auprès des clients de la société, utilisateurs ou non de ce système »*, affirme Pierre Labourdette. Point essentiel : l'impact psychologique d'une distribution sans intervention humaine.

Le développement du téléphone comme moyen de commande a commencé vers 1960 et a été assez long à mettre en place. De nombreux clients appelaient pour commander... mais confirmaient, le lendemain, par courrier, ce qui entraînait souvent des erreurs. Aujourd'hui encore, les commandes par téléphone ne représentent que le tiers du volume global, malgré des campagnes publicitaires axées sur l'aspect pratique des télécommunications. De même, des abonnés au téléphone continuent d'écrire ou vont dans les « rendez-vous catalogue » pour faire remplir leurs bons de commande par des employés de La Redoute.

Rapports humains ?

L'impact de la technologie n'est pas seul en cause, même s'il est plus facile à un M. Dupont, amateur d'innovations et satisfait par le côté ludique de l'utilisation des microprocesseurs, d'apprécier le « point-colis ». Dans une société où tout s'automatise aux dépens des rapports humains, où le petit commerce, propice au dialogue, laisse la place aux hypermarchés, la visite d'un livreur ou le contact avec un vendeur peut revêtir une certaine importance.

Mais que vaut aujourd'hui cet argument face aux problèmes de circulation et d'économies d'énergie ? Toutes les sociétés qui développent des moyens de consommation économes en énergie ont la faveur des pouvoirs publics, et de la D.G.T. (Direction générale des télécommunications) en particulier. Ce n'est pas un hasard si les sociétés de vente par correspondance, qui doivent sans cesse innover pour se développer, participent à l'expérience Télétel de Vélizy (1). Bien que cela se fasse lentement, l'utilisation du téléphone se développe dans le secteur de la vente par correspondance. *« L'essentiel de l'augmentation du chiffre d'affaires à La Redoute se fait à travers les commandes par téléphone »*, constate Pierre Labourdette. L'évolution des télécommunications permettra à ces sociétés de se développer dans deux secteurs socioprofessionnels : celui des cadres, à travers les expériences du genre Vélizy, celui des ouvriers et personnels de service, grâce à l'effort d'équipement de cette catégorie en lignes téléphoniques, où on est passé de 3,7 % de ménages équipés en 1968 à 37 % en 1978.

L'expérimentation des « points-colis », qui préfigure un nouveau mode de consommation basé sur l'utilisation des microprocesseurs, suscite quelques interrogations. Limiter la pollution et l'encombrement des villes est une chose nécessaire, mais n'existe-t-il pas d'autres solutions que de pousser les individus à accomplir sans cesse davantage d'activités à partir de leur domicile ou sur le trajet vers leur lieu de travail, au détriment des rapports humains ? Une politique de l'aménagement de l'espace qui intégrerait une réflexion sur les modes de consommation de masse permettrait peut-être d'envisager d'autres innovations qui, à l'inverse de la distribution automatisée, créeraient des emplois. ■

(1) *Le Monde* du 27 septembre 1980.

CRIBLE

ANNIE BATLLE

REPÈRES

Goût du risque : facteur de longévité

Le « stress » rend vulnérable aux maladies, et en particulier aux accidents cardiaques, répète-t-on à l'envi. Oui, mais, malgré le risque accru, la maladie n'est pas inévitable, et beaucoup de gens résistent au stress. A l'université de Chicago, des chercheurs se sont penchés sur cette résistance, et ont effectué une étude longitudinale de cas pendant deux ans. Selon eux, les gens qui résistent le mieux au stress ont des attitudes spécifiques vis-à-vis de l'existence : ils ont le goût du risque (ils considèrent que le changement est un défi à relever plutôt qu'une menace), le goût de l'engagement (compris dans le sens contraire de l'aliénation), la maîtrise (ou le contraire de l'impuissance) — bref, le sentiment d'avoir le contrôle de leur propre vie. (*Psychologie,* 2, rue du Roule, 75001 Paris. Tél. : 233-89-62.)

Des plastiques de bactéries

M. Peter King, directeur des activités protéiniques de la division agricole d'Imperial Chemical Industries (ICI), a déclaré au second congrès européen de biotechnologie d'Eastbourne (dans le sud de l'Angleterre) qu'un plastique, le polyhydroxybutyrate ou PHB, avait été obtenu à partir d'une bactérie que l'on trouve dans le sol. Cette bactérie emmagasine le PHB comme réserve d'énergie et ICI aurait été le premier à en réaliser l'extraction sous une forme pure.

Le nouveau procédé biotechnologique déposé en est encore à la phase de production en laboratoire, mais ICI produit néanmoins 10 kilogrammes de PHB par semaine et a déjà utilisé ce matériau pour fabriquer des « tees » de golf et des breloques de porte-clés.

Cette découverte ouvre la porte, à long terme, à l'utilisation de la biotechnologie pour remplacer le pétrole dans la fabrication des plastiques, textiles synthétiques et autres produits. (*Actualités industrielles de Grande-Bretagne,* — 35, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 266-91-42.)

Mini-TV

Sinclear Research Limited (Grande-Bretagne) devrait commercialiser dès 1982 un poste de télévision de la taille d'une boîte de sardines. La nouveauté tient surtout à l'écran lui-même qui est ultra plat et dans lequel l'image est produite sur le côté, dans l'épaisseur même de l'écran. Le prix aussi est intéressant : de l'ordre de 125 dollars, soit environ 680 F.

Vers juillet 1981, devraient également apparaître les premiers écrans plats utilisant la technologie de « fluorescence sous vide » de ISE Electronic Corp. (Japon). Récemment Hitachi et Toshiba ont exposé des télévisions miniatures dont l'écran repose sur la technologie des cristaux liquides (comme pour les montres). Dimensions : 20 × 9 cm et moins de 3 cm d'épaisseur. (*Prospective hebdo,* B.P. 295-16, 75766 Paris Cédex 16. Tél. : 500-62-30).

BOITES A OUTILS

Approche du mouvement associatif

On parle beaucoup des associations comme facteur de changement social et politique. Une petite étude (26 pages) sur leur passé et les expériences actuellement en cours, destinée à mieux cerner leur avenir et l'enjeu qu'elles représentent, est publiée dans le bulletin trimestriel d'histoire du temps présent.

Après avoir analysé les grandes disciplines qui se sont intéressées aux associations et comment leur production s'est répartie dans le temps, l'association est prise comme entité et étudiée à travers ses écrits, son fonctionnement, ses domaines privilégiés, ses rapports avec le système politico-administratif. Une bibliographie très complète est proposée (Institut d'histoire du temps présent. C.N.R.S., 80 bis, rue Lecourbe, 75015 Paris, téléphone : 783-28-18).

Une nouvelle règle du jeu social

Les conclusions du colloque de Grenoble organisé par la DAP (Association pour le développement des associations de progrès), en janvier dernier, viennent d'être publiées sous le titre « Pour une nouvelle règle du jeu social ».

La DAP, sous la présidence de F. Bloch-Lainé, essaye depuis six ans de susciter de nouvelles dispositions de la part de l'Etat et des collectivités publiques en faveur des associations.

Sa mission de sensibilisation achevée, la DAP tire les conclusions de son expérience, de ses initiatives, de ses démarches, et formule des propositions concrètes : pour la mise en œuvre du soutien nécessaire ; pour la mise à jour des projets et des pactes sociaux ; pour clarifier les relations avec les pouvoirs publics ; pour améliorer les relations internes au sein des associations ; pour rassembler le mouvement associatif. (DAP, 9, rue de Vauvilliers, 75001 Paris, tél. 508-88-48.)

« Forum mondial de la santé »

Forum mondial de la santé est une nouvelle revue de l'O.M.S. (Organisation mondiale de la santé) à parution bimestrielle. Editée en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe, cette revue présente l'originalité de constituer une tribune ouverte à toute personne participant activement au processus de développement sanitaire dans le monde. Le premier sujet traité de cette manière est le paludisme, avec un titre évocateur : « De l'euphorie à l'anarchie » (20, avenue Appia, 1211 Genève 27, Suisse).

BLOC-NOTES

● **PRODUCTION AUTOMATISÉE.** — La production automatisée est l'un des thèmes principaux de développement des pays industriels. En France, elle figure parmi les grands axes du VIIIe Plan. L'Adepa; Agence nationale pour le développement de la production automatisée, organise, sous le patronage du ministère de l'industrie, trois journées scientifiques et techniques sur le sujet les 3, 4 et 5 juin 1981, à Toulouse, dans le cadre de grandes écoles d'ingénieurs formant des spécialistes dans les domaines concernés, avec le concours de laboratoires de recherches y travaillant et des industries de pointe déjà utilisatrices. Les perspectives de la production automatisée pour les P.M.I. constitueront une part importante des préoccupations des journées. (Adepa : B.P. 54, 92123 MONTROUGE - Tél. : 657-12-70.)

Nicholas Georgescu-Roegen

(Suite de la page IX.)

Évident ? Pourtant pour avoir écrit cela, Erwin Schrodinger, reprenant les intuitions de Bergson, a été accusé de mysticisme, traité d'obscurantiste. Il n'y a pas très longtemps, une vingtaine d'années.

— Difficile d'aller vers une décroissance ?

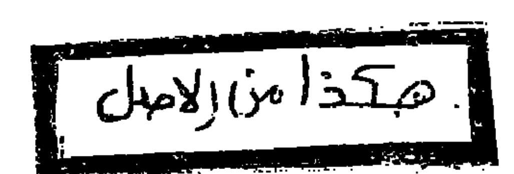
— Parce que nous connaissons encore mal le processus, et parce que ces embryons de connaissance ne sont répandus ni dans les écoles ni et encore moins dans les ministères et chez les gouvernants. Alors la vie sur terre est pilotée pour maintenir un équilibre entre Etats. Et à l'intérieur des Etats, pour ne pas trop choquer, on ne tient compte que des générations présentes. Et même pas de l'avenir des plus jeunes, et bien sûr absolument pas des générations futures. » ■

● Nicholas Georgescu-Roegen est l'auteur, entre autres, de *The Entropy Law and the Economic Process* (Harvard University Press, 1971) et *Energy and Economic Myths : Institutional and Analytical Essays* (Harvard University Press, 1976). Deux traductions en français : *Issues and Problems* sous le titre *la Science économique : ses problèmes et ses difficultés* (Dunod 1970) et *Demain la décroissance,* recueil d'articles (Pierre-Marcel Favre, 1980), préfaces par Ivo Rens et Jacques Grinevald. Son dernier livre, *Bioeconomics,* doit paraître aux Princeton University Press.

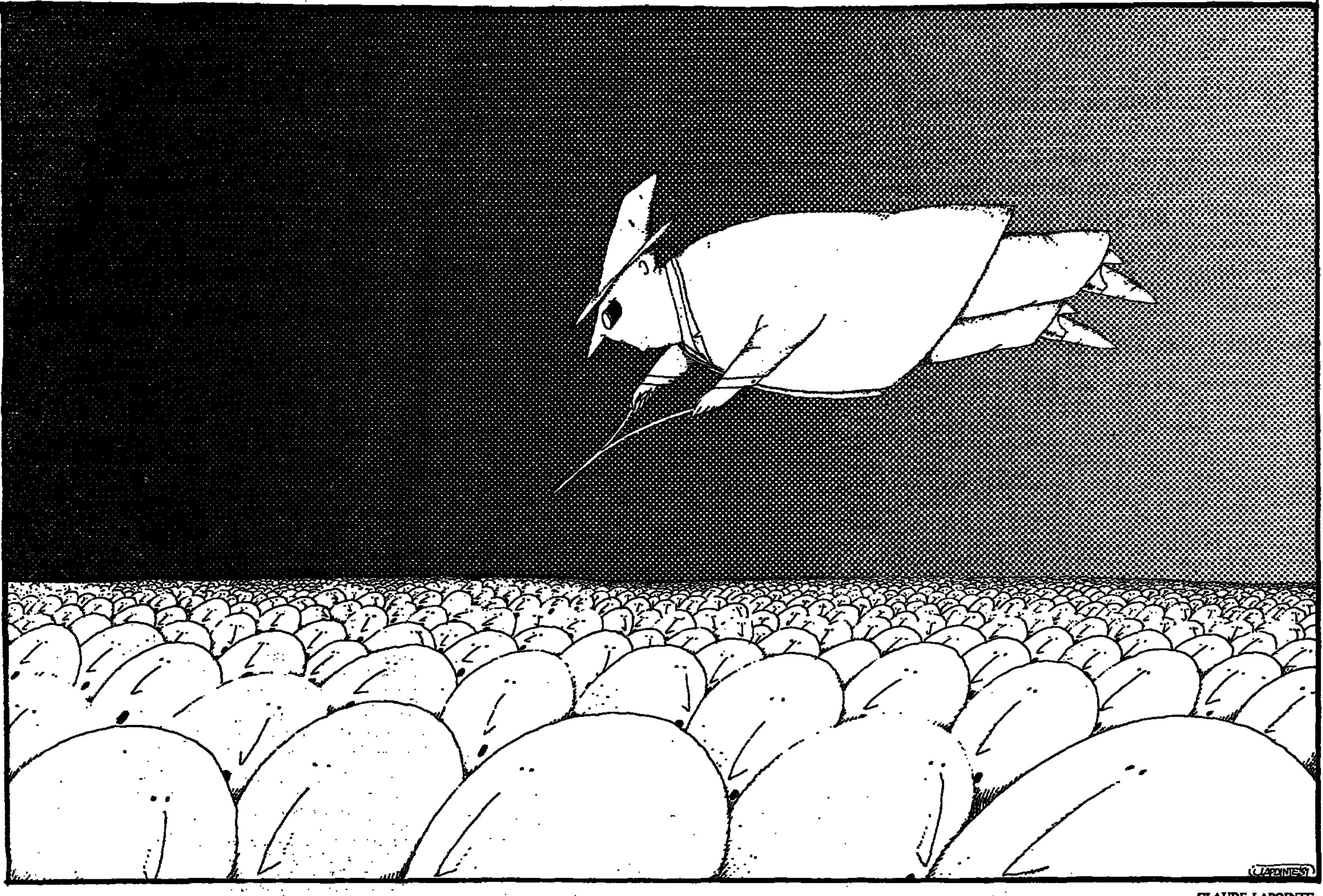
BIOLOGIE
LES ORIGINES DE LA VIE
dans le numéro de juin SCIENCE & VIE

MEDECINE SPORTIVE
L'ATOUT DES GAUCHERS
dans le numéro de juin SCIENCE & VIE





هكذا من الاصل



CLAUDE LAPOINTE

REVUE

Jean Piel et ses « pierres rares »

Directeur de la revue *Critique* depuis près de vingt ans, Jean Piel est un des grands « découvreurs » d'idées de notre époque.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE

PERSONNAGE hors du commun, Jean Piel s'est toujours tenu à l'écart de la publicité ; pourtant le rôle qu'il a joué dans la vie intellectuelle française est loin d'être négligeable puisque c'est lui qui, depuis près de vingt ans, préside aux destinées d'une des prestigieuses de nos revues : *Critique,* fondée en 1946 par Georges Bataille, ainsi qu'à celles d'une importante collection d'essais placée sous le même label et publiée, elle aussi, aux Editions de Minuit.

Aventureuse et passionnée, la vie de Jean Piel reflète bien l'incertitude de notre époque, ses ambitions et ses tourments.

∴

« Parlons d'abord de votre parcours personnel. Avant de diriger une revue et de publier des livres, vous avez exercé toutes sortes de métiers...

— J'ai commencé par faire une licence de philo, puis, en autodidacte, un peu d'économie politique. Puis je me suis dit : il y a une chose certaine, tu ne seras pas universitaire. Pas question d'être prof ! J'ai donc vécu en étudiant famélique, je donnais des leçons de français aux riches étrangers dans les grands hôtels. Ensuite, j'ai commencé à regarder les petites annonces. J'avais envie d'écrire, je me suis tourné vers le journalisme. De 1928 à 1939, j'ai travaillé pour des journaux économiques ; j'y ai appris le métier à fond. Là-dessus survint la guerre — puis la captivité, pendant un an.

— Pendant ces années d'avant-guerre, vous intéressiez-vous déjà à la littérature ?

— J'avais une double vie complète : dans la journée, je travaillais pour gagner mon pain ; mais le soir, après avoir quitté mon bureau, je me dirigeais vers les cafés de la rive gauche où je retrouvais ceux qui étaient déjà les post-surréalistes : Queneau, Limbour, Leiris, Vitrac, Bataille, Prévert... C'était Queneau, que j'avais connu au lycée du Havre, qui m'avait introduit. Nous avions alors une camaraderie très étroite. Quant à Limbour, j'avais une admiration énorme pour lui (1). Prévert, je n'ai pas besoin de vous en parler : il était éblouissant. J'éprouve toujours une sorte de reconnaissance pour les gens qui m'amusent ; et Prévert exerçait une telle fascination que l'on faisait la queue pour le voir dans les cafés où il se trouvait...

« Vif-argent »

— Et Bataille ? A l'époque, il était encore peu connu.

— Ce qui m'a immédiatement fasciné, chez Bataille, ce sont les contrastes : l'homme était à la fois passionné et retenu, timide et provocant, avide et généreux, toujours attentif aux autres et en même temps conscient de son génie. Il avait un aspect pesant, terrien, auvergnat. Limbour l'appelait « vif-argent » — par antiphrase... En fait, il n'avait qu'une ambition : se faire publier ; mais il y parvenait difficilement. Alors il créait des revues dans lesquelles il rassemblait les gens qui lui ressemblaient, ceux qui constituaient l'avant-garde de l'époque. C'est ainsi que naquirent *Documents*, puis *l'Acéphale*, illustrée par Masson. Il participa aussi à *la Critique sociale*, à laquelle il donna « La notion de dépense ». Mais Bataille était souvent malade ; son état s'aggrava pendant la guerre et il dut prendre congé de la Bibliothèque nationale pour s'installer à Vézelay.

— A votre retour de captivité, vous avez décidé d'abandonner le journalisme...

— Je ne voulais pas écrire dans les journaux de l'époque. J'ai trouvé un travail au ministère des Finances puis, dans la zone sud, un poste à Nice, où je m'occupais de problèmes de ravitaillement. A la Libération, le commissaire de la République nommé à Marseille cherchait un collaborateur : il passa par Nice et m'emmena avec lui. Je me retrouve du jour au lendemain adjoint du secrétaire général pour les affaires économiques. Commence alors une partie de ma vie qui est la partie administrative, et qui m'a permis de connaître assez rapidement la haute fonction publique. Quelques mois plus tard, je suis nommé à Poitiers. Je suis parmi les premiers à entrer dans La Rochelle — dernière poche allemande — le jour de la Libération de cette ville. Ensuite, je dois m'occuper de la reconstruction et du rétablissement des voies de communication, tandis que je m'intéressais aux problèmes agricoles, si importants dans cette région. C'est aussi le moment où je reprends contact avec mes amis parisiens. Bientôt, mon beau-frère, le peintre André Masson, vient se réfugier chez moi. D'autres artistes nous rendent visite : Limbour, bien sûr, mais aussi Jean-Louis Barrault, Hélion, Calder...

— Vous retrouvez également Bataille ?

— En effet. Bataille venait juste de créer une nouvelle revue : *Critique,* dont le premier numéro parut — sans que j'y sois pour rien — en 1946. Il cherchait alors des collaborateurs ayant des compétences économiques, car ces problèmes le passionnaient. Je fis donc, depuis Poitiers, quelques articles économiques. Mais la revue avait des difficultés financières : Girodias, le mécène qui la soutenait, se lassa. Ce fut Calmann-Lévy qui nous reprit, et nous amena les auteurs qu'il publiait déjà par ailleurs : Eric Weil, Raymond Aron, Kojève, Koyré... Ensuite, Bataille amena la revue aux Editions de Minuit, qui se lançaient.

— Finalement, c'est vous qui allez prendre la direction de la revue.

— Bataille était de plus en plus malade. Son dernier article paraît dans *Critique* en septembre 1959. Il meurt en 1962. Quelques mois avant ce décès, Eric Weil, nommé professeur à Lille, avait quitté ses fonctions de rédacteur en chef adjoint à la revue : en sorte que je me retrouve seul. Je décide néanmoins de continuer *Critique,* grâce à la bienveillance de la famille Bataille. Je m'emploie alors à rechercher le concours non seulement d'amis de celui-ci, comme Blanchot ou Klossowski, mais de quelques jeunes gens dont je cherche à faire le noyau d'une équipe nouvelle. Mon premier conseil de rédaction comprend ainsi Michel Foucault — dont j'avais beaucoup admiré *Histoire de la folie,* — Roland Barthes — qui venait de publier *le Degré zéro de l'écriture* — et Michel Deguy, auteur des *Poèmes de la presqu'île.* La diffusion de *Critique* augmente aussitôt et la revue trouve peu à peu son équilibre financier.

— Vous en profitez pour lancer, toujours sous le label « Critique », une collection d'essais.

— Cette collection, personne ne la croyait viable. J'ai quand même publié cinquante-cinq volumes en treize ans, dont plus de la moitié ont été très remarqués, et dont quelques-uns ont été des best-sellers. Je voudrais souligner aussi à quel point chacun des numéros spéciaux de la revue — j'en ai fait deux ou trois par an depuis dix ans — constitue, à lui seul, une sorte de livre collectif. Et chacun de ces livres a été consacré à des thèmes qui correspondaient, selon moi, au fond des préoccupations de notre époque. Cela doit compter dans le bilan de *Critique.*

— Pendant toutes ces années, vous n'avez cessé de renouveler votre équipe de conseillers...

— Oui, au fur et à mesure que certains des premiers venus entraient au Collège de France ; il le fallait bien... Moi, en revanche, j'ai renoncé depuis 1972 à toute autre occupation afin de me consacrer entièrement à la revue.

Artisanat

— Avez-vous jamais eu des exclusives — contre tel ou tel auteur, par exemple, ou bien contre telle ou telle tendance philosophique ?

— Jamais. Mon propos était, tout simplement, de donner la parole à des hommes jeunes, qui me paraissaient susceptibles d'apporter les germes d'idées nouvelles. Je crois que je suis tombé généralement assez juste. Je me suis toujours efforcé de repérer, dans la masse de ce qui paraissait, la « pierre rare ». Le travail d'un directeur de revue est un artisanat, en quelque sorte. Il s'agit de construire, par tâtonnements successifs, un objet capable d'avoir une certaine résonance dans l'opinion. Mon but était de créer un fonds : il me semblait qu'une des fonctions de la revue était de donner une image de la profondeur de notre époque — non pas de son aspect extérieur, mais de ses véritables racines, de ses fondements durables.

— Il y a pourtant des courants que vous ne favorisez guère : la psychanalyse, par exemple. Nombre d'auteurs que vous publiez, tant dans la revue que dans la collection, lui sont assez hostiles.

— Au contraire, je me suis énormément intéressé à la psychanalyse. Mais j'essaye aussi de la regarder du dehors, afin d'être plus objectif. Ce qui est sûr, c'est que la psychanalyse en tant qu'institution est, aujourd'hui, en pleine dispersion : je doute que l'on arrive à recoller les morceaux. Il est vrai que la plupart des institutions sont aujourd'hui en décadence. Il n'empêche que les gens auront sans doute longtemps besoin du divan...

— Et la philosophie ? Vous lui avez constamment accordé une grande place.

— Je crois que tout passe par la philosophie, que la philosophie est vraiment quelque chose de central. Dans mes numéros spéciaux, par exemple, j'ai voulu faire des synthèses, et que chaque synthèse soit une figure de l'époque.

(Lire la suite page XIV.)

(1) En 1976, Jean Piel a consacré un numéro spécial de *Critique* (n° 351-352) à l'œuvre de Georges Limbour.

POLITIQUE

Un miroir déformant

La vision – un peu mythifiée – que beaucoup d'Italiens ont de la politique française renvoie aux insuffisances de leur propre système. Dans les périodes de crise interne, la tentation est forte de changer de république et d'« essayer la sauce française ».

FERDINANDO SCIANNA (*)

CE n'est pas un hasard si, en Italie, les analyses de la situation et du système politique français, ainsi que les comparaisons entre les deux pays se multiplient dans les moments de crise. *« La Ire République est finie,* affirment bon nombre d'observateurs et d'hommes politiques, *il faut changer la Constitution et proclamer la IIe République. »* Le simple fait de compter les républiques montre bien que la France sert de référence. Toutes les propositions de changement constitutionnel renvoient, d'une façon ou d'une autre, au modèle de la Ve République : élection du président au suffrage universel direct, réforme du système électoral, actuellement de type proportionnel. Il y a quelques années, on prêtait ce genre d'intentions à la droite démocrate-chrétienne : M. Fanfani y aurait vu un bon moyen de bloquer la marche de la gauche – et notamment du P.C.I. – vers le pouvoir. Aujourd'hui, on trouve des personnages importants de la gauche socialiste pour proposer d' *« essayer la sauce française »*... voire quelque philosophe communiste sentant le fagot comme Salvadore Sechi...

Ce qui fait du système français un modèle, c'est sa stabilité. En Italie, cette vertu tient du mythe. A Rome, la « gouvernabilité », qu'on confond souvent avec la stabilité, est, depuis deux ans environ, le thème politique dominant. Rien ne sert de faire observer que nulle part en Europe le même personnel politique n'occupe le pouvoir aussi stablement que, depuis plus de trente ans, la démocratie chrétienne en Italie. Ce qui a fait le charme irrésistible de la France du septennat giscardien, par exemple, c'est qu'elle n'a connu qu'un seul changement de premier ministre. Chacun projette ses rêves sur le système constitutionnel français. *Ainsi les socialistes envient-ils* François Mitterrand, dont le parti, en quelques années, est parvenu à dépasser, en nombre de voix, le P.C.F. D'autant plus que le P.C.I. est arrivé à conquérir plus de 30 % du corps électoral.

Dans le discours politique actuel, le mythe de la France n'existe pas qu'à propos du fonctionnement des institutions. Au vide de l'Etat en Italie, au manque d'efficience, de compétence et d'honnêteté des hauts fonctionnaires et des politiques, on oppose la solidité de l'Etat français. Les informations en provenance de Paris sur les scandales, grands et petits, ne sauraient *entamer une conviction bien* enracinée. Dans ce domaine, le chauvinisme des Italiens est des plus chatouilleux : *« Personne ne peut nous battre sur le chapitre de la corruption. »* Cette noire autosatisfaction quant aux mérites de la classe dirigeante italienne fait désespérer de l'efficacité institutionnelle de la *« sauce française »*. Le philosophe Norberto Bobbio déclarait récemment : *« Nous pouvons faire toutes les réformes constitutionnelles et électorales que nous voulons, mais nous n'arriverons pas à changer le cerveau des individus. La classe politique italienne est médiocre, étriquée, incapable. »* A entendre les communistes reprendre le ton incendiaire d'un parti d'opposition, M. Giolitti, qui est socialiste, éprouve de l'humeur. *« Ils veulent quoi ?* se demande-t-il. *En Italie, nous n'avons pas de grand homme à aller chercher à Colombey-les-Deux-Eglises. »*

Le mythe gaullien fournit un autre motif d'admiration pour la France, *en même temps que* d'inquiétude pour l'Italie. Le dernier homme providentiel qu'ait connu le pays s'appelait Benito Mussolini. Notre temps est en quête de pères et les nostalgiques ne manquent pas ; mais, pour le moment, du moins, les Italiens inquiets d'un éventuel retour au fascisme restent, et de loin, les plus nombreux. Raison de plus d'admirer la France, *« pays de la liberté »*, terre d'asile pour tant d'antifascistes italiens, qui a pu se permettre de voter les pleins pouvoirs à un général, sans connaître, pour autant, la dictature.

Efficacité

On voit donc se dégager, de façon assez précise, une certaine image de la France, pays stable où l'Etat est solide et efficace : la police arrête les terroristes, les trains arrivent à l'heure. La classe dirigeante est honnête et capable : l'Université a pu traverser une période sombre, les grandes écoles étaient là pour continuer à former les cadres de la nation. La bourgeoisie a une consistance réelle, la culture a une tradition de laïcité prestigieuse : que des chrétiens de gauche aient pu créer un grand journal laïc comme *le Monde* force l'admiration. Parce qu'il est à la fois monarchique et républicain, *ce pays peut faire confiance aux* hommes du destin, sans voir l'essentiel de la démocratie menacé. La France, à travers son réseau d'institutions solides irriguant la société, apparaît comme une unique institution, d'esprit centralisateur, jacobine, réussie. Sur une pareille image, qu'elle relève du mythe ou qu'elle soit réelle, l'Italie des périphéries, des dialectes, des combines et de la débrouille ne peut que se projeter. C'est pourquoi il n'est pas rare qu'italianistes enthousiastes et francophiles fanatiques se heurtent durement, chacun exaltant dans la réalité de l'autre la représentation inversée de ce qui l'irrite dans la sienne.

Mais le grand mérite qu'on attribue à la France et qui est à la base de tous les autres, c'est le fait d'avoir une personnalité historique et politique. La France est un pays indépendant. Elle s'est même permis de sortir de l'OTAN. L'Italie, au contraire, se sent comme obligée de naviguer entre plusieurs dépendances : objet et non pas sujet de l'histoire. En février 1978, quand M. Carter vint à Paris, à la veille des élections législatives, il y eut des polémiques. L'envoyé spécial de *la Stampa*, Vittorio Gorresio, pouvait écrire : *« En France, ce n'est pas comme en Italie. Les choses se passent différemment, en ce sens que l'idée ou le soupçon que puisse se manifester quelque ingérence américaine dans la politique intérieure suscite des protestations non seulement à gauche, mais également à droite, et aussi vives dans un camp que dans l'autre. »*

Ce n'est pas pour rien qu'en Italie on vante beaucoup, et qu'on exagère, l'indépendance du P.C.I. à l'égard de Moscou, pour l'opposer, une fois n'est pas coutume, à l'étroite dépendance manifestée par l'homologue français.

Bien sûr, la fréquente mythisation de l'image de la France dans le discours politique italien laisse souvent entrevoir un revers. Il y a des choses qui irritent : la prétention à imposer une dyarchie franco-allemande en Europe ou la pratique de la loi du plus fort en matière de politique agricole au sein du Marché commun ; ou bien encore l'attachement à une « grandeur » qui désormais appartient au passé. On se console en se disant qu'on est *« plus humains qu'eux, plus souples et moins arrogants »*. Mais, au fond, l'image que les Italiens se font de la France, c'est leur propre image telle que la leur renvoie, comme dans une glace déformante, la réalité du voisin. ■

(*) Journaliste.

HISTOIRE

Les deux images

La France du Roi-Soleil et de l'Etat jacobin ou celle des Lumières et de la Révolution : la tension entre ces deux images contrastées a dominé les relations entre les deux pays et fortement influencé la politique intérieure italienne.

FURIO DIAZ (*)

IL n'est pas aisé d'établir l'opinion moyenne des Italiens à l'égard de la France, tout au long d'une histoire qui s'étend du Moyen Age à de Gaulle. Pour bien des raisons : l'Italie a longtemps été divisée politiquement. Les élites expriment un point de vue qui leur est propre, et l'expression *O Francia o Spagna purché se magna* (« Avec la France ou avec l'Espagne, pourvu qu'on mange ») ne suffit pas à définir un avis général. Il est douteux, enfin, qu'on puisse parler, pour toutes les époques, d'une même image de la France en Italie.

Au Moyen Age, la lutte des communes contre l'empereur d'Allemagne a très certainement incité une majorité d'esprits à regarder vers la France, en partie sous l'influence de l'Eglise. Et au quatorzième siècle, quand Pétrarque souhaite voir *« le pouvoir aux mains d'un seul »*, afin de mettre fin aux luttes fratricides entre Italiens, on peut penser qu'il n'est pas insensible au modèle fourni par la dynastie française. De même, Boccace se plaît à envoyer les personnages de ses nouvelles de l'autre côté des Alpes, pour y apprendre les affaires et le savoir-vivre. Mais à l'époque des communes et des seigneuries, au temps du premier humanisme, la situation n'est pas mûre pour qu'en Italie l'attention se fixe sur un pays qui, à travers des hauts et des bas, et même dans le chaos de la guerre de Cents Ans, connaît un processus d'unification nationale. Il faut attendre la pensée politique de la Renaissance.

Machiavel, Guichardin, Francesco Vettori, s'interrogent sur l'Etat et sur une réalité historique immédiate, qui, dans la conscience de nombre de contemporains, a signifié pour l'Italie déjà divisée la perte dramatique de son indépendance. La France, dans cette affaire, a joué un rôle de premier plan : aux yeux des Italiens, elle devient alors l'image d'une réalité politique différente de la leur et plus heureuse. La France de Machiavel est riche, vaste, dotée *« des meilleures troupes à cheval qui se puissent trouver »*, encore que les Français aient aussi leurs défauts : *« Plus pingres qu'avisés (...), tout humbles dans la mauvaise fortune, ils deviennent insolents dans la bonne... »* Du royaume de France, Guichardin décrit la *« puissance »* qui, alliée à la *« promptitude de cette nation à se jeter dans de nouvelles entreprises »*, semait l'effroi parmi les Etats italiens. Pourtant, le roi, même dans les moments les plus graves de la guerre en Italie, passait *« la plupart de son temps en distractions et vains plaisirs »*.

Pendant toute la première moitié du seizième siècle en Italie, quand on dit *« le roi »*, sans autre précision, on entend le roi de France, le Roi Très Chrétien. L'image de la cour avec sa vie raffinée et galante, ses frivolités et ses audaces, le mécénat et l'es-

(*) Professeur à l'Ecole normale supérieure de Pise.

MIGRATIONS

La seconde patrie des Piémontais

La France a longtemps été un pays d'accueil pour les paysans italiens, et en particulier piémontais, qui venaient y chercher le pain et le progrès. Le sociologue Nuto Revelli a écouté les derniers témoins de cette migration, souvent clandestine.

NUTO REVELLI (*)

DANS les années qui précèdent la première guerre mondiale, le flux migratoire vers le continent américain était important. Mais le grand pôle d'attraction c'était la France.

Les statistiques officielles de l'époque ne sont pas dignes de foi, car elles ignorent le phénomène considérable de l'émigration clandestine en France. Pour nos montagnards, la frontière des Alpes était comme inexistante. Ils passaient les montagnes et arrivaient dans un pays hospitalier où il était possible de trouver du travail, où le problème de la langue était simple à résoudre, où, en travaillant dur, ils parvenaient à gagner un peu d'argent. *« Si on voulait voir comment étaient faits les sous, on devait aller en France »*, disent les témoins de cette époque. *« La France, c'était notre Amérique. »*

Pratiquement, toutes les familles de nos vallées avaient au moins un membre implanté en France ou qui émigrait comme saisonnier. Nice, Toulon, Marseille, Paris, étaient les principaux pôles d'attraction. Ceux qui avaient un métier à leur arrivée en France gagnaient davantage, et ils pouvaient finir par faire fortune. Mais la masse de nos émigrants était faite de paysans, qui acceptaient les travaux les plus humbles dans les campagnes, à la mine, dans l'industrie. Vivre un hiver en France comme saisonnier voulait dire mettre de côté au moins l'équivalent d'une vache. Et ce *n'était pas rien pour* des gens qui, en Piémont, pouvaient s'être retrouvés sans un morceau de pain à se mettre sous la dent.

Les femmes aussi émigraient. Dans la région de Nice, dans les environs de Hyères, elles faisaient la récolte des fruits, des fleurs, des olives. Elles travaillaient aux vignes, chez les maraîchers et les horticulteurs. C'est elles qui confectionnaient les bouquets de violettes pour les dames de Paris. Un certain nombre d'entre elles, qu'il faut considérer comme des privilégiées, travaillaient en qualité de *« nurissa »* ou de bonnes d'enfant dans les familles riches de Nice et de Marseille.

Les enfants aussi émigraient. Au marché de Barcelonnette, dans la haute vallée de l'Ubaye, plusieurs centaines de petits bergers et de petites bergères attendaient, prêts à se louer. La première guerre mondiale interrompit cet énorme flux migratoire,qui reprendra aussitôt après.

A son tour, le fascisme coupera la *route* et les sentiers de l'émigration. Mais il obtiendra un résultat opposé à celui qu'il s'était fixé : l'émigration clandestine vers la France continuera malgré tout et, au lieu d'être saisonnière, deviendra définitive.

« Ça partait... »

J'ai rencontré mes témoins dans les vallées proches de la frontière française et dans les hautes Langhe, qui sont des zones d'une grande pauvreté. Dans ce chœur de voix, la guerre et l'émigration sont les thèmes dominants. Mais, alors que la guerre est le grand choc qui les a marqués pour toujours, l'émigration est une page de leur existence dont ils sont fiers, qu'ils ne revivent pas dans la souffrance. Page de vie et non de mort.

« On n'était pas un homme (ou une femme) si on n'allait pas en France. Ah ! ça non ! On valait rien du tout si on n'allait pas en France. Les petites branches comme les grosses, hommes, femmes, enfants, ça partait. Nous, on habitait sur la plus haute colline de Roccasparvera, et tous les automnes, après la récolte des châtaignes, ceux qu'allaient en France on les voyait passer : ils montaient de Bernezzo, à la queue leu leu ; beaucoup n'avaient pas encore de valise ; avec quelques nippes dans un sac, ils s'en allaient en France trouver de quoi manger un peu. »

« Quand la nuit est venue, j'ai pris le sac en cachette avec ma chemise et mon pantalon, et allez ! Nous étions quatre ; on avait onze-douze ans. On est allé à Nice. On s'est présenté à la Gipiera, près de la place d'Armes, une fabrique qui faisait aussi les bumbun *en plâtre pour le carnaval. Le lendemain, on était déjà là à casser des pierres. Je gagnais 3 lires et 7 sous par jour. »*

« Le 20 avril à Barcelonnette, il y avait la foire. Sur la place, il y avait le marché aux bergers ; on était plus de trois cents enfants, garçons et filles, pour le louage. Je me suis loué pour six mois près de Larches. Cent lires de paie plus une paire de chaussures. La deuxième année, je me suis loué à La Roche-des-Arnauds, près de Gap. Trois cents lires, à garder une trentaine de moutons. Et puis je me suis marié, et, en 1925, je suis retourné en France, à Hyères, travailler aux vignes. Je gagnais 10 lires par jour, et ma femme 5 ; on travaillait même la nuit au clair de lune, parce qu'on voulait mettre de l'argent de côté. Avec l'argent qu'on avait mis de côté, on a pu acheter une petite ferme dans les environs de Coni, et on est arrivé à faire faire des études d'institutrice à notre fille. »

« Une des mes sœurs, Cichina, était devenue la directrice de cette grosse filature, et elle donnait la préférence aux ouvrières de Peveragno. Des femmes de Peveragno, qui sont arrivées à Marseille grâce à Cichina, il y en a plus de cent ; beaucoup se sont mariées, et ça leur a réussi. La France de ce temps-là ? Eh ! Il y avait plus de progrès ; les gens étaient plus évolués que chez nous. Je me suis mariée, en 1913, avec un garçon de Peveragno, qui était arrivé à Marseille après dix ans d'Argentine. Je n'ai eu qu'un fils, Laurent. Il est mort à la dernière guerre ; il était médecin dans l'armée française. »

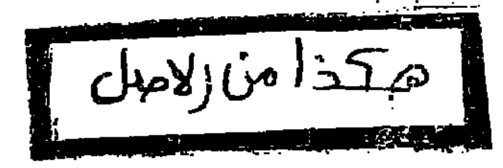
« Beaucoup allaient en France faire les marchands de tissus. En un hiver, ils gagnaient de quoi s'acheter deux vaches. En France, il y avait plus de liberté ; les familles n'étaient pas aussi nombreuses. Chez nous, on disait : « France, paradis de la panse. » *En France, il y avait la liberté sexuelle ; en France, manger c'était pas un problème. Jusqu'à Avignon, la langue était la même que la nôtre, c'est-à-dire le provençal. Les gens revenaient avec les idées plus larges, plus modernes. »*

« Le fascisme ? Rien de rien. A cause du fascisme, beaucoup d'hommes se sont sauvés en France sensa papé. *Quand le fascisme a décidé de bloquer ceux qui allaient travailler en France, il a obtenu ce beau résultat que beaucoup y sont allés quand même, et qu'ils ne sont plus revenus. C'était tous des gens qui avaient fait la guerre, la première guerre mondiale, et qui n'avaient peur de rien. La guerre contre la France 1940 : les frères de chaque côté à se battre les uns contre les autres... »*

« Moi aussi, je suis allé à pied en France. Dans nos montagnes, il n'y a pas de famille qui n'ait mangé du pain en France. En 1911, 1912, 1913, j'ai travaillé à Nice avec les maçons. Et puis la première guerre mondiale est venue. Après la guerre, en 1925, avec ma famille, je suis allé à nouveau à Nice. J'ai travaillé là quatorze ans avec le même patron, dans une entreprise de transports. Je ne rentrais en Italie que l'été, quinze jours, pour les foins. En Italie, il y avait le fascisme, et nous, nous n'étions pas fascistes. En France, en 39, j'ai trouvé un type qui m'a dit : « T'as mangé du pain de Mussolini. » Je lui ai répondu, comme ça : « Moi, je suis Piémontais. Oui, l'Italie est le pays de Mussolini. Mais la France, c'est ma « nurissa ». *Alors, la France m'est plus chère que l'Italie. » »*

Voilà l'image de la France qui habite mes témoins. Michele Giuseppe Luchese, montagnard de la vallée de la Stura, né en 1885, Bartolomeo Ristorto, de Cervasca, né en 1893, Giuseppe Bruno, de Valloriate, né en 1893, Teresa Garro-Giuliano, née à Peveragno, en 1894, Giovan Battista Poracchia, né à Canosio en 1909, Andrea Marino, né à Vinadio en 1885, Bernardo Andreis, né à Marmora en 1911, Spirito Magno Rosso, né à San Pietro Monterosso en 1896. ■

(*) Auteur du *Monde des vaincus*, Maspero. (Lire : « Nuto Revelli, la voix des paysans piémontais » dans *le Monde Dimanche* du 17 août 1980).



BUZELLI

prit chevaleresque, mais également l'efficacité de l'armée et de l'appareil d'Etat ont, en Italie, un impact considérable sur les nouveaux princes et leurs courtisans, les intellectuels, les militaires. Cette image est autrement plus vive et plus attirante que celle de l'empereur de la maison d'Habsbourg, énigmatique et tourmenté. C'est lui, pourtant, qui mettra fin à l'ingérence française dans la Péninsule. Mais on peut se demander si le grand désespoir des derniers tenants de la république Florentine, abattue en 1530 par les Médicis et Charles Quint, n'a pas été l'impossibilité ou l'incapacité du protecteur et allié traditionnel de la ville — le monarque à la bannière fleurdelisée — à la défendre.

L'Etat et la liberté

Avec les temps modernes, l'image de la France est comme traversée par une tension bipolaire : à une extrémité le pouvoir absolu, *« l'Etat moderne »* ; à l'autre, la liberté intellectuelle, le rationalisme critique et, à travers la Révolution, l'appel à la liberté et à la participation politique. Il s'agit d'une tension qui, au-delà de la chronologie, semble réapparaître dans la conscience des Italiens, de façon profondément dramatique, accompagnée de sursauts de haine et d'amour, chaque fois que l'histoire tourmentée du grand pays voisin traverse une crise d'une certaine ampleur. Le phénomène présente des aspects variés, renvoyant à la multiplicité des Etats dans la Péninsule et, bien sûr, aux opinions divergentes des représentants d'une classe politique et intellectuelle encore très réduite.

Ainsi les Italiens de la fin du dix-septième siècle participent-ils au malaise général que l'Europe ressent devant l'absolutisme de Louis XIV et sa tentative d'hégémonie (1). Mais un Victor-Amédée II de Savoie — qui, en temps de guerre, n'hésite pas, si c'est son intérêt, à trahir son puissant voisin et à passer du côté de l'adversaire — continue toujours à singer les mœurs de la cour de Versailles. Il choisit un certain type d'art pour en faire l'expression de sa politique culturelle de souverain absolu : Louis XIV avait l'art classique, Victor-Amédée II a le baroque.

A l'occasion, la politique du Roi-Soleil peut se glisser dans les hyperboles de quelque poète. Et le savant Muratori, pourtant nullement enthousiaste des guerres et des conquêtes du monarque français, ne manque pas, dans *De la félicité publique,* de le citer en exemple à tous les princes, pour la façon dont il a su encourager les arts, les lettres, le commerce et les techniques.

Les années où Muratori se forme et s'impose en tant que représentant écouté d'un *« pré-illuminisme »* italien modéré sont les années de la *« crise de la conscience européenne »*. Or c'est entre cette fin du dix-septième siècle et la moitié du dix-huitième que l'image de la France, pour l'Italie aussi, change radicalement. La France va s'identifier aux « Lumières ». Non plus Colbert ou Bossuet ou Descartes ou Malebranche, mais Montesquieu et Voltaire, Diderot et d'Alembert, Helvétius et Quesnay. On observera, toutefois, que les préférences des Italiens vont aux possibilités concrètes de réforme, plutôt qu'aux principes plus généraux de critiques idéologiques et politiques : Beccaria, Verri... s'en tiennent à cette position. Rousseau, le frère ennemi des philosophes, fait exception. Sa religiosité, le fait même qu'on puisse douter du caractère théorique de sa pensée, lui permettent de servir de référence à certains projets novateurs. Mais la pensée critique et déiste de Voltaire, le vitalisme et le naturalisme de Diderot, l'utilitarisme d'Helvétius, le matérialisme de d'Holbach, font reculer bien des gens. Cela apparaît nettement à la lecture de revues qui contribuaient pourtant, de façon notable, à faire pénétrer dans la culture italienne, archaïque et provinciale, les idées nouvelles venues d'Angleterre et de France.

Reste que, désormais, sur la scène italienne, la France se doit de jouer le rôle de l'élément moteur. Il lui faut incarner la libération de l'homme, le progrès. Mais plus la confiance mise en elle sera grande et plus les ratés, les changements de cap, seront douloureusement ressentis et feront figure de trahison. Qu'il suffise de penser aux *« jacobins italiens »*. Ces démocrates des années 1796-1799, venus au grand jour avec les armées du Directoire, voilà qu'ils demandent aux hommes de Thermidor, puis à Napoléon lui-même, ce qu'ils ne peuvent pas leur accorder, à savoir une véritable indépendance nationale et la démocratie robespierriste fondée sur la vertu et l'égalité. Leur action politique va se consumer dans cette référence à une image anachronique. Et ce seront plutôt les conservateurs éclairés ralliés à la stabilisation napoléonienne qui sauront percevoir ce que l'Italie peut encore emprunter à la France en matière d'innovation par rapport à l'Ancien Régime.

Les positions divergentes des hommes du Risorgimento participent de cette même optique : malgré tout, malgré la Restauration, malgré les trahisons de Louis-Philippe, et même après le 2 décembre de Louis-Bonaparte, les hommes du *« parti d'action »* ne cesseront d'avoir le regard tourné vers la France. Cela continuera après l'unité avec les démocrates et les radicaux. En revanche, les libéraux amis du Piémont, les néo-guelfes, les modérés de tendance cavourienne, tout en acceptant l'aide de Napoléon III en faveur de l'unité, commenceront à choisir pour référence d'autres modèles.

Cette donnée partisane conditionne l'alternance de hauts et de bas que connaîtra l'image de la France dans l'Italie d'après l'unité. Tout ce qui semble s'inspirer de la Révolution est considéré avec sympathie par les démocrates, alors que les conservateurs s'en irritent. En 1867-1868, la sympathie des Italiens réactionnaires et papistes — et ils étaient nombreux — allait à la France des chassepots (2). Leurs sentiments étaient bien différents de ceux du poète Carducci pleurant et rougissant de honte pour la France (une France chérie qui faisait rayonner la liberté). La IIIe République de Gambetta plut à toutes les forces démocratiques, tandis que les conservateurs auraient sans doute préféré l'autoritarisme de Mac-Mahon. Il est, de ce point de vue, tout à fait typique que Francesco Crispi, politicien de gauche devenu tenant de l'autorité, et voire de la répression, ait voulu éloigner de plus en plus l'Italie de la France, opérant un rapprochement avec l'Allemagne de Bismarck. Autant que le chauvinisme des Français, l'image de la France que Crispi entendait accréditer en Italie porte la responsabilité de l'*« échange d'insultes vaines, et qui pis est, barbares et immorales »*, selon les mots de Croce, *« entre les peuples italien et français »*, au cours des années 1890-1893 (3).

En d'autres périodes de tension, on assistera à des phénomènes analogues, avec cette même atmosphère de rixe entre Italiens face à deux images différentes de la France : querelles relatives à l'entrée en guerre de 1915, propagande fasciste contre la *« sœur latine »*, avachie mais rapace et impérialiste. (Parallèlement, on exaltait le grand allié hitlérien promis au plus bel avenir.)

En 1958, quand le général de Gaulle accéda au pouvoir de façon pas très orthodoxe, on assista à une sorte de dernier sursaut. Il ne manqua pas d'hommes de gauche italiens pour voir le danger du césarisme, qui, dans l'histoire de France, resurgit périodiquement. On cita Carducci. Ce fut comme si l'image qui faisait coïncider la France et la démocratie, toujours menacée de son contraire, avait brillé de ses derniers feux. Après que la Ve République se fut stabilisée sur des positions démocratiques, le déclin des idéologies, la collaboration européenne au sein du Marché commun, semblent avoir gommé ces oppositions, cette tension, cette alternance d'amours et de haines. Est-ce un bon signe ? ■

(1) Cf. L. Rothkrug, *Opposition to Louis XIV. The Political and Social Origins of the French Enlightment* ; Princeton 1965.

(2) En 1867, à Mentana, les garibaldiens qui avaient envahi les Etats du pape furent défaits grâce à l'intervention de deux bataillons français armés d'un nouveau type de fusils, les chassepots.

(3) En 1893 a lieu le pogrom anti-italien d'Aigues-Mortes.

LANGUE

Deux voix, un combat

Aînée des langues romanes, le français a servi de modèle à l'italien. Et les deux langues ont été les instruments des mêmes combats culturels.

CESARE SEGRE (*)

IL y a seulement une vingtaine d'années, le français l'emportait sur toutes les autres langues étrangères connues des Italiens cultivés. Le retournement auquel on assiste actuellement en faveur de l'anglais est le signe d'une inversion de prestige à l'échelle du monde. Le poids d'une hégémonie américaine, peut-être irrésistible, l'emporte sur les motivations culturelles, qui furent déterminantes pendant la longue période d'expansion du français en Italie.

Certes, en Piémont, la géopolitique a joué son rôle, et, dans toute la péninsule, la présence, à différentes époques de l'histoire, de conquérants et de dynasties francophones a pu, à l'occasion, garantir au français l'appui d'élites en position de force. Mais il y a à cette expansion une cause plus « naturelle » : le français est l'aînée des langues romanes. Au fur et à mesure que les autres langues accédaient à l'autonomie culturelle et que des ambitions littéraires se faisaient jour, l'expérience française se présentait, toute prête, à la manière d'un modèle. Au lieu de partir de zéro, les autres littératures — et la littérature italienne fut la première à s'engager sur cette voie — puisèrent leur inspiration dans la littérature française, qui était déjà en plein développement.

Cette opération ne se limitait pas à l'adoption de genres littéraires élaborés en France (des chansons de gestes aux chansons d'amour des troubadours provençaux et des trouvères, du roman au drame sacré), elle comportait aussi l'assimilation — non sans adaptation, il est vrai — de systèmes idéologiques complets. Le droit de la société féodale, ses usages, ses divertissements, l'expression des sentiments, les arts et la mode fournirent au vieil italien son contingent de gallicismes.

Il ne s'agit pas seulement d'une influence à caractère savant. Les chansons de gestes, chantées sur les places et sur les routes des pèlerinages, ne s'arrêtaient pas à la frontière. On les entonnait aussi en Italie, où a été composé l'un des principaux manuscrits de *la Chanson de Roland*. Un hybride très vivant, à base française, la littérature franco-vénète, se rattache à cette diffusion. Au quatorzième siècle, on compose encore de longs poèmes en franco-vénète, comme *l'Entrée d'Espagne* ou *la Prise de Pampelune*.

Avant même d'écrire *la Divine Comédie,* Dante s'était fait le champion, dans ses écrits théoriques de l'autonomie de la langue italienne, polémiquant contre *« ces mauvais Italiens qui louent le vulgaire des autres et qui méprisent le leur »*. Brunet Latin, son maître, n'avait-il pas écrit son *Trésor* (1267-1268) en français ? Et quand, dans sa prison de Gênes (1298), Marco Polo commence à dicter ses prodigieux souvenirs, il recourt aux services de Rusticien de Pise, une sorte de « nègre » ayant la pratique du français.

L'osmose entre les deux langues était facilitée par leurs ressemblances, beaucoup plus fortes qu'aujourd'hui. Aussi les philologues ne savent-ils pas s'ils doivent attribuer à l'une ou l'autre l'origine de certains mots, suffixes ou constructions. Ajoutons la circulation des personnes : pendant des siècles, pour les banques italiennes alors très puissantes en Europe, la France, qui constituait leur principal marché, fut un pays de conquête.

On a suggéré, en particulier pour la prose, de diviser en deux catégories les premiers textes italiens : ceux qui ont plutôt pour modèle la syntaxe rapide et analytique du français et ceux qui se conforment à la syntaxe complexe et synthétique du latin. Au quatorzième siècle, la tendance latine l'emporte. Et puis, après moins d'un siècle d'histoire, la littérature italienne, qui peut compter sur des auteurs de la force de Dante, de Pétrarque, de Boccace, ne s'en laisse plus imposer par la France. Des gallicismes continuent à pénétrer dans la langue, mais dans le cadre de contacts linguistiques normaux, liés notamment aux interventions militaires et aux luttes pour la domination de la péninsule.

A la Renaissance, l'Italie s'impose à toute l'Europe comme un centre de rayonnement. C'est à son tour de fournir à la France des modèles. Mais cette revanche morale coïncide avec des événements politiques dont les conséquences vont bientôt apparaître. La France connaît un processus de centralisation politique croissant, conformément à une théorie idéale de l'Etat. S'identifiant l'une à l'autre, la langue et la nation se renforcent mutuellement. L'Italie, au contraire, partagée en zones d'influences, morcelée, ne saurait concevoir un programme culturel unitaire. Faute de structures économiques et politiques sur lesquelles s'appuyer, elle se replie sur elle-même, dans la contemplation de son passé confié aux bons soins des grammairiens, des lexicographes, des académies. Certes, la langue a acquis un caractère unitaire, mais elle reste un idiome de lettrés. Dans l'usage quotidien, les dialectes conservent leur pleine vitalité. Il y aura de grands, de très grands écrivains même, mais plus de civilisation unitaire et capable d'expansion.

Renouveau

En Italie comme ailleurs, c'est avec le rationalisme et la philosophie des Lumières que se produit le renouveau de la pensée et de la vie publique. De l'écriture également. Les économistes et les juristes font valoir les droits d'une pensée exprimée clairement, dans une forme immédiatement compréhensible, dépourvue d'ornements inutiles, sans solennité ni vaines recherches stylistiques.

Or la philosophie des Lumières est assimilée avec la culture française : la France, quand elle n'était pas elle-même créatrice, élaborait les pensées venues d'ailleurs et en assurait la diffusion. Les gens de lettres italiens vont donc se diviser en francophiles et en francophones. Des périodiques comme *Il Caffè*, des penseurs comme les frères Verri, Beccaria, Baretti, feront campagne contre le conservatisme littéraire et proposeront le français (ou l'anglais) comme modèle de souplesse et de richesse lexicale. Au grand scandale des puristes, ils ne dédaigneront pas de recourir à de robustes gallicismes. Certains, comme Goldoni ou Galliani, écriront volontiers en français. L'historien de la langue Giacomo Devoto a pu parler d'un nouveau « bilinguisme ».

Les tendances déjà visibles dans l'ancien français étaient parvenues, au dix-huitième siècle, au maximum de leur fonctionnalité. A la différence des autres langues romanes, le français est désormais une langue moderne, parlée par de larges couches de la population, sans nostalgie à l'égard du passé et ouverte aux néologismes. Les plus avisés, parmi les étrangers, comprennent que, pour raccourcir les distances, il faut ravir au français le secret de sa continuelle jeunesse.

C'est en particulier ce que réalisera Alessandro Manzoni, qui, avec son roman *les Fiancés,* mènera une action décisive pour revitaliser la langue italienne et l'orienter vers l'avenir, dans les années qui précèdent l'unification politique du pays.

Aujourd'hui, les problèmes ont changé : l'anglais s'affirme non seulement dans les rapports internationaux, mais aussi dans les congrès et les revues comme la langue de la communauté scientifique. Vouloir se défendre sur ce terrain aurait quelque chose d'anachronique pour les langues romanes. Face à l'invasion anglo-saxonne, la concurrence qu'elles se font entre elles peut devenir plus équilibrée et plus réfléchie. Et la perspective leur reste de s'affiner encore pour exprimer, dans leurs domaines respectifs, situations et conceptions nouvelles. Mais il faut être prêt, pendant un certain temps, à affronter une situation de schizophrénie linguistique. ■

(*) Professeur à l'université de Pavie.

PUBLICITÉ

Avant et après

CLAUDE FISCHLER

HENRI LANGLOIS, le défunt père de la Cinémathèque française, avait pour devise : *« Il faut tout garder. »* Il n'a pourtant pas, à ma connaissance, gardé beaucoup de cinéma publicitaire. Cet oubli reflète sans doute un préjugé informulé et général : au pire, le cinéma publicitaire n'est pas du cinéma ; au mieux, il est au cinéma ce que la musique militaire est à la musique. Or il s'est trouvé un homme pour vouloir devenir le Langlois du cinéma publicitaire. Jean-Marie Boursicot, vingt-sept ans, est atteint du syndrome du collectionneur : depuis l'âge de dix ans, il accumule chez lui des bobines sauvées de l'indifférence et de la négligence générales. Il a couru les cinémas de province, les entreprises, les agences de publicité ; il a supplié, menacé, soudoyé, fait des bassesses pour obtenir une bande décrépite sur les esquimaux Pivolo, la cire Starwax, qu'il a ensuite dû restaurer à grands frais.

Il possède aujourd'hui sept à huit mille films publicitaires, français (de métropole ou des colonies) et étrangers. La plus ancienne bande date de 1904. C'est un film Moët et Chandon réalisé par les frères Lumière en personne. Mais les véritables débuts du cinéma publicitaire, dit Boursicot, datent de l'avènement du parlant, lorsque les publicités permirent aux salles de province de payer les actualités.

Boursicot (assez justement, semble-t-il) tient que le spot publicitaire est, par nature, capable de constituer l'une des formes cinématographiques les plus achevées. C'est, en effet, un concentré de narration qui, en quelques secondes, capte l'attention pour ne plus la lâcher que sur une chute ou un gag. Les enfants ne s'y trompent pas : on sait que leur goût pour la publicité est tel que les producteurs d'émissions enfantines s'en inspirent dans la conception des programmes.

Il y a au moins trois raisons (sans compter celles de la profession) pour sauvegarder les films publicitaires. Les deux premières sont fort raisonnables : elles peuvent servir d'alibi à la troisième, qui ne l'est pas du tout et qui est donc la plus profonde.

Nostalgie

La première justification, c'est l'intérêt artistique, la qualité cinématographique, la créativité déployée. Après tout, l'affiche, elle, possède aujourd'hui son musée. Certes, elle a été honorée par de grands artistes : mais le film publicitaire n'emploie-t-il pas, lui aussi, de grands réalisateurs de cinéma ? Et certains réalisateurs de films publicitaires ne pourraient-ils pas se révéler de grands réalisateurs tout court ?

La seconde justification est d'ordre scientifique : le cinéma publicitaire est un témoin privilégié de la société et du temps. On consacre quotidiennement de savantes études à l'analyse du contenu des différents médias, on traque les manifestations de l'idéologie dominante dans les recoins les plus retirés de la culture de masse : on voit mal pourquoi le temps effacerait l'intérêt d'un « corpus » aussi important.

La troisième raison relève de la recherche du temps perdu. Il y a dans le vieux film et dans la vieille publicité, mais surtout dans la prose obsolète du vieux film publicitaire, une incroyable charge de nostalgie et d'émotion : c'est la substance même du passé qui remonte soudain de l'oubli. « Lorsque Geneviève Cluny déclare avec enthousiasme : *« Dents blanches, haleine fraîche, super dentifrice Colgate »*, me remonte aux narines le parfum de désinfectant du vieux Cinéac des Ternes ou du Rex, qui nouait un peu l'estomac quand on entrait voir Kirk Douglas ou Alan Ladd. »

Bien sûr, cette vertu de réminiscence n'est nullement exclusive au cinéma publicitaire, ni au cinéma, ni à la publicité. Nous vivons désormais immergés dans la production des industries de l'éphémère, la culture de masse, qui tend à fournir de plus en plus de repères à nos souvenirs. Les chansons, les vedettes, les slogans et les jingles, les tubes, les navets, les modes, les génériques d'émissions, les voix de la radio et les visages de la télévision : c'est tout cela qui constitue la vraie trame, la vraie couleur du temps, individuel et collectif. Cet éphémère, ce superficiel, ces frivolités sans lendemain deviennent des jalons communs de notre existence : ce sont ces choses de la vie quotidienne qui marquent les âges de notre vie. Le cinéma nostalgique nous les restitue : *American Graffiti*, *les Zozos*, *Diabolo Menthe*, *A nous les petites Anglaises*. Ceux qui étaient enfants dans les années 50 chantonnent peut-être encore *« Eleska c'est exquis »* ; les tunnels du métro leur rabâchent peut-être encore *« Dubo-Dubon-Dubonnet »*. Et le super-dentifrice Colgate phosphaté prend un arrière-goût de madeleine.

Trompe-l'œil

Les publicitaires eux-mêmes doivent ressentir quelque nostalgie. Dans le cinéma-réclame de jadis, en effet, tous les miracles sont possibles : le publicitaire est un démiurge qui pourrait librement multiplier les pains, faire voir les aveugles et marcher les paralytiques. Les pouvoirs du produit nous sont montrés par une technique simple : celle de l'« avant-après ». Ainsi le tampon Ajax (un film des années 50 qui passait dans les cinémas d'Algérie) opère des merveilles auxquelles ses successeurs d'aujourd'hui n'oseraient pas un instant prétendre (pas en tout cas sous l'œil sévère des associations de consommateurs) : une casserole carbonisée (avant) devient sous nos yeux (après) un objet immaculé, scintillant : une casserole neuve. En ces temps archaïques, le cinéma publicitaire galèje comme un camelot. Mais nous sentons bien, insensiblement, que se glisse une nuance de dérision dans cette galéjade. Voici ce *no man's land* entre tromperie et séduction, où nous ne savons jamais si nous sommes dupes ou complices, où le trompe-l'œil se mue en clin d'œil, où la filouterie s'entend avec la jobardise et où l'on croit un instant que le mensonge va s'avancer à visage découvert.

Le miracle publicitaire s'appuie sur une redondance sans vergogne et sur un martèlement incessant. Le slogan de jadis fonctionne sur le mode incantatoire, litanique : calembours, à-peu-près, assonances, rimailleries et ritournelles cherchent à se vriller dans nos mémoires. Rien ne nous est épargné : un texte interminable s'inscrit sur l'écran ; une voix *off* débite le même texte...

Mais tout cela est-il donc véritablement si antédiluvien ? Les dinosaures ont-ils tous péri ? Voire. Certes, les films d'aujourd'hui ont raccourci (tarifs télévisuels obligent) ; l'ellipse a sans doute progressé contre la redondance et le martèlement ; le miracle recule devant la réglementation et les ritournelles s'appellent désormais des *jingles*.

Mais nous continuons à voir de ces ménagères, illuminées par une tornade blanche descendue sur leur cuisine, extasiées sur la qualité des nouilles, et qui n'acceptent de changer de lessive que lorsque, sur leur chemin de Damas, leurs yeux se sont dessillés.

Et méditons cet exemple, qui donne peut-être la mesure exacte du changement et de la continuité : dans un film des années 50 pour une bière (j'ai oublié la marque) distribuée dans les colonies africaines, un couple de Noirs aux cheveux soigneusement décrêpés se pourlèche les babines devant une canette embuée. De nos jours, les films Heineken renversent la situation : c'est nous qui salivons devant la bière que s'apprête à boire, en nous narguant, l'odieux personnage qui est sur l'écran... L'ellipse contre la redondance, la sophistication et la dérision contre la balourdise ? Admettons. Mais le slogan Heineken d'aujourd'hui (*« la bière qui fait aimer la bière »*), c'est très exactement le même que celui d'il y a vingt-cinq ans... ■

Jean Piel

(Suite de la page XI.)

» Or faire une figure de l'époque, c'est philosopher. Même pour parler de la peinture, on ne peut guère que philosopher. Et en économie politique, si l'on veut penser vraiment, il faut faire quelque chose de philosophico-politico-économique...

— Il vous est arrivé quelquefois de tomber en plein sur la mode. Est-ce vraiment un hasard ?

— Avec Deleuze et Guattari (2) ou bien avec Luce Irigaray (3), il m'est effectivement arrivé de tomber sur une mode. Mais il m'est aussi arrivé de m'en trouver assez loin. C'est normal : la plupart du temps, la mode n'est qu'un ressassement. Je lis attentivement *Vogue* et *Elle*, et je constate que le propre de la mode de telle ou telle année, c'est qu'on peut presque toujours en trouver l'origine dans le passé. Aujourd'hui, malheureusement, la vie littéraire est gâchée par les médias : alors elle s'est rabattue sur la mode, on ne fait donc plus que ressasser le passé... C'est lamentable !

— Aimez-vous la polémique ?

— Il ne m'est guère arrivé d'être méchant envers les autres. Je n'ai fait qu'une fois un numéro véritablement polémique (4), mais il faut dire que j'étais désespéré par le vide de la production ambiante, par l'impossibilité de trouver de nouvelles « pierres fères »... Je crois, hélas, que nous sommes dans une période où, toutes les idées forgées antérieurement ayant été remises au cause, on ne comprend plus rien à ce qui se passe ; c'est évident sur le plan économique, en particulier. Et ce ne sont pas les gens qui se mettent à la mode par leur impatience d'écrire — tout en ayant bien conscience de ne pas être durables — qui me feront changer d'avis. Il n'y a jamais eu autant de livres qu'aujourd'hui, et si peu de livres importants. Quand j'ai dit *« le comble du vide »*, je le pensais profondément — et je crois que ça continue. On est au creux de la vague...

— Vous avez quand même des projets...

— Parmi les numéros spéciaux récents, outre ceux consacrés à des sujets variés comme « Victoria Station », « L'œil et l'oreille » ou, bientôt, « L'œuvre de Claude Simon », il y en a eu un particulièrement destiné à fournir une information de première main sur « La philosophie analytique anglo-saxonne », et le même effort va être poursuivi en ce qui concerne la philosophie allemande de ces vingt dernières années. Mais nous voudrions aller encore plus loin, et rechercher comment une utilisation des convergences entre ces deux traditions pourrait conduire à des conceptions philosophiques vraiment novatrices et favoriser une meilleure compréhension des problèmes de notre époque. »

(2) *Anti-Œdipe*, éd. de Minuit, 1974.
(3) *Speculum*, éd. de Minuit, 1972.
(4) « Le comble du vide », *Critique*, nº 392, janvier 1980.

Lisez le Monde de la philatélie

LANGAGE

Goulache, goulasch ou goulach ?

JACQUES CELLARD

VOICI une dizaine d'années, Mme Nina Catach avait dressé un tableau instructif et plutôt pessimiste des mots dont l'orthographe varie d'un dictionnaire à un autre (*Orthographe et lexicologie*, Didier, 1971). Pessimiste parce que le livre de Mme Catach montrait l'étendue du mal : plusieurs milliers de mots n'ont pas une, mais deux et parfois trois orthographes mentionnées par les dictionnaires.

Ce n'est pas un drame, sauf peut-être pour les amateurs de mots croisés, de scrabble ou de dictées acrobatiques. La plupart de ces mots en attente d'une orthographe certaine sont techniques et d'un usage rare. Qu'on écrive un fenton ou un fanton, un férat ou un ferrat, une phléole ou une fléole, une foirole ou une foirolle, du gaïac ou du gayac, cela n'a qu'une importance théorique. Dans une vie d'homme, on ne risque guère de rencontrer ce genre de mots qu'une ou deux fois.

Alors, que faire ? Laisser les choses en l'état, c'est-à-dire laisser chaque dictionnaire plus ou moins libre de préférer glécome à gléchome, goulache à goulasch ou à goulach, kascher à cachère ou à cawcher, etc., c'est reconnaître que le problème n'a pas de solution et qu'au fond il n'en mérite pas. Attitude intolérable pour une nation si profondément « orthographique ». Décider par voie d'autorité ? Mais quelle autorité ?

La contradiction profonde est ici, et elle est de nature politique, au sens large du mot. Les lexicographes professent qu'ils ne font qu'enregistrer l'usage, que celui-ci, comme le peuple assemblé, est souverain. Il l'est en effet quand il se manifeste clairement. Mais comment pourrait-il le faire pour des mots qui circulent si peu et que l'on n'a pratiquement jamais l'occasion d'écrire ou d'imprimer, sinon précisément dans les dictionnaires eux-mêmes ? On ne peut tout de même pas réclamer un vote des journalistes ou des écrivains pour ou contre gecko ou gekko, même en offrant une troisième voie avec geko ?

Sans pouvoirs

Dans l'affaire, la position des rédacteurs de dictionnaires n'est pas confortable. Ils ne sont là, en principe, que pour enregistrer l'usage, mais l'usage se modèle en fait sur ce qu'ils décident. Et, d'ailleurs, l'édition d'un dictionnaire n'est qu'une affaire privée, une entreprise commerciale comme une autre, qui n'a aucun pouvoir pour fixer l'orthographe de tel ou tel mot. Ce pouvoir, il appartient en principe à l'Académie française, et c'est en définitive vers elle que se tournent les usagers soucieux de voir mettre un peu d'ordre dans l'anarchie orthographique, et les éditeurs de dictionnaires eux-mêmes.

Las ! Le voudrait-elle que l'Académie n'aurait pas les moyens d'imposer le « bon » usage en la matière. Il se passe en moyenne une soixantaine d'années entre une édition du Dictionnaire de l'Académie et la suivante, et nous n'avons donc aujourd'hui pour référence que l'édition de 1932, à laquelle manquent évidemment des milliers de mots entrés dans le vocabulaire depuis cette date. Et c'est dans ces nouveautés que se situent le plus souvent les difficultés d'orthographe.

Or l'Académie ne se soucie de l'orthographe d'un mot que si elle décide de le faire entrer à son dictionnaire, et seulement quand elle en arrive alphabétiquement à ce mot. Ce qui est vrai des mots nouveaux l'est d'ailleurs aussi des mots figurant déjà dans une édition précédente du Dictionnaire de l'Académie mais pour lesquels l'usage a imposé une orthographe différente de celle de l'Académie, ce qui n'est pas rare.

Il y aurait bien un moyen de tourner cette nouvelle difficulté. Ce serait de distinguer entre la nomenclature d'un dictionnaire et la rédaction des articles, c'est-à-dire d'établir dans un premier temps la liste alphabétique des mots à « entrer » en adoptant une orthographe privilégiée pour ceux qui prêtent à hésitation ; et, dans un second temps, de rédiger les articles. Cette formule de bon sens aurait l'avantage de fournir aux utilisateurs, et en premier lieu aux équipes de rédaction des dictionnaires non officiels, une liste-guide qu'il ne serait pas difficile de mettre à jour régulièrement.

Les moyens informatiques, en particulier ceux qui sont rassemblés depuis des années au laboratoire du C.N.R.S. de Nancy pour les besoins du *Trésor de la langue française*, rendent cette tâche parfaitement réalisable pour peu qu'on veuille s'y atteler. Dans moins de dix ans, il nous paraîtra inconcevable que les responsables d'un dictionnaire puissent attendre d'en être à la lettre *T* pour savoir s'ils feront entrer le *tsarévitch* dans leur ouvrage et si ce sera comme *tzarévitch* ou comme *czarévitch* ; ou s'il vaut mieux écrire *trucage* ou *truquage*.

L'aïoli

En attendant la nomenclature nationale orthographique, dont au moins le principe mérite d'être discuté, le Conseil international de la langue française (CILF, 103 rue de Lille, 75007 Paris) a pris l'initiative de réunir pour des séances de travail régulières les représentants des éditeurs de dictionnaires de langues et ceux de l'Académie française, pour passer en revue les cas les plus irritants de double ou de triple orthographe.

Premiers exercices proposés aux participants : *abattis* ou *abatis*, *acon* ou *accon* (et ses dérivés), *acuponcture* ou *acupuncture*, *adonc* ou *adoncques*, *afféterie* ou *affèterie*, *aiche* ou *esche* ou *èche*, et quelques autres. Quelques-unes des décisions prises se ramènent à écarter définitivement une orthographe hors d'usage ou rare. Ainsi, *affèterie*, *arôme* ou *assèner*, qui correspondent aux seules prononciations courantes, devraient être préférés à *afféterie*, *arome* ou *assener*. De même, *allègrement* et non *allégrement*, et le simple *alléluia* contre ses variantes plus ou moins « authentiques ».

Autres simplifications heureuses : *aïoli* plutôt qu'*ailloli*, conformément à la tradition de Mistral, d'Alphonse Daudet et de Pagnol. De même pour le poisson dit et écrit *églefin* par tous les bons poissonniers ; mais on conservera *aiglefin*, plus imagé, en renvoyant à la bonne orthographe. En vérité, l'églefin ou aiglefin poisson, et l'*aigrefin*, escroc ou « chevalier d'industrie », comme on dit dans le beau monde, sont frères par le sang, comme sont sœurs la morue poisson et l'autre, la femme de mauvaise vie. Leur père commun est un mot hollandais, et l'idée de l'escroc est sans doute venue de l'allure carnassière de ce poisson, au demeurant très « fin ».

Les participants ont été unanimes à souhaiter qu'on écrive *alise* et *alisier* pour cet arbuste (et non *alizier*), et *alèse* pour le drap caoutchouté, une fois pour toutes. Pour un autre fruit demi-sauvage, ou plutôt l'arbre qui le produit, les dictionnaires hésitent entre *aigrin*, *égrin* et même *égrain*. Ce sera, si l'on écoute le CILF, *aigrin*, comme le veulent l'étymologie et le sens : l'aigrin donne des petites pommes ou poires aigres. Botanique encore : pour la catégorie de fruits du genre gland ou faine du hêtre, on préférera *akène*, adopté par les scientifiques, aux formes *achaine* ou *achène*.

Ce n'est qu'un tout petit début, mais c'est la seule voie qui paraisse ouverte à condition que chacun, Académie comprise, y mette du sien. Le Conseil international de la langue française est parfaitement dans son rôle en prenant cette initiative et en y associant pour l'instant des lexicologues belges et bientôt sans doute des québécois. ■

Entre cousins

(Suite de la première page.)

Le voisinage ambigu, le cousinage qui rendait le Français insaisissable à l'Italien moyen va en faire un être extraordinairement perméable à l'Italien cultivé. Par exemple, dans un pays où la culture allemande a joué un rôle très important, où le premier roman vraiment moderne, *la Coscienza di Zeno*, est bâti sur une introspection psychanalytique, où la psychanalyse s'étudie et se pratique au niveau des universités, ce n'est qu'à travers la médiation française que Freud devient accessible à la majorité des intellectuels.

Cette attitude engendre un autre effet pervers. Quand l'apport anglo-saxon ou allemand ou latino-américain (la littérature narrative en particulier) se fait sans intermédiaire, les groupes universitaires l'absorbent, les revues spécialisées le prennent en charge, les créateurs en sont stimulés, ça dure. En revanche, ce qui vient de France, ce qui transite par la France, produit de la mode, a toutes les caractéristiques de la mode, en particulier sa violence et sa fugacité. Les journaux se sentent obligés d'en parler... Ainsi Chomsky, très étudié en Italien, n'a jamais engendré de mode culturelle, alors que Lévi-Strauss oui. Jung ou Mélanie Klein n'ont pas donné naissance à des modes culturelles, Lacan oui. Joyce, ça n'a pas été une mode, le *nouveau roman*, si.

Il semble que la culture italienne fasse des investissements sûrs et à long terme sur les cultures étrangères, tandis que sur la culture française elle se livre à des spéculations de bourse qui donnent le vertige, qu'elle joue à la hausse. Je dirais même que cette tendance s'est accentuée ces derniers temps. A ce point qu'un doute surgit et que ce doute fait partie des sentiments mêlés qu'une partie du monde culturel italien éprouve à l'endroit de la culture française contemporaine : c'est peut-être bien la culture française d'aujourd'hui, ou, plutôt, la culture parisienne, qui joue à la hausse, qui court son steeple-chase, en décrétant le mardi la mort de la tendance apparue le lundi, pour en proposer le mercredi une image spéculaire, mais inversée. C'est un Français, je crois, qui a parlé à propos de ce petit jeu de négations et de réfutations en chaîne d'un nouvel *« inexistentialisme français »*.

J'ai dit « culture parisienne » et non pas « française ». Alors que Paris donne l'impression de ne connaître et de ne reconnaître que ce qui est produit à Paris, l'Italie considère aussi comme appartenant à la culture française ce qui se fait à Lyon, à Grenoble ou en Provence. Pas de phénomène de mode, dans ce cas, signe qu'aucun label n'indiquait, justement, le produit de mode. C'est comme si le pays d'origine en était l'Allemagne ou les Etats-Unis. Il pourrait se faire, alors, que l'Italie connaisse ses cousins infiniment mieux qu'ils ne se connaissent eux-mêmes. Mais il faudrait se demander maintenant ce que sait la culture française de la culture italienne après Catherine de Médicis... ■

هكذا من الاصل

هكذا من الأمل

DOSSIER

L'évolution de la fonction publique

Le statut des fonctionnaires a beaucoup évolué depuis son organisation en 1946. La multiplication des statuts particuliers en fait une mosaïque. L'emploi de nombreux contractuels, auxiliaires et vacataires — véritable armée de réserve — a renforcé le pouvoir de l'administration à l'égard de ses agents. Ces mutations révèlent un débat de société.

MARCEL PIQUEMAL (*)

La fonction publique française sert encore de point de référence à de nombreuses fonctions publiques étrangères. Ces dernières ont adopté, au moins dans leur principe, les données originelles du système français : le statut et la carrière. Mais le modèle français a beaucoup évolué. Depuis la loi du 19 octobre 1946, et même depuis l'ordonnance du 4 février 1959, les mutations sont profondes. La modification est telle que les adeptes du schéma d'origine auraient du mal à retrouver leur point de départ.

Les fondations

Le statut général des fonctionnaires du 19 octobre 1946 répondait à deux ordres de préoccupations fondamentales (1). D'une part, la méthode : consultation des organisations professionnelles, établissement d'un projet commun gouvernement-syndicats, vote d'une loi. Cette procédure établissait, au moins aux yeux des protagonistes de l'époque, une double garantie : celle d'un consensus, résultat d'une négociation et garant d'une *absence de contestations ultérieures* ; celle de l'existence d'une norme juridique incontestable préservant le pouvoir d'édicter des règles, qui doit n'appartenir qu'à toute émanation de la souveraineté nationale ;

D'autre part, sa philosophie basée sur la permanence du service et de l'agent, prenant en compte l'existence d'obligations antérieurement fixées, permettait l'établissement de garanties de recrutement, de carrière, de rémunération, de retraite, générateurs de situations homogènes. C'était la fin d'un enchevêtrement de statuts, de situations juridiques complexes et de carrières désordonnées, le tout couronné par la création de l'Ecole nationale d'administration. C'était le début d'une unité (2), d'une situation légale et réglementaire.

Le statut général des fonctionnaires du 4 février 1959 — composé d'une ordonnance ayant valeur législative à laquelle sont adjoints sept règlements d'administration publique du 19 février 1959 — reprend, à quelques éléments près, le statut de 1946. Toutefois, il ne reprend plus le système de la consultation avec les organisations syndicales, fidèle en cela au secret gaullien de gouvernement, et accroît ainsi l'emprise administrative sur le système de la fonction publique. Il restreint, d'autre part, le rôle des organismes paritaires, tendance accrue ou confirmée par les circutlires ultérieures.

Ce système repose sur la carrière — antinomique de la notion d'emploi. Double garantie : pour le service, l'assurance d'une constance de compétence et de la pérennité du service public ; pour l'agent, l'assurance d'une garantie d'emploi, tous éléments favorables à l'activité normale du service.

L'autre élément interne de base est constitué par le droit syndical et le droit de grève, reconnus l'un et l'autre par la Constitution, dans leur principe, à l'ensemble des travailleurs, donc à l'agent public. Car celui-ci présente une double caractéristique : en tant qu'agent de l'État, il détient des prérogatives de puissance publique nécessaires à l'accomplissement de sa mission, et en ce sens il s'identifie à l'administration ; en tant que travailleur, il en est le salarié, et ses intérêts peuvent être antagonistes de cette dernière. Il y a là une dialectique toujours liée au flux et au reflux du pouvoir politique. L'acquisition du droit syndical et du droit de grève, leur développement et leur exercice, lui sont liés.

Or il est constant que le législateur a souhaité préserver à égalité les deux facteurs ; il a cependant permis que les syndicats deviennent des partenaires sociaux permanents des pouvoirs publics.

Tel quel, le système fut considéré comme un des modèles démocratiques du monde, et retenu par le Bureau international du travail comme une des bases d'étude de la commission de la fonction publique de l'O.I.T. (3).

Le talon d'Achille

Cette remise en ordre avait son talon d'Achille : les statuts particuliers. L'article 2 du statut de 1946 prévoyait que des statuts particuliers préciseraient pour le personnel de chaque administration ou services ses modalités d'application. Il s'agissait d'une simple clause de sauvegarde, que le législateur avait voulu édicter afin de préserver quelques situations spécifiques. Le statut de 1959 a repris ces dispositions. Mais, sa philosophie étant toute différente de celle du statut de 1946, les statuts particuliers constituent désormais une possibilité offerte à chaque administration de singulariser l'état juridique de ses agents (cf tableau).

Aujourd'hui, près de mille statuts particuliers existent, pris par voie réglementaire; en application des articles 34 et 37 de la Constitution. Ce qui signifie le dessaisissement du pouvoir législatif. Ces statuts peuvent donc être dérogatoires. Ou bien il y a une dérogation de nature juridique ; alors existe une procédure spéciale, basée sur la consultation du Conseil supérieur de la fonction publique. Ou bien, si l'examen d'un seul statut particulier ne permet de déceler que des modifications mineures (par exemple, en matière de recrutement ou d'avancement), le rapprochement d'un ensemble de ces statuts entraîne à découvrir un infléchissement profond des règles du statut général. En fait, il s'agit d'impalpables dérogations psychologiques, ce qui constitue un phénomène majeur et révèle l'importance du poids spécifique de ces statuts particuliers.

Leur développement est l'élément essentiel de la décennie 1970-1980. Le statut général n'est plus que la valeur de référence pour apprécier l'ampleur et la permanence de la dérogation. Que reste-t-il du concept originel de la fonction publique ?

Bien entendu, une constatation globale indique la tendance générale. Mais un examen plus détaillé, même rapide, amène à nuancer les idées. Certains ministères, comme ceux de l'économie ou du budget, de l'éducation ou des universités, titulaires de gros effectifs, ont relativement peu de statuts particuliers. En revanche, le ministère de l'agriculture a cent cinquante statuts particuliers pour quarante mille agents environ, certains statuts ne régissant que quelques agents. Entre ces deux extrêmes, on découvre une palette très variée de cas et de situations.

(*) Professeur à l'université de Dijon.

L'évolution interne de chaque situation dépend évidemment des rapports entre les agents et l'administration, ainsi que des taux de syndicalisation, peu élevés en règle générale, sauf dans l'enseignement. Mais la conclusion générale demeure identique : le statut général ne garde que sa valeur d'étalon. Là encore, que reste-t-il du concept originel ?

Diversification des carrières, diversification des grilles indiciaires (commisssion Lasry), mobilité, multiplication des modes de recrutement, voilà des situations nouvelles dont on peut se demander si la direction générale de la fonction publique ou les services du personnel des ministères — déjà absorbés par la gestion journalière d'une réglementation débordante — sont prêts à les prendre totalement en charge. En tout cas, le contentieux de la fonction publique s'accroît puisque, dans certains tribunaux administratifs, il compte, semble-t-il, pour le tiers du rôle.

L'armée de réserve

En outre, les circonstances (les conséquences de la guerre, la reconstruction) avaient amené les administrations à recruter un personnel hors statut : contractuels, auxiliaires, vacataires. Personnel d'appoint, aide ou remplaçant temporaire, la nature même de ses compétences le place — sauf de rares exceptions — dans une situation précaire et révocable. Les prétextes de l'interventionnisme ont développé et étendu ce paysage.

Dès l'origine, la question fut la résorption de cette fonction publique parallèle. La loi du 3 avril 1950 crut y pourvoir. Ce fut un échec. Vint une seconde vague, puis d'autres, la dernière vague datant de 1976. Mais l'optique administrative semble avoir changé. Faisant place à la religion du « contre mauvaise fortune bon cœur » s'est partiellement installée la doctrine qui veut organiser les non-titulaires en une armée de réserve (4).

Plus de cent textes de nature réglementaire ont été dénombrés, qui portent, d'ailleurs par abus de langage, statut de contractuels. Actes unilatéraux de caractère réglementaire, recopiant parfois au mot à mot les dispositions des statuts des titulaires (a point que l'on peut s'interroger sur l'utilité du contrat), ils confinent le contrat dans une situation subordonnée. De cette manière sont limitées ou annihilées la liberté de contracter, l'autonomie de la volonté des parties et bien d'autres critères qui constituent la force des contrats de droit civil. En outre se multiplient les contrats à durée déterminée que le renouvellement ne transforme pas en contrats à durée indéterminée, laissant ainsi à l'administration le pouvoir discrétionnaire de modifier les conditions de vie du contrat ou les droits de l'agent. Le statut est ainsi déstabilisé.

Les auxiliaires, contractuels déguisés, constituent une autre division de cette armée de réserve. Leur sort ne leur donne en théorie que des obligations, non des garanties, encore que l'action des organisations syndicales ait permis de leur en fournir quelques embryons, notamment en matière de licenciement et d'avantages sociaux. Leur titularisation, surtout dans les administrations grandes consommatrices comme les services financiers, constitue le serpent de mer de la décennie, et leur licenciement la triste réalité.

Restent les vacataires. Nul ne sait combien ils sont exactement. Rémunérés au hasard des crédits, ils n'ont aucune existence officielle. Ils vont et viennent, sans défense. Cependant, certaines administrations ont institué des vacataires à temps plein, pourvoyant ainsi des postes qui devraient revenir de droit à des titulaires.

Cette contractualisation devient un système. Créant pour les agents des situations moins protégées que celles du secteur privé, elle a le soutien des administrations. Par le biais de la précarité des fonctions, elle aboutit à constituer un volant de réserve, regroupant des agents en principe plus dociles aux ordres hiérarchiques, moins en prise parfois avec les réalités syndicales. Ce serait la tentation du rapport Longuet (5).

L'attitude des administrations à cet égard n'est cependant pas uniforme. Il est des secteurs où les non-titulaires sont peu nombreux : trésor, douanes... En revanche, ils constituent dans d'autres secteurs (impôts, éducation...) une masse telle que dans certains services ils équilibrent les titulaires. A l'évidence, l'acuité de la question et l'importance volumétrique du phénomène rendent les épidermes administratifs et syndicaux plus sensibles. Et, dans la dernière période, la répression administrative semblant s'alourdir, le contrôle du juge devient plus déterminant et plus fréquent.

Juge et administration

On imagine souvent que le droit de la fonction publique est essentiellement prétorien. Erreur. La prolifération des textes, surtout depuis 1974, est telle que le rôle du juge est limité. De plus, il faut nuancer l'opinion communément admise selon laquelle le juge administratif protège l'agent à l'égard de son administration. Si cela peut apparaître vrai dans le domaine disciplinaire — où règne désormais la proportionnalité de la faute et de la sanction, — c'est l'inverse, par exemple, dans le domaine de la grève, où est apparue la retenue de deux jours de traitement pour un agent travaillant de nuit, en cas de 24 heures de grève. Exemple révélateur de l'atmosphère juridictionnelle, peut-être favorable au contrôle minimum.

A cela s'ajoute l'action de l'administration, dérivée de la volonté du législateur (service fait, retenues pour fait de grève, etc.) et amplifiée. Par l'intermédiaire de directives, appliquant ainsi des orientations politiques, nombre de services entendent réglementer le droit syndical et le droit de grève. Autorisations d'absence et dispenses de service font l'objet de notes considérées comme insusceptibles de recours devant le juge. L'absence de dispositions réglementaires dans plusieurs administrations pour appliquer l'instruction Chaban-Delmas du 14 septembre 1970 en matière de droit syndical favorise ce climat.

De plus, et par des pratiques variables suivant les administrations, règles d'avancement, de mutation, de recrutement, tendent à se personnaliser en fonction du profil de l'agent. La souplesse des statuts particuliers, la croissance des procédés d'adaptation favorisent cette individualisation des données à laquelle concourt la technique du contrat.

En somme, on peut se poser la question de savoir si l'on ne passe pas insensiblement, mais volontairement, de l'application de règles générales à la détermination de la vie administrative par l'individualisation des données concernant chaque agent, faisant progressivement pencher la balance vers la prédominance administrative. La fonctionnalisation, la prise en considération de l'emploi et non du grade, l'instauration de la mobilité géographiques, tout cela va dans le même sens.

L'essai de conventions salariales, qui ne font pas l'unanimité dans le monde syndical, modifie-t-il le paysage ? Pas sensiblement, dans la mesure où ces conventions n'ont qu'une valeur de *gentlemen's agreement*, engagement moral laissant aux autorités administratives leur entière liberté d'action. Alors ? S'il appartient aux hommes politiques et aux syndicalistes de faire de la prospective, force est pour l'observateur de faire deux remarques.

Le débat est ouvert entre une conception statutaire de la fonction publique et une conception contractuelle. La première est dans le droit fil de la tradition, sous réserve de concevoir des méthodes de modernisation. La seconde innove. Avec audace et, comme toujours dans ce cas, avec danger.

Mais derrière ce débat, et sans traiter du capital problème de la privatisation de pans entiers de la fonction publique (6), se profilent des concepts de sociétés d'autant plus nettement que, dans certains milieux, s'agite l'idée d'un espace administratif européen comme s'élabore — à quel prix ? — un espace judiciaire. S'il est difficile de saisir un instantané de la vie administrative, au vu des éléments du dossier, la question fondamentale pour la fonction publique est la suivante : est-ce la fin d'un monde et la construction d'un autre, ou bien s'agit-il la poursuite d'un idéal et sa modernisation ? ■

(1) Les éléments d'analyse de la fonction publique d'État sont valables *mutatis mutandis* pour les agents communaux et les agents hospitaliers.

(2) La fonction publique française est caractérisée par le système de la carrière. Il s'oppose ainsi, dans sa conception de départ, à la notion d'emploi, en usage généralisé dans la fonction publique espagnole, sous le régime franquiste, et existant partiellement dans les fonctions publiques américaine et allemande, et dans nombre de fonctions publiques des pays d'Asie.

(3) Cf. M. Piquemal, *le Fonctionnaire*. Tome I : « Droits et garanties ». Tome II : « Devoirs et obligations » (Éditions Berger-Levrault) ; A. Plantey, *Traité théorique et pratique de la fonction publique ; Réformes dans la fonction publique* (Edit. Librairie générale de droit et de jurisprudence).

(4) Rapport du comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics 1979 ; M. Piquemal, *le Fonctionnaire. Tome III : « Les non-titulaires »* (Editions Berger-Levrault).

(5) Ce rapport, du nom de son auteur, rapporteur du budget de la fonction publique à l'Assemblée nationale en 1978 et en 1980, préconise notamment le maintien de 400 000 fonctionnaires (une partie du cadre A) et le transfert des autres agents dans la qualification d'employés.

(6) Des secteurs entiers du secteur public : télécommunications, informatique, S.E.I.T.A., radio et télévision, marchés de l'État, etc., sont soit gérés directement par des sociétés privées, soit livrés à la sous-traitance. Par voie de conséquence, la situation des agents de ces secteurs est régie par le droit du travail et les conventions collectives.

Les statuts

AGENTS TITULAIRES DE L'ÉTAT

- **Statut général de 1969 :** Agents du pouvoir exécutif sauf emplois à discrétion du gouvernement : mille statuts particuliers (réglementaires).
- **Statuts spéciaux :** Une loi est nécessaire car ils interdisent le droit de grève. Ils concernent notamment : police, C.R.S., personnel pénitentiaire, contrôleurs de la navigation aérienne, personnel des transmissions du ministère de l'intérieur...
- **Statuts autonomes :** Magistrature, militaires, personnel des assemblées parlementaires.

AGENTS NON TITULAIRES DE L'ÉTAT

- **Statuts de contractuels :** plus de cent statuts.
- **Auxiliaires, vacataires :** aucun statut.

Les effectifs

23 millions de Français actifs, sur 3,8 millions d'agents, soit 16,5 % environ. (Agents de l'État et des collectivités locales.)

2 600 000 AGENTS DE L'ÉTAT, répartis comme suit :

- **Selon les services :**
  - les ministères : 2 115 000 (services centraux, 1,8 % ; services extérieurs, 98,2 %). Les ministères les plus riches en effectifs sont l'éducation nationale (44 %) et les P.T.T. (18 %).
  - les établissements publics de l'État : 155 000 ;
  - les militaires : 320 000.
- **Selon le statut :**
  - les titulaires civils : 1 670 000 (64 %) ;
  - les agents non titulaires : 505 000 (20 %) ;
  - les militaires : 320 000 (12 %) ;
  - les ouvriers de l'État : 105 000 (4 %).
- **Selon la catégorie hiérarchique :**
  Les agents civils, titulaires payés sur le budget de l'État, se répartissent ainsi :
  - catégorie A : 27 % ;
  - catégorie B : 34 % ;
  - catégorie C : 33 % ;
  - catégorie D : 6 %.
- **Selon le sexe :**
  Minoritaires chez les titulaires (47 %), les femmes dominent chez les non-titulaires (55 %). Majoritaires aux ministères du travail et de la santé (74 %), de l'éducation (62 %), de l'économie et des finances (56 %), elles ne sont que 20 % à l'équipement et 14 % à l'intérieur. On compte 14 % de femmes pour les 1 700 administrateurs civils et 85 % parmi les 38 000 agents techniques de bureau...

Monsarrat
MARIN POUR L'ÉTERNITÉ
* Le coureur des mers
** Sombre navire
La vie tumultueuse d'un héros qui incarne l'esprit d'aventure de tous les marins du monde. Un monument littéraire où le roman se mêle étroitement à l'Histoire. Une fresque superbe et colorée. Le plus beau livre de l'auteur de "Mer cruelle".
PLON

Le Monde
DIMANCHE

COURRIER

AUJOURD'HUI

DEMAIN

CLEFS

CHRONIQUES

DOSSIER



JEAN-PIERRE GAUZÈRE

UNE NOUVELLE INÉDITE D'ALEXANDRE BOVIATSIS

Bon anniversaire !

JE sortais cet après-midi-là de la grande salle du Rex, la tête pleine encore de portes qui grincent dans l'obscurité sournoise, de canots pneumatiques accostant la plage à minuit après l'échange des signaux lumineux, de révélations incomplètes balbutiées par un agonisant ayant gardé par miracle son feutre sur le crâne, lorsqu'une main amicale se pose sur mon épaule. Je me retournai très lentement. Nous sommes restés immobiles l'un face à l'autre durant de longues secondes. A travers les méandres de son regard, je découvris l'acide travail du temps sur mon visage. Mais Richard, quinze ans après, avait toujours l'allure d'un somnambule souriant qui croirait, dans son rêve, monter sur des échasses.

« *J'ai ma voiture du côté des Capucines* », dit-il, et nous sommes partis sur les boulevards, en marchant côte à côte. Je lui expliquai combien j'étais accablé par l'énormité des formalités à accomplir : rendre compte de ce que nous étions devenus, justifier, laisser deviner. « *J'ai aimé ton dernier roman* », me dit-il. Le ciel était un gouffre très bleu, très pur. Vous vous souvenez de ces merveilleux jours de novembre ? Je m'arrêtai net et le tirai par la manche. « *Au fait, bon anniversaire !* » « *C'est vrai*, répondit-il, *bon anniversaire !* »

Nous étions nés le même jour, et cette coïncidence nous avait amusés lorque nous avions lié amitié, à Toulouse, dans les milieux estudiantins du début des années 60.

« *Trente-huit ans ! C'est pas un âge ! Quel drôle d'anniversaire !* », reprit-il. Le boulevard des Italiens faisait penser aux allées d'un palais surpeuplé et livide. Il m'expliqua qu'il était tout à fait disponible (« *Tous mes rendez-vous ; j'ai fait sauter aujourd'hui tous mes rendez-vous...* »), que sa femme était en Provence chez ses parents (« *Le cafard ; je ne sais pas... Ça ne va pas très fort entre nous deux...* ») et je lui avouai être un peu dans le même cas ; ça tombait bien, nous étions libres, nous passerions ensemble la fin de la journée.

Un vol d'oiseaux noirs vint vagabonder au zénith. Malgré notre convention tacite, j'interrogeai Richard. « *Oui*, raconta-t-il, *je suis monté à Paris, en 70... Je m'étais marié entre-temps avec une étudiante d'Aix...* » Il logeait aux Gobelins « *C'est incroyable ! Incroyable !* », cela faisait des années que nous habitions à 800 mètres l'un de l'autre. Sur la place de l'Opéra, les klaxons rugissaient leurs longues plaintes. Qu'allions-nous faire ? Richard avait, c'était visible, son idée derrière la tête. Je le suivis jusqu'à la rue de Sèze, où était garée sa voiture, un beau cabriolet rouge sang. Il s'est mis au volant et, durant le trajet, évoqua des souvenirs communs mais me fournit aussi des précisions sur sa vie tandis que je regardais défiler les images de Paris : l'église de la Madeleine (« *Je crois*, disait-il, *qu'il est parti en Amérique...* »), la place de la Concorde aux réverbères déjà allumés (« *Une histoire de drogue ou d'armes*, continuait-il, *on n'a pas très bien su...* »), puis la Seine, où des milliers d'étincelles jaillissaient de l'ombre (« *Une reconversion progressive, les maths, l'économie...* ») et l'Assemblée nationale, dont j'observai les colonnes de meringue poussiéreuse (« *Une fille chouette, tu vois, qui rigolait tout le temps...* »), l'opulent boulevard Saint-Germain (« *Un bureau d'études, stratégie, prospective, les 2 briques par mois...* »), enfin la rue Raspail, l'hôtel Lutétia (« *Pas la vie que j'avais prévue, mais je m'amuse, je joue...* ») et la tour Montparnasse, qui luisait silencieusement dans le noir.

L'ASCENSEUR nous a fait sauter d'un bond jusqu'au vingtième étage. Dans son bureau directorial, la grande table de bois rouge avait la forme d'un cercueil. Il alla fouiller dans un coffre mural pour en sortir du whisky, des glaçons, des cigares. Nous nous sommes assis face à la baie immense. Nous devions ressembler à deux vieux marins incapables de s'empêcher, le soir, de revenir sur la falaise. Il me demanda si j'avais un livre en préparation et j'entrepris de lui raconter la trame du texte dont j'avais le projet. « *Le personnage serait un écrivain. Il vient de publier un roman. La télé, les ventes, le fric, ça marche. Il demeure pourtant dans l'attente et l'insatisfaction. Car ces emmerdements innombrables, ces extases poétiques, cette volonté de publier : tout cela — il s'en apercevra — visait un seul but secret et dérisoire. Son bouquin avait un unique destinataire : une femme connue jadis et perdue, une femme encore aimée à laquelle il avait tenté, par son livre, de faire parvenir un message :* « Voilà, je suis là,
» contacte- moi, je ne sais pas où
» tu es, mais il t'est facile de me
» retrouver. »

Les éclairages de Paris, à nos pieds, composaient un paysage de lents fleuves funèbres et de galaxies enchevêtrées. Il était 19 heures. « *Mon pauvre !* lâcha Richard, *tu découvres l'inconscient...* » Le visage de mon ami prit l'expression saugrenue du croque-mort qui se retient de rire au beau milieu de la cérémonie. « *Je ne vois qu'une explication à ta naïveté*, reprit-il, *tu es toi-même ce personnage. Ton livre serait lui-même un appel à une personne précise ; ton récit, une manière de coder le message.* »

Je rallumai mon cigare. Richard se reverse un verre ; il dit : « *J'ai faim.* » Je lui avouai la vérité : son interprétation était la bonne. Je lui ai raconté les grandes lignes de l'histoire, ma liaison, à mon arrivée à Paris, en 65, avec cette fille si jolie (« *Je l'appelais Diamant... Appelons-la Diamant* », consentit-il), nos amours difficiles et passionnées durant plus de deux années, l'avortement, sa tentative de suicide, la rupture, son départ de Paris pour une destination inconnue et, depuis, les élancements de ma mémoire.

DANS la rue Mabillon se trouve un restaurant fameux où j'ai mes habitudes. Nous avons décidé d'y aller à pied, par la rue de Rennes. Les néons déployaient leurs violets appendices. Une prostituée nous croisa : son visage de farine nous flatta, nous supplia, nous maudit. « *Tu vois*, me dit mon compagnon, *si nous étions dans un roman comme celui que tu écris* (il toussa), *l'auteur organiserait tes retrouvailles avec le grand amour d'autrefois. Tu aurais, à l'instant, reconnu cette pauvre putain aux yeux rougis.* »

Les façades des immeubles se chargeaient d'une teinte un peu irréelle. « *Non*, répliquai-je, *c'est trop mélo ou pas assez* », et nous sommes arrivés place Saint-Sulpice, où, comme toujours en ces heures, rôdaient les fantômes de duchesses milanaises et de condottiere esthétisants. Mon ami sifflota, réfléchit, puis lança : « *Voilà ! Tu poursuivrais ton monologue d'hypocondriaque, tu chanterais la jeune fille de jadis, lointaine et mythologique ; et moi, je parlerais de mon épouse, de l'aigre dégradation du quotidien, de ses scènes, mais je dirais aussi son charme : elle a telle séduisante façon de relever ses cheveux ; elle a fait telles études...* ». « *J'ai compris*, continuai-je, *plus ta description avancerait, plus je blêmirais...* ». « *Non*, rectifia Richard, *tu rirais, les yeux fous, tu rirais... jusqu'à ce que le lecteur comprenne que ces deux femmes ne sont qu'une seule personne.* »

« *Tragédies ! Supplices ! Non, c'est trop énorme* », lui dis-je, et nous nous sommes hâtés en direction du restaurant. Là, j'ai retrouvé avec plaisir l'accueil diligent du maître d'hôtel (« *Ah ! Monsieur Georges, heureux que vous nous rendiez visite* »), les couverts de lourd argent (« *J'ai une de ces faims !* », soupira Richard), et la carte aux titres alambiqués (« *Huîtres farcies à la purée d'avocats, filets de turbot à la farigoulette, granité au thé du Cachemire...* ») dans laquelle mon ami me laissa choisir la composition d'un repas dont le déroulement, il tenait à le marquer, aurait lieu sur un territoire qui, cette fois, était le mien. Les psychologues béhavioristes sont souvent très stupides, mais ils ont su décrire l'importance de ces choses-là. Chacun son tour. Le bourgogne arriva.

L'étoffe pourpre du vin me fit penser, je ne sus pourquoi, à une femme nue allongée sur un lit avec un petit chien à ses pieds. Richard me parla d'une étude qu'il avait en chantier et nous nous sommes lancés dans une discussion vaguement théorique. « *Non*, remarquai-je, *nous n'avons pas changé.* » Mais bientôt les viandes furent présentées, la bouteille était vide, l'heure à la gaieté.

« *Reprenons l'exercice*, lança-t-il, en découpant son escalope. *Si nous étions dans un roman, que pourrait-il nous arriver ?* » « *Je propose le genre fantastico-cucul. L'espace et le temps seraient court-circuités. Diamant nous rejoindra d'ici peu, dans cet aimable restaurant, exacte au rendez-vous. Rien ne s'est passé. Nous avons tous vingt-cinq ans.* » « *Bof ! Je préfère le psychiatrico-noirâtre. Moi, Richard, je m'apercevrais progressivement que tu es complètement givré, fou à lier. Cette femme est une pure invention. Là est ta torture, là est ta jouissance. Après le cognac, tu comprendras que j'ai compris. Je deviens l'unique témoin de ton dérèglement. Tout à l'heure, tu m'assassineras.* ».

Faisant fi de mes remarques littéraires tout en suivant mes conseils gastronomiques (« *Tâte-moi de ce roblochon, tu m'en diras nanère...* »), il poursuivit la construction de nouveaux scénarios. L'air infiniment absorbé, gesticulant, postillonnant, il imagina des récits pleins de poursuites en train, de documents de famille aux révélations accablantes, de détectives indélicats et de jumelles espiègles. « *Tu ne t'en es jamais rendu compte ? Crétin ! Elles étaient trois siamoises. Et elles se relayaient pour pouvoir te supporter...* »

J'ai commandé les desserts en ayant du mal à garder mon sérieux. Le sommelier a apporté le champagne bien frais — les rituels, c'est important — dans un grand seau ornementé de fines fioritures. Ces moments sont reres, dans la vie, où tout semble couler de source, tout, joyeusement, dans l'union miraculeuse du naturel et de la liberté. Nous étions bien.

RICHARD remplit les deux coupes. Je repris notre jeu :

« *L'histoire de la femme unique est la meilleure, la plus invraisemblable. Diamant est devenue ta femme. Nos deux destins sont deux rameaux d'un même tronc. Tu as repris de mes mains le flambeau.* » Il hocha la tête plusieurs fois, lentement, l'air intéressé. Le vin blond faisait, dans les ballons, son petit feu d'artifice. « *Je vois très bien la scène*, ai-je poursuivi. *L'écrivain et le stratège termineraient leur repas lorsque le premier, du ton monocorde de l'hypnotisé, psalmodierait soudain* : « Ta femme » est née le 17 août 1944 près » de Carpentras ; elle adore le » Titien et elle porte à la fesse » gauche une cicatrice en forme » de zigzag. »

Richard avait blêmi, bien sûr. Un long silence se fit, comme il se devait. Je ne sais trop si je fus réellement surpris ou si, depuis quelques instants, je m'y attendais. Plus : je ne saurais affirmer que depuis onze ans, au fond de moi-même, je ne le pressentais pas.

Nous restâmes plus de cinq minutes ainsi, à nous regarder sans mot dire. Le maître d'hôtel — peut-être pour nous venir en aide — nous proposa des cigares. Richard et moi nous reverrons-nous ? Je ne sais pas. Irai-je dans leur appartement, à deux pas de chez moi, voir ce qu'est devenu mon amour ? Je ne sais pas. Fuirai-je au loin afin de ne pas vivre cette constante tentation ? Je ne sais pas. Peut-être Richard et moi nous retrouverons-nous tous les jours, en l'absence de Brigitte, vieux frères inséparables ? Je ne sais pas. Peut-être Brigitte et moi... ? Je ne sais pas.

Il leva son verre, cérémonieusement, me sourit. Une petite larme coulait de son œil droit. Pourquoi donc, dites-moi, pourquoi seulement de son œil droit ? Je levai mon verre, cérémonieusement, et lui souris. Un je-ne-sais-quoi brouillait ma vue.

« *Bon anniversaire, Richard.*

— *Bon anniversaire, Georges.* » ■

ALEXANDRE BOVIATSIS, journaliste et écrivain, après avoir été chercheur en mathématiques, a publié des nouvelles et des poèmes dans les revues *Critique*, *Action poétique* et *le Nouveau Commerce*.

هكذا من الأصل